Une semaine après l'affaire Rivard, Pearson a trouvé le scandale qu'il cherchait: Gerda

par Claude Gendron et Jacques Pigeon

OTTAWA — Immédiatement après l'éclatement de l'affaire Rivard, provoqué aux Communes par le député conservateur Eric Nielsen, le premier ministre Pearson s'est lancé à la recherche d'un scandale impliquant ses ennemis conservateurs.

Ce scandale, il l'a trouvé moins d'une semaine après en interrogeant, dans son bureau, le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada.

C'était, évidemment, l'affaire Munsinger.

Le commissaire George B. McClellan la lui a racontée en long et en large, lui remettant même un dossier "Top secret", que le premier ministre Pearson a d'ailleurs gardé en sa possession durant seize mois.

Le précieux document, M. Pearson l'a remis tout récemment à la commission d'enquête Spence qui, hier, a ajourné ses séances jusqu'au 9 mai.

Laissons le commissaire McLellan raconter son entrevue avec le chef du gouvernement libéral :

"A la fin de novembre, en 1964, le premier ministre Pearson m'a convoqué à son bureau, en compagnie du ministre de la Justice, M. Guy Favreau, et du secrétaire du Conseil privé, M. Gordon Robertson.

"Il m'a demandé si nous avions dans nos dossiers quelque renseignement pouvant indiquer qu'un membre de son gouvernement aurait commis quelque inconvenance ou quelque infraction à la loi.

"Il m'a également demandé si nos dossiers ne révèleraient pas quelque chose de caractère scandaleux, impliquant n'importe quel membre du Parlement, député de n'importe quel parti, au cours des dix dernières années.

"J'étais déjà au courant de quelque chose de ce genre qui faisait d'ailleurs l'objet de rumeurs et j'ai répondu : Oui, monsieur le Premier Ministre.

"Lorsqu'on m'a demandé de quoi il s'agissait, j'ai mentionné l'affaire Munsinger. Après une longue pause, le premier ministre m'a dit : "Je crois que je ferais mieux d'y voir".

C'est là, textuellement, le bouleversant témoignage que le commissaire a livré, hier après-midi, en réponse aux questions du procureur de MM. Diefenbaker et Fulton, Me C.F. Carson.

Cette célèbre entrevue se situe aux alentours du 28 ou 29 novembre de l'année 1964. On sait que le député du Yukon a lancé l'affaire Rivard sur le parquet des Communes, le 24 novembre précédent, portant ainsi un dur coup au gouvernement libéral. Le 27 novembre, le Parlement créait la commission Dorion.

Et le 2 décembre, le premier ministre entrait en possession d'un rapport de la GRC sur l'affaire Munsinger.

La veille, son ministre de la Justice, M. Guy Favreau, avait eu un entretien à ce sujet avec un dénommé Kelly, directeur du service de contre-espionnage à la GRC.

Par ailleurs, en janvier 1963,

Voir SCANDALE en p. 2

téléphoto UPI

L'ancien ministre associé de la Défense Pierre Sévigny, accompagné de sa femme, quitte l'immeuble où siège la commission Spence.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, vendredi 29 avril 1966 / saint Robert / 82e année, No 99 / 4 cahiers / 52 pages / La météo : moins froid, pluie le matin / Minimum 35 / Maximum 50

La Corporation de gaz naturel étend son réseau à Laval • En page 16

Huit enfants, âgés de 1 à 10 ans, meurent dans un incendie à Hull

Selon la police, la mère était allée jouer au bingo et le père travaillait au moment du drame

téléphoto UPI

Couché sur un divan parmi les restes de la maison de bois dévastée, vers 8 h. hier soir, par le tragique incendie, le chien de la famille Larcher, de Hull, semble attendre un retour des choses à la normale. Mais le mal est irréparable : sept des onze enfants de M. et Mme Gaston Larcher, ainsi qu'une fillette en visite, ont péri dans les flammes.

HULL. — Huit enfants, âgés d'un an à dix ans, sont morts hier soir dans un incendie qui a ravagé une maison en bois à Hull.

Le drame a éclaté vers 8 h. quelques minutes après que les parents de sept des victimes, M. et Mme Gaston Larcher, eurent quitté leur domicile. Le père, un chauffeur de taxi, s'était rendu à son travail et la mère était allée jouer au bingo.

Les sept enfants Larcher sont : Anne, 1 an, Luc, 2 ans, Benoît et Marius, 7 ans, Carole, 6 ans, Guy, 9 ans, et Louise 10 ans.

Quant à la huitième victime, une fillette de 2 ans, elle a été identifiée comme étant Charline Edmond. Elle était, semble-t-il, en visite chez les Larcher.

Quatre autres enfants ont échappé au sinistre. Il s'agit de Marie-Sylvie, âgée de 15 jours, Christian, 3 ans, Lise, 11 ans et Diane, 12 ans. Trois d'entre eux ont dû être transportés à l'hôpital.

Lise et Diane n'y ont reçu qu'un bref traitement mais Marie-Sylvie a dû être gardée en observation.

Selon les premiers témoignages recueillis, l'alerte a été donnée environ 10 minutes après le départ de Mme Larcher qui avait confiée la garde de la maison à sa fille ainée. C'est une voisine qui a aperçu les flammes et prévenu les pompiers.

Ceux-ci sont parvenus sur les lieux avec le maximum de célérité mais leurs efforts sont demeurés vains.

Les enfants auraient succombé à l'asphyxie. Ils ont été retrouvés inertes dans diverses pièces du logis qui était rempli d'une épaisse fumée noire.

"Les uns étaient couchés à l'étage, d'autres gisaient dans le salon, l'un d'eux semblait s'être réfugié sous un divan et d'autres encore étaient étendus près de la porte", ont commenté les pompiers.

Deux d'entre eux, l'assistant-directeur Jean-Charles Michaud et le capitaine Rosaire Renaud ont été transportés à l'hôpital après avoir été incommodés par la fumée au cours des opérations.

Si les flammes ont ravagé l'intérieur de la maison des Larcher, elles ont relativement épargné l'extérieur et seuls les contours des fenêtres ont été brûlés.

Soulignons que les pompiers ont également craint pour la vie du petit Christian dont ils ne trouvaient pas traces. On s'aperçut par la suite qu'il s'était réfugié chez des voisins.

Tard hier soir, les pompiers fouillaient encore les décombres à la recherche d'un indice susceptible de fournir une explication sur l'origine de l'incendie.

"Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'interroger les survivants", a déclaré à ce sujet le chef Roger Poitras.

Une enquête devait être tenue au cours de la journée.

téléphoto PC

Bien que cette maison de Hull paraisse intacte de l'extérieur, c'est là qu'ont péri hier soir huit enfants âgés d'un an à dix ans. Trois autres, dont une fillette de deux semaines, ont réussi à échapper aux flammes d'origine inconnue et à l'asphyxie. Les pompiers ont trouvé les corps des victimes dispersés parmi les débris du logis et, selon les policiers, les parents de sept des enfants morts étaient absents au moment du drame : le père travaillait, la mère était allée jouer au bingo.

Wagner recevra les policiers

...parce que Vachon ne fera pas partie de la délégation

par Florian Bernard

Le ministre de la Justice, M. Wagner accepte de rencontrer au cours d'une assemblée préliminaire les dix membres du comité de négociations de l'Association des policiers provinciaux du Québec de même que leurs deux conseillers juridiques, MM. Philippe Cutler et Robert Burns.

La rencontre aura lieu lundi prochain à 2 heures p.m. dans le bureau du ministre, au Palais de justice de Montréal. Cette décision de M. Wagner fait suite au télégramme envoyé hier au ministre par la PP l'informant qu'on était prêt à négocier sans le président Arthur Vachon. On sait en effet que M. Wagner avait déclaré à maintes reprises qu'il refuserait de rencontrer les membres de l'Association aussi longtemps que l'ex-caporal Arthur Vachon serait leur président.

Un compromis . . .

Au cours d'une conférence de presse, hier soir, Me Burns avait annoncé la création d'un comité de négociations formé de dix membres, excluant le président Vachon. Ce comité comprend, outre les conseillers juridiques, MM. Blais, Boisvert, Lavoie, Vézina, Bouchard, Rochon, Viau, Gérard, Perron et Hamilton. Un télégramme avait été envoyé à M. Wagner, lui demandant d'entamer des négociations le plus tôt possible avec ce comité.

La démission de Vachon est refusée

Au cours de la même réunion le président Vachon a de nouveau offert sa démission si ce geste pouvait améliorer la situation. Les membres de l'exécutif ont rejeté de façon unanime cette offre de démission, mais ils ont cependant accepté la recommandation de Me Burns, à savoir la création d'un comité de négociations excluant leur président.

Quelques heures seulement après avoir reçu le télégramme de l'Association, le ministre de la justice téléphonait à l'un des conseillers juridiques, Me Cutler, l'informant qu'il acceptait de rencontrer les membres de ce comité de négociations.

La grève morale se poursuit

Entretemps la grève morale déclenchée par la PP se poursuit à travers la province. Le piquetage symbolique qui s'était limité jusqu'ici aux villes de Montréal et de Québec s'est étendu, hier, à d'autres localités, notamment Shawinigan. Deux centrales syndicales, la CSN et la FTQ ont fait savoir aux policiers qu'elles étaient prêtes à leur fournir un "spécialiste" dans cette grève morale. L'offre n'a pas encore été officiellement acceptée par les membres de la PP. Me Burns a finalement rappelé que l'Association des policiers provinciaux compte maintenant 1800 membres sur un total possible de 2100 et qu'une "volonté commune" les unit à travers la province.

U Thant: le départ des étrangers pourrait ramener la paix en Asie

LONDRES. (AFP) — M. Thant, secrétaire général des Nations unies, prenant la parole hier soir devant plus de 500 pairs et députés réunis au palais de Westminster, a laissé entendre qu'à son avis, la meilleure solution pour ramener la paix dans le Sud-Est asiatique consistait à évacuer les troupes et les bases militaires occidentales de cette région du monde.

M. Thant, qui a fait devant ses interlocuteurs un large tour d'horizon de la situation internationale et notamment des problèmes posés par l'attitude de la Chine, s'est exprimé avec beaucoup de prudence et à titre personnel.

Rappelant une conversation datant de 18 ans avec M. Chou En-lai, il a indiqué qu'à cette époque le leader communiste chinois lui avait assuré qu'il considérait l'interdiction du parti communiste en Birmanie comme une affaire strictement intérieure de ce pays tant que celui-ci ne permettrait pas l'implantation de troupes et de bases militaires sur son sol.

Depuis 18 ans, a ajouté M. Thant, ni armes ni munitions d'origine chinoise n'ont jamais été trouvées en possession de communistes birmans. Le secrétaire général de l'ONU a également fait état d'autres pays limitrophes de la Chine, comme l'Afghanistan ou le Népal, où il n'y a pas non plus de troupes étrangères et qui n'ont encore jamais fait l'objet d'une agression militaire chinoise.

Ce sont ces propos indirects qui ont été interprétés par un certain nombre de parlementaires britanniques comme une indication des préférences du secrétaire général de l'ONU en faveur d'un départ des forces militaires étrangères du Sud-Est asiatique.

D'autre part, M. Thant s'est montré assez pessimiste à l'égard des possibilités d'une médiation de l'ONU dans le conflit vietnamien dans la situation actuelle. Une intervention de l'ONU ne servirait à rien tant que la Chine ne sera pas admise dans l'organisation internationale. Or, a-t-il ajouté, ce problème ne semble pas pouvoir être résolu cette année encore.

Les occasions perdues

Au cours d'une conférence de presse, aujourd'hui, le secrétaire général de l'ONU a

Voir U THANT en page 2

Le sénateur William Fulbright craint que la guerre du Vietnam, non seulement paralyse la "Great Society", mais ne dégénère en conflit mondial. (page 41.)

Le SPEQ résiste: Québec ne cédera pas — Gérin-Lajoie

par François Trépanier

QUEBEC. — Le gouvernement provincial ne cédera pas devant l'attitude des 2,300 professeurs de l'enseignement spécialisé qui continuent de faire la grève et des mesures seront prises dès aujourd'hui pour permettre aux 30,000 élèves touchés par ce conflit de passer leurs examens de fin d'année et recevoir un enseignement qui leur évitera un échec.

La nouvelle a été annoncée, hier, au Parlement, par le ministre de l'Education du Québec, M. Paul-Gérin Lajoie qui a interrompu mercredi ses activités électorales dans le but d'étudier les mesures à prendre pour obvier à la situation.

M. Lajoie a annoncé qu'une assemblée extraordinaire de la direction des 80 écoles touchées par la grève aura lieu aujourd'hui dans la capitale provinciale afin de déterminer les mesures qui devront être adoptées. La réunion qui a été convoquée par le sous-ministre de l'Education, M. Arthur Tremblay groupera les directeurs des écoles et directeurs d'étude, soit 160 personnes. Elle sera probablement suivie d'une conférence de presse.

M. Lajoie a précisé que les hauts fonctionnaires de son ministère ont déjà ébauché une liste des mesures qui pourront être prises, mais il a refusé de les dévoiler. Il n'a pas écarté cependant la possibilité que de nouveaux professeurs soient engagés et que des cours du soir soient donnés. En réponse à un journaliste qui lui demandait si des professeurs "scabs" pourraient être embauchés, il a répondu qu'il ne s'agirait pas des professeurs "scabs" "puisque la grève des professeurs en est une illégale". Il a refusé ensuite d'indiquer si oui ou non le gouvernement songe à cette mesure disant qu'il ne faut pas préjuger des décisions qui seront prises aujourd'hui. Il s'est abstenu, par contre, de répondre à une question touchant la possibilité d'un retour à l'école des 30,000 élèves lundi.

"Nous ne voulons épargner aucun effort pour que les élèves passent leur année", a dit le ministre. "Nous avons déjà montré notre bonne volonté lundi en offrant aux professeurs de reprendre les négociations. Nous leur avons ensuite accordé des hausses de salaires substantielles. Nous allons prendre maintenant les mesures qui

Voir SPEQ en p. 2

Demain, dans

le magazine de LA PRESSE

Ce que sera la mode d'été

* * *

"Tous pour un" : l'histoire d'un quizz intellectuel

Prix Calixa-Lavallée à Gilles Vigneault

Le chansonnier Gilles Vigneault a été choisi lauréat du grand prix de musique Calixa-Lavallée décerné par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal pour l'année 1966.

Le conseil général de la société a révélé qu'il avait accepté la recommandation unanime du jury présidé par le Dr J. Alcide Martel, ancien président et directeur général de la société.

Les autres membres du jury étaient MM. Clément Morin, p.s.s., doyen de la faculté de musique de l'université de Montréal; Eugène Lapierre, organiste et professeur; Charles Goulet, secrétaire du Conseil des arts de la région de Montréal; Jean Deslauriers, chef d'orchestre, et M. Yvon Groulx, président général de la SSJB.

Le prix Calixa-Lavallée, fondé en 1959, signale annuellement les mérites d'un Canadien français dont la compétence et le rayonnement dans le domaine musical ont servi ou servent les intérêts du Canada français, tant chez nous qu'à l'étranger.

Le prix a été décerné dans le passé au couple Simoneau-Alarie (1959), à M. Jacques Beaudry (1960), à Mme Françoise Aubut-Pratte (1961), M. Jean Papineau-Couture (1962), M. Gilles Lefebvre (1963), aux duettistes Morrisset - Bouchard (1964) et à M. Louis Quilicot (1965).

Les délégués de la FTQ blâment le Congrès du travail du Canada

par Jacques Lafrenière

envoyé spécial de LA PRESSE

WINNIPEG. — "Si le congrès du travail du Canada considérait un peu moins la Fédération des travailleurs du Québec comme une centrale rivale, ça irait beaucoup mieux", a lancé hier M. Jean Gérin-Lajoie, vice-président de la FTQ, devant les 1,500 délégués qui assistent à la 6e assemblée statutaire du CTC, à Winnipeg.

Les délégués du Québec n'ont pas été tendres hier pour le CTC. On aurait dit qu'ils avaient mangé du lion. On est porté à croire que même s'ils se disent satisfaits de la compréhension dont a fait preuve le CTC au cours de ces assises, notamment en prévoyant la création d'un comité d'étude des structures et de la constitution, ils veulent bien faire sentir qu'ils font face à une situation particulière au Québec, et que ce fait devrait être reconnu.

D'ailleurs un autre délégué, M. Robert Bouchard, du syndicat des Métallurgistes - unis d'Amérique (dont M. Gérin-Lajoie est le directeur québécois) a vertement reproché au CTC de ne pas avoir de politique cohérente sur l'unité nationale et de ne pas reconnaître l'existence de deux nations. "Le CTC n'a pas été en mesure d'inscrire dans ses statuts le même concept du bi-nationalisme, comme l'a fait le Nouveau Parti Démocratique", fondé, on le sait, grâce à l'appui du CTC.

M. Bouchard a ajouté que si le bi-nationalisme n'est pas reconnu par le CTC, "nous ne fournirons pas une réponse adéquate aux travailleurs du Québec".

M. Gérin-Lajoie a particulièrement reproché au CTC de ne pas fournir les services dont la FTQ a besoin. "Au lieu de faire la duplication à Ottawa d'un des seuls services que la FTQ possède — celui des relations publiques — le CTC devrait avoir plus de considération pour le Québec."

Plusieurs délégués du Québec — M. Bouchard particulièrement insiste sur ce point — craignent que si le CTC ne fait pas plus attention aux

Voir FTQ en p. 2

- Le conseil exécutif du CTC décidera s'il doit réadmettre le SIMC
- Le Congrès suggère l'entrée du Canada dans l'OEA
- Les délégués préconisent l'établissement d'une caisse canadienne de développement

Nos informations en page 25

SOMMAIRE

Annonces classées / 34 à 39, 42 à 50
Bandes dessinées / 5
Courrier "Que faire ?" / 12
Décès, naissances, etc. / 51
Des mots et des phrases / 13
Editorial / 6
Finance / 16 à 18
Horoscope / 26
Loisirs et récréation / 4
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales / 41
Nouvelles métro / 51
Nouvelles nationales / 15
Radio et télévision / 24
Spectacles et concerts / 20 à 22
Sports / 27 à 33
Tribunaux / 8
Vie féminine / 10 à 12
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 40

SCANDALE

SUITE DE LA PAGE 1

le ministre de la Justice Donald Fleming, bouleversé à la suite d'une entrevue avec les autorités de la GRC, s'empresse de faire savoir au premier ministre ce qu'il vient d'apprendre sur l'affaire Munsinger.

Mais John Diefenbaker n'hésite pas à lui répondre : "Je sais tout de cette histoire et je me suis assuré que la sécurité de l'Etat n'est pas menacée."

Dix jours plus tard, le gouvernement conservateur était défait aux Communes : ce qui explique d'ailleurs pourquoi M. Fleming n'a plus eu l'occasion de revenir sur le sujet avec son chef.

Si le chef conservateur a offert cette réplique à son ministre de la Justice, c'est que le prédécesseur de M. Fleming, l'avait déjà mis au courant de toute l'affaire, trois ans auparavant.

Témoignant au cours de l'après-midi, hier, M. Fleming a déclaré qu'au moment où il prit connaissance de l'affaire Munsinger, c'était la tempête au Parlement. Il était lui-même préoccupé par d'autres soucis. La situation politique de son gouvernement était très compromise.

Puis, apportant des précisions sur son entrevue avec le commissaire C. V. Harvison, qui dirigeait la Gendarmerie à ce moment-là, ainsi qu'avec l'adjoint de ce dernier, M. McLellan, M. Fleming précise : "Jamais auparavant, je n'avais entendu parler de Gerda Munsinger, née Hessler. J'ignorais les rumeurs qui circulaient sur le compte de mon honorable collègue, pour qui j'ai beaucoup de respect, le ministre associé de la Défense nationale, M. Pierre Sévigny", dit-il.

Il explique que la police fédérale lui avait fait part de son dossier en cette affaire parce qu'elle craignait pour la sécurité de l'Etat. Vu la gravité de l'affaire, M. Fleming alla droit à M. Diefenbaker pour lui en parler.

"Le premier ministre m'a répondu : "Je sais tout de cette histoire. Fulton m'en avait parlé dans le temps. J'en ai parlé à Sévigny et je me suis assuré que la sécurité de l'Etat n'est pas menacée."

Avait-on prévenu Sévigny sur Gerda ?

Un peu plus tôt, le commissaire McLellan avait expliqué que la Gendarmerie avait poursuivi son enquête sur Gerda Munsinger en 1963, soit trois ans après le départ de la présumée espionne, afin de savoir si l'ancien ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny, avait été averti du danger que représentait cette femme pour la sécurité de l'Etat.

Le retour définitif de Gerda en Allemagne, en 1961, n'avait pas réglé le problème pour la police. "Nous devions vérifier si dans ses relations avec Mme Munsinger, M. Sévigny n'avait pas été compromis et s'il n'était pas venu en contact avec des gens qui espionnaient pour le compte de la Russie soviétique.

"Nous devions vérifier si des mesures avaient été prises, si le ministre avait été mis au courant du danger", dit-il.

Et le policier de remarquer qu'il n'y avait pas d'enquête plus difficile à faire que celle de détecter l'espionnage, particulièrement l'espionnage pour le compte des Soviets.

Me Jules Dupré, qui représente M. Pierre Sévigny, a brièvement interrogé le commissaire McLellan. Il lui demanda si le passeport que Gerda Munsinger avait obtenu en novembre 1952 du gouvernement allemand et qu'elle avait fait revalider en 1959, avait été émis au nom de Gerda Munsinger ou de Gerda Hessler, son nom de fille.

Le policier ne peut répondre. Il l'ignore.

L'avocat lui demande alors si la Gendarmerie a vérifié auprès du consulat allemand à Montréal, au cours de son enquête. M. McLellan répond dans la négative.

Me Dupré affirme alors qu'il avait lui-même fait une petite enquête auprès du consulat mercredi. Il tente alors d'en communiquer le résultat à la commission d'enquête, mais le juge Spence l'interrompt, lui disant qu'il devait suivre les règles de la preuve et pourrait toujours faire communiquer ce résultat par son client, lorsque celui-ci viendra s'expliquer dans la boite des témoins.

SPEQ

SUITE DE LA PAGE 1

s'imposent pour sauvegarder l'intérêt des élèves."

M. Lajoie a catégoriquement écarté la possibilité que le gouvernement modifie son attitude sur les deux points qui empêchent la grève de se régler : la requête du syndicat demandant le retrait des procédures qui ont été prises à la suite du refus des professeurs d'obéir à une injonction leur ordonnant de retourner au travail et la demande pour le paiement des salaires pour certains jours de la grève.

"Si le gouvernement cède, a-t-il dit, c'est l'avenir des négociations dans le secteur public qui est en cause."

"C'est absolument impensable, a dit M. Lajoie, que les professeurs soient payés pour des jours de grève. Les ouvriers de l'industrie n'ont jamais osé réclamer une telle chose."

En ce qui concerne les procédures prises devant les tribunaux, M. Lajoie a affirmé qu'il s'agit là d'une question de principe qui touche directement l'ordre public.

"Le gouvernement, a dit M. Lajoie, ne peut pas sanctionner ce qui apparait comme une violation directe d'une ordonnance des tribunaux."

Faisant allusion à une opinion émise par un représentant syndical dans le conflit, M. Lajoie a ajouté qu'il est exact que dans des conflits opposants les syndicats et l'entreprise privée, des procédures en justice ont été retirées.

"Mais ici, il ne s'agit plus de l'intérêt privé, mais des lois qui régissent le secteur public", a dit M. Lajoie. Il y a un an le gouvernement a accordé le droit de grève aux employés du secteur public, tout en prévoyant des dispositions dans le cas où la santé publique ou l'intérêt public seraient en danger :

"Il est très important, a ajouté M. Lajoie, de se rendre compte que le recours à l'injonction est le seul frein que prévoie la loi dans les cas de grève ou l'intérêt public ou la santé sont en danger. Si on ne respecte pas ce recours, les garanties qui protègent l'intérêt public contre le droit de grève n'existeront plus."

Johnson poursuit la lutte contre la discrimination raciale

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le président Johnson a soumis hier, au Congrès, un vaste programme destiné à renforcer et à compléter l'action du gouvernement fédéral dans la lutte contre la discrimination raciale aux Etats-Unis.

Le chef de l'exécutif a énoncé une série de projets de loi, assortis de sanctions pénales sévères, pour protéger les droits des Noirs aussi bien dans l'exercice du droit de vote que dans les domaines de l'éducation, du logement, de l'emploi, de la sélection des jurés dans les tribunaux, et des déplacements au sein du pays.

Dans son message au Congrès, M. Johnson propose également d'accroitre d'au moins 100 agents, les effectifs du Bureau fédéral des enquêtes (FBI) pour renforcer la main du gouvernement dans la lutte contre les crimes commis à l'encontre des droits civiques.

La nouvelle législation proposée hier par M. Johnson complète la loi générale sur les droits civiques adoptée par le Congrès en 1964, et la loi sur le droit de vote des Noirs votée l'an dernier.

Peines de prison et amendes

Dans le détail, la loi prévoit que des offenses simples seront passibles de peines de prison d'un an assorties d'une amende de mille dollars. Toute offense qui entraine des blessures physiques peut être punie de 10 ans de prison et d'un amende de 10,000 dollars. Enfin, un délit commis pour des motifs raciaux et qui entraine la mort sera puni de la prison à perpétuité.

La nouvelle loi proposée par M. Johnson comblerait une énorme lacune dans le système judiciaire américain, dans la mesure où toutes les offenses qu'elle englobe tombent, présentement, sous la juridiction des Etats eux-mêmes, système qui, dans les Etats sudistes, garantit virtuellement l'immunité aux responsables de crimes commis pour des motifs raciaux.

Pour combler une autre lacune, M. Johnson propose également que les juges appelés à siéger dans les tribunaux soient désormais sélectionnés au hasard d'après les listes électorales de leur localité, manoeuvre qui doit permettre de mettre fin une fois pour toutes à la discrimination raciale dans la sélection des jurés.

M. Johnson demande également au Congrès d'accorder des pouvoirs plus étendus au ministre de la Justice afin de lui permettre d'intenter des poursuites contre les responsables éventuels de la discrimination raciale dans le domaine du logement, de l'administration des écoles ou de l'exploitation des lieux publics.

Les dirigeants du SPEQ sont autorisés à aller en appel

par Maurice Laperrière

QUEBEC. — Le juge André Taschereau a accordé, hier midi, à MM. André Lamontagne et Jean Rioux, deux dirigeants du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, (SPEQ), l'autorisation d'en appeler de la décision du juge en chef de la Cour supérieure de Québec, M. Frédéric Dorion, le 18 avril dernier, de les faire comparaitre devant les tribunaux quelques jours plus tard, soit le 22 avril, pour expliquer leur attitude face à la grève de l'enseignement spécialisé.

Me André Miville-Dechêne, procureur des intimés, avait demandé alors un plus long délai et aussi la permission de plaider par écrit. Le président du Tribunal accéda plutôt à la demande des représentants du Ministère public, Me Maurice Gagné et Me Maurice Jacques, qui avaient souligné l'urgence qu'il y avait à procéder immédiatement.

On se souvient que MM. Rioux et Lamontagne ont été les deux premiers membres de l'Exécutif du SPEQ à qui le Ministère public a signifié la requête pour règle "nisi" à la suite du refus des professeurs de l'enseignement spécialisé d'obtempérer à l'injonction intérimaire accordée le 13 avril dernier par le juge William Morin en vue de mettre fin à la grève qui a débuté au lendemain de Pâques.

Par ailleurs, se présentant devant le juge Dorion, le 22 avril, jour fixé par le président du Tribunal pour l'audition de la cause, Me Miville-Dechêne déclara qu'il venait de déposer au greffe de la Cour d'appel une motion pour permission d'en appeler de son jugement rendu le 18 avril. Le juge Dorion ajourna alors l'audition de la cause au 3 mai prochain afin de donner à la Cour d'appel le temps de prendre une décision.

Le juge Taschereau a pour sa part fixé au 2 mai l'audition en appel de la requête de MM. Rioux et Lamontagne.

Répondant à certaines déclarations selon lesquelles le gouvernement aurait des difficultés à se recruter du personnel en raison de son attitude, M. Lajoie a révélé, en fin, que son ministère a reçu plus de 1,740 candidatures au cours des deux derniers mois pour des positions dans l'enseignement spécialisé. "Ceci bien avant que les nouvelles échelles soient adoptées", a dit M. Lajoie." Sur les 1,749 candidatures, a précisé le ministre, nous en avons retenu 1,471 et, dans tous les cas, il s'agit de professeurs ayant au moins 13 à 14 ans de scolarité et trois années d'expérience dans l'industrie, ce qui est plus que les professeurs actuels. C'est donc dire, a conclu M. Lajoie, que le recrutement n'est pas mis en danger par la situation actuelle."

Le gouvernement doit engager 1,000 professeurs pour l'an prochain dans l'enseignement spécialisé.

U THANT

SUITE DE LA PAGE 1

lancé un appel aux parties directement en cause dans le conflit vietnamien pour qu'elles définissent clairement leurs objectifs. Ces parties, a-t-il dit, devraient notamment se mettre d'accord sur les modalités d'application des accords de Genève.

M. Thant a déploré les "occasions perdues", affirmant que ce qui aurait été possible en 1964 pour résoudre l'affaire vietnamienne ne l'était plus à l'heure actuelle. Après avoir déclaré qu'il encouragerait toute initiative, d'où qu'elle vienne, en vue de régler la question du Vietnam, il a toutefois souligné qu'il serait difficile aux deux co-présidents de la conférence de Genève (Grande-Bretagne et URSS) et prendre une nouvelle initiative dans les conditions actuelles.

Mauricie : 5,000 familles déménageront

TROIS-RIVIERES. (F. G.) — Un porte-parole de l'Hydro-Québec fixe à environ cinq mille le nombre de familles qui changeront de domicile en Mauricie d'ici le 5 mai, période traditionnelle des déménagements dans le Québec.

Ce nombre a été établi en laissant place à une certaine marge de variations, mais il n'émane pas de compilations officielles. Le chiffre tient compte des changements à enregistrer dans la ville de Trois-Rivières. A la lumière de ces statistiques, on peut établir que 2,000 déménagements sont prévus à Trois-Rivières-ouest, au Cap-de-la-Madeleine et dans les districts domiciliaires qui relèvent des bureaux de l'Hydro-Québec en Mauricie. A Shawinigan, on s'attend à 1,000 déménagements; à Louiseville, 300 changements de domicile; à La Tuque, 100 changements; finalement, dans le district de Joliette, on prévoit quelque 1,200 changements de domicile.

Ces chiffres correspondent dans une large mesure aux nombres établis en mai.

Le CTC réclame une vraie guerre à la pauvreté

WINNIPEG. — Environ 4 millions de citoyens du Canada "vivent des miettes de la deuxième nation la plus riche de notre civilisation". Devant cette constatation, le Congrès du travail du Canada entend que soit livrée une guerre à la pauvreté qui soit autre que celle des "maigres efforts" du gouvernement.

Les délégués qui assistent au congrès du CTC, à Winnipeg, ont adopté une résolution en six points pour que soit concrétisé un programme en vue de "remédier à cette faiblesse économique et sociale massive".

Le CTC réclame : une revision profonde du programme actuel de sécurité sociale ; un revenu assuré à ceux dont le régime habituel de sécurité sociale ne parvient pas à combler les besoins ; la revision complète de l'impôt sur le revenu, afin de répartir plus équitablement les richesses du Canada entre les Canadiens ; l'instruction gratuite à tous les niveaux accessible à tous selon les talents ; une politique de plein emploi et de la main-d'oeuvre, afin de créer la meilleure ambiance économique possible dans laquelle se réaliserait l'égalité des chances pour tous; et l'amélioration des lois sur le salaire minimum.

FTQ

SUITE DE LA PAGE 1

revendications de la FTQ et des syndicats du Québec, ce sera la chance pour la Confédération des syndicats nationaux de prendre plus d'ampleur. Un délégué d'Edmonton, M. Tomlinson exprima ce point de vue.

M. Fernand Daoust, le directeur québécois du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolières, chimiques et atomiques, a soutenu que si le CTC ne tient pas compte des problèmes culturels et du bi-nationalisme, "Nous manquerons notre coup". "La FTQ ne veut aucunement briser les liens qui l'unissent au CTC, a-t-il poursuivi. Elle voudrait que nous nous rapprochions davantage pour que les travailleurs du Québec aient un rôle à jouer dans leur province et au Canada".

M. André Tribaudeau, directeur pour le Québec du Syndicat canadien de la fonction publique, s'est plaint, pour sa part, du manque de délicatesse des délégués de langue anglaise qui n'écoutent pas lorsque des délégués s'adressent à eux en franaçis à ces assises, en dépit de la traduction simultanée. Il a ajouté que les services du CTC fonctionnent généralement bien au Canada, mais il n'en est pas ainsi au Québec.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge a pour sa part soutenu que sans la collaboration du CTC, la CSN aurait continué à faire autant de ravages dans les rangs de ses affiliés en 1965 qu'en 1964. Il a lancé un appel à tous les syndicats pour qu'ils continuent à faire leur part financièrement ou autrement afin d'aider la FTQ.

Critiques acerbes sur la sécurité aérienne

STOCKHOLM, (AFP) — Un représentant de la Fédération internationale des pilotes de lignes (IFALPA), le capitaine Arne Leibing, a vivement critiqué hier "les graves négligences des compagnies de transport aérien en matière de sécurité".

Le capitaine Leibing qui parlait devant un symposium réuni actuellement à Stockholm pour étudier les problèmes de la sécurité aérienne, a notamment déclaré : "Les compagnies mondiales se rendent coupables d'actes criminels par leur attitude à l'égard de la sécurité aérienne et des condition de travail des pilotes."

"Les compagnies, a-t-il dit, s'attachent plus à faire servir du champagne, à faire entendre de la musique ou à projeter des films pour tromper ainsi les clients sur des conditions de sécurité qui n'existent pas."

L'orateur a en outre fait remarquer qu'actuellement, il se produisait une destruction totale et deux accidents sérieux par semaine". Il a enfin laissé entendre que les pilotes étaient décidés à entrer en conflit avec les compagnies et les pouvoirs publics, si l'on continuait à ignorer leurs points de vue à l'égard de la sécurité aérienne.

Une presse libre est essentielle — C. Sowle

NEW YORK. (UPI) — Un éminent juriste américain a déclaré hier qu'une "presse libre et forte est, à mon avis, aussi essentielle qu'un système judiciaire sain à la sauvegarde de notre mode de vie".

Toutefois, a ajouté M. Claude R. Sowle, doyen de la faculté de droit de l'Université de Cincinnati, la tendance actuelle est défavorable aux journaux dans la controverse "presse libre-procès juste". Il croit que si cette tendance se poursuit, les Etats-Unis verront d'ici 10 ans l'imposition d'une censure presque totale des nouvelles sur les causes criminelles, avant le stade du procès, comme cela existe maintenant en Angleterre. Une telle mesure, selon lui, serait non seulement inutile, mais malavisée et malheureuse. Et le conférencier a exprimé le "fervent espoir" qu'il soit encore temps de prendre des mesures pour éviter cette éventualité.

M. Sowle a exposé ces idées dans une conférence prononcée au congrès annuel de l'Association des éditeurs de journaux des Etats-Unis.

Le conférencier a proposé que les journaux choisissent parmi les avocats de leur communauté un éminent juriste qui agirait comme conseiller. Travaillant en étroite collaboration avec la direction du journal, ce conseiller établirait des critères justes pour le reportage des affaires criminelles et verrait à ce que cette ligne de conduite soit respectée.

Document secret de 97 pages sur Spencer

VANCOUVER (PC) — Un document secret de 97 pages serait rendu public la semaine prochaine : il expliquerait que la rencontre de George Victor Spencer avec un attaché de l'ambassade soviétique en 1957 est le point de départ d'une série d'événements qui devait conduire à l'expulsion de deux diplomates russes de la capitale fédérale pour activités d'espionnage.

C'est du moins ce qu'a révélé hier matin le quotidien "The Province". On y souligne également que ce document devrait susciter beaucoup plus d'intérêt que les témoignages qui seront entendus devant la commission d'enquête sur l'affaire Spencer dont les audiences débutent ici la semaine prochaine.

Selon le quotidien de Vancouver, il comprendrait notamment une déclaration de Spencer où il explique pourquoi et comment il en est venu à se mêler d'espionnage.

Spencer, qui était âgé de 61 ans, a été congédié du ministère des Postes au début de 1965. C'est après un débat fort animé aux Communes que le juge Dalton Wells de la Cour supérieure de l'Ontario fut chargé de faire enquête sur les conditions entourant son renvoi. L'ancien employé des postes est décédé le 10 avril de causes naturelles.

Le document mentionné par "The Province" expliquerait que Spencer a approché un attaché d'ambassade soviétique qui était au Canada pour organiser des transports de blé. Il lui aurait alors fait part de son désir de voyager sur un bateau russe.

Le quotidien ajoute qu'à la lecture de ce document Spencer semble "un petit homme doux" intéressé tout particulièrement à toutes les questions relatives à la Russie. Il appartenait d'ailleurs à la "Canadian-Soviet friendship association".

La FLQ annule le choix du candidat dans Chicoutimi-Nord

QUEBEC. (PC) — Compte tenu de "sérieuses irrégularités", la Fédération libérale provinciale a décidé d'annuler les résultats de l'Assemblée de mise en nomination, pour la circonscription de Dubuc, qui a eu lieu dimanche à Chicoutimi-Nord, a-t-on annoncé hier.

Au moment de la tenue de l'Assemblée, plusieurs difficultés avaient surgi, sept candidats étant sur les rangs. Après trois tours de scrutin, M. Edouard Bluteau, d'Arvida, avait été désigné comme candidat pour la circonscription de Dubuc à l'élection provinciale du 5 juin prochain. C'est, en effet, au troisième tour de scrutin seulement que M. Bluteau a réussi à l'emporter sur son plus proche adversaire, M. Eugène-Marie Lapointe, secrétaire de la Fédération libérale du Canada (section de Québec), et secrétaire de la Fédération libérale provinciale (section du Lac St-Jean).

La Fédération provinciale, par la bouche de son président du comité d'organisation, M. Léopold Langlois, déclare, dans une communication publiée hier, qu'"après avoir fait enquête, nous avons décidé d'annuler, à toutes fins pratiques, l'assemblée de mise en nomination tenue à Chicoutimi-Nord le 24 avril. Compte tenu d'irrégularités graves, nous avons renvoyé, au chef du parti, M. Jean Lesage, le soin de décider des méthodes employées pour le choix du candidat de la circonscription de Dubuc".

"La décision du chef du parti sera rendue publique dans les délais les plus brefs", précise la déclaration.

Un porte-parole de la Fédération libérale dit que la question a été soulevée par suite d'une confusion survenue à l'assemblée de mise en nomination.

Le docteur Roch Boivin, maire de Chicoutimi, a été désigné, pour sa part, comme candidat de l'Union nationale dans la circonscription de Dubuc qui, comme on sait, n'existe que depuis la refonte de la carte électorale.

La Société des auteurs (SAC) décide de s'affilier à la CSN

La Société des auteurs et compositeurs, qui représente auprès de la Société Radio-Canada les auteurs et compositeurs d'expression française du Canada, a voté hier soir, à une majorité de 80 p. cent, en faveur de l'affiliation à la Confédération des syndicats nationaux. La SAC était auparavant affiliée au Congrès du Travail du Canada, par l'entremise de la Fédération des auteurs et des artistes du Canada.

La SAC, en s'affiliant à la CSN, devient le premier syndicat affilié à cette centrale qui pourra négocier avec Radio-Canada ; les négociations sont d'ailleurs déjà en cours.

La SAC compte parmi ses membres la majorité des auteurs de téléromans, des chansonniers ainsi que plusieurs recherchistes et journalistes pigistes qui sont appelés à écrire des textets pour Radio-Canada.

L'affiliation de la SAC à la CSN deviendra effective lorsqu'elle aura été acceptée par le Bureau confédéral de la CSN et qu'elle aura respecté les dispositions prévues en ce cas dans la constitution de la FAAC.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 35
Maximum demain : 50

Bureau météorologique du Canada. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est :** nuageux, averses dans la matinée se dégageant dans l'après-midi. Un peu moins frais. Minimum et maximum à Montréal 35 et 50; Ottawa 33 et 50; Sherbrooke 33 et 43.

Régions des Laurentides : nuageux, averses dans la matinée, se dégageant dans le courant de la journée. Un peu moins frais. Minimum et maximum à Ste-Agathe 30 et 40.

Régions de Québec, de la Mauricie et du Lac St-Jean; neige légère ou pluie verglaçante se terminant dans la matinée, se dégageant plus tard dans la journée. Frais. Minimum et maximum à Québec et La Tuque 30 et 40; Chicoutimi 25 et 35.

Régions de Baie Comeau et de Rimouski : nuageux, neige légère se terminant dans l'après-midi. Frais. Minimum et maximum à Baie Comeau, Rivière-du-Loup et Mont Joli 20 et 35.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : nébulosité croissante, neige légère dans l'après-midi. Frais. Minimum et maximum à Gaspé et Sept-Iles 20 et 35.

Un repas chaud sans salir la casserole

Une firme écossaise a mis au point un sac spécial en polymère que l'on peut plonger dans l'eau bouillante et qui contient un repas pour une ou deux personnes. Il existe déjà une gamme de cinq plats préparés: deux préparations de spaghettis, une Paëlla, du poulet au curry, et du boeuf au curry.

En quinze minutes, sans salir la casserole, le repas est parfaitement au point. Gros avantage pour les ménagères pressées ou les célibataires !

VENTE des VENTES

LE FAMEUX RANCHER

5 PIECES

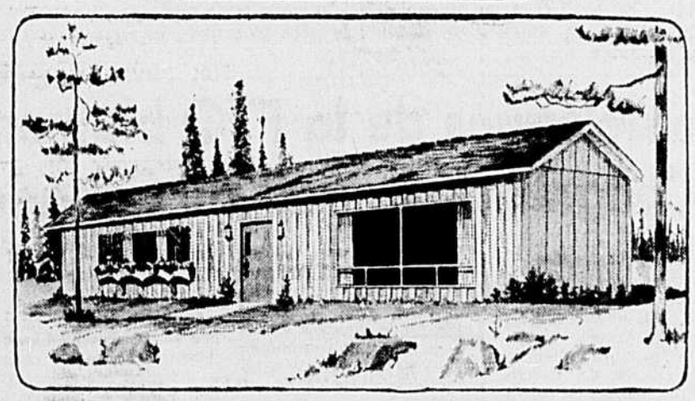

Indiscutablement l'une des plus grandes aubaines en chalets d'été
SEULEMENT (Rég. $1495) $1,195

Maintenant seulement $6.50 par semaine

LIVRAISON GRATUITE EN DEDANS DE 100 MILLES

• Fondations comprises • Divisions intérieures incluses
• Fenêtres en aluminium à 3 rainures comprises, etc., etc.

ENTIEREMENT AMENAGE POUR L'HIVER SI DESIRE, SEULEMENT $375 (comprenant doubles fenêtres)
PLUSIEURS, PLUSIEURS MODELES ATTRAYANTS ET DIVISIONS D'INTERIEUR AU CHOIX
ET PRESENTEMENT EN MONTRE.

SOYEZ AVISE : ACHETEZ DIRECTEMENT D'UN DES PLUS IMPORTANTS CONSTRUCTEURS DE MAISONS D'ETE DE LA PROVINCE DE QUEBEC ... ON NE PEUT SUPPLEER A L'EXPERIENCE.

ENTIEREMENT GARANTI

STANDARD STRUCTURAL WOOD CO. LTD.

Ouvert tous les jours de 9 a.m. à 8.30 p.m. y compris les samedi et dimanche

6018 chemin Côte-de-Liesse

Prenez la sortie 21 du boul. Métropolitain (à l'ouest de Décarie). En face de la Corporation de gaz naturel du Québec sur le chemin de Dorval, voisin du Holiday Inn. N.B. Ne prenez pas la route Trans-Canada. Suivez la route 28.

744-5501

Venez voir nos maisonnettes de jardin, cottages, garages et unités préfabriquées pour motel, tous à PRIX SPECIAUX.

Distributeurs invités à se renseigner

C'EST MOINS CHER CHEZ VIALA

REPARATIONS EXPERTES EXECUTEES DANS NOS PROPRES ATELIERS

AUCUN OUVRAGE N'EST TROP CONSIDERABLE NI TROP MINIME !

Nous sommes entièrement équipés pour la réparation rapide et efficace de tout appareil, depuis le plus petit appareil photographique jusqu'au plus gros projecteur. Nos années d'expérience sont votre garantie de

"TRAVAIL ARTISANAL SOIGNE AUX PLUS BAS PRIX"

• Si c'est pour la photographie, vous le trouverez chez

L. R. VIALA INC.

LA. 6-2535

Ouvert de 8 a.m. à 5.30 p.m. chaque jour, même le samedi

1280 EST, RUE DEMONTIGNY

CHÈQUE DE VACANCES

Tous les employés de la construction qui n'auraient pas reçu leur plein montant de congé payé pour l'année 1965 sont priés de se présenter à nos bureaux situés au

3610 OUEST, rue JEAN-TALON

Les bureaux sont ouverts jusqu'à nouvel ordre de 8 a.m. à 8 p.m. du lundi au vendredi et de 9 a.m. à midi le samedi

Le Comité Conjoint de l'Industrie de la Construction de la région de Montréal

The Construction Industry Joint Committee of the Region of Montreal

3610 OUEST, rue JEAN-TALON, MONTREAL 16

61

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, VENDREDI 29 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 99

M. Gromyko au Vatican

L'EVENEMENT est très considérable, et il peut se révéler lourd de conséquences. Quand on se rappelle la boutade insolente attribuée à Staline ("combien le pape a-t-il de divisions armées ?"); quand on se rappelle les condamnations du communisme "intrinsèquement pervers", comme dit le texte des encycliques, on est à court de mots pour interpréter ce que d'aucuns jugeront être une volte-face.

La radio tchécoslovaque s'est empressée de voir dans la visite de M. Gromyko au Vatican l'amorce d'un dialogue entre le christianisme et le communisme. Peut-être a-t-elle raison. Mais la radio tchécoslovaque n'est pas spécialement autorisée à dégager le sens d'une entrevue sur laquelle autant le Saint-Père que le ministre ont gardé un silence à peu près complet.

L'explication la plus sûre qu'on puisse lui assigner, c'est le souci, de part et d'autre, de maintenir la Paix et de la rétablir là où elle a disparu. D'ailleurs, la visite du pape à New York n'avait pas d'autre objectif, et rien de déraisonnable n'apparaît aujourd'hui, sous cette lumière, dans la démarche du Saint-Siège stimulant le dialogue entre les hommes et acceptant de recevoir le délégué d'une puissance qui, par sa force autant que par le nombre de sa population, pèse d'un poids extrêmement lourd sur le destin de la planète.

Les historiens des relations internationales seront moins surpris que le commun des mortels de la visite du "Sans-Dieu" chez le successeur de Pierre. La chronique est assez obscure. Mais on sait qu'après la Première Guerre mondiale des tentatives de rapprochement ont été signalées.

Les noms des cardinaux Gasparri, Pizzardo, et même celui de Mgr Pacelli, au temps où il était nonce à Berlin, ont été associés à des contacts ou à des démarches qui n'ont pas abouti. Le caractère extrêmement acide des positions antireligieuses officielles de l'URSS, positions qui n'étaient pas purement théoriques, puisqu'elles ont conduit à des agissements franchement hostiles à l'Eglise ; d'autre part, les condamnations sans appel du matérialisme dialectique ne pouvaient avoir pour conséquence que d'élargir encore le fossé. (Beaucoup de sociologues catholiques ont toujours soigneusement distingué entre le marxisme-doctrine, avec lequel les accommodements ne sont pas possibles, et l'Etat communiste, avec lequel un modus vivendi est imaginable.)

Quatre ans après la mort de Staline, M. Gromyko confiait à des visiteurs italiens à Moscou : "Il existe actuellement un terrain sur lequel des contacts peuvent s'établir entre l'Union soviétique et le Vatican" (1). En mars 1963, le bon pape Jean XXIII recevait en audience M. Adjoubei, le gendre de M. Khrouchtchev. Notons, en passant, que M. Gromyko, par le nombre de ses missions à l'étranger, par les contacts multiples qu'il a eus avec les milieux occidentaux, est l'un des représentants soviétiques les mieux qualifiés pour comprendre et évaluer les intentions des pays que la polémique continue d'appeler abusivement dans le langage soviétique "les pays capitalistes".

Bien que les deux niveaux de pouvoir doivent être soigneusement distingués, la visite de M. Gromyko à Rome, où il a été reçu d'abord par le gouvernement italien, offrait l'occasion rêvée d'une reprise plus officielle de contact avec le Vatican. C'est une coïncidence, sans doute, mais une coïncidence favorable, qui a fait que M. Gromyko trouve en face de lui M. Fanfani, ministre italien des Affaires étrangères, chrétien convaincu et ami personnel de M. La Pira, étrange et lumineux personnage dont les efforts en faveur de la paix mondiale sont si notoires.

Paul VI n'a jamais caché la peine que lui cause le conflit vietnamien. On peut raisonnablement supposer que le nom de ce malheureux pays n'a pas été absent des préoccupations du pape recevant M. Gromyko à la demande de celui-ci. Comme il est certain aussi que le délégué soviétique n'a pu ignorer le désagrément que causent au Saint-Siège les contraintes imposées à l'Eglise catholique de Pologne.

Que réserve l'avenir ? Un article du **Times** de Londres laisse supposer que le voyage prochain du général de Gaulle à Moscou pourrait amorcer un mouvement décisif en faveur d'un apaisement au Vietnam et transformer "la détente en entente". Devant toutes les questions que l'entourage même du président Johnson commence à se poser sur cette sale guerre, l'hypothèse n'apparaît pas trop absurde.

Au delà des durs calculs humains, les forces spirituelles peuvent encore se faire entendre au nom d'une paix qui reste le bien le plus précieux.

Guy CORMIER

(1) **Le Monde** du 26 avril.

Après onze heures, où va-t-on?

AVEC RAISON et à-propos il faut se demander si la vie nocture de la métropole canadienne offre aux citadins et aux visiteurs des divertissements de choix ? Le problème n'existe pas au niveau du théâtre, du cinéma, de la musique ; nos restaurants ont une excellente réputation et dans une multitude de domaines qui rejoignent l'accueil, on se plaît à dire que notre ville a du charme, une sorte de gentillesse. Ces valeurs sont réelles et d'aucuns se préoccupent de leur sauvegarde.

Les choses se gâtent cependant lorsqu'il s'agit de l'emploi du temps... après onze heures. Point question ici de dévergondage, de licence et autres fantaisies au sujet desquelles il ne sied pas d'insister. Dans le monde du cabaret, il existe nombre d'établissements qui se défendent tant bien que mal, cherchent et trouvent parfois des formules heureuses. Par contre, sans blesser qui que ce soit, il faut bien écrire que Montréal est très en retard sur maintes villes mondialement réputées à cause précisément des attractions qu'elles proposent aux couche-tard. Un récent reportage d'un de nos nouvellistes a signalé la qualité fort médiocre de notre "night-life".

Ne dites surtout pas que le problème est d'ordre secondaire et que la solution est fonction de la débrouillardise des gens. Et ce n'est pas non plus le phénomène de l'Expo 67 qui doit nous inciter à imaginer d'urgence un réseau d'attractions, voué à une vie aussi éphémère que désastreuse.

Les spécialistes devraient entrer en consultation avec les autorités municipales, le service de la police, celui de l'accueil, les grandes agences de voyage, de tourisme et que sais-je afin de jeter quelque lumière sur un monde qui ne doit plus être laissé dans d'assez louches ténèbres.

S'amuser, rigoler, se détendre est un besoin humain et de grâce, qu'on n'aille pas voir le péché partout ! Il est sûrement possible de s'informer en notant comment on procède ailleurs et, ensuite, d'établir — dans le cadre de lois claires et de règlements acceptables — un programme d'ensemble propre à aider la mise en place d'établissements de bon ton.

Tous les groupes intéressés, les artistes au premier titre, devraient y aller carrément. Dire ce qui est bien, dire ce qui ne va pas, multiplier les suggestions afin de débloquer une fois pour toutes une situation affligeante. Nous avons réussi pas mal de choses sur divers plans : rendre notre ville gaie — ce qui ne signifie pas de verser dans les turpitudes — est un défi à relever.

Roger CHAMPOUX

Un langage sibyllin ?

PAR une coïncidence peut-être "dirigée", deux nouvelles occupaient hier la même page de notre dernière édition. L'une rapportait la proposition de Me Guy Lechasseur, c.r., président de l'Assemblée législative du Québec, de créer un ministère de l'Information et des Affaires publiques et un conseil supérieur de la communication sociale, **pour que l'information (?) soit dirigée, planifiée et rigoureusement traitée.** L'autre contenait les paroles d'un éminent juriste américain, M. Claude R. Sowle, doyen de la faculté de Droit de l'Université de Cincinnati, invité au congrès annuel de l'Association des éditeurs de journaux des Etats-Unis. "Une presse libre et forte, a-t-il dit, est à mon avis aussi essentielle à la sauvegarde de notre mode de vie qu'un système judiciaire sain. Ceux qui préconisent des restrictions à la presse ont noirci le tableau, et les mesures correctives qu'ils proposent sont donc excessives et même dangereuses, si on envisage le problème dans un contexte réaliste."

D'aucuns ont vu dans la déclaration de M. Sowle une réplique non sollicitée à M. Lechasseur, dont les propos ont créé de sérieuses perturbations dans l'atmosphère des salles de rédaction de la province. Le moins qu'on puisse dire, c'est que son exposé souffrait de "nébulosités variables" qui ont entraîné, selon lui, une mauvaise interprétation de sa pensée.

En affirmant que "la surveillance de l'exercice professionnel devient une nécessité", a-t-il laissé entendre que le gouvernement aurait "éventuellement" l'intention de contrôler "toute" l'information au Québec ou seulement l'information "officielle", c'est-à-dire celle qui émane des divers ministères gouvernementaux ?

Dans l'esprit de ceux qui sont enclins à lui donner le bénéfice du doute — et j'en suis — ce qu'il envisage, c'est, ni plus ni moins, l'élargissement de l'Office d'information et de publicité du Québec, par la création "éventuelle" d'un véritable ministère (plus un Conseil consultatif, qui ressemblerait assez au projet d'un conseil de presse tel que contemplé par l'UCJLF). Projet très ambitieux, très dispendieux, qui nécessiterait surtout un grand nombre de "compétences", aussi difficiles à recruter qu'elles le furent lors de la création de l'Office. La période électorale était-elle bien choisie pour déballer ce projet, puisqu'il n'est pas inclus au programme du parti et que, selon M. Lechasseur, il "ne reflète en rien les idées du cabinet Lesage" et ne traduit que son opinion personnelle.

L'imagination fiévreuse de ceux qui ont passé aux rayons-X la causerie (avec organigramme) du député de Verchères y a toutefois vu le lancement d'un ballon d'essai et la menace de mesures disciplinaires de caractère disons semi-dictatorial suspendue sur la tête de tous ceux qu'il appelle "les praticiens de la communication sociale". "Le principe est énoncé, a dit M. Lechasseur à la fin de son discours, et le temps est venu de songer sérieusement à son application."

Le temps est aussi venu de désamorcer la bombe... si bombe il y a.

Renaude LAPOINTE

Dans la cour arrière fédérale, il cherche de nouveaux scandales...

VOUS AVEZ LA PAROLE

Pour faire mieux connaître nos auteurs canadiens

Monsieur le Rédacteur,

Récemment, paraissait dans le magazine de LA PRESSE un article de plusieurs pages signé "Jean Dénéchaud" et intitulé "La vie errante de Calixa Lavallée".

A titre de lectrice assidue, je tiens à féliciter M. Dénéchaud d'avoir écrit un tel article. De tels écrits suscitent certes l'intérêt de tous les Canadiens et incitent à développer un sens patriotique.

M. Dénéchaud souligne comme étant le plus grand biographe de l'auteur de notre hymne national M. Eugène Lapierre. A différentes reprises M. Dénéchaud rapporte les paroles d'Eugène Lapierre et il est évident que ce biographe fit des recherches minutieuses afin de mieux faire connaître Calixa Lavallée, mais combien de Canadiens ont vraiment le bonheur de connaître Lavallée et pourtant ce livre "Calixa Lavallée", qui fut édité la dernière fois en 1937 devrait être dans tous nos foyers canadiens.

Je félicite LA PRESSE de contribuer à faire connaître nos auteurs canadiens. Evidemment, si l'on consulte "Nos écrivains canadiens", par les Soeurs Ste-Anne, on y trouvera le nom d'Eugène Lapierre ou "Vedettes 1963 (c'est la dernière édition de Vedettes, je crois); ce nom figure parmi les gens illustres. Tous ceux qui le connaissent l'admirent, mais combien de personnes ignorent tout sur ce grand biographe, sur ce grand musicien-compositeur ?

J'ose espérer qu'un jour un personnage influent servira son pays en rééditant ce livre que l'opinion du pays attend depuis longtemps.

Reine-Aimée Poirier,
Pointe-aux-Trembles.

Les avantages pour la femme de rester au foyer

Monsieur le Rédacteur,

A mon tour de venir vous donner mon opinion au sujet du travail de la femme mariée en dehors du foyer et en même temps réfuter quelques idées d'une de vos correspondantes.

Sur tous les tons, on nous chante que la femme mariée intelligente, quelque peu intellectuelle, doit absolument quitter son foyer pour pouvoir s'exprimer et être heureuse. Eh bien, j'aimerais dire à toutes ces femmes qu'à mon avis, elles sont tout à fait dans l'erreur, car je reste à la maison et je ne me sens nullement moins intelligente, plus malheureuse et plus terre à terre que celles qui sont sur le marché du travail.

De plus si ces femmes veulent absolument travailler à l'extérieur, qu'elles le fassent librement, mais qu'elles cessent de traiter les autres de "mères poules et de bornées", etc., car à mon tour, je pourrais leur dire qu'elles n'ont même pas assez de ressources personnelles pour récurer une casserole intelligemment, tout en écoutant une belle symphonie de Beethoven. Je défie qui que ce soit de pouvoir se payer tant de luxe au bureau, à l'école ou ailleurs.

Je suis parfaitement d'accord avec Mme Paule Lebrun qui disait, dans son article, qu'une femme bien équilibrée et normale trouve du bonheur à élever ses enfants. En effet, quoi de plus extraordinaire que de voir l'évolution d'un bébé, d'un enfant ? Mais je ne suis pas du tout d'accord avec Mme Luce Naubert, dans son article paru récemment, à savoir que les mères de famille du Québec qui gardent le foyer ne sont pas heureuses et qu'il leur est impossible d'avoir la disponibilité intellectuelle nécessaire à leur tâche d'éducatrice." A-t-elle vraiment réfléchi à ce qu'elle dit, car la femme mariée qui passe la journée au dehors du foyer, comment peut-elle avoir plus de temps libre pour éduquer ses enfants, surtout comme elle dit : "si elle n'a pas de domestique et ne possède pas tous les merveilleux appareils à boutons-pressoirs." Il lui faut donc se mettre à la tâche en arrivant du travail : préparer le souper, ouvrir quelques bonnes boîtes de conserve, laver la vaisselle, faire la lessive et le ménage et mettre les enfants au lit.

J'imagine le dialogue qui doit exister entre la mère et les enfants parmi tout ce brouhaha. Aussi la mère de famille qui a passé la journée à l'extérieur peut-elle prendre des cours du soir, assister à une belle conférence, lire quelques pages d'un bon livre, faire quelque chose pour se renouveler ? Je crois sincèrement qu'elle n'en a pas le temps.

Je pense au contraire que la femme qui a passé sa journée à la maison peut le faire librement sans se sentir coupable de laisser encore ses enfants seuls, car d'après moi, si nous avons mis des enfants au monde, il est de notre devoir de nous en occuper un peu. Dans l'article de Luce Naubert, il y a cet autre paragraphe qui me fit sursauter et je cite : "Pouvez-vous m'affirmer que votre époux, vos enfants estiment à sa juste valeur ce que vous leur apportez en restant bien sagement à la maison, à y savourer toutes vos joies ? Eh bien, je lui demanderais : Pouvez-vous me prouver vous, madame, que vous êtes tellement appréciée à votre travail ? Les promotions vont-elles toujours aux plus qualifiées ? Le favoritisme n'y joue-t-il pas un grand rôle ? Si le patron a une personne plus jolie, mais peut-être plus idiote que vous pour vous remplacer, se gênera-t-il pour vous remercier gentiment de vos services. Que vous soyez ministre des Transports ou laveuse de planchers, vous ne serez jamais appréciée à votre juste valeur.

Pour ma part, je préfère servir mon mari et mes enfants et je trouve que je suis appréciée à ma juste valeur.

En terminant, j'aimerais poser une question aux femmes qui prônent le travail extérieur sous prétexte qu'elles ne veulent pas annihiler leur personnalité en restant à la maison : Pourquoi mettez-vous des enfants au monde ? Est-ce un effet de votre générosité, pour les faire élever par celles qui n'en ont pas ? Les enfants vous ont-ils demandé la vie ? Faites une enquête auprès des enfants dont les mères travaillent à l'extérieur, peut-être cela pourra-t-il vous faire réfléchir.

Mme Gilles Bordeleau,
Laval-des-Rapides

Une anomalie au sujet des infirmières pratiques

Monsieur le Rédacteur,

Samedi prochain, 30 avril, se déroulera à l'église Notre-Dame, la remise des diplômes à près de quatre cents infirmières pratiques. Ce sera une émouvante cérémonie.

Cependant toutes ces personnes ne ressentiront pas cette joie, cet orgueil et cette satisfaction d'arriver au but après une année entière d'efforts, d'études et de sacrifices. Toutes, au fond d'elles-mêmes, se sentiront tristes, déçues, frustrées, car toutes leurs espérances et les promesses se sont changées en déception.

A-t-on une idée des sacrifices et du coût de ces cours ? Près de quatre cents dollars pour le cours lui-même et en plus les dépenses occasionnées par le déplacement, car on vient de partout ! De Sherbrooke, de Valleyfield, de Sorel, de Trois-Rivières, de Granby. Plusieurs ont même consacré leur période de vacances afin de mieux se préparer aux examens. Une dame dont le mari est invalide a vendu des produits de beauté pour pouvoir payer ses cours afin de gagner sa vie ! Et combien d'autres !

Que réserve l'avenir à toutes ces futures infirmières ? A peu près rien pour le moment ! Nulle part on n'accepte ces infirmières pratiques comme telles ! Les salaires de quatorze et seize dollars par jour annoncés à grands renforts de publicité ? Allez-y voir ! Aucun hôpital canadien français, à date, n'accepte ces infirmières, même pas à titre bénévole ! Et pourtant on dit qu'il y a pénurie d'infirmières !

Pendant un an on nous a nourries d'espoir ! Dans la province voisine ces mêmes infirmières sont reçues à bras ouverts dans les hôpitaux ! Qui faut-il blâmer pour cet état de chose ? L'école ? Les cours dispensés par des infirmières licenciées sont bien faits et très complets. Sur ce point, rien à redire. La sélection des élèves est peut-être faite en vue de la quantité et non de la qualité ?

Cependant le gouvernement a sa large part de responsabilités. Pourquoi accéder à une demande de charte avant d'être assuré que les élèves graduées de telles écoles seront ensuite acceptées sur le marché du travail. Que l'on se penche au plus tôt sur ce grave problème du domaine hospitalier et qu'on rende l'espoir à toutes ces graduées !

Future graduée

Deux provinces, deux attitudes

Monsieur le Rédacteur,

Au Québec, on descend de son socle la tête du Conquérant.

A Toronto, on exhibe avec fierté, aux portes du gouvernement, les canons "taken away from the French at Louisbourg".

Au Canada, sur le "Trans Canada Highway" "a mare usque ad mare", on n'emploie qu'une langue pour la signalisation routière.

Au Québec, sur le plus récent tronçon de la "Transcanadienne", entre le carrefour Décarie et l'Outaouais, les panneaux routiers ne sont qu'en une langue, tous sauf un, un seul qu'on nous répète à chaque échangeur : "cédez, yield"...

Cédons, oui, ... de part et d'autre.

Marc Angers,
Pointe-Claire

Changements de prononciation

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelques années, la prononciation de certains mots a été changée, et tout particulièrement les suivants : "août," "moeurs," "communisme."

D'après le "Petit Larousse", édition 1958 de France, ces mots se prononcent comme suit : août comme "ou," moeurs comme "meurss," communisme ne variant pas.

Alors, je me demande pourquoi un grand nombre de personnes, soit des journalistes, des commentateurs, des artistes ou des comédiens, en changent la prononciation, soit : août comme "outte"; moeurs comme "meures" et communisme comme "communizme."

Comme je m'en tiens au "Petit Larousse" est-ce que quelqu'un pourrait m'éclairer à ce sujet.

G. Dit

L'impôt sur les successions répond-il aux exigences de la fiscalité moderne?

par Roger-H. Stanton, c.a.

Dans le contexte de la fiscalité moderne la taxation poursuit deux buts : alimenter la caisse des gouvernements et, depuis l'avènement des théories keynésiennes, permettre une politique anticyclique visant à tempérer les oscillations trop brusques de l'économie. Je dirais de plus qu'il est possible de cataloguer nos impôts en deux catégories distinctes : l'impôt assis sur le capital, c'est-à-dire la richesse accumulée (taxe foncière, impôt sur les successions, etc.) et l'impôt qui vise la production et la distribution des richesses (impôt sur le revenu, taxes de ventes etc.)

L'impôt sur les successions, sous une forme ou sous une autre, remonte à l'antiquité, et il n'y a aucun doute que dans le cadre des sociétés d'avant l'ère de la révolution industrielle, il avait sa raison d'être et était parfaitement justifiable. Toutefois, il est possible de s'interroger et de se demander si, de nos jours, cette forme d'érosion du capital par le fisc n'est pas dépassée et ne va pas à l'encontre des théories économiques de cette fin du 20e siècle. A ce sujet il est fort intéressant de lire ce que dit le rapport Bélanger au chapitre de l'impôt sur les corporations — "la taxe sur le capital offre un exemple de vieillissement de certaines lois fiscales... Pendant qu'au siècle dernier, le capital constituait la mesure la plus reconnue de la capacité contributive (d'une entreprise) le revenu répond mieux aujourd'hui aux divers critères de la fiscalité"...

Voyons donc, à deux points de vue différents, comment peut se situer l'impôt sur les successions : —

Aspect revenu

Il est admis, je crois, qu'envisagé sous l'angle "revenu" cet impôt est d'importance secondaire pour nos gouvernements, et le tableau suivant est suffisamment éloquent à ce sujet :

Année (au 31 mars)	Budget fédéral (millions de $)	Impôt sur les succ.	%
1946	2,704	46.2	1.7
1951	4,736	72.4	1.5
1956	5,890	138.7	2.4
1961	8,120	145.3	1.8
1963	9,403	159.2	1.7

A l'encontre de cette démonstration on amènera souvent comme argument que, par le truchement de cet impôt, il est possible pour le fisc de récupérer des sommes importantes qui auraient été soustraites au trésor public par la fraude et l'évasion fiscale.

Pour ce qui est de la fraude est-il bien nécessaire d'avoir une loi fiscale distincte alors qu'il serait facile tout simplement d'insérer dans nos lois d'impôt sur le revenu des dispositions permettant d'exercer tout contrôle nécessaire avant que ne soit autorisée la transmission des biens ?

Quant à l'évasion fiscale je dirais que c'est probablement dans le domaine des successions qu'elle se pratique sur la grande échelle, et cela grâce à l'ingéniosité que déploient les spécialistes qui s'intéressent à ces questions et qui, sous le couvert de la planification (estate planning) évitent à leurs clients la très grande partie de l'impôt qu'ils seraient autrement appelés à payer, en faisant des tours de passes susceptibles de faire l'envie des plus habiles prestidigitateurs ! Inutile d'insister sur ce point car le rendement de cet impôt en est une preuve évidente... Un autre argument souvent invoqué est que l'Etat, ayant directement ou indirectement contribué à la création des richesses, est en droit d'exiger sa quote-part. Personne ne le niera, mais encore faut-il se rappeler que les pouvoirs publics exercent déjà ce droit au moment de la production de la richesse et, très souvent, une seconde fois au moyen de la taxe foncière... Pourquoi alors ajouter au fardeau de l'impôt en taxant une fois de plus, au moment du décès, la même matière imposable ?

Personne, je suis certain, ne soutiendra que l'impôt sur les successions peut servir de levier de commande pour réglementer la vie économique. Dans cette perspective tout ce que l'on peut dire est qu'il permet une certaine redistribution de la richesse au bénéfice de la société. Cet argument pourtant me semble bien faible si l'on considère l'éventail des autres impôts utilisés à cette fin par le fisc, impôts directs et indirects (visibles et dissimulés), qui amputent déjà dans la proportion du tiers (⅓) environ le revenu annuel global de la collectivité; et j'ignore ici l'inflation, cette forme insidieuse de taxation qui, présentement, grignote ce même revenu au rythme de 3% annuellement.

Alors que l'on cherche par tous les moyens à encourager les nouveaux investissements, et à reprendre contrôle de notre économie à tous les échelons, est-il bien logique de défendre et de maintenir en vigueur une forme de taxation qui va nettement à l'encontre de cette politique ? En effet, il a été dit et redit que l'effet de l'impôt sur les successions est, à l'échelle nationale, de faire passer le contrôle des compagnies canadiennes aux mains des étrangers et, sur le plan provincial, d'encourager la main-mise du capital anglo-saxon sur les entreprises canadiennes-françaises. Tout en admettant qu'il peut y avoir exagération, il n'en reste pas moins vrai qu'il y a dans ces assertions une large part de vérité.

Soulignons aussi cet autre problème assez sérieux que représente la fuite de certains capitaux accumulés au Canada qui, à un moment donné, vont chercher refuge là où tel impôt n'existe pas, et je suis certain que plusieurs cas sont connus de tous ceux qui sont familiers avec ces questions. De plus, puisqu'il est tellement question de ce temps-ci des investissements américains au pays, il est intéressant de noter que la taxation au moment du décès de la richesse acquise au Canada par des ressortissants étrangers, et représentée par des actions, débentures ou autres biens incorporels, bénéficie très peu le trésor public étant donné que la taxe est, dans la grande majorité des cas, imposée et perçue par une juridiction étrangère.

L'impôt sur le capital, tend à détruire le capital familial, base de la structure sociale de l'Etat et le capital économique base de sa richesse. Vouloir taxer la richesse acquise s'explique difficilement dans une société qui recherche les investissements, et il est assez étrange de voir le même législateur encourager et restreindre l'accumulation de capitaux. Est-il bien sage de considérer la richesse acquise comme un gâteau en tranches qu'il s'agit de partager et, ne serait-il pas plus logique, et dans le meilleur intérêt de la collectivité d'encourager l'accumulation du capital qui servira au développement de notre pays et, éventuellement, à la réalisation du "maître chez nous".

Il faut se rappeler que dans le contexte de l'économie moderne le grand objectif de l'Etat devrait être de favoriser la formation de capitaux, et que notre développement économique ainsi que notre potentiel de croissance dépend pour beaucoup, de la mesure dans laquelle le revenu pourra se transformer en capital. Favoriser cette accumulation n'est pas encourager une politique malsaine mais au contraire jeter les bases de notre économie nationale de demain — et j'ajouterai qu'il convient de faire vite si nous ne voulons pas que notre économie qui est en en train de nous glisser des mains ne nous échappe à tout jamais.

On dira sans doute que les quelque 150 millions perçus au moyen de cet impôt représentent très peu en regard des investissements annuels globaux du secteur industriel. A cela on peut répondre premièrement que 150 millions c'est tout de même la moyenne d'investissement requis pour mettre au travail 4 5,000 ouvriers et, deuxièmement que l'aspect le plus nocif de cet impôt n'est pas le montant perçu in se mais bien la réaction en chaîne qu'il entraîne, soit la dispersion de notre patrimoine national et la fuite de capitaux vers des cieux plus cléments...

Enfin, compte tenu du fait que près du tiers (⅓) du revenu national est absorbé par l'impôt, il suffirait de voir ce revenu s'accroître de 450 millions, soit d'environ 1% pour renflouer la caisse de l'Etat. Il n'est pas exagéré de croire que le pôle d'attraction que deviendrait notre pays, advenant l'abandon de cet impôt, permettrait d'atteindre rapidement cet objectif.

Ce n'est là qu'un point de vue, et il est possible de différer d'opinion, mais suivant moi l'impôt sur les successions est un impôt d'un autre âge qui ne répond plus aux exigences de la fiscalité moderne...

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

FAITS divers

Vol de deux plaques de cuivre des ponts de Terrebonne

TERREBONNE. (C. B.) — Des voleurs ont arraché et apporté les deux plaques souvenirs ornant les entrées de chacun des ponts Ernest-Mathieu et Louis-Lepage, à Terrebonne. Ces plaques de cuivre, très lourde, valent environ $400. Elles rappelaient la cérémonie d'inauguration, en janvier '65, des nouveaux ponts construits par le ministère des Travaux publics au-dessus de la rivière des Milles-iles.

Le vol a été constaté mercredi, par les employés proposés à l'entretien des ponts. L'enquête policière a été confiée au département de St-Jérôme de la Sûreté provinciale.

Cambriolages

Trois perruques d'une valeur de $1,400 ont été volées chez Serendipity, boutique de coiffure, située au no 5184, chemin de la Reine-Marie.

A la bijouterie Collins, 5871, Victoria, on a raflé douze pendentifs-montres évalués à $300.

M. Samuel Teitelbaum, 7820, de l'Epée, app. 2, s'est fait voler des fourrures et des bijoux évalués à $1,807 ;

Deux caisses d'échantillons évaluées à $1,000 ont été dérobées dans l'auto de M. J.-H. Mazer, de Belleville, Ont., immobilisée sur le terrain de stationnement situé au no 1215, place Philip ;

Des cambrioleurs ont fait main basse sur trois tourne-disques et trois magnétophones évalués à $1,500 à l'intérieur de l'école secondaire Marie-Reine, 3349, Adam.

PLATRIERS

SUITE DE LA PAGE 3

poser à l'assemblée, mais il a déclaré que les syndiqués étaient conscients de la discrimination des employeurs envers les dirigeants syndicaux. Il a souligné que le président e tle secrétaire du syndicat étaient actuellement en chômage et que des quatre plâtriers refusés hier, deux sont des délégués de chantier.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 3

t-il notamment, d'obliger les présumés dirigeants du crime organisé au Canada à rendre témoignage sous serment sur leur activité.

La prochaine conférence fédérale provinciale doit avoir lieu à Victoria, Colombie-Britannique, vers la mi-juin. M. Pearson, en réponse à une question de M. Michael Starr, député progressiste - conservateur de l'Ontario, a précisé que l'ordre du jour de cette conférence fédérale - provinciale n'a pas encore été arrêté, mais que la question de la lutte au crime organisé pourrait y être inscrite.

Les six provinces qui partagent le point de vue du gouvernement fédéral sont la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario, l'Ile-du-Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

ANNONCE

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tourniez et retourniez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des malaises de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

Comparution de Carrier à Québec et de ses deux présumés complices

QUEBEC. — James Carrier, 26 ans, qui est tombé dans les filets de la police de Québec, mercredi, a comparu devant le juge Albert Dumontier hier sous l'accusation d'avoir assailli sept personnes au casino Waikiki, dans la nuit du 2 au 3 janvier, et d'y avoir démoli le mobilier.

L'inculpé, qui était activement recherché par la police, a été appréhendé en même temps que trois autres présumés complices au moment de commettre un vol à main armée, semble-t-il.

Au cours de leur arrestation, l'un d'eux, Yvon Germain, a réussi à prendre la fuite.

Carrier et deux de ses complices, Hector Paradis, 24 ans, de Québec, et André Brunelle, 32 ans, de Montréal, ont été accusés par la suite de s'être introduits dans la succursale de la Banque Royale du Canada et d'avoir conspiré pour commettre un vol à main armée à la succursale de Banque de Montréal, l'édifice voisin.

L'enquête préliminaire des trois inculpés a été reportée au 5 mai prochain. Leur procureur, Me Lawrence Corriveau, n'a pas réclamé leur libération sous cautionnement.

Arrêt de travail d'un groupe de relations publiques

Cinquante employés des garages de la compagnie Miron ont refusé de travailler hier matin. Ils ont entraîné dans leur mouvement de grève plus d'une cinquantaine d'autres travailleurs, de sorte que les garages sont actuellement complètement paralysés.

Il s'agit d'un débrayage spontané, qui ferait suite au congédiement, au début de la semaine, d'un ouvrier qui aurait refusé d'exécuter un travail de décapage au sable.

L'ouvrier en question a été réinstallé, en attendant les résultats de la révision du grief par la compagnie et le syndicat. Le contrat de travail à la compagnie Miron se termine à la fin de 1967.

Des pourparlers sont en cours actuellement, en vue de régler le conflit.

Maison de Joliette rasée par les flammes

JOLIETTE. (G. L.) — Un incendie a complètement ravagé, hier après-midi, une maison abritant la salle de montre de M. Donatien Roy, dépositaire de machines agricoles pour la région de Joliette.

Les flammes ont pris naissance vers 2 h., hier après-midi. Moins d'une heure plus tard, la maison était en flammes. Les pompiers de Joliette se sont rendus sur les lieux, mais l'incendie avait déjà pris des proportions trop importantes pour être maîtrisé.

Les causes qui ont provoqué cet incendie demeurent toujours inconnues.

REINSTALLATION

SUITE DE LA PAGE 3

et une vaste battue, à laquelle des centaines de volontaires participèrent avec les policiers, fut organisée peu après.

Mais le maire Acland, ayant jugé trop long les délais entre le moment de l'alerte et celui du commencement des recherches, avait décidé de relever M. Boucher de ses fonctions dès le lendemain, soit le 4 février.

A la suite de la décision de la Commission municipale du Québec qui a examiné son cas, M. Roger Boucher a toutefois été invité par Me Lionel Mougeot, de Hull, son avocat, à ne pas reprendre son travail avant d'être en possession d'une copie du jugement.

Six candidats aux élections à Outremont

(T. D.) — Des élections municipales auront lieu le lundi, 9 mai prochain, à Outremont. La mise en candidature se tiendra entre 9 h. et 10 h. de l'avant-midi. Six candidats ont annoncé jusqu'ici qu'ils brigueraient les suffrages aux sièges des quartiers nord, sud et ouest.

Deux conseiller sortant de charge ne se représentent pas. Il s'agit du Dr L.-P. Nelligan, qui a siégé à l'hôtel de ville pendant 16 ans comme conseiller du quartier nord, et de M. Victorien Dubé, conseiller sortant du quartier ouest.

Dans le quartier sud, le conseiller sortant, M. François Desmarais, sollicite un renouvellement de mandat. Il n'a pas encore d'adversaire connu.

Dans le quartier ouest, trois candidats se font la lutte : M. Gérard Charbonneau, architecte, M. J.-P. Noiseaux et Mme Marie Chevalier.

Dans le quartier nord, seulement deux candidats sont en lice, soit Me Claude Joncas, avocat, et M. Joseph W. Nadler, agent d'assurance.

Nouveau système d'alerte à St-Michel

La ville de St-Michel vient d'inaugurer un nouveau système d'alerte qui permettra au double Service de police et d'incendie de répondre à tout appel d'urgence avec plus d'efficacité. Le standardiste peut en tout temps référer un appel d'alerte à la voiture de police qui patrouille le secteur concerné ou le transmettre à tous les véhicules. S'il survient un cas d'urgence majeur, deux standardistes peuvent prendre place au tableau afin de recevoir le flot des appels. Le tableau de réception du Service d'incendie indique l'endroit de chacune des 120 boîtes d'alerte et est muni d'un signal pour chaque appareil d'arrosage. Le directeur du Service d'incendie, M. Ernest Tiernan, explique ici au maire de St-Michel, M. Maurice Bergeron, le fonctionnement du tableau.

Un juge ontarien déplore le manque de coopération entre les polices du Québec et de l'Ontario

L'ORIGNAL, Ont. (PC) — Un juge ontarien a déclaré mercredi en rendant sa sentence dans une affaire de vol à main armée, qu'il y avait un manque de coopération entre les polices provinciales du Québec et de l'Ontario.

Le juge Omer Chartrand, du district de L'Orignal, Ontario, a attribué à ce manque de coopération entre les deux polices la vague croissante de vols de banque dans la région s'étendant d'Ottawa à Montréal.

"Nous sommes dans une sorte de no man's land, a déploré le magistrat, et cette situation incite des gens à venir en Ontario pour y perpétrer des crimes".

Le juge a ajouté qu'il semblait que des mesures étaient en voie d'être prises pour remédier à ce problème et il a dit en espérer beaucoup.

Le juge a formulé ces remarques en condamnant George Watson, âgé de 36 ans et originaire de Toronto, et Richard Frank Latta, 31 ans, de Belleville, à 15 ans de pénitencier chacun pour vols à main armée.

Le duo a été trouvé coupable d'avoir arraché $13,213 à une succursale de la Banque Royale du Canada, à Plantagenet, en Ontario, au mois de novembre dernier.

Les deux hommes ont des dossiers judiciaires chargés. Richard Latta a passé 16 des 31 années de sa vie derrière les barreaux. Quant à George Watson, au moment de l'attaque de novembre dernier, il était en liberté sur parole tout en étant encore sous le coup d'une condamnation à 10 ans de pénitencier pour vol.

Par ailleurs, un jury du coroner a exonéré de tout blâme deux agents de la PP ontarienne, qui ont abattu un troisième membre de la bande Watson-Latta au cours d'une poursuite en auto.

La police tente d'identifier un noyé

POINTE-GATINEAU. (PC) La police de Pointe-Gatineau demande la coopération de la population afin d'identifier positivement un noyé dont le corps a été repêché, mercredi, alors qu'il flottait sur la rivière Ottawa, près de Pointe-Gatineau.

Il s'agit d'un homme d'environ 50 ans, qui avait une carte d'identité au nom de Stanton Werely Warner, sans adresse.

ATTENTION !

Tous les PLATRIERS membres du Syndicat de la construction de Montréal (CSN) sont convoqués à une ASSEMBLEE SPECIALE

TRES URGENTE

Vendredi le 29 avril

à 8 heures du soir

à la salle paroissiale

St-Sauveur, 375 rue Viger

C'EST LA SEMAINE DE L'ARBORITE

FAITES DE Lapierre DEUX COUPS

· SATISFACTION
· ÉCONOMIE

Petits meubles... Grandes valeurs!

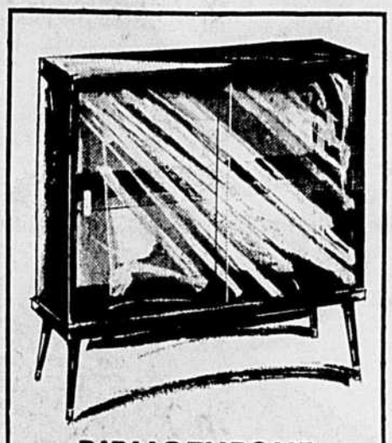

BIBLIOTHEQUE

Fabrication solide. Dessus Arborite avec portes coulissantes en verre de ¼" d'épaisseur. PRIX LAPIERRE $19.95

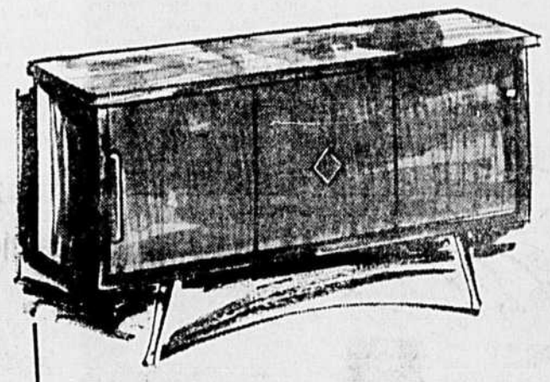

BAHUT de 60" de LONGUEUR

Fini noyer, avec tablettes intérieures et 3 portes coulissantes pour faciliter le rangement. Prix régulier $44.95. PRIX LAPIERRE $24.50

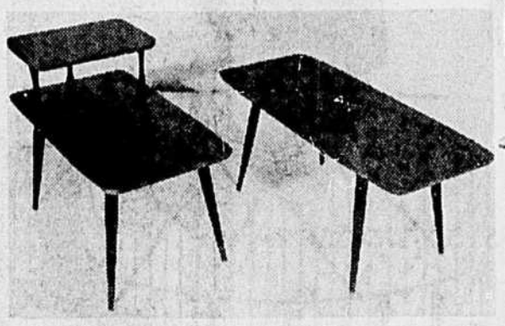

TABLES D'ARBORITE

Magnifique choix de tables de salon au riche fini d'Arborite (texture noyer) Tables simples ou étagées offertes en spécial durant la semaine de l'Arborite. PRIX LAPIERRE $5.95 chacune

Special!

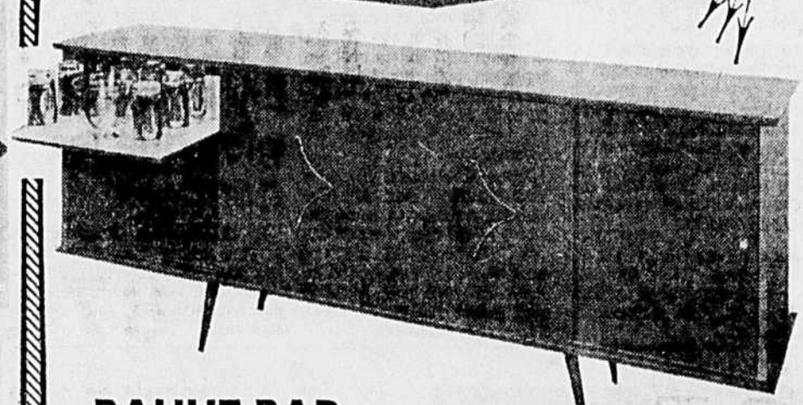

BAHUT-BAR de 72" de longueur

Comprenant une magnifique verrerie. Construction à 4 portes coulissantes. Fini Arborite à texture de noyer. Une pièce de grande valeur offerte en spécial durant la semaine de l'Arborite. PRIX LAPIERRE $79.95

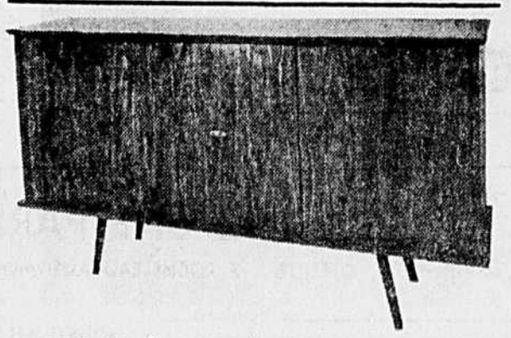

BAHUT de 48" de LONGUEUR

Comportant 3 grandes portes coulissantes; Arborite au fini texture de noyer. Très pratique pour le vivoir ou la salle à manger. PRIX LAPIERRE $49.95

TABLE D'ARBORITE

Pour le salon, choisissez une magnifique table à café au fini Arborite (texture noyer). Choix de modèles circulaire ou angulaire.

TABLE A CAFE 36" x 36" $16.95

TABLE DE COIN 28" x 28" $20.95

SECRETAIRE PRATIQUE

Magnifique secrétaire à 3 tiroirs recouvert d'Arborite au riche fini texture noyer. Un meuble tout indiqué pour compléter l'ameublement de la chambre d'étudiant. PRIX LAPIERRE $34.95

AMEUBLEMENT Lapierre ENR.

JACQUES LAPIERRE, prop.

277 est, Mont-Royal — Entre St-Denis et St-Laurent — 849-5779

5954, rue St-Hubert — Entre Bellechasse et Rosemont — 274-9364

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

C'est payant d'avoir affaire avec Lapierre

voyagez en groupe

Les groupes de 10 personnes ou plus économisent de 5 à 20% et même davantage en louant leur propre voiture-coach ou leur propre voiture-lits. Consultez une agence de voyages accréditée par le CN ou un bureau des ventes du CN.

CN

la vie féminine

Vice-présidentes de la Fédération des femmes du Québec

Mlle Monique Bégin
1ère vice-présidente

Mme Yvette Rousseau
2e vice-présidente

Mme Lise Trudeau
3e vice-présidente

(par **M.B.**) — La 1ère vice-présidente de la Fédération, Monique Bégin est sociologue et membre de l'American Sociological Association. Elle est aussi présidente du comité d'action sociale des Femmes diplômées d'université qui se penche sur la question du retour aux études et au travail de la femme mariée. Elle est à l'emploi de la Dyname Corporation, compagnie privée qui s'occupe de recherches sur les questions de sociologie et de planification régionale.

Elle a fait ses études à l'Ecole normale Esther Blondin, de Rigaud, et a obtenu son B.A. en cours du soir à l'Université de Montréal; également sa maîtrise en sociologie tout en faisant de l'enseignement. Après deux ans de scolarité pour le doctorat, à la Sorbonne, elle rentre au pays. L'an dernier elle a suivi les cours de la faculté de génie à McGill étudiant le système de cheminement critique, cours de recherches opérationnelles qui se donnaient pour la première fois. Elle était la seule femme à suivre ces cours.

Fille de Mme et de M. Lucien Bégin, elle est née à Rome où son père, ingénieur électronique, aujourd'hui décédé, travaillait avec Marconi. Tous deux furent les premiers à installer un poste de radio au Canada dans les Maritimes. L'une de ses soeurs, Catherine est une comédienne de talent.

Mme Yvette Rousseau, 2e vice-présidente de la F.F.Q. est vice-présidente de la Fédération canadienne des travailleurs du textile. A la mi-février, elle était élue vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux. C'est dire qu'elle est une ardente syndicaliste toujours prête à défendre les droits des travailleurs et des travailleuses. Elle est également directrice de la Caisse populaire de Coaticook.

Opératrice à l'usine Penman de Coaticook depuis plus de 12 ans. Elle est diplômée en pédagogie.

Mère de famille, elle publiait il y a quelques mois, une étude intitulée : "L'ouvrière refuse d'accepter le travail de nuit" à laquelle avait coopéré son fils Guildo et préparée avec le concours de la Fédération des textiles. Son fils est étudiant aux sciences de l'éducation à l'université de Sherbrooke.

Mme Lise Trudeau, 3e vice-présidente était coordonnatrice adjointe du comité provisoire chargé de l'organisation du congrès de la F.F.Q. qui a eu lieu samedi dernier au Sheraton-Mont-Royal.

Elle est vice-présidente de l'Amicale des Grands Ballets canadiens. Mariée à Jean-Jules Trudeau, administrateur à Radio-Canada, elle est mère de quatre enfants.

Bachelière en pédagogie famiale, elle fut secrétaire de la société féminine de l'AGEUM puis membre du comité d'organisation d'échanges universitaires. En 1952, elle était déléguée au congrès national de Pax Romana.

Le conseil d'administration de la Fédération se réunira le 9 mai pour régler le montant des cotisations qui seront exigées des membres; pour discuter des statuts et règlements, des structures régionales et d'un éventuel prospectus qui apportera les principes de base de la Fédération.

Jusqu'à nouvel ordre, on est prié d'adresser toute demande de renseignements ou suggestions à : C.P. 564 — Station B — Montréal.

La subtilité dans les couleurs et la finesse des détails soulignent la première des "tricots".

Michel Robichaud en est à sa première aventure dans les vêtements manufacturés. Ces derniers n'ont rien à envier à ceux qui nous viennent d'Europe ou d'ailleurs.

Un prêt-à-porter canadien qui n'a rien à envier à l'importation

par Thérèse Vaillancourt

Michel Robichaud est ce jeune couturier que tout le monde connaît. Il a étudié à Paris avec Nina Ricci et Guy Laroche; il part bientôt pour l'Europe où il présentera ses modèles haute-couture; il dessine les nouveaux costumes de nos religieuses après avoir conquis Liz Taylor par ses créations; tout le monde l'a déjà interviewé et ne se fait jamais prié pour recommencer; etc., etc., etc. . . . et c'est lui qui a imaginé ces fameux petits imperstout pastillés qui se vendent — c'est l'exacte vérité — comme des lapins de Pâques un Samedi saint aussi bien à Montréal, Québec, Chicoutimi qu'à Toronto, Vancouver, Sept-Iles, Moncton, Rimouski, etc. De fait, les imperméables signés Robichaud effectuent un voyage à travers le Canada que peu de Canadiens peuvent s'offrir !

— La demande de ces impers est si forte, nous a dit Mme Robichaud, que nous ne suffisons pas toujours à remplir les commandes.

En sera-t-il ainsi des tricots de prêt-à-porter que Michel Robichaud a dessiné pour le compte de Christina Manufacturing Limited ? Au cours de la première présentation de ces interchangeables — jupes et pulls, cardigans, écharpes, bérêts — le jeune couturier, défiant la mode à go-go qu'il juge déjà dépassée — a su conquérir tout l'auditoire par ses ensembles à la silhouette fine, gracieuse, très bien architecturée et quand même classique.

Ces vêtements se vendront à des prix plus qu'abordables : de sept à neuf dollars pour les cardigans, pulls (manches longues, courtes ou sans manches du tout) et de huit à dix dollars pour les jupettes qui les accompagnent.

Jupes et corsages bicolores n'ont vraiment rien à envier aux importations — manufacturées — qui nous viennent des pays d'Europe. Ils prouvent aussi qu'un article fabriqué en série, en Amérique, n'a pas pour autant l'obligation d'être moche et impersonnel.

A l'ère des synthétiques, Michel Robichaud a fort heureusement utilisé le tricot d'acétate, le banlon au fini satiné, l'antron bouclé et le lainage pouvant se laver à la lessiveuse électrique. Beaucoup de côtes sur les pulls ou pas de côtes du tout; des jupes droites, finement côtelées ou à plis soleil. Les unes très courtes, les autres simplement courtes, s'accompagnant souvent de bas de laine à hauteur du genou. Cols tortue ou roulés ou à effet crocheté; quelques-uns sont légèrement éloignés du cou.

C'est la première fois que Michel Robichaud se lance dans la confection. Mais il n'a pas pour autant l'idée d'abandonner la haute couture. Bien au contraire.

Le rouge Tokay est ce rouge profond évoquant l'aubergine gorgée de soleil. Dans ses "deux-pièces deux tons" qui deviennent aisément des trois-pièces, Michel Robichaud allie ce rouge avec un bleu turquoise particulièrement réussi pour les ensembles que complètent une longue écharpe et un bérêt assorti.

La nouvelle tendance : les chandails qu'on offre à la paire. Pour les heures habillées, Robichaud les a imaginés or et bronze. En antron. Ils se portent sur de longues jupes fendues sur les côtés. Beaucoup de vert vif et de bleu foncé dans les interchangeables. Ces derniers se vendront dans les grands magasins dès juillet.

Elles gagnent plus que les hommes

En Norvège, les salaires des femmes ont augmenté de 10 pour cent en 1964-65, comparativement à ceux des hommes qui ont atteint 9 pour cent seulement.

Le maillot toujours en forme

La bande de cou brevetée, renforcée de nylon, du maillot Stanfield ne se distendra pas, ne s'affaissera pas, ne se déformera pas. Nous en sommes tellement sûrs que, dans le cas contraire, nous remplacerons gratuitement le maillot. Maillot pour homme (674), environ $1.50. Taille TG, léger supplément. Existe aussi en tricot indémaillable, avec poche (763), environ $2.25. Blanc ou divers coloris. Maillot pour garçonnet (0674), environ $1.25. Taille TG, léger supplément. Caleçon à siège renforcé pour homme (9402), environ $1.25. Caleçon pour garçonnet (0502), à partir de 85¢. Pour obtenir ce qu'il y a de mieux, exigez Stanfield.

STANFIELD'S

STANFIELD'S LIMITED, TRURO (NOUVELLE-ÉCOSSE)

Photo LA PRESSE

A l'association ibero-américaine

Une assemblée de l'Association ibéro-américaine avait lieu hier au cours de laquelle on a procédé à l'installation du nouveau conseil de direction pour 1966-1967. Sur la photo apparaissent, assis, dans l'ordre habituel : M. Hugo Alvarez, consul général de l'Argentine, nouveau président et Mme Manolita Del Vayo, membre honoraire et coordonnatrice de presse ; debout, dans le même ordre, M. Pedro Bilbao, directeur de la section latino-américaine de la C.B.C. (internationale) nommé membre honoraire de l'association ; M. Fernando Palarea, vice-consul de Guatemala et trésorier de l'association ; M. Daniel Pena, consul de Venezuela et trésorier de l'association.

Shirley Temple a fait son choix

WOODSIDE, Calif. (PA) — Shirley Temple, l'ex-enfant prodige du cinéma américain, vient de fêter son 38e anniversaire de naissance.

Aujourd'hui encore, lorsqu'elle sourit, on voit toujours les fameuses fossettes qui, à l'époque avec ses cheveux bouclés, sa façon de chanter, de danser, et de jouer la comédie, l'avaient classée comme vedette enfant durant les années 1930.

Des films à succès comme "Little Miss Marker", "Baby Take A Bow", "The Little Colonel", avaient rapporté à Sherley Temple des millions de dollars.

La transition entre les rôles d'enfant et ceux de jeune première, se fit dans les films comme "The Bachelor And The Bobbysoxer" et "Since You Went Away".

Vie privée

Après l'insuccès de son mariage avec John Agar, Shirley épousa Charles Black, et elle abandonna sa carrière à l'écran. En 1960, elle accepta de jouer dans une émission de télévision. De temps à autre, elle présenta ce programme dont elle fut la vedette de certains épisodes de contes de fées.

Elle refusa de participer à des séries d'émissions télévisées, disant qu'elle devait pour ce faire, s'éloigner de sa demeure de Woodside, Californie, laissant pour une période trop longue sa famille qui représente l'élément primordial de son existence.

Le couple Black a trois enfants : Susan, 18 ans ; Charlie, 14 ans et Lorie, 12 ans. Aucun des enfants de Shirley Temple ne manifeste un goût particulier pour la carrière d'artiste.

La sclérose

A présent, Mme Shirley Temple Black ne fait guère la manchette, sauf pour rapporter ses activités concernant la Fondation pour le traitement de sclérose en plaques. En 1960, elle devenait présidente de la campagne nationale américaine pour cette Fondition.

Son frère, George Temple, autrefois un robuste militaire et lutteur professionnel, compte maintenant parmi les quelque 500,000 victimes aux Etats-Unis, de cette maladie jusqu'à présent incurable.

En mars 1965, Shirley et son mari se sont rendus à Londres, à Moscou et à Amsterdam pour s'entretenir avec des autorités médicales au sujet de leur travail à la Fondation. En Russie, Shirley voulait se rendre compte des méthodes de traitements utilisées par les médecins soviétiques.

Ses anciens films continuent d'être projetés à la télévision, mais Shirley dit qu'elle n'y voit pas d'inconvénient, et dans un sourire creusant ses fossettes, elle ajoute : "Je ne suis pas obligée de les regarder".

Ottawa

Son Excellence Madame Vanier accompagnée de Mlle Sidney Shakespeare, dame d'honneur a visité lundi "Le foyer de l'enfance Mont-St-Joseph".

* * *

Leurs Excellences le gouverneur général et Madame Vanier ont reçu à déjeuner mardi.

* * *

Le gouverneur général et Madame Vanier ont reçu mardi les délégués qui assistent à la conférence interconfessionnelle canadienne.

* * *

Le gouverneur général et Madame Vanier, accompagnés de Mlle Sidney Shakespeare, dame d'honneur et du lieutenant Michael Price, M.R.C., aide de camp de service, ont quitté Ottawa mardi pour Toronto.

* * *

Son Excellence Madame Vanier, accompagnée de Mlle Sidney Shakespeare, dame d'honneur, a visité mercredi "L'école secondaire bilingue de Charbonnel" à Toronto.

* * *

Son Excellence le gouverneur général, accompagné de son Excellence Madame Vanier, de Mlle Sidney Shakespeare, dame d'honneur et du lieutenant Michael Price, M.R.C., aide de camp de service, a inauguré jeudi l'exposition de "trésors artistiques du Japon" au Yal Ontario Museum, Toronto.

Visite annuelle de maisons

Les dames bénévoles de l'Association de Montréal pour les enfants arriérés, section ville Mont-Royal, préparent leur troisième visite annuelle de maisons qui aura lieu le 18 mai, de 10 h. a.m. à 4 h. p.m. Cette photographie nous montre au centre Mme G. S. Ritchie, présidente du comité, Mme S. Melloy (à gauche) et Mme S. Killam.

Un deuxième fils au Shah d'Iran

TEHERAN (AFP) — L'impératrice Farah d'Iran a donné naissance hier matin à un enfant de sexe masculin. La mère et son fils se portent bien, annonce le ministère de la cour impériale.

Le chah d'Iran a choisi les prénoms de Ali Reza en souvenir de son frère, le prince Ali Reza Pahlevi, qui trouva la mort dans un accident d'avion en 1954 et pour lequel il avait une toute particulière affection.

Le couple impérial d'Iran a deux enfants: le prince héritier Reza âgé aujourd'hui de cinq ans et demi et une fille, la princesse Farahnaz, âgée de trois ans.

Tous les garçons de la famille régnante Pahlevi portent le prénom de Reza en souvenir du fondateur de la dynastie, Reza Chah le Grand.

A l'occasion de la naissance impériale, le chah a décidé de gracier trente condamnés. D'autre part, les écoliers auront congé samedi prochain, vendredi étant jour férié en Iran.

C'est à 8 h. 30 locales hier matin que l'impératrice Farah Pahlavi d'Iran a donné naissance à son troisième enfant.

L'accouchement a eu lieu au palais de Téhéran, résidence de la famille impériale et où le docteur Djahanchah Saleh, recteur de l'Université de Téhéran et médecin personnel de la reine, avait fait installer depuis quelques jours une salle spéciale en prévision de cette naissance.

L'enfant, un garçon, pèse trois kilos huit cent cinquante (huit livres et demie). Sa venue au monde s'est effectuée dans les meilleures conditions et la mère et l'enfant se portent très bien, dit-on à la cour.

Une salve d'artillerie a été tirée en l'honneur du nouveau petit prince et un registre a été ouvert au palais pour les félicitations des personnalités iraniennes et représentants du corps diplomatique.

Le nouveau prince Pahlavi prend la seconde place dans l'ordre de succession au trône.

Son frère, le prince héritier Reza, né le 31 octobre 1960, avait vu le jour dans une maternité des quartiers populeux de la capitale où l'impératrice avait tenu à se rendre pour son premier accouchement.

Sa soeur Farahnaz était née le 11 mars 1963 au palais de Téhéran, dans la même pièce où est né le nouveau petit prince.

En 1967, au Pérou, des écoles pour tous les enfants

En 1967, il n'y aura plus au Pérou un seul enfant sans école ou sans maître. C'est là un succès spectaculaire dans un pays où le taux de scolarisation était très bas il y a six ou sept années à peine, dit M. Armando Sacristan Vicente, professeur à l'Université de Madrid, qui vient d'achever pour le compte de l'Unesco une mission de six ans auprès du ministère de l'Education à Lima.

Les effectifs de l'enseignement primaire sont passés de 1,010,200 enfants en 1960, à 1,897,094 au début de 1965.

Dans les régions où, il y a quelques années, on ne savait pas ce qu'était un médecin ou un instituteur, dans les campagnes et sur les hauts plateaux des Andes, des écoles s'ouvrent en même temps que des "postas medicas", petits dispensaires rudimentaires qui comportent un logement pour le médecin. La construction des écoles et des postes sanitaires est rendue possible grâce à l'organisation de la "Cooperacion Popular" : l'Etat fournit les matériaux et la direction technique, les habitants offrent gratuitement la main-d'oeuvre.

Deux mesures importantes ont stimulé le développement de l'enseignement au Pérou. La première a été la création, en 1960, de l'Institut Pédagogique National, institution pilote, qui forme chaque année 250 maîtres, 200 professeurs du second degré, 30 professeurs d'écoles normales, ainsi que des inspecteurs de l'enseignement primaire. La seconde mesure a été la réorganisation de 8,000 écoles rurales qui ne donnaient qu'une ou deux années d'enseignement ; aujourd'hui ces écoles dispensent six années de cours primaire.

D'autre part, l'enseignement secondaire a vu doubler ses effectifs au cours des huit dernières années.

(Informations Unesco)

Aimer les danses d'un pays, c'est en aimer le peuple

par Cécile Brosseau

La troupe des Mutins de Longueuil donnera son troisième spectacle annuel le dimanche, 1er mai, à la salle du Gesù, à 8 h. 30 p.m. Cette troupe de 56 danseurs et chanteurs évoluera aux accords d'un orchestre dirigé par Gilles Rainville. Hélène Villeneuve et Suzanne Sigouin sont responsables de la chorégraphie qui comprendra des suites canadiennes, suisses, autrichiennes, allemandes, croates, serbes, mexicaines et autres. Le ministres des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte et Mme Laporte, ainsi que Son Hon. le maire de Longueuil, M. Paul Pratt assisteront au spectacle comme invités d'honneur.

Les Mutins, qui sont-ils ?

Cette troupe se compose de 90 enfants entre 4 et 17 ans. Les deux tiers sont des filles, l'autre tiers des garçons. Mais quand il s'agit du groupe des spectacles c'est moitié filles, moitié garçons.

Comment cette troupe est-elle née ? Mlles Hélène Villeneuve et Suzanne Sigouin nous en parlent avec enthousiasme. En 1960 Hélène et Suzanne faisaient partie des Feux-Follets, la première depuis 8 ans, donc depuis la fondation de cette troupe par Michel Cartier, la seconde depuis 4 ans. A l'été de 1960 une dame de Longueuil avait l'idée de réunir quelques enfants durant les vacances afin d'occuper leurs loisirs en leur apprenant des danses folkloriques. Hélène et Suzanne acceptèrent de s'occuper de ce qu'elles croyaient être une trentaine d'enfants. Dès les premiers jours, il s'en présenta plus de cent. Ce fut le début de cette fascinante aventure.

Costumier considérable

En septembre 1960 les jeunes filles quittent les Feux-Follets et devant l'enthousiasme des enfants décident de se consacrer à l'enseignement des danses folkloriques. La réussite dépasse tous les espoirs. Quelques mois se sont à peine écoulés qu'elles sont sollicitées par la télévision afin de meubler l'émission "Où chante l'alouette" la veille de Noël 1960. Puis elles participent ou plus exactement les enfants de la troupe prennent part à la télémission de la Boite à surprise animée par Guy Maufette, pendant trois ans.

Entre temps, Hélène et Suzanne coupent et cousent des costumes pour tout ce petit monde. Leur costumier est évalué aujourd'hui à plus de $25,000. Saviez-vous qu'il existe à travers la seule province de Québec des dizaines de costumes dont ceux des Iles-de-la-Madeleine, du Lac Saint-Jean, de Charlevoix, de la Beauce, de l'Ile d'Orléans. Sans compter ceux de tous les pays qui intéressent Les Mutins : Croatie, Serbie, Grèce, Allemagne, Suisse, Mexique, Italie, Portugal, Ecosse, Israël, etc. . . .

Comment joindre les deux bouts ?

Travaillant par amour, Hélène Villeneuve et Suzanne Sigouin trouvaient leur joie dans les yeux heureux de leurs élèves. En leur rendant accessibles les danses de différents pays, elles savaient instinctivement qu'elles semaient en eux l'amour de ces hommes, hier, étrangers pour eux.

Mais jamais, avouent-elles, elles n'auraient espéré davantage. Et pourtant, tout leur est arrivé : le gouvernement de la province leur alloue un petit octroi, la ville de Longueuil veut aussi faire sa part et finalement un groupe d'hommes d'affaires de leur ville fournissent les fonds nécessaires à d'indispensables voyages et recherches. C'est grâce à eux si Hélène et Suzanne ont pu, au cours des dernières années, visiter le Mexique, le Guatemala, la Suisse. L'été prochain elles feront un séjour de sept semaines en Yougoslavie, plus spécialement à Belgrade.

Atmosphère du studio

Hélène Villeneuve et Suzanne Sigouin sont très fières de leur studio qui occupe deux étages et qu'elles ont décoré avec des matériaux très simples tels la jute agrémentée d'appliqués coupés dans les tissus des costumes. Des souvenirs de voyages, des objets évoquant les contrées qu'elles apprennent à chanter complètent l'ensemble.

Elles insistent sur le fait que les enfants qui fréquentent leurs classes le font par amour. "Les danses folkloriques reflètent la vie du peuple, nos élèves sont du peuple".

En plus de leur école à Longueuil, Hélène et Suzanne donnent des cours au Centre de loisirs de l'Immaculée-Conception, à Montréal ainsi qu'à plusieurs endroits en province : Drummondville, Coaticook, et Stanhope.

Photo LA PRESSE

Chorégraphes et professeurs

Mlles Suzanne Sigouin et Hélène Villeneuve chorégraphes et professeurs de danses folkloriques dont les élèves "Les Mutins" donneront leur spectacle annuel, dimanche soir, à la salle du G...

ANNONCE

SCIATIQUE

Ressentez-vous des élancements douloureux dans les cuisses, de la hanche à la cheville? Vous est-il pénible de vous mouvoir? Si vous cherchez un soulagement à ces douleurs épuisantes ou aux élancements de sciatique essayez les T-R-C de TEMPLETON dès aujourd'hui. Seulement ,85c et $1.65 partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques.

T63-4F

Tenue de Gala à Louer

Pour un habit de cérémonie d'une grande élégance, utilisez notre

SERVICE DE LOCATION

Le plus grand choix au Canada à des prix de location économiques

- Habit de gala
- Tuxedo
- Jaquette
- Directeur
- Veston blanc
- Ensemble junior
- Accessoires

Classy tenue de gala inc.

● *Service disponible dans toute la province*

Ouvert jusqu'à 6 heures . . . SAUF les jeudis et vendredis: jusqu'à 9 heures du soir.

- 1227, carré Phillips — 861-3625
- 4806, av. du Parc — 272-5704
- 6984, rue St-Hubert — 271-1166
- 5320, ch. Queen Mary — 482-6560

A ce prix d'épargne, vous aimerez le

Somptueux Vison Reid

Etoles de vison, peaux semi-descendues

Au moment précis où vous avez besoin d'une étole et que vous en cherchez . . . Reid offre de magnifiques étoles en "Vison Reid" somptueux (peaux semi-descendues) à un prix d'épargne incomparable. Choisissez parmi six ravissants modèles, tous confectionnés de pelleteries choisies . . . tous d'une beauté durable dans les tons pastel, beige pâle (dawn) ou vison d'élevage. Venez vous blottir dans le luxe.

Super spécial $195 à $250 *Modèle ill.*

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

Reid fourrures

1473 rue AMHERST nord de Ste-Catherine — LA. 2-3181

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

L'Institut d'apprentissage de chauffeurs
UNE DIVISION DE LA

LIGUE D'AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Vous invite cordialement à vous inscrire aux nouveaux cours accrédités de

CONDUITE AUTOMOBILE

ADOLESCENTS 16 à 21 ans — ADULTES TOUS AGES

Mardi, le 10 mai, à 6:45 p.m.

Ecrivez ou téléphonez pour brochure gratuite 1467, MANSFIELD (FACE A SIMPSON)

SIGNALEZ 845-3060

BIRKS B·B

Les diamants Birks
La meilleure valeur au Canada

Ces valeurs extraordinaires sont le résultat des achats faits directement des centres diamantaires du monde. Les bagues de fiançailles Birks sont exclusives : elles sont dessinées et fabriquées dans nos propres ateliers. Les diamants Birks sont examinés scientifiquement quant à la couleur, à la taille et à la pureté.

Le poids est le dernier facteur par ordre d'importance — nous le considérons seulement après avoir prouvé la qualité du diamant.

Illustré de haut en bas.

200.00
125.00
300.00
100.00
250.00, 80.00 (ensemble assorti) 350.00
400.00
350.00, 100.00 (ensemble assorti) 600.00
1,000.00

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT : 10% comptant, le solde en 10 paiements mensuels; léger supplément pour les frais de service.

Un étui en argent sterling vous est offert avec nos compliments

BIRKS B·B

Membre enregistré de l'American Gem Society

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND • FAIRVIEW • PLACE VERSAILLES

la vie féminine

FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Veuillez communiquer vos questions à l'adresse suivante :
Courrier "Que faire ?", La Presse, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, P.Q.

Orientation

J'ai rencontré il y a douze ans un célibataire comme moi; sa belle prestance, sa tenue impeccable ont prolongé en moi le choc de la première heure. J'étais loin de lui ; son travail le retenait dans son patelin et je n'avais pas la chance de m'y rendre. Il y a six mois, j'ai fait les démarches de rapprochement ; il vit seul dans une grande maison de huit pièces, sur une ferme, voit à l'entretien et des choses et de lui. Il a 54 ans. Moi 51 ; mais je parais dix ans plus jeune. J'aime cet homme à la folie. Il a semblé heureux de me retrouver, a été très galant, poli quoique réservé. J'ai pris l'initiative de parler d'avenir et de me proposer... quoi ! assurant de mes sentiments de dévouement, d'attention, de suppport moral, enfin faisant comprendre que je serais une très bonne épouse. Il a répondu en badinant... Je demeure obsédée de lui. Je vis en imagination avec lui ; tout ce que j'ai accumulé de trousseau, je le place déjà dans sa maison. D'un jour à l'autre, je décide du costume que je porterai, de la fleur exotique qu'il faudra trouver, pour exhiber ce jour-là, de notre union.

A notre dernière rencontre, afin de lui prouver que je n'étais pas glaçon, je me suis donnée à lui. Il n'a pas davantage engagé l'avenir. J'en perds l'appétit, le sommeil et je suis dans un état d'obsession à ne plus savoir quoi faire de moi. Pouvez-vous m'aider à me libérer de cette angoisse et me dire comment me comporter envers ce futur mari ? Quelle sorte de fièvre, est-ce ? On ne peut pas dire que c'est une crise d'dolescente ? Echec.

Un homme qui est resté seul jusqu'à l'âge de 54 ans, qui a appris à se suffire et à se passer des autres, et d'une autre, ne consent pas volontiers à se faire organiser. Vous pouvez surprendre ses sens, alimenter cet appétit, le tirailler vers la source, ce n'est pas ce qui le dénichera de sa solitude vénérée. On peut conduire un cheval à la rivière, mais on ne le peut forcer à y boire. Pour vous libérer de tout ce que vous avez en trop, et afin de trouver l'équilibre essentiel sans lequel vous ne ferez rien de bon et n'obtiendrez rien de ce qui vous tient au coeur, commencez par renoncer totalement. Renoncer. Faites obstraction de tout. Tout.

Grand ménage en règle, et nettoyage entier de la place. Ça va faire mal ? Naturellement. Mais ça fera net aussi ! Les branches sèches, les feuilles mortes, la vieille poussière, faut que tout saute. Le mariage n'est pas une fin. C'est un commencement. Si... Si ensuite, vous y entrez, du plein gré de votre partenaire qui aura à vous exprimer SON désir (ne l'oubliez pas), si cela arrive, les bourgeons de ce renouveau, de cet élagage porteront sève nouvelle. Vous devrez toujours regarder en avant avec calme, équilibre et sérénité. Pour obtenir ces grâces, quoi qu'il advienne, faites au plus vite l'opération coupure. Si c'est pour toujours, vous n'en serez que mieux, une fois la convalescence établie. Si c'est provisoire, vous serez devenue meilleure. Taisez-vous. Attachez-vous.

Art moderne

Pour un cadeau d'ordination, conviendrait-il que nous nous unissions, les membres de la famille, et que nous offrions au jeune prêtre un de ces nécessaires d'autel dont notre artisanat présente des modèles, parfois surprenants, mais bien accordés avec la liturgie nouvelle ? Qu'en pensez-vous ?

Simone L.

Votre idée est très bonne. Mais quelle est la formation que ce jeune clerc a reçue, dans le milieu où il a évolué ? où doit-il ensuite vivre sa pastorale ? Pourquoi ne lui en parlez-vous pas, tout simplement ? A chercher de sa part à s'accorder avec votre désir, il trouvera peut-être quelque purification des préjugés dont il peut être inkibé, veut, veut pas... Tout devient dialogue et échange.

Dans le domaine religieux, les femmes ont un rôle très particulier à jouer, déclare Mme Percy Genser

par Michèle Rivet

Souvent les femmes se groupent en des organismes à but humanitaire, à portée sociale. Plus rarement se réunissent-elles en association à but religieux. Le **National Women's League of the United Synagogue of America** groupe 200,000 femmes réparties au Canada, aux Etats-Unis, au Mexique et à Porto Rico. Pour l'Est du Canada, elles sont plus de 8,000.

La vice-présidente nationale qui, mercredi soir, a pris la parole au banquet pour expliquer le thème que les membres de l'Est du Canada étudient pendant deux jours, est une femme vivante, énergique, décidée. Pour Mme Percy Genser, il y a aussi le conseil d'administration de l'orchestre symphonique de Winnipeg, la vice-présidence de l'hôpital pour enfants de Winnipeg, le conseil d'administration de la Corporation du centenaire du Manitoba et plusieurs autres organismes dont elle s'occupe activement.

Le Women's Advertising and Sales Club de Winnipeg a d'ailleurs reconnu ses mérites en lui décernant, pour l'année 1965, le titre de femme de l'année.

Aussi lorsqu'elle parle du thème du congrès **"une foi vivante, une foi pour vivre"**, elle nous avoue elle-même qu'elle ne fait que parler des idées auxquelles elle attache une importance capitale, que répéter sans aucun doute les principes que, depuis toujours, elle cherche à mettre en pratique le mieux possible.

C'est d'ailleurs ce que veut le National Women's League of the United Synagogue of America. "Il est très bon que les femmes forment un organisme pour chercher à répandre les idées et les idéaux du judaïsme conservateur (conservative judaism)", explique Mme Genser.

"Car les femmes ont, dans les questions religieuses, un rôle différent des hommes à jouer. Nous cherchons à mieux comprendre, pour mieux transmettre à nos enfants, les principes de notre religion. Jamais, dans les offices, une femme n'aura les mêmes privilèges que ceux d'un rabbin. Il existe un courant d'idées qui voudrait l'égalité entre hommes et femmes dans les offices. Moi je ne sais pas. D'ailleurs le matriarcat est suffisamment installé dans les familles, poursuit-elle, où le rôle du père perd constamment de la valeur..."

Mais ce n'est que dans les organismes à portée religieuse que Mme Percy Genser estime que les femmes ont véritablement un rôle différent des hommes. "Pour toutes les autres associations dont je suis membre, les qualités qui doivent primer appartiennent autant aux hommes qu'aux femmes, qu'il s'agisse d'honnêteté, d'objectivité, d'intégrité", ajoute-t-elle.

Le National Women's League of the United Synagogue of America n'est d'ailleurs pas une organisation religieuse au sens le plus strict du terme. "Pour tout le Canada, et c'est d'ailleurs le seul comité qui soit pan-canadien, un département d'affaires publiques canadiennes a été formé afin que les femmes puissent se renseigner, puissent agir aussi sur le plan politique", nous précise Mme Genser.

"Car la femme qui a un rôle important à jouer dans l'éducation de ses enfants, et partant dans l'éducation religieuse, doit aussi jouer un rôle primordial dans toute la vie de la famille", conclut Mme Genser, elle-même grand-mère.

Photo LA PRESSE
Mme Percy Genser

Le bas de laine de nos grands-parents fait place aux placements collectifs

Le deuxième Salon du placement a attiré cette semaine 7,256 personnes au Palais du Commerce, en trois jours, soit 10 pour cent de plus que l'année dernière. Parmi les méthodes d'épargne et de placement populaires, les fonds collectifs connaissent de plus en plus d'adeptes. C'est pourquoi nous vous présentons ci-dessous le point de vue de Mlle Flore Crépeau, du Montreal Trust, tel qu'exprimé dans sa causerie du 26 avril.

Le traditionnel bas de laine où nos grands-parents entassaient leurs économies a fait place à de nouvelles façons d'épargner et d'effectuer des placements fructueux. Aujourd'hui, nous pouvons tous profiter des services d'épargne des banques et des sociétés de fiducie. Les taux d'intérêt, suivant la modalité du compte, varient de 3 p. cent à 4½ p. cent.

Une fois ces économies accumulées, si l'on accepte de s'en départir dans l'espoir d'un gain supplémentaire, on effectue un placement. Il serait peut-être opportun de faire la distinction entre le placement et la spéculation. Certaines personnes s'imaginent que le placement a un aspect d'honnêteté et de responsabilité, tandis que la spéculation a quelque chose d'immoral, comme jouer à la roulette ou miser sur les chevaux ! On entend encore de temps à autre l'expression "jouer à la bourse", comme s'il s'agissait d'une session au casino !

Spéculer et jouer ne sont pas synonymes. La spéculation est aussi honnête que le placement puisque, en fait, elle est à l'origine même de toute entreprise. La ligne de démarcation entre un placement et une spéculation est assez difficile à établir. Disons toutefois, que dans le cas d'un placement, le but premier est d'obtenir un revenu et que l'augmentation du capital investi s'effectue sur une longue période. De plus, le risque est limité par le choix de valeurs mobilières ou immobilières de haute qualité. La spéculation, par contre, réside dans l'achat de titres comportant un risque de perte de capital beaucoup plus élevé. Cependant, les probabilités d'accroissement du capital engagé sont proportionnelles au risque encouru, et sur une période relativement courte.

De nombreuses personnes ont recours aux sociétés de fiducie, aussi appelées "trust". Ce sont des corporations dont la fonction générale est d'administrer efficacement les biens qui leur sont confiés.

Les sociétés de fiducie offrent plusieurs services, dont un service d'épargne et un service de placement auquel est rattachée la gestion des fonds collectifs, qui permettent à l'épargnant moyen une diversification avantageuse de ses placements.

On peut participer à ces fonds au moyen d'un versement unique ou de dépôts à différents intervalles. L'actif total, dans chaque fonds, est divisé en parts et la participation de chaque épargnant n'est autre que la valeur de ses parts.

A l'origine, la valeur d'une part était de $10. Comme la valeur des placements fluctue suivant le cours du marché, à la fin de chaque mois, on procède à l'évaluation de l'actif total suivant le prix à la Bourse. On divise la somme obtenue par le nombre de parts inscrites.

Il n'y a pas de frais ni commission à payer pour s'inscrire. Les seuls honoraires de la société de fiducie pour l'administration de ces fonds sont de ½ à 1 pour cent par année, de la valeur du capital à la fin de l'année.

$22.95

Pointures : AAA, 7-11 ; AA, 7-11 ; A, 5½-10 ; B, 4½-11 ; C, 4½-10 ; D, 5½-10 ; E, 6-9.

Portez des souliers confortables durant tout l'été !

Ces élégants escarpins sont parfaits pour la femme qui recherche élégance et confort. De confection soignée, avec les plus beaux cuirs, vous les porterez avec plaisir tout l'été... et vous ne manquerez pas d'apprécier leur durabilité. Voyez nos nombreux modèles de souliers élégants chez Wm. H. Mack.

Wm. H. Mack LTD.
Chaussures mieux ajustées pour hommes et femmes
1395 ouest, rue STE-CATHERINE (près Bishop)
1432 rue BLEURY (près Ste-Catherine)
Ouverts chaque jour de 9 a.m. à 5.30 p.m. — Vendredi jusqu'à 9 p.m.

Mettez un terme à la constipation avec l'huile minérale pure et délicate
Nujol
une huile de qualité supérieure
NUJ-N-266F

Nettoyez votre réfrigérateur avec COW BRAND!

Épongez de façon uniforme l'intérieur du réfrigérateur avec de l'eau chaude additionnée de trois cuillerées à table de Soda à Pâte Cow Brand. Les senteurs d'aliments et les taches disparaîtront rapidement, sans avoir à rincer. Pas étonnant que cette méthode soit recommandée par 22 importants manufacturiers de réfrigérateurs!

Le Soda à Pâte Cow Brand
BICARBONATE DE SOUDE PUR

Déménagez-vous ?

Si oui, il y a sans doute un tas de choses auxquelles vous devez penser DES MAINTENANT... afin de n'en oublier aucune. L'une d'elles, si vous recevez régulièrement LA PRESSE à domicile, devrait être de FAIRE SUIVRE VOTRE ABONNEMENT A VOTRE NOUVELLE ADRESSE. Pour ce faire, vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-dessous, le découper et nous le faire parvenir par la poste LE PLUS TOT POSSIBLE.

La Presse est livrée partout pour 60¢ par semaine

★ Vous pouvez aussi aviser par téléphone et directement notre SERVICE DE LIVRAISON A DOMICILE — du lundi au vendredi, entre 8 h. a.m. et 7 h. du soir, ou le samedi, entre 9 h. a.m. et midi — en composant ce numéro : **849-1138**

La PRESSE est toujours là... pour vous servir

LA PRESSE — 7 ouest, rue SAINT-JACQUES, Montréal, Québec
(Veuillez écrire en lettres moulées)

NOM .....
ADRESSE ACTUELLE .....
NOUVELLE ADRESSE .....
.....
DATE DU DEMENAGEMENT .....
NO DE TEL. ACTUEL .....

VENTE de machines à coudre de toutes marques

ON FAIT LE MÉNAGE

6 — WHITE AMERICAINE
modèle console.
Régulier $249
SPECIAL $49.95

10 — SINGER, ARROW, WHITE
portatives
SPECIAL $39.95 à $69.95

6 — ARROW
couture droite — modèle console.
Régulier $199
SPECIAL $99.95

6 — SINGER
modèle console.
Régulier $249.50
SPECIAL $99.95

3 — WHITE
zig-zag — modèle console.
Régulier $249.00
SPECIAL $119.95

2 — PFAFF
zig-zag — modèle console.
Régulier $339
SPECIAL $169.95

4 — WHITE AUTOMATIQUE
modèle console.
Régulier $269.95
SPECIAL $169.95

4 Necchi Deluxe B.C. — modèle console, coud avant, arrière, brode, reprise.
Rég. $179
SPECIAL $99.95

2 Necchi Zig-Zag — modèle console.
Rég. $339
SPECIAL $169.95

3 Arrow Zig-Zag — modèle console. Rég. $239.95
SPECIAL $129.95

NOMBREUX SPÉCIAUX SURPRISES

GARANTIE CHALIFOUR PLUS GARANTIE DU MANUFACTURIER

CHALIFOUR & FRÈRES LTÉE
6586, RUE ST-HUBERT, MONTREAL 10, TEL.: 273-2553

gérard dagenais

des MOTS et des PHRASES

Il est question dans le dernier numéro d'un journal d'entreprise, CONTACT, de la société C.I.L., d'une caisse-retraite à participation des intéressés dont on dit que c'est un système de pensions *contributoire* et de pensions *sans contributions*.

Dire *contribution* pour désigner la quote-part versée par chacun à un fonds de retraite ou au fonds d'une assurance sociale n'est pas fautif. Il est bon de savoir, cependant, que *cotisation* est le terme généralement employé pour désigner la quote-part que versent les salariés. On parle de la *contribution* de l'Etat ou de la *contribution* patronale et des *cotisations* des salariés.

Ce qui est nettement fautif, c'est l'emploi de l'adjectif *contributoire*, adjectif qui n'existe plus, qu'on ne trouve plus dans aucun domaine du vocabulaire français. Durant sa courte existence, *contributoire* signifiait "qui a rapport à une contribution" : *un versement contributoire* et non dont les fonds sont constitués par contributions et cotisations".

Il y a l'adjectif *contributaire*. En termes de finances, il signifie "qui paie sa part d'une contribution": *les entreprises contributaires*.

Et il y a l'adjectif *contributif* qui, dans le vocabulaire des assurances et des pensions, a les deux sens de "relatif à la contribution": *la part contributive du patronat* et de "marqué par des contributions ou des cotisations": *la nature contributive des assurances sociales*.

"*Contributory pension plan*" se traduit par *caisse-retraite à participation des intéressés* et "*contributory pensions*" par *pensions à caractère contributif*. On peut dire aussi *fonds de retraite par participation*.

La Société C.I.L. offre donc à ses employés deux systèmes de pensions, l'un à participation des intéressés et l'autre sans participation.

(tous droits réservés)

M. Gérard Dagenais répond à toutes les questions qu'on lui pose par téléphone sur le français au cours de l'émission "Parlons-nous français ?" qui est diffusée tous les dimanches, de 11 h. 30 à midi, sur les ondes de CKAC.

"Il faut souligner aux touristes américains le renouveau culturel qui se fait au Canada" -- Le consul des USA

QUEBEC (PC) — Le consul général des Etats-Unis à Québec a déclaré hier qu'il ne faut pas seulement accueillir les touristes américains avec des monuments historiques au Québec, mais qu'il faut aussi leur faire voir les éléments de la vie culturelle et leur montrer le renouveau qui s'effectue au Canada.

M. Francis Cunningham, qui prenait la parole à l'occasion de la semaine de la bonne entente Canada - Etats-Unis, a spécifié qu'il était très difficile pour des voisins d'atteindre un niveau parfait de compréhension. De plus, a-t-il dit, les trois quarts des Américains sont tellement éloignés de la frontière canadienne et sont si occupés par leurs affaires qu'ils n'ont pas le temps de connaître le Canada et le Québec autrement que par la lecture.

Le consul général a affirmé qu'il y a toujours eu une très bonne entente entre le Canada et les Etats - Unis, et surtout depuis que les dirigeants ont pris conscience de l'interdépendance des masses. Mais aujourd'hui, a-t-il ajouté, ce sont les individus qui font le poids dans les relations internationales. "C'est le moment plus que jamais, a souligné le conférencier, qu'il existe entre nos deux pays cette compréhension mutuelle qui mettra en relief les valeurs morales de notre vie quotidienne, alors que nous sommes à l'heure où les peuples du monde entier ont les yeux rivés sur le continent américain."

La semaine de la bonne entente Canada - Etats-Unis est organisée chaque année par les clubs Kiwanis des Etats-Unis et du Canada en vue de promouvoir les échanges d'idées entre les deux peuples.

La place de l'ouvrier dans l'Eglise est confuse et équivoque

— M. Gilles Trudel

QUEBEC (PCF) — M. Gilles Trudel, conseiller technique à la Confédération des syndicats nationaux, a déclaré, mercredi soir à Québec, que les ouvriers du Québec n'ont pas le sentiment de participer authentiquement à la marche en avant de l'Eglise, comme le veut le récent concile romain.

"Cela provient du fait que les ouvriers sont tenus en suspicion par certains prélats qui les jugent trop peu instruits", a-t-il dit.

Participant à un colloque organisé par la section québécoise de la revue dominicaine Maintenant, sur "la place de l'ouvrier dans l'Eglise", M. Trudel a dit que cette place est "confuse et équivoque".

Est-ce qu'on a fait de réels efforts pour intéresser les milieux ouvriers à la vie propre et à l'administration de l'Eglise : telle est la question posée aux participants du colloque.

Le conseiller technique de la CSN croit que les aspirations économiques et sociales des ouvriers, au niveau de la pastorale, ne sont pas prises en considération dans les sphères religieuses les plus proches.

"L'intégration des clercs à la vie véritable des travailleurs reste encore en leurre à notre époque," dit M. Trudel, "et il apparaît, au niveau paroissial, qu'on fait une distinction entre le temporel et le spirituel."

A son avis, il existe une certaine coupure, plus même, une certaine équivoque sur la place de l'ouvrier.

"Le plus souvent, il n'est qu'un témoin muet de la promotion du laïcat, promotion qui n'est pas pour lui," dit M. Trudel.

Le représentant de la CSN ajoute :

Cette montée du laïcat semble à l'ouvrier ne concerner uniquement que les milieux sociaux de la bourgeoisie catholique traditionnelle."

laissez **OPTREX** voir à vos yeux

L'action efficace et rapide des COMPRESSES **OPTREX** redonne aux yeux leur fraîcheur, leur éclat naturel.

Bains oculaires • Compresses • Chez votre pharmacien

L'Ordre de Saint-Jean patronnera l'Institut de réhabilitation de Montréal

L'Ordre hospitalier de Saint-Jean, qui jusqu'à maintenant ne subventionnait qu'une institution, l'hôpital ophtalmologique de Jérusalem, en patronnera bientôt un deuxième : l'Institut de réhabilitation de Montréal.

C'est le commissaire national de l'Ordre, le juge Redmond Roche, qui l'a annoncé hier soir au dîner annuel du Conseil du Québec de l'Ambulance Saint-Jean, à l'hôtel Ritz Carlton.

Il ne reste plus qu'une formalité à remplir avant que l'institut de Montréal ne puisse officiellement battre le pavillon de l'ordre hospitalier : la sanction du prieuré de Londres, qui ne saurait tarder.

Le directeur exécutif de l'Institut de réhabilitation de Montréal, le Dr Gustave Gingras, a noté que contrairement à l'hôpital de Jérusalem qui est entièrement subventionné par l'Ordre, celui de Montréal ne le sera que d'une "façon symbolique".

Questionné quant à la signification de ce statut, le Dr Gingras a répondu à un journaliste: "C'est un peu comme si le comte Alexander de Tunis était votre oncle".

La comparaison s'imposait presque puisque le comte Alexander, ancien gouverneur général du Canada, était justement conférencier d'honneur au banquet de l'Ambulance Saint-Jean.

Quant à l'intérêt que l'Ordre de St-Jean porte à l'Institut de réhabilitation, il s'explique par le fait que plusieurs membres de son bureau exécutif, dont le directeur, le Dr Gingras, font partie de l'ordre hospitalier et par le fait que des salles de l'hôpital sont régulièrement mises à la disposition des ambulanciers Saint-Jean pour donner des cours et y tenir des exercices.

Et la chapelle de l'institut a été consacrée à saint Jean de Jérusalem.

Pour sa part, le comte Alexander de Tunis, KG, GCB, OM, GCMG, CSI, DSO, DCL, LLD, a souligné que l'ordre hospitalier Saint-Jean exalte les valeurs qui se trouvent au coeur de tout homme véritable.

Le comte a aussi parlé de l'Expo '67 où, a-t-il dit, pour la première fois les ambulanciers de l'Ordre vont avoir l'occasion de manifester toutes leurs facultés, à une manifestation de cette importance.

Parlant, en souriant, du nom que porte l'événement Expo '67, l'ancien gouverneur général du Canada a commenté : Expo, c'est l'abréviation d'exposition ; c'est splendide si vous savez ce que ça veut dire. Mais je me demande ce que vont entendre les citoyens de pays où le français n'est pas utilisé ?

Au cours de la soirée, les ambulanciers ont aussi appris que leur nouveau gouverneur provincial, pour le Québec, était le brigadier Paul Triquet, qui succède au juge Redmond Roche, maintenant commissaire national.

ANNONCE

Comment vendre votre voiture au meilleur prix

Quelle est la meilleure époque pour changer de voiture? Combien vaut vraiment l'ancienne? Vaut-il la peine d'y faire des réparations ou de changer les pneus? Vous trouverez, dans Sélection du Reader's Digest de mai, des conseils pratiques, donnés par des gens du métier, qui vous aideront à obtenir la meilleure valeur de reprise. Achetez votre exemplaire sans tarder!

Ne laissez pas traîner vos lames de rasoir

Il faut déposer en lieu sûr les lames de rasoir usagées afin d'éviter des accidents. On pourra utiliser à cette fin une boîte en métal munie d'une fente dans le couvercle pour recevoir les lames. Lorsque la boîte est pleine, recouvrir la fente avec une bande adhésive et jeter la boîte dans une poubelle.

On a dit que la Mercédes-Benz 230S souffrait *d'hypertrophie mécanique*, reproche—ou compliment—qui vaut d'être analysé.

Un fait est certain: la 230S, entre toutes les Mercédes-Benz, présente un luxe de perfectionnements techniques et, surtout, de mesures de sécurité qui font cruellement défaut sur un trop grand nombre de voitures.

EXEMPLES? Carrosserie *de sécurité* qui "absorbe" les chocs; suspension éprouvée sur une voiture de course championne du monde; moteur compact capable de rouler à longueur de journée à 90 mph. Prenez le temps—trois minutes—d'en lire un peu plus sur la Mercédes-Benz 230S; elle en vaut la peine!

Le règne de l'ingénieur

La Mercédes-Benz 230S a pris corps sans longues études de marché, sans hypothétiques "profils du consommateur". C'est une voiture conçue par des ingénieurs, selon la tradition établie par Gottlieb Daimler et Karl Benz quand, en 1886, ils créèrent la *première* auto.

La passion de la mécanique a permis à Mercédes-Benz de récolter quelque 5,000 brevets—et de produire une voiture véritablement unique. Ce qui fait dire à David E. Davis Jr, chroniqueur du magazine "Car and Driver": "*Si l'on vous bandait les yeux avant de vous déposer, sans que vous le sachiez, dans une Mercédes-Benz, vous devineriez aussitôt que vous êtes dans une Mercédes-Benz*".

Les meilleurs pilotes de course *respectent* les Mercédes-Benz. A tel point que le plus grand d'entre eux peut-être—Juan Manuel Fangio—est maintenant concessionnaire Mercédes-Benz à Buenos-Ayres.

Depuis 1901, les voitures de course Mercédes-Benz ont remporté 4,403 victoires, et les deux dernières—en 1954 et 1955—leur valurent deux championnats du monde.

Faite pour durer

Une 230S ne fera jamais entendre ces grincements, battements et vibrations qui font que l'on se fatigue d'une voiture. Sa caisse monopièce, soudée en plus de dix mille points, est indéformable. Un minimum de soins lui permettra de rouler encore allègrement quand ses contemporaines joncheront déjà les cimetières d'autos.

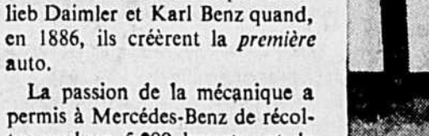

En compétition deux années de suite, deux fois championne du monde!

Regardez-la sur toutes les coutures, vous ne trouverez aucune trace de raccord sur la carrosserie de la 230S. Tous les joints sont poncés à la main.

La carrosserie Mercédes-Benz est un facteur de sécurité qui a fait l'objet d'un brevet: l'avant et l'arrière de la voiture sont faits pour céder en cas de choc violent et servir de tampon protecteur vis-à-vis de la cabine—qui reste intacte.

A l'intérieur des portières, les poignées sont encastrées. Douze endroits critiques (dont le moyeu du volant, les rebords du tableau de bord et les manivelles des fenêtres) sont spécialement rembourrés. Les experts ont pu dire que les voitures Mercédes-Benz sont les premières du monde en fait de sécurité.

L'essieu de la 300 SLR

La plupart des découvertes techniques *essayées* sur les voitures de course Mercédes-Benz ont été ensuite *adaptées* aux voitures de de série. Ainsi *l'essieu oscillant* à articulation unique. Monté pour la première fois sur la 300SLR de course, ce dispositif donne à la 230S une stabilité imperturbable sur les routes défoncées ou glissantes, et durant le freinage.

Le principe en est simple: l'essieu possède deux parties autonomes qui jouent verticalement, indépendamment l'une de l'autre, à partir d'un pivot central. Deux avantages:

1. Quand l'une des roues rencontre un cahot, la partie correspondante de l'essieu pivote sur son axe tandis que l'autre roue continue à coller fermement à la route. (Avec l'essieu ordinaire *monopièce*, les roues arrière ont tendance à rebondir et à retomber *ensemble*.)

2. En général, un bon coup de freins *soulève* l'arrière de la voiture, les roues quittent le sol et *se bloquent*. Avec la 230S, l'essieu oscillant *presse fermement les roues sur le sol*. D'où freinage progressif et efficace.

Le correcteur de niveau automatique

La 230S utilise le correcteur de niveau automatique mis au point par les ingénieurs de Mercédes-Benz. Ce dispositif relève automatiquement l'arrière de la voiture; la caisse *reste horizontale* quel que soit le nombre des passagers, quelle que soit la charge dans le coffre.

Voilà l'explication de cette tenue de route impeccable, sans ces balancements longitudinaux et latéraux qui sont la plaie—et la rançon—des suspensions trop molles.

Direction sans flottement

Si vous avez l'habitude de conduire une voiture dont la direction flotte un peu, vous serez stupéfait de la précision de celle de la Mercédes-Benz. Réponse immédiate et exacte.

Nota: Un amortisseur de direction spécial absorbe les inégalités de la route avant qu'elles puissent atteindre le volant. Aucun bruit, aucune vibration.

La Mercédes-Benz 230S. On la conduit confortablement, en toute sécurité—et avec plaisir—pendant des années.

Des freins à toute épreuve

Les ingénieurs de chez Mercédes-Benz pensent, avec quelque raison, que vous devez disposer d'une puissance de freinage supérieure à vos besoins réels. La 230S pèse 2,976 lb—une tonne et demie. Ses freins seraient efficaces sur une voiture pesant le double.

Les freins à disques des roues avant—qui supportent le poids de toute la voiture pendant le freinage—permettent impunément de descendre les côtes à vive allure: jamais de secousse ni de passage à vide. De plus, freins arrière et freins avant dépendent de deux circuits différents. Et quelle douceur: "*Avec une Mercédes-Benz, quand vous freinez, vous freinez vraiment une automobile—vous n'avez pas l'impression d'enclencher un mécanisme qui va vous projeter à travers le pare-brise!*" déclare David E. Davis Jr.

Puissance ne veut pas dire volume

Avec son six-cylindres, la 230S atteint une vitesse de pointe de 109 mph. Rien d'effrayant à une époque où les monstres de 400 CV sont chose courante. Mais songez simplement que la 230S atteint très vite les 90 mph, et qu'elle pourrait, si les lois et les routes le permettaient, rouler à cette vitesse des jours et des jours, sans fatigue—et en consommant moitié moins qu'un V8 normal.

L'honneur en revient à la conception même du moteur avec arbres à cames en tête qui est de règle, depuis 1951, sur les Mercédes-Benz. Ce principe vient d'être appliqué sur certaines voitures américaines.

Unité de mesure: l'homme

La 230S est étonnamment confortable; paradoxalement, elle est plus spacieuse que bien des voitures qui, de l'extérieur, semblent plus grandes.

C'est que la Mercédes-Benz est construite "autour de ses occupants", et non pour répondre aux impératifs du style ni pour se conformer aux changements de modèles annuels.

Le médecin s'est fait tapissier

Les sièges des voitures Mercédes-Benz sont conçus par des médecins spécialistes en orthopédie. C'est à dessein qu'ils sont *fermes:* cela permet de réduire la fatigue et de supprimer les crampes.

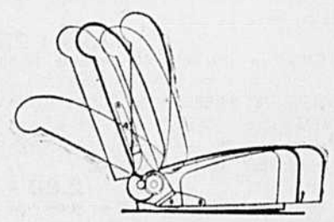

Dossiers inclinables: elle peut dormir pendant que vous conduisez.

Ce sont des sièges *enveloppants*, qui vous retiennent; ils sont frais, aérés et jamais ne vous invitent au sommeil! Le dossier des sièges avant est réglable (quatre positions). En position basse, le passager de droite peut dormir confortablement pendant que la voiture roule.

Demandez notre brochure

Pour en savoir plus long sur la 230S et sur trois autres modèles Mercédes-Benz, demandez notre brochure de 24 pages en couleurs en écrivant à Mercédes-Benz, Box 501, Terminal A, Toronto 1.

Mieux, arrêtez-vous au magasin d'exposition Mercédes-Benz et essayez vous-même la voiture qui se veut, non pas la plus populaire, mais *la meilleure*.

Les automobiles Mercédes-Benz: de $27,000 à $4,302.

Vous avez peut-être, sans le savoir, les moyens de vous offrir une Mercédes-Benz. Voici le prix de détail suggéré de 7 des 15 modèles Mercédes-Benz:

Mercédes-Benz 600 Limousine—7 places	$27,000
230SL	7,823
250S (conduite intérieure)	6,275
230S (conduite intérieure)	5,482
230 (conduite intérieure)	4,642
200 (Diesel)	4,517
200 (conduite intérieure)	4,302

**F. à B. Toronto, Ontario. Taxes provinciales en sus.*

DAIMLER-BENZ AG.

Concessionnaire:

D. K. AUTOMOBILE INC., 3475 Avenue du Parc, Montréal, Québec. Téléphone 849-3283

BILL & JOE'S AUTOMOBILE REG'D., 845 boul. Taschereau, Greenfield Park, Québec. Téléphone 672-2720

MB-266M

DÉCOUVREZ CHAMPLAIN

et gagnez un voyage en FRANCE

via AIR CANADA

PRODUITS PÉTROLIERS CHAMPLAIN, LIMITÉE

LES RÈGLEMENTS DU CONCOURS SONT SIMPLES

1—Prix hebdomadaires—Chaque semaine du concours, dix bulletins seront tirés au sort. Le premier participant dont le bulletin portera la bonne réponse à la question de la semaine gagnera un téléviseur portatif GE; les trois suivants, une radio AM/FM—GE; les six suivants, un couteau électrique GE avec boîtier.

2—Le grand prix—Tous les bulletins de participation reçus durant le concours seront accumulés et deviendront éligibles pour le grand prix. Si la personne, dont le nom est tiré au sort, répond correctement à une question qui lui sera posée, elle gagnera un voyage de deux semaines en France pour 2 personnes via Air Canada, plus une somme totale de $500.00 pour couvrir les frais de séjour.

3—Prix de consolation—Vingt autres personnes dont les bulletins de participation auront été soumis et tirés au sort recevront à titre de prix de consolation un tourne-disque portatif GE.

4—Le concours est ouvert à toutes personnes résidant au Canada, à l'exception des employés de Produits Pétroliers Champlain Limitée, leurs vendeurs ou agents et leurs familles immédiates et celles responsables du Concours Champlain.

HUIT SEMAINES — HUIT QUESTIONS — Vous pouvez participer aussi souvent que vous le voulez. Vous trouverez des bulletins de participation à l'enseigne du grand "C" rouge CHAMPLAIN.

QUESTION DE LA SEMAINE DU 24 AU 30 AVRIL:

Qui a fondé la ville de Québec?

Samuel de Champlain ☐ Henri de Bourbon ☐

Pointez votre réponse, découpez ce coupon et déposez-le à votre poste d'essence CHAMPLAIN.

NOM_____

ADRESSE_____

MONTREAL, VENDREDI 29 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 99

Nielsen est renversé par l'attitude de Cardin dans l'affaire Munsinger

par Yves Leclerc

"La façon dont M. Cardin a mentionné l'affaire Munsinger après que le dossier ait été remis aux mains de M. Pearson pendant plus d'un an sans que rien soit fait me renverse. Si le ministre a raison de dire que le dossier mentionne plusieurs ministres et prouve que Gerda Munsinger était un danger pour la sécurité de l'Etat, c'est plus qu'une erreur. C'est aussi quelque chose qui va plus loin qu'un sujet de débat aux Communes."

Le député conservateur du Yukon, M. Eric Nielsen, s'est dit abasourdi de la manière cavalière dont cette affaire a été amenée sur le tapis. Mais d'après lui, les témoignages d'hier à l'enquête Spence pourraient bien indiquer que "c'est de l'autre côté qu'il faut porter les torts", et que si culpabilité il y a, elle se trouve au moins autant chez les libéraux que chez les progressistes-conservateurs.

Répondant aux questions des journalistes à une conférence de presse à Ville Mont-Royal, le député a rappelé que M. Pearson avait eu le dossier Gerda en mains pendant seize mois, longtemps avant que l'affaire éclate, et que M. Favreau était au courant dès 1964.

Le "dénicheur de scandales" des Communes, responsable de l'affaire Rivard et de celle des faillites frauduleuses, a déclaré qu'il n'a pas pour le moment de nouvelles "bombes" à faire éclater sur le plancher de la Chambre, mais que des scandales "il semble en pleuvoir de partout", et que de toutes façons ceux qui sont déjà connus n'ont pas encore été complètement dévoilés et nous réservent des surprises: affaire Spencer, affaire Munsinger, affaire des faillites.

Du nouveau sur les faillites ?

Sur cette dernière question, M. Nielsen a précisé qu'on n'en parle peut-être pas beaucoup actuellement, mais que c'est loin d'être mort. Il reçoit toujours des renseignements et des plaintes, mais "préfère agir avec circonspection, étudier avec soin le dossier et les documents" pour être plus sûr de ce qu'il avance.

Il n'est d'ailleurs pas entré en contact avec le bureau du ministre de la Justice du Québec à ce sujet, ni au sujet de la lutte contre le crime organisé, sur lequel il se dit en parfait accord avec Me Wagner.

"De toutes façons, vous savez, je n'ai jamais rencontré personnellement M. Wagner, et je ne sais pas de quoi il a l'air. Mais j'ai bien l'intention de le faire à la première occasion . . . quoique pour le moment j'ai l'impression qu'il doit être assez occupé, avec une campagne électorale et une grève, même morale."

Pas de policiers bavards

Interrogé à quelques reprises sur la source des renseignements qui lui ont permis de faire éclater l'affaire Rivard, M. Nielsen a refusé encore une fois de la dévoiler. "Un député doit garder la liberté d'avoir des communications confidentielles des citoyens du pays qui lui demandent de taire leur identité pour des raisons valables. C'est un devoir non seulement envers le citoyen, mais aussi envers l'institution parlementaire elle-même."

Il a cependant répété que ses informateurs n'étaient pas de la Gendarmerie royale du Canada, et même qu'ils n'étaient pas des policiers provinciaux, municipaux ou étrangers. "Je n'ai pas parlé à des policiers, ni pris connaissance de documents de la police, de quelque police que ce soit."

Parlant du rôle de l'opposition dans un parlement, M. Nielsen a précisé qu'il tient à exposer sa position à ce sujet, non pas parce qu'elle diffère de la conception traditionnelle qu'on se fait de ce rôle, mais justement parce qu'il croit que ce qu'il fait, et que ce que fait le parti conservateur en Chambre, c'est de l'opposition bien comprise. Il a cité le cas des règles de procédure et l'attitude de prise à leur endroit par les députés progressistes-conservateurs : "Nous devons défendre la liberté de parole de l'individu, faire entendre un autre son de cloche".

"Dans le cas du drapeau, par exemple, on a parlé d'obstruction systématique des conservateurs, alors que nous ne faisions que montrer l'autre point de vue, qui lui aussi était partagé par des millions de Canadiens. Quand l'Opposition est intelligente, on ne peut parler d'obstruction. Après tout, nous sommes là pour critiquer le gouvernement, mais une fois qu'une chose est adoptée, surtout dans un cas comme celui du drapeau, où c'est une question qui dépasse les simples débats de la Chambre, nous l'acceptons de bonne grâce. Maintenant, ce drapeau est celui du pays, et quiconque tenterait de le rabaisser ou d'en restreindre la portée aurait tort sans la moindre équivoque."

La gendarmerie bien maltraitée

M. Nielsen est ensuite revenu sur le problème du crime organisé au Canada. Tout comme Me Wagner il réclame une Commission royale à ce sujet. Il voudrait aussi que les forces policières du pays serrent les coudes dans ce domaine, et travaillent sous la direction de la Gendarmerie royale, comme cela se fait pour le trafic des stupéfiants, par exemple.

"On a beaucoup critiqué la GRC, mais je crois au contraire qu'il faut lui accorder une confiance plus grande, et des moyens plus importants. La coopération fédérale-provinciale dans la lutte contre le crime devrait s'étendre au domaine des faillites frauduleuses et des réseaux d'extorsion et de protection."

Pour ce qui est de la création d'une Commission d'enquête sur le crime, il dit conserver assez peu d'espoir, à la suite des récentes déclarations de M. Pearson, et malgré les réactions favorables de plusieurs provinces. Il refuse de voir en Montréal la "capitale du crime organisé", même s'il affirme qu'elle en est un des principaux centres.

Il précise aussi que la plupart des plaintes qu'il a reçues au sujet des faillites frauduleuses venaient du Québec, ce qui est normal puisque notre province est depuis plusieurs années le "champion" quant au nombre des faillites enregistrées. M. Nielsen a cependant qualifié d'infime le nombre des plaintes qu'il reçoit, si l'on tient compte des chiffres publiés par le Bureau de la statistique.

Le député Eric Nielsen

Le rapport Parent avant les élections

— Instituteurs et commissaires

Le président de la Corporation des instituteurs catholiques, M. Raymond Laliberté, et le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques, M. Lévis Sauvé, estiment tous deux que le gouvernement provincial doit livrer sans plus tarder à la population la dernière partie du rapport Parent.

M. Raymond Laliberté annonce un communiqué de la CIC, vient d'écrire au premier ministre Jean Lesage pour demander au gouvernement de "jouer cartes sur table" et de ne pas retenir plus longtemps un document "essentiel au cours de la présente campagne électorale".

De son côté, M. Lévis Sauvé a confié à LA PRESSE que les commissaires d'écoles, comme le reste de la population, se posent beaucoup de questions sur les raisons véritables du retard de la Commission Parent à remettre les dernières tranches de son rapport.

"De deux choses l'une, a dit M. Sauvé. Ou bien le rapport n'est pas prêt, ou bien il est prêt et il est gardé secret. Si tel est le cas, une pareille attitude est hypocrite et injuste à l'égard du public. Elle est peut-être politiquement habile, mais elle est indéfendable."

Invoquant l'hypothèse que la Commission royale d'enquête sur l'enseignement ait "de dures vérités à apprendre au public" en matière de financement de l'éducation, et qu'elle soit arrivée, quant au problème de la confessionnalité, à des conclusions de nature à inquiéter l'opinion québécoise, le président de la Fédération des commissions scolaires a commenté :

"Si la Commission Parent, au terme de ses travaux, arrive à des conclusions au prime abord impopulaires, il faut que la population les connaisse quand même. Autrement, on renierait l'esprit qui a présidé à la création d'un ministère de l'Education : le bill 60 a voulu placer l'éducation sous le contrôle du peuple. Qu'on laisse le peuple se prononcer."

Quant au président de la CIC, M. Raymond Laliberté, il fait état dans sa lettre au premier ministre d'une déclaration de Mgr Alphonse-Marie Parent, président de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, qui a précisé la semaine dernière au correspondant de LA PRESSE à Paris que la dernière partie du rapport Parent est sortie des presses depuis un mois.

M. Laliberté s'étonne que le gouvernement la retienne à la veille de l'élection provinciale, alors que le corps électoral sera appelé à juger divers programmes politiques qui seraient incomplets, explique-t-il, s'ils ne touchaient aux questions de confessionnalité, de financement et d'administration scolaires.

Puisqu'il traite précisément de ces importantes questions, de noter M. Laliberté, le rapport Parent est un document essentiel au cours de la présente campagne électorale. Chaque parti doit établir ses positions au sujet des recommandations de ce rapport et l'électorat jugera. La publication de ce rapport est d'autant plus nécessaire qu'autrement, certains candidats, de leur propre initiative, peuvent attacher un fort mauvais grelot à ces sujets".

M. Laliberté précise enfin que les membres de la CIC, à titre d'éducateurs, sont particulièrement intéressés à prendre connaissance des conclusions de cette dernière partie du document et de l'attitude des divers politiques devant les questions de confessionnalité, de financement et d'administration scolaires. Il serait extrêmement décevant, termine-t-il, que le gouvernement refuse de jouer cartes sur table.

BLOC-NOTES ELECTORAL

M. Lesage à Joliette le 9 mai

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, sera à Joliette samedi le 9 mai pour y poursuivre une tournée qu'il vient d'entreprendre dans les principales municipalités du Québec. Peu après son arrivée à Joliette, M. Lesage sera l'invité des autorités municipales à une réception à l'hôtel de ville, après qui il rendra visite aux autorités religieuses du diocèse de Joliette, à l'évêché. Le même soir, il sera le principal orateur à un grand ralliement politique qui se tiendra à l'école secondaire Barthélémy-Joliette pour appuyer la candidature de M. Maurice Desrochers, candidat officiel du parti libéral aux élections provinciales du 5 juin. Avant son arrivée à Joliette, M. Lesage visitera les municipalités de Louiseville, Berthierville et St-Gabriel-de-Brandon.

* * *

M. Cottingham se retire

Les électeurs du comté d'Argenteuil ont appris sans surprise, hier, que le député William M. Cottingham, qui les représentait depuis 18 ans à l'Assemblée législative, se retirait de la vie politique. La rumeur de sa retraite faisait les frais des conversations depuis déjà quelques mois. L'ancien ministre des Mines avait été élu en 1948 en triomphant de M. Georges-Etienne Dansereau, maintenant décédé, autrefois ministre de la Voirie dans le cabinet Godbout. Depuis, il avait traversé cinq élections sans subir une seule défaite. Dans le comté, cependant, on se perd en conjectures sur le candidat qui prendra la relève. L'association de l'Union nationale d'Argenteuil semble pour le moment rencontrer quelques difficultés à lui trouver un successeur ; c'est ce qui expliquerait qu'on hésite à fixer une date pour la tenue d'un congrès de nomination.

* * *

Calendrier chargé pour M. Bourgault

M. Pierre Bourgault, président national du Ralliement pour l'indépendance nationale et candidat de ce parti dans Duplessis, effectuera ces prochains jours une tournée dans son comté. Il doit débarquer ce soir, vendredi, à Sept-Iles, d'où il repartira immédiatement en direction de Havre-Saint-Pierre, où il tiendra une assemblée samedi à 8 h. 30 du soir. Dimanche après-midi, il prendra la parole à Mingan, à 2 h. 30. Il tiendra une assemblée lundi soir à Rivière-au-Tonnerre, à 8 h. 30, et une autre mardi soir à 8 h. 30 à Shefferville. Vendredi, il sera dans le comté de Montcalm. Puis il prendra la parole dimanche le 8 mai à Mont-Laurier, lundi à Valleyfield et mardi le 10 mai dans l'île Jésus, en banlieue de Montréal.

* * *

17 candidats RIN dans la région de Montréal

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale annonce qu'il aura probablement un candidat dans chacun des 27 comtés de la région de Montréal. Déjà, 17 d'entre eux sont choisis. Il s'agit de MM. Pierre Cinq-Mars, professeur (Ahuntsic) ; Paul Rochon, journaliste (Bourassa) ; Gilles Maillé, gérant (Dorion); Roger Turgeon, ingénieur (Fabre) ; Bernard Morrier, journaliste (Gouin) ; Bruno Colpron, avocat (Jeanne-Mance) ; Robert Dénommé, professeur (Lafontaine); Jean-Bernard Clermont (Maisonneuve) ; André Dagenais, écrivain-journaliste (Mercier) ; Fernand Boudreau, débardeur (Olier) ; André d'Allemagne, secrétaire de l'AGEUM (Outremont) ; Paul Mainville, travailleur social (Saint-Jacques) ; Rodrigue Guité, architecte (Saint-Laurent) ; Guy Viel, professeur (Saint-Louis) ; Paul Soulard, mécanographe (Sainte-Marie) ; et Réginald Chartrand, directeur d'école de boxe (Verdun).

* * *

Candidats libéraux

Les candidats libéraux dans les comtés de Gaspé-Nord, Jacques-Cartier et Bourassa seront, respectivement, MM. Guy Marsolais, Noel Saint-Germain et Georges-E. Tremblay. M. Marsolais, qui est âgé de 33 ans, est un homme d'affaires de Murdochville. M. Saint-Germain, âgé de 43 ans et optométriste de sa profession, est président fondateur de la caisse populaire Saint-Sacrement de Lachine et conseiller municipal de cette ville depuis un an. Quant à M. Tremblay, industriel de 38 ans, il exerce sa profession à Montréal-Nord, où il est conseiller municipal depuis trois ans.

* * *

A la présidence du RIN — Montréal

M. Fernand Boudreau, candidat du Ralliement pour l'indépendance nationale dans Olier, vient d'être réélu président de la section montréalaise du RIN. M. Paul Soulard, candidat dans Sainte-Marie, a été réélu vice-président, et M. Robert Bergevin, agent et organisateur dans Saint-Jacques, a été élu vice-président.

* * *

A la succession de M. Majeau (UN)

Le congrès de mise en nomination pour le choix du candidat officiel de l'Union nationale dans le comté de Joliette aux élections provinciales du 5 juin se tiendra dimanche soir à 8 heures à l'école secondaire Marie-Charlotte, rue Notre-Dame, à Joliette. Jusqu'à maintenant, quatre candidats sont en lice : ce sont MM. J.-Marcel Drainville, agent d'assurances ; Jacques Mondor, professeur ; Pierre Roy, agent d'assurances ; et Lucien Marcoux, restaurateur. Le candidat qui sera choisi fera la lutte à M. Maurice Desrochers, libéral. Me Maurice Majeau, de l'Union nationale, qui a représenté le comté de Joliette à l'Assemblée législative durant quatre années, a fait savoir, il y a quelque temps, qu'il ne se représenterait pas pour un renouvellement de mandat.

* * *

M. Coiteux, libéral, de nouveau dans la course

M. Frédéric Coiteux, député sortant du comté de L'Assomption, a été choisi par acclamation candidat du parti libéral dans le même comté pour les prochaines élections provinciales, lors d'une assemblée tenue mercredi soir, à l'école Jésus-Marie, à Saint-Roch-L'Achigan.

Dupuis ira parler à Sherbrooke en même temps que Lesage

par André Béliveau

Il est maintenant assuré que l'ancien ministre fédéral Yvon Dupuis tiendra une assemblée publique dimanche soir à Sherbrooke, à l'heure et dans la ville même où le premier ministre Jean Lesage inaugurera sa campagne électorale.

M. Dupuis a personnellement affirmé hier soir à LA PRESSE sa ferme intention de tenir cette assemblée dimanche. Une rumeur en ce sens circulait depuis quelques jours, mais M. Dupuis n'avait pas encore confirmé lui-même la véracité de cette rumeur.

Le politicien a d'autre part nié qu'il ait l'intention de suivre le premier ministre Lesage pas à pas dans sa campagne électorale et d'organiser des assemblées publiques partout où le chef libéral prendra la parole. "Je ne dis pas que je ne ferai pas quelques assemblées, mais il n'est pas question que je le suive comme une queue de veau . . ." a-t-il déclaré.

Cette assemblée de M. Dupuis à Sherbrooke aura lieu à 8 h. 30 dimanche soir à l'école Saint-François, à l'angle des rues Galt et Bowen. L'ancien ministre a refusé de dévoiler à l'avance de quel sujet il traitera plus particulièrement. "J'ai un message à livrer à la population", s'est-il borné à dire. Parlera-t-il de son procès ? "Il n'en est pas question : je porte ma cause en appel mardi . . ."

Quant à son éventuelle candidature en vue du scrutin du 5 juin, il n'a pas encore pris de décision. "Cela demeure possible, mais c'est peu probable."

De toute façon, Yvon Dupuis, renié par ses chefs libéraux, est fermement décidé à ne pas faire campagne pour le parti de M. Lesage, qui ne lui en demande d'ailleurs pas tant. Il affirme d'autre part qu'il ne se sent aucunement attiré par l'Union nationale, et qu'il n'a pas songé à militer au sein des autres partis québécois. "Si je me présente, je le ferai certainement comme candidat indépendant", a-t-il conclu.

Je n'ai jamais songé à brimer la presse

— Lechasseur

(F. B.) — Le président de l'Assemblée législative, M. Guy Lechasseur, nous a confié hier, au téléphone, qu'il n'a jamais songé à brimer la liberté de presse ou à imposer une surveillance gouvernementale sur la profession lorsqu'il a suggéré la création d'un ministère de l'Information de même qu'un Conseil de la communication sociale au Québec.

"Je me rends compte, a-t-il dit, que ma pensée a été largement dépassée et que, faute de clarté dans mon texte, on a donné une fausse interprétation à mes paroles." M. Lechasseur affirme que les réformes qu'il suggère doivent se faire au sein même de la profession journalistique et il admet que ce n'est pas le rôle du gouvernement de faire le point sur les problèmes éventuels de la profession. Il ajoute que c'est par pure coïncidence que son discours a été prononcé à trois jours du congrès de l'Union canadienne des journalistes de langue française et à deux semaines du colloque de l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes.

Une enquête au sein de la profession

Dans son discours prononcé mercredi devant le Conseil du Bien-Etre de la rive sud, à Jacques-Cartier, M. Lechasseur déclarait notamment : "Il faudrait une enquête complète sur les besoins multiples des différentes professions rattachées à l'information." Il a affirmé hier au téléphone que cette enquête, dans son esprit, devrait se faire au sein même de la profession. Il ajoute qu'il n'a jamais songé à instituer une enquête au niveau gouvernemental et que les journalistes peuvent fort bien "régler eux-mêmes leurs problèmes". Effectivement, de déclarer M. Lechasseur, le ministère de l'Information pourrait créer une sorte de code de l'éthique professionnelle en vue d'aider les journalistes, mais il ne saurait être question de leur imposer des directives.

M. Lechasseur déclarait plus loin dans son texte : "Pour le législateur le problème est posé et certaines solutions sont évidentes : la responsabilité de l'information ne doit pas être confiée au premier venu . . ."

M. Lechasseur reconnait que cette phrase était peut-être de nature à choquer quelques journalistes mais il s'empresse d'ajouter que, encore une fois, il a été mal interprété. "Le gouvernement, a-t-il dit au téléphone, n'a pas à juger si tel ou tel candidat peut devenir journaliste. C'est à la profession elle-même de juger de la compétence et de l'objectivité des futurs membres des salles de rédaction." Il suggère que les journalistes créent leur propre conseil d'éthique professionnelle et soumettent leurs membres à des règles d'objectivité. Enfin, de préciser M. Lechasseur, lorsque j'ai écrit cette phrase je songeais surtout à certaines publications qui pratiquent le jaunisme et non pas aux grands média d'information qui, à mon avis, sont objectifs.

L'ACSJ rejette avec vigueur le ministère de l'Information

L'Alliance canadienne des syndicats de journalistes au nom des quelque 500 journalistes syndiqués membres des syndicats qui lui sont affiliés, devait remettre hier soir à tous les media d'information du Québec, une déclaration dans laquelle elle rejetait "avec la plus grande vigueur" la suggestion lancée mercredi, dans le cadre de la campagne électorale, par le président de l'Assemblée législative et député sortant de Verchères, suggestion dont voici la synthèse : "l'information doit être dirigée, planifiée et rigoureusement traitée".

Les grands journaux du Québec, de langue anglaise et de langue française, les postes de radio et de télévision ont immédiatement accordé à cette déclaration l'importance qu'elle méritait.

Deux journaux de Montréal en firent même leur manchette à la une.

Mais voilà que Me Guy Lechasseur fait savoir qu'il a été mal cité, et que les journalistes ont "tout à fait mal interprété ses intentions", et qu'il voulait parler uniquement de "l'information gouvernementale".

Les membres du bureau de l'Alliance ont relu attentivement le texte intégral de la causerie du député sortant de Verchères.

De ce texte, il ressort clairement que le conférencier, après avoir en termes à peine voilés, fait le procès des artisans de l'information, lancé les mots-épouvantails de "sensationnalisme" et de "propagateurs de scandales", visait à mettre sur pied un organisme supérieur gouvernemental doté du pouvoir de "diriger, planifier, traiter rigoureusement" l'information, avec un grand "I".

Or, il semble que ce qu'il a dit n'est pas du tout ce qu'il voulait, avait l'intention de dire. Est-il possible que l'homme choisi pour présider l'Assemblée législative puisse, dans une conférence préparée à l'avance, se tromper si lourdement ?

Si tel est le cas, nous trouvons la chose aussi déplorable que dangereuse. Mais il reste ce fait concret que Me Guy Lechasseur suggère la création d'un ministère de l'Information appuyé d'un organisme portant le nom imposant de "Conseil supérieur de la Communication sociale", le tout doté de dix départements touchant l'administration, l'information, la recherche et les statistiques, les relations publiques, les renseignements du public, la coordination interministérielle, des bureaux régionaux avec équipes mobiles, les moyens audio-visuels, et un comité sur la radio et la télévision.

Voilà un gigantesque appareil pour une tâche dont s'acquitte encore aujourd'hui avec un bonheur relatif, le modeste Office de l'information.

Est-il possible que l'on veuille (si le gouvernement endosse le projet Levasseur) instituer un tel ministère aux seules fins de "contrôler" l'information émanant des instances gouvernementales ? Nous nous permettons d'en douter.

Quoi qu'il en soit, l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes est à pied d'alerte et surveillera attentivement les faits et gestes de ceux qui, en dehors de la profession, essaieront d'ériger des structures susceptibles de se transformer en camisoles de force et d'en arriver à museler la presse.

L'UCJLF : des propos "inquiétants"

L'Union canadienne des journalistes de langue française a exprimé hier son ébahissement devant "l'invraisemblable confusion" des propos tenus par le président de l'Assemblée législative, M. Guy Lechasseur, devant la Fédération des conseils de bien-être de la rive sud.

Le bureau exécutif de l'UCJLF a manifesté, dans un communiqué, son inquiétude la plus vive devant l'incohérence des solutions que M. Lechasseur prétend proposer aux problèmes de l'information contemporaine au Québec.

Invraisemblable en effet, note le texte, puisque sous le vocable de "communications sociales", M. Lechasseur confond assez grossièrement la nature et les objectifs des diverses professions reliées à l'information : information officielle, relations publiques, publicité et journalisme.

"Inquiétante d'autre part, parce que cette confusion initiale amène M. Lechasseur à tenir des propos absolument inadmissible dans une société démocratique".

L'UCJLF rappelle un paragraphe de la conférence de M. Lechasseur où il dit : "L'information doit être dirigée, planifiée et rigoureusement traitée ; elle se doit d'évoluer parallèlement dans un contexte de liberté mais cette dernière ne doit pas servir de prétexte pour ouvrir la porte toute grande sur un libéralisme inconditionnel au service des fervents du sensationnel et du scandale . . ."

Les porte-parole de l'Union des journalistes estiment que la mise au point de M. Lechasseur selon laquelle ces propos ne s'appliqueraient qu'à l'information gouvernementale ou aux relations publiques est contredite par le texte même de l'auteur.

Comment, se demande l'UCJLF, l'information gouvernementale peut-elle donner dans le "sensationnalisme et le scandale ?"

"M. Lechasseur, qu'il l'ait voulu ou non, met en cause toute l'information libre dans notre milieu et nous nous croyons fondés de répondre à une question qu'il a fort mal traitée dans son texte et qui demeure dans l'esprit du public la question fondamentale, à savoir quel est le rôle de l'Etat dans l'information ?

"Il y a, bien sûr, l'information officielle et personne ne contestera au gouvernement le droit de la régir honnêtement et efficacement, encore que nous lui contestons le droit de la diriger, de la planifier et de la traiter rigoureusement comme M. Lechasseur le propose sans plus de nuances.

"Quant aux professionnels des relations publiques, l'UCJLF n'a pas qualité pour parler en leur nom.

"Mais il en va autrement de l'information libre, c'est-à-dire le journalisme, qu'une réglementation de la profession du journalisme est nécessaire et l'UCJLF l'a d'ailleurs reconnu il y a un an déjà, en proposant la création d'un conseil de presse, émanation du public lecteur, de la profession elle-même et des entreprises de presse.

"Cette proposition fait d'ailleurs l'objet du congrès annuel de l'UCJLF qui se tiendra à Québec samedi et dimanche.

"Mais, en aucun cas, et quelles que soient les formules mises de l'avant, l'UCJLF ne saurait admettre l'ingérence de l'Etat dans l'exercice d'un droit qui appartient en dernier ressort au public et que le journalisme a pour mandat de sauvegarder."

L'ALBERTA VOUS SALUE

et vous

invite à son nouveau bureau à Montréal

Nous avons ouvert ce nouveau bureau pour soutenir et développer davantage l'intérêt grandissant que suscite notre Province dans l'est du pays. **CE NOUVEAU BUREAU DE L'ALBERTA VA DESSERVIR LES INTÉRÊTS DE L'EST** en mettant en lumière les nombreuses possibilités, tant industrielles que commerciales, qui existent dans l'ouest. Les services comprendront:

- L'évaluation des marchés de l'ouest pour les fabricants de l'est.
- L'établissement de contacts avec les distributeurs de l'ouest.
- Des arrangements pour la fabrication sous licence.
- La recherche d'emplacements pour usines et bureaux de succursales.
- Des renseignements précis et à jour sur la situation économique en Alberta.
- Des imprimés sur les possibilités industrielles en Alberta.
- Des renseignements touristiques.
- Des renseignements sur les nombreux services offerts par la Province de l'Alberta.

Pour tous renseignements sur l'Alberta, vous êtes cordialement invité à vous adresser à M. Louis Roy, notre représentant à Montréal. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre en personne, vous êtes prié d'écrire ou de téléphoner à:

M. LOUIS ROY, ADMINISTRATEUR — TÉLÉPHONE: 878-4411
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT
PROVINCE DE L'ALBERTA
PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QUÉBEC.

PROVINCE DE L'ALBERTA
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT

L'HON. A. R. PATRICK, Ministre — J. E. OBERHOLTZER, Sous-Ministre

À LA TV

2 | CBFT Montréal
3 | WCAX Burlington
4 | CFCM Québec
5 | WPTZ Plattsburg
6 | CBMT Montréal
7 | CHLT Sherbrooke
8 | CJOH Ottawa
10 | CFTM Montréal
12 | CFCF Montréal
13 | CKTM Trois-Rivières

★=COULEUR

CE SOIR

4:00
2,7,13—Bobino
3—Secret Storm
4—Capitaine Bonhomme
5—Tammy
6—Worlds in Contrast
8,13—Cartoons
10—Dessins animés
12—Surprise Party

4:30
2,7,13—La boîte à surprise
3—The Early Show
5—Where The Action Is
6—Razzle Dazzle
8,13—Mickey Mouse Club
10—Zoo du capitaine Bonhomme
12—Family Theatre

5:00
2,13—Les cadets de la forêt
4—Télé-Popeye
5—Adventure Club
6—Flipper
7—L'homme invisible
8,13—Robin Hood

5:30
2—Nos frères, les hommes
4—Histoire du Far-West
5—Superman
6—Music Hop
7—Remous
8,13—Lost in Space
10—Au nom de la Loi
13—Popeye

6:00
2—Jeunesse oblige
3—World of sports
4—Télé-Québec
6—Teen '66
7—La grange à...
10—Télé-Métro
12—The Pierre Berton Show
13—Monsieur Ed.

6:15
3—Weatherwise
5—CH. 5-Report

6:30
2—Téléjournal
★3—News
5—Huntley Brinkley Report
6—Across Canada
7—Télé-Bulletin
8,13—Dear Charlotte
12—Pulse
13—Les actualités

6:45
4—Nouvelles
7—Météo — Sports
8,13—News and Weather

6:50
10—Sport-image

7:00
2—Aujourd'hui
3—Littlest Hobo
4—La Famille Stone
5—Batman
6—CBC TV News
7—Bonsoir Copains
8,13—The Batman
10—Dernière Heure
12—My Favorite Martian
13—Le virginien

7:15
10—Ciné-Roman

7:30
3—Wild, Wild West
4—En première
5—Double Life of Henry Phyfe
6—Fine and Dandy
7—Perry Mason
8,12,13—The Smothers Brothers
10—En première

8:00
2—Du côté de Québec
5—Bewitched
6—Get Smart
8,12,13—The Patty Duke Show

8:30
2,7,13—Cinéma international
3—Hogan's Heroes
★5—The Avenger
6—Tommy Hunter Show
8,12,13—A Go Go '66

9:00
3—Gomer Pyle
6—Friday Night Movies
8,13—Hullabaloo
12—Peyton Place

9:30
3—Friday Night Movie
4,10—Monsieur Banco
★5—Mr. Roberts
8,13—Horror House

10:00
4—Honk Kong
★5—Man from UNCLE
10—La Famille Stone
12—Combat

10:15
2,7,13—Les couche-tard

10:30
10—Toute la ville en parle

10:45
2,7,13—Micheline
10—Dernière heure

11:00
2,7,13—Téléjournal
3—Eleven O'Clock Reporter
4—Nouvelles
5—Eleventh Hour News
6—News — Viewpoint
8,12,13—National News
10—La ronde des sports

11:15
3—Patricia and the Weather
4—Nouvelles sportives
6—Final Edition
8,13—Weather & Sports
10—Cinéma
12—Pulse

11:20
2,7—Supplément régional
4—Heure exquise
5—Sports
6—Sports Final

11:30
2,7—Cinéma
3—Friday Night Movie
★5—Tonite Show
6—Sports Final
13—Ciné-soir

11:35
6—Movie
8,13—The Big Movie
12—Pajama Playhouse

12:00
3—The Late Show

DEMAIN MATIN

8:00
3—Capt. Kangaroo
7—Mire et musique
8,13—Little Theatre

9:00
3—Heckle and Jeckle
6—Extension
8,13—Miss Helen & Friends
12—The Sound of 12

9:15
5—Salvation Army

9:30
★3—Tennessee Tuxedo
★5—Atom Ant
6—The Alvin Show
10—Musique
12—Storytime

9:45
4—Dessins animés

10:00
★3—Mighty Mouse Playhouse
4—Mire et musique
★5—Secret Squirrel
6—Deputy Dawg
8,13—Department of education
10—Bien l'Bonjour

10:30
2—Musique
★3—Lassie
★5—Underdog
6—Jack in the Box
8,12,13—Casper & Company

10:45
4—Dessins animés

11:00
★3—Tom and Jerry
4—Encan des jeunes
5—Top Cat
6—King Leonardo
8,12,13—Milton The Monster
10—Dessins animés
12—Milton the Monster
13—Musique

11:30
2,7,13—Tour de terre
★3—Quick Draw McGraw
4—La Sieste
5—Fury
6—Tennessee Tuxedo
8,12,13—Peter Potamus

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
2,7,13—La souris verte
3—Sky King
★5—Discovery
6—Cuisine
8,13—Secret Squirrel
10—Ciné-samedi
12—Atom Ant

12:30
2,7,13—Pépinot
★3—Linus the Lionhearted
5—Porky Pig
6—The Sport Shop
7—Exposition 1967
8,13—Wrestling
12—The Mighty Hercules

12:45
4—De tout de tous
6—Expo Today

1:00
2.7.13—Le curling
★3—My Friend Flicka
4—Safari
5—Youth Talent Show
6—Three Star Bowling
12—Let's find out

1:30
3—Astro Boy
4—De Paris à Broadway
8,12,13—Tide & Trails

2:00
2.7.13—Elles
3—Movie
★5—Wide World of Sports
6—CBC Sports Presents
8,13—Saturday Movie
10—Sur le matelas
12—Wrestling

2:30
4—La Sieste
10—Québec 66

2:45
10—Cinémâle

3:00
2,7,13—Don Quichotte
12—Saturday Movie

3:30
2,7,13—100 millions de jeunes

4:00
2,7,13—Sir Winston Churchill
3—Topic
4—Les Petits Bonhommes
8,13—After Hour
4,5,6—Film

4:30
2,7,13—Images en tête
7—Les 4 justiciers
8,12,13—Wide world of sports
10—Détective international
13—Histoire et aventure

radio télévision

OLIVIER MARCHAND

En cette fin de saison, à un mois, pas beaucoup plus ,des émissions d'été, le hockey prend réellement toute la vedette à la TV. Hier soir, surtout, je crois, point tournant de la série finale de la Coupe Stanley. On a vu, à Détroit, les Montréalais reprendre du poil de la bête et éviter de se voir mettre le dos au mur.

Dans ces circonstances, il est difficile de résister à la télévision qui prend tout son pouvoir vis-à-vis d'une collectivité.

A ce point culminant, le hockey trouve à la télévision un supplément d'attrait qu'il n'a pas pour moi en temps ordinaire. En fin de course, les équipes donnent leur plein rendement et nous trouvons dans les matches quelque chose du combat de boxe où les adversaires mettent l'intensité ultime dans le minimum de temps, car les minutes sont comptées et les erreurs sans rémission.

En temps normal, le hockey, à cause de sa rapidité, des violents contrastes de luminosité provenant de la glace par rapport à la foule, me paraît plus mal adapté au petit écran que le baseball, par exemple.

Il y a, au surplus, dans la Série mondiale du baseball une atmosphère de fiesta qui ne se retrouve pas tellement dans le hockey. Ce sport est sérieux comme nous. Il a l'allure d'un combat singulier, d'une guerre aux dents serrées.

Pourtant, il y a de la grâce chez ces hommes qui se déplacent avec une aisance renversante. Mais cela est brouillé par un parti-pris d'agressivité qui ennuie et qui rapproche ce sport d'une série policière où aucun coup de poing ne se perd.

Je garde, de la partie d'hier soir, un souvenir beaucoup plus vivace des bagarres que des belles montées. La bousculade prend une importance qui semble accentuée par la transmission à la télévision où les caméras oublient rapidement le jeu pour se concentrer sur les accrochages.

Par ailleurs, la réalisation de l'émission de hockey me paraît encadrée dans une formule très stéréotypée où les seules surprises viennent de quelques innovations techniques. La couleur, autre triomphe technique, donnera peut-être une nouvelle dimension au charme du hockey.

●

MERCREDI prochain, le 4 mai, de 9 h. 30 à 11 h. du soir, l'émission Festival, au réseau anglais de télévision de Radio-Canada, offrira "A Doll's House" (Maison de poupée) de Henrik Ibsen.

Geneviève Bujold, comédienne de l'année à Montréal en 1964, tiendra le premier rôle dans cette pièce. Elle aura comme partenaires Peter Donat, Paul Massie, Michael Learned. La réalisation est de Paul Almond. Fletcher Markle a adapté l'oeuvre traduite par Eva Le Gallienne. M. Markle est l'animateur de la série Telescope.

Mlle Bujold a déjà joué pour Festival, en octobre dernier, dans "Roméo et Jeannette" d'Anouilh, en version anglaise naturellement. Elle fut également une parfaite présentatrice de l'émission "Michel Legrand" dans une version adaptée à l'auditoire anglais.

"Maison de poupée" d'Ibsen est considéré comme un classique dans les oeuvres qui retracent le cheminement de la femme vers son émancipation des contraintes sociales imposées par l'homme.

choix d'émissions

6.00 (canal 12) — **Pierre Berton** — l'actrice Jean Templeton a appris qu'elle était épileptique, il y a deux ans ; comment a-t-elle surmonté cette souffrance ?

7.00 (CBF) — **Le hockey** — avec René Lecavalier.

7.30 (CBM) — **Winnipeg Pops Concert** — soliste, le soprano Nona Mari.

8.02 (CBF) — **Orchestre de chambre de Québec** — soliste, le soprano Marcelle Couture.

8.30 (canal 2) — **Cinéma international** — "Le tracassin", une nouvelle comédie de Bourvil.

8.30 (CBF) — **Le temps des refrains** — Line Robert.

9.00 (CBF) — **Connaissance d'aujourd'hui** — une heure de sciences.

10.30 (CBF) — **La passerelle** — le christianisme et l'islam.

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 • CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570

CHRS 1090 • CFOX 1470

4:00
CKAC—Nouv. Rendez-vous avec Jacques Proulx
CBF—Radio Journal — Facile à trouver
CBM—News, Lift Up your Hearts
CFCF—P.M.
CKVL—Madame X
CKLM—Gardez la droite

4:10
CBM—Tempo, Assignment

4:30
CBF—Ad lib
CKVL—Route 850
CJMS-Nouv
CFMB—News — Flight 1410

4:45
CBF—L'amour quotidien
CJAD—Stock Quotations
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

5:00
CKAC—Nouv. — Jacques Morency
CBF—Radiojournal, Présent
CBM—News Canadian Roundup
CKVL—Route 850
CJMS-Nouv., Hit Parade américain
CFMB—Flight 1410
CKLM—Scène métropolitaine

5:15
CBM—Tempo, Expo Today
CJAD—Weather
CKLM—Conditions du ski

5:25
CKVL—Sportorama
CJMS—Envers de la médaille
CBM—News, Tempo

5:30
CBF—Présent
CBM—CBC News
CKVL—Route 850
CJMS—Nouv. — Propos sportifs
CJAD—News Sports, Race Report
CFMB—Back to the Bible
CKLM—Opinions de J.-L. Gagnon, Gardez la droite

5:45
CBM—Tempo
CJAD—What's the score on sports
CKVL—Route 850

5:55
CBM—Business Barometer
CKVL—Nouv
CFMB—News
CKLM—Nouvelles

6:00
CKAC—Nouvelles canadiennes et internationales
CBF—Radiojournal
CBM—CBC News, Weather
CJAD—The World Today
CKVL—Route 850
CJMS—Nouv.
CFMB—Italian Programme
CJMS—Nouvelles
CKLM—Nouvelles du sport
CKGM—Metro News, Danny Gallivan

6:10
CKAC—Bourse et le monde des affaires
CJAD—Leslie Roberts
CKLM—Entrefilets

6:15
CKAC—Robert Chicoine
CBM—On Parliament Hill, Today's Editorial
CJMS—Editorial
CKLM—Conditions du ski

6:20
CKAC—Sports
CJAD—Sports
CKVL—Sports
CJMS—Club des Loisirs
CFMB—Le Notizie delio Spots
CKGM—Mike Stephens show

6:25
CKAC—Jerry Trudel
CBM—Sports Commentary, Women's World of Sports

6:30
CKAC—Musique
CBF—Radio transistor
CBM—Listening Post
CJAD—Race Report, Paul Reid Show
CKVL—Route 850
CJMS—Nouv.
CFMB—Lettere della Fortuna
CKLM—Nouvelles, Sport amateur, Les 15-70
CFOX—Editorial

6:45
CKAC—Hier et aujourd'hui
CBF—Horaire-minute Un homme vous écoute
CBM—Sports Cavalcade
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

7:00
CKAC—Chapelet
CBF—Radiojournal, Hockey
CBM—News, Children's Program
CFCF—Like young
CKVL—Jeunesse '66
CJMS—Nouv. Sport amateur
CFMB—Italian Programme
CFOX—Barry King

7:15
CKAC—Camil Leduc
CBF—Cinéma miroir du monde
CJMS—Club des Loisirs
CFMB—Italian News

7:25
CKVL—Sports

7:30
CBF—Le marchand de sable
CBM—CBC Pops Concert
CKVL—Club 850
CJMS—Nouv.
CFMB—Italian Programme

7:45
CBF—Musique sud-américaine
CKVL—Radio Gazette

7:50
CKAC—Témoignage
CKLM—Nouv.

8:00
CKAC—Nouvelles, Autemps de Glenn Miller
CBF—Nouv. Orch. de chambre de Radio-Canada
CBM—News, The Human Condition
CFCF—Like young
CKVL—Club 850
CJMS—Nouv. Club des Loisirs
CFMB—Italian News

8:15
CJMS—Capsule d'optimisme

8:30
CBF—Le temps des refrains
CKVL—Club 850
CJMS—Nouv.
CFMB—German Program

8:45
CKVL—News
CFMB—News
CKLM—Nouv.

9:00
CKAC—Nouv. — Yvon Leclerc
CBF—Connaissance d'aujourd'hui
CJAD—Race Results
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Nouv. Echos du Québec
CFMB—Greek Program
CKGM—Pat Burns Hot Line

9:10
CJMS—Editorial

9:30
CKVL—Etoiles de Paris
CKLM—Café Tropicana

9:55
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv

10:00
CKAC—Nouv., Pierre Beaudoin
CBF—30 minutes d'informations,
CBM—CBC National News
CFCF—Like young
CJAD—Race Report, Portals of Prayer
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Nouv., Echos du Québèec
CFMB—Polish Program
CKLM—Chez mon oncle

10:15
CBM—Today's Editorial. World Church News

10:30
CBF—La Passerelle
CBM—Arrangers Workshop
CKVL—Etoiles de Paris
CFMB—Radio Sir Georges

10:45
CKAC—Nouv., Musicale
CBF—Images des Pays-Bas
CJAD—Race Results
CKVL—Prière du soir, Nouv.
CJMS—Sport
CKLM—Nouv.

11:00
CKAC—Nouv. Sports
CBF—Nouv. Jazz en liberté
CBM—CBC News, Jazz en liberté
CFCF—News
CJAD—The World Today
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Nouv. Dame de coeur
CFMB—French in the Air
CKLM—Bulletin sportif, conditions du ski

11:10
CKAC—Pierre Beaudoin
CFCF—Big bands
CJAD—Leslie Roberts
CFMB—Soirée musicale

11:20
CKAC—Exacta
CJAD—Sports,

11:25
CKAC—Pierre Beaudoin
CKVL—Sports

11:30
CJAD—Dave Foreman Show
CKVL—Jeunesse '66

11:55
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

12:00 — MINUIT
CKAC—Nouv. — Pierre Beaudoin
CBF—Recueillement, Rendez-vous de minuit
CJAD—Race Results
CBM—News, Midnight Mood
CFCF—Bridge to Dreamland
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Nouv. Jusqu'à l'aube
CFMB—Musique continentale
CKGM—Peter Cullen & Company

12:55
CKAC—Pierre Beausoin
CFCF—News
CKLM—Nouv.

1:00
CKAC—Nouv. — Fin des émissions
CBF—Nouv. Musique variée
CBM—News, It is written, News and Music Only
CKVL—Les amis de la nuit
CFMB—News

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Nouv. Journal du matin
CBF—Nouv. A la bonne heure
CBM—News, Saturday's Music
CJAD—Dave Patrick Show
CKVL—Prière du matin
CJMS—Nouv
CFMB—Continental Breakfast Time
CKLM—Les lève-tôt

6:15
CKAC—Credo
CKVL—Ca boum
CJMS—Hit Parade américain
CFMB—News

6:30
CBF—Nouv. A la bonne heure
CBM—News, Saturday's Music
CJMS-Nouv., Hit Parade américain
CFMB—The World Tomorrow

6:45
CBM—Plain Talk
CKVL—Temps nouveaux
CJMS—Editorial
CKLM—Nouv.

7:00
CKAC—Nouv., Journal du matin
CBF—Nouv. A la bonne heure
CBM—News — Saturday's Music
CKVL—Mission nouvelle, ça boum
CJMS—Nouv.
CFMB—News, Breadfast Time
CKLM—Récital
CHRS—Les amis de la musique

7:15
CFMB—News, Continental Breakfast Time

7:23
CKAC—Matin-Sports
CBF—Prière
CJAD—Race Report
CKVL—Sports

7:30
CKAC—Nouv. Journal du matin
CBF—Radiojournal
CBM—CBC News
CKVL—Ça boum
CJMS—Nouv.
CFMB—News

7:34
CBM—Saturday's Music
CJAD—Weekend Weather
CFMB—Continental Breakfast Time

7:45
CKAC—Oratoire St-Joseph
CBF—A la bonne heure
CJMS—Editorial
CFMB—News

7:54
CBF—Nouv. Sportives
CKVL—Nouvelles

8:00
CKAC—Nouvelles
CBF—Symphonie du matin
CBM—National News
CJAD—The World Today
CKVL—Ça noum
CJMS—Nouv., sport à CJMS
CFMB—Breakfast time
CKLM—Nouv. Emission Claude Boulard

8:10
CKAC—Sports
CBM—Talking Sport

8:15
CKAC—Yvan Leclerc
CKVL—Nouv.
CFMB—News continental Breakfast
CKLM—Conditions du ski

8:30
CKAC—Nouv., Yvan Leclerc
CJAD—Weekend Weather
CKVL—Ça boum
CJMS—Hit Parade américain
CFMB—News, Breakfast Time

8:45
CJAD—John Bradshaw
CKVL—Nouv
CJMS—Editorial
CFMB—News, Breakfast Time
CKLM—Nouv.

9:00
CKAC—Nouv. — Yvan Leclerc
CBF—Nouvelles — Tante Lucille
CBM—Regional Weather From Our own correspondents
CJAD—Amateur Sports Magazine
CKVL—Jeunesse '66
CJMS-Nouv., Hit Parade américain
CFMB—Back to the Bible
CKLM—La jeunesse athlétique
CKGM—Mike Stephens

9:10
CBM—Small Fry Frolics

9:28
CKLM—Monsieur bricole

9:30
CBF—Pipandor
CBM—Small Fry Frolics
CJMS-Nouv., Hit Parade américain
CFMB—Greek Programme

9:55
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

10:00
CKAC—Nouv., Yvan Leclerc
CBF—Radiojournal, Nouveaux disques
CBM—CBC Saturday Morning
CKVL—Jeunesse '66
CJMS-Nouv., Hit Parade américain

10:15
CJAD—George Balcaen Show, John Bradshaw

10:30
CJMS—Hit Parade américain

10:55
CBM—CBC Stamp Club
CKVL—Nouvelles
CKLM—Nouv.

11:00
CKAC—Nouv., Chansons pour sourire
CBF—J'habite une ville
CBM—The Action Set
CKVL—Jeunesse '66
CJMS—Hit Parade américain
CKLM—Les 15-70

11:30
CKAC—½Rythmes latins
CBF—Récital de Montréal
CKVL—Jeunesse '66
CFMB—Hungarian Programme

11:50
CKVL—Nouv.
CFMB—Religious Programme
CKLM—Nouv.

MIDI
CKAC—Nouvelles, Gaston Blais
CBF—Nouv. Concert populaire
CBM—BBC News
CFCF—Like young
CKVL—Jeunesse '66
CJMS—Nouv., Hit Parade américain
CFMB—Music
CKLM—Samedi de Coallier
CKGM—News
CHRS—Sacré Charlemagne
CFOX—Barry King

12:15
CBM—World Church News
CKVL—Nouv
CFMB—Can. Baptist Church
CKLM—Conditions du ski

12:30
CBF—L'homme et le sol
CBM—Saturday Farm Broadcast
CFCF—Pulse
CJAD—The World To-Day, Sports
CKVL—Jeunesse '66
CFMB—Voice of Hope (Ukrainian)

12:55
CBF—Nouv. sportives
CFCF—Like young
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

1:00
CKAC—Nouv. Georges Whelan
CBF—Nouv.
CBM—CBC News, Weather, Agenda
CKVL—Rufi sur l'onde, Club 850
CFMB—Ukrainian Program
CKGM—Mike Stephens

1:15
CBF—Entr'acte
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial

1:30
CBF—Les Forains du XXe siècle
CKVL—Club 850
CBM—Court of Opinion
CKOX—Expo Countdown

1:45
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

2:00
CKAC—Nouv. Georges Whelan
CBF—L'heure de l'opéra
CBM—Opera Time
CJAD—Paul Reid Show
CKVL—Club 850
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—Polish Program

2:30
CKVL—Club 850

2:55
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

3:00
CKAC—Nouv. Georges Whelan
CBM—A communiquer
CKVL—Vive la vie
CJMS—Nouv.
CKGM—H. K. Bassior

3:30
CBM—Birthday Tribute to Gov General Vanier
CJMS—Hit Parade americain

3:55
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

4:00
CKAC—Nouv. Georges Whelan
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Nouv., Hit Parade américain
CFMB—Spanish Programme
CKLM—Les 15-70

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

CBM
7.30—**Music for Chamber Ensembles**
9.00—**CBC Strings**—Boris Brott dirige Corelli et Vivaldi.
9.30—**Choirs in Concert**—Elmer Iseler dirige les Festival Singers, de Toronto.
10.00—**Chamber Music**—le New Piano Quartet.
11.00—**Music of Today** — Harry Somers présente le compositeur Barbara Pentland, de Vancouver.

CJMS
6.00—**Emission Yolande Dulude** — "Cassation no 2 en si bémol majeur" K. 99, de Mozart ; "Concerto no 3 pour piano" de Rachmaninoff, joué par Ashkenazy ; récital de Birgitt Nilsson et Carlo Bergonzi.
7.30—**Emission Michel Perrault** — "Symphonie no 2" de Brahms.
9.00—**Emission Yoland Guérard** — "Salomé" de Richard Strauss, avec Birgit Nilsson, Gerhard Stolze.
11.00—**Emission Jean-Paul Jeannotte** — "Quintette en do majeur" de Schubert ; "Quatuor, op. 96" de Dvorak.

CHLT
8.00—**Concert** — extraits de "La flûte enchantée" de Mozart.

CKVL
7.30—**Arthur Rubinstein**—"Concerto pour piano no 17, K. 453" de Mozart.
8.00—**Canadiana** — "Sonate pour violon et piano" de Prévost, jouée par Gilles Manny, pianiste, et Jacques Verdon, violoniste.
10.30—**Festival suisse** — "Concerto pour violon" de Beethoven, joué par Arthur Grumiaux.

DEMAIN APRÈS-MIDI

CJMS
1.00—**Opérettes et opéras** — "Les noces de Jeannette" de Massé ; Victoria de Los Angeles et Giuseppe di Stefano.
3.00—**Interprètes canadiens et français** — Germaine Montéro chante Georges Van Parys ; Charles Aznavour — 1965.
5.00—**L'heure des grands violonistes** — récital d'Erick Friedman.

Auto heurtée par un train à St-Bruno

Un train de voyageurs des Chemins de fer nationaux a heurté une voiture qui était immobilisée sur la voie ferrée, entre la rang du Canal et la rue de la Rabastelière, à St-Bruno, vers 7 h. 15 hier soir.

Personne n'a été blessé dans cet accident puisque la seule occupante de l'automobile, une Montréalaise d'environ 40 ans, qui n'a pas été identifiée, avait quitté sa voiture en panne à l'arrivée du train.

La police signale que le véhicule tentait d'emprunter un chemin désaffecté et qu'il n'a pas réussi à franchir les rails.

Le conducteur du train a freiné en apercevant la voiture, mais il n'a pas réussi à s'arrêter à temps, heurtant la voiture qui a été projetée à environ 50 pieds.

les films à la télévision

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

10.30 a.m. — Canal 10 : "L'avocat mondain" (Américain, 1939). Comédie policière avec Walter Pidgeon et Virginia Bruce. — Un avocat se voit méprisé par la haute société pour avoir fait acquitter un criminel.

11.30 a.m. — Canal 2 : "Les aventuriers du désert" (Américain, 1949). Western avec Randolph Scott et Ella Raines. — Dans le désert, aventures amoureuses et rivalités d'un groupe de voyageurs à la recherche d'un chargement d'or.

12.15 p.m. — Canal 10 : "Les enfants nous regardent" (Italien, 1943). Drame familial avec Isa Pola et Luciano De Ambrosis. — Une jeune mère perd définitivement son mari et l'affection de son fils.

1.00 p.m. — Canal 12 : "Happy go Lucky" (1943). Drame musical avec Mary Martin, Dick Powell, Betty Hutton et Eddie Bracken. — Une jeune fille de Brooklyn s'en va en croisière aux Caraïbes.

1.05 p.m. — Canal 2 : "Arènes sanglantes" (Américain, 1941). Drame avec Tyrone Power, Linda Darnell et Rita Hayworth. — La carrière d'un torero marqué par d'amers revers d'ordre sentimental.

4.30 p.m. — Canal 12 : "Intent to kill" (Grande-Bretagne, 1959). Avec Richard Todd, Betsy Drake et Herbert Lom. — Trois meurtriers attendent leur chance pour se débarrasser d'un homme d'Etat qui se trouve au Canada pour subir une opération au cerveau.

7.30 p.m. — Canal 10 : "Opération Amsterdam" (Grande-Bretagne, 1958). Drame de guerre avec Peter Finch et Eva Bartok. — En 1940, trois hommes sont chargés de soustraire à l'occupant les diamants d'Amsterdam.

8.30 p.m. — Canal 2 : "Tracassin" (Français, 1961). Comédie avec Bourvil et Pierrette Bruno. — Un homme absorbe une forte dose d'un tranquillisant qui lui donne toutes les audaces.

11.10 p.m. — Canal 10 : "Train d'enfer" (Grande-Bretagne, 1958). Drame social avec Stanley Baker, Herbert Lom, Peggy Cummings et Patrick McGoohan. — Un chauffeur de camion est en butte à l'hostilité de son chef.

11.30 p.m. — Canal 2 : "Jeunes filles devant l'amour" (Italien, 1952). Comédie de moeurs avec Lucia Rose et Cosetta Greco. — La vie quotidienne et sentimentale de trois midinettes liées par une étroite amitié.

11.30 p.m. — Canal 7: "Les mirages de l'amour" (Allemand, 1958). Drame psychologique avec Barbara Rutting et Peter Van Dyck. — La femme d'un entraîneur de chevaux se laisse séduire par un escroc.

11.40 p.m. — Canal 12 : "Harry Black and the tiger" (Grande-Bretagne, 1958). Drame d'aventures avec Stewart Granger et Barbara Rush. — Au cours d'une chasse aux tigres, un lâche risque la vie de l'épouse d'un chasseur renommé.

Gignac fera "Face à la musique"

Pendant quelques semaines, Fernand Gignac remplacera Jacques Boulanger comme animateur du quizz musical "Face à la musique" réalisé par Yves Dumoulin. Cette émission passe à la télévision de Radio-Canada, le lundi soir.

"Face à la musique" restera à l'affiche durant tout l'été avec Jacques Boulanger qui a décidé de prendre des vacances avant de se remettre au travail. De son côté, Fernand Gignac, après ce travail temporaire, dirigera une série estivale à compter du 6 juin.

Gignac ne chantera pas à "Face à la musique". Lundi prochain, 2 mai, il accueillera une sorte de rival, Paolo Noël. Le lundi suivant, ce sera au tour de Barbara.

François Tassé, le Ti-Jean Caribou du mardi après-midi, à 5 h. 30, à la télévision de Radio-Canada.

Le monde à l'âge de l'automation

par Pierre Beaudricourt

PARIS (PFI) — Le monde est entré dans l'âge de l'automation et les possibilités illimitées de l'électronique sont exploitées dès maintenant dans bien des domaines sans que nous en ayions toujours conscience.

Qu'il s'agisse de travaux comptables, de classements de fiches, d'enquêtes policières, de problèmes de la circulation, de conduite des navires, d'impressions typographiques, de distribution et de contrôle de billets, de construction d'avions ou de fusées, partout les prodigieuses ordinatrices et calculatrices électroniques font un travail rapide, efficace, qui dépasse infiniment les aptitudes des hommes les mieux doués.

Un remarquable spécialiste britannique, Sir Leon Bagrit, dont l'entreprise d'électronique occupe 19,000 ouvriers qualifiés, donnait récemment quelques exemples du bouleversement que peut introduire dans nos moeurs l'usage des machines électroniques. Ainsi, il a expliqué qu'un Chinois et un Anglais pourront un jour parfaitement avoir une longue conversation, même si ni l'un ni l'autre ne connaît la langue de son interlocuteur. A ses yeux, en effet, la mise au point d'une machine à traduire miniature, que l'on pourra mettre dans sa poche, n'a techniquement rien d'impossible : le tout, c'est d'y consacrer les capitaux nécessaires.

Déjà, on peut transformer les sons vocaux humains en symboles numériques et l'on commence à savoir transformer les symboles numériques en sons vocaux. On peut donc imaginer une ordinatrice capable de reconnaître le mécanisme de la parole et de reproduire artificiellement une voix humaine. Une fois cette étape franchie, nous pourrons parler dans une machine électronique, et le son de notre voix sera traduit en symboles électroniques. Ces symboles pourraient se répéter en n'importe quelle autre langue étrangère.

Prolonger le cerveau humain

La miniaturisation (l'usage des transitors) a grandement diminué le volume des ordinatrices : il fallait une grande pièce pour installer en 1950 ces complexes électroniques ; aujourd'hui, il suffit d'une valise. Ces appareils merveilleux peuvent réellement prolonger le cerveau humain. Ces appareils joueront sans doute dans le futur un rôle primordial dans l'accumulation et la communication de l'information.

Ainsi, on pourrait fournir des bulletins et des prévisions météorologiques à des ordinatrices locales, pour le contrôle des installations de chauffage et de climatisation, tant privées qu'industrielles. Des renseignements détaillés sur les trafics routiers et aériens pourraient être enregistrés de façon qu'une ordinatrice installée dans le véhicule puisse mener une voiture ou un avion ou un hélicoptère à sa destination dans les meilleures conditions de sécurité. Les automobilistes pourraient être informés immédiatement des embouteillages et des barrages.

On étudie actuellement à Manchester une machine électronique remplaçant le contrôleur d'autobus. Une fois à bord, l'usager présente son billet à la machine électronique qui procède à l'opération de poinçonnage, et tout billet périmé, immédiatement repéré par la machine, déclenche un dispositif qui alerte le conducteur.

Allons, mon bon ami, prenez vite des capsules d'optimisme ! Elles sont tellement efficaces contre les dépressions nerveuses !

DEUXIEME

volume des **Capsules d'Optimisme**, par le Père Desmarais, est en vente dans toutes les librairies.

Pour le recevoir par la poste, il suffit d'envoyer **UN DOLLAR** à l'adresse suivante :

LES PERES DOMINICAINS
5375 N.-D.-de-Grâce, Montréal 28

GRANDE ALLÉE

GRANDE ALLÉE le roman-feuilleton qui captive toutes les ménagères

GRANDE ALLÉE l'histoire des amours et des déboires d'une famille canadienne

GRANDE ALLÉE le conflit des "croulants" et des "dans l'vent"

EN VEDETTES
JOEL DENIS
MARCEL CABAY
COMMANDITE PAR STEINBERG
LUNDI AU VENDREDI MIDI 30

CKVL

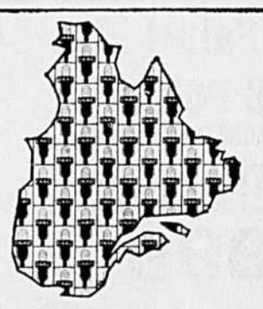

LES NOUVELLES À CKAC

RAPIDES — EXACTES — COMPLÈTES

Du lundi au vendredi, CKAC vous offre quatre revues des nouvelles locales et internationales

à 8 h. a.m. — Tour d'horizon
Autour du monde — et de retour — en 10 minutes bien remplies de nouvelles rapides, exactes et complètes lues par Réal Giguère

à 1 h. p.m. — Le point du jour
Jean Lévesque et Pierre Pascau vous présentent d'une façon inédite et experte les plus récentes nouvelles locales et internationales

à 6 h. p.m. — Le monde ce soir
CKAC vous fait faire le tour du monde en 10 minutes d'informations lues par Jacques Morency

à 10 h. 45 p.m. — La revue des nouvelles de la journée
Lues par Pierre Beaudoin

En plus de ses bulletins du début de chaque heure CKAC vous transmet toute nouvelle importante sur-le-champ.

Soyez bien renseignés, écoutez CKAC / 73

Reardon n'ira pas à San Francisco

Ken Reardon, ancien joueur et directeur du Canadien de Montréal, a déclaré mercredi soir qu'il a demandé que son nom soit retiré de la liste de ceux qui ont fait application pour devenir gérant général des Seals de San Francisco, l'une des six nouvelles équipes de la ligue Nationale de hockey.

Reardon a révélé qu'on lui avait demandé de se prêter à une entrevue relativement avec cet emploi mais qu'il ne voulait pas quitter Montréal.

"Je ne voulais pas refuser," a-t-il dit. "J'ai demandé que mon nom soit retiré de la liste des prétendants étant donné que c'est un peu loin de chez moi."

L'Angleterre et l'Italie en avant

BOLOGNE, Italie (UPI-AFP) — L'Italie a gagné ses deux simples aux dépens de la Russie, hier, prenant une avance de 2-0 dans leur série de trois de cinq matches de la zone européenne de la coupe Davis, groupe "B".

Le vétéran Nicola Pietrangeli a défait Thomas Lejus en sets consécutifs, 6-1, 6-3, 6-1, puis Sergio Tacchin a eu raison de Lev Iavanov, 5-7, 6-4, 6-4, 6-2. Le match a duré deux heures et 48 minutes.

LONDRES (AFP) — A l'issue de la première journée de la rencontre Grande-Bretagne-Nouvelle-Zélande comptant pour le premier tour de la Coupe Davis de tennis (zone européenne), les Britanniques mènent par 2 victoires à 0.

RESULTATS :

Roger Taylor (G.-B.) bat Brian Fairlie (Néo-Zélande) 7-5, 8-16, 6-2.

Mike Sangster (G.-B.) bat Ferrard (Néo-Zélande) 6-4, 6-2 6-2.

A Istanboul, le tirage au sort des rencontres qui opposeront la RAU et la Turquie pour le premier tour zone européenne de la coupe Davis, ont eu lieu hier après-midi.

Voici le programme des rencontres :

29 avril : Motaz Sonbol (RAU) contre Suzan Gurel (Turquie) Tahsin Gursoy (Turquie) contre Fathy Mohamed Ali (RAU).

30 avril : sera disputé le double, les équipes ne sont pas encore fixées.

1er mai : Fathy Mohamed Ali (RAU) contre Suzan Gurel (Turquie) Tahsin Gursoy (Turquie) contre Motaz Sonbol.

téléphoto PC

Rivales dans le rallye

A gauche, ROSEMARY SMITH, de Dublin, Irlande, une des meilleures femmes en Europe dans les rallyes tentera de mettre fin à la domination de DIANA CARTER, chez les dames, dans le rallye de 4,000 milles Vancouver-Québec qui commencera demain. Mlle Carter, de Toronto, a gagné la Coupe des Dames au cours des trois dernières années.

Des conditions difficiles pour le rallye de demain

VANCOUVER (PC) — De la neige fondante, de la glace, de la boue, voilà ce que rencontreront les automobilistes dans le rallye de 4,000 milles de Vancouver à Québec qui devrait être le plus ardu de son histoire de six ans.

Les vétérans compétiteurs arrivant ici par auto, mercredi et jeudi, ont parlé des mauvaises conditions de température et de routes à partir de Québec jusqu'en Colombie-Britannique.

Les officiels de la route pour le rallye ont inondé le bureau du rallye à Vancouver de rapports de terrain boueux, de chemins inondés, dont quelques-uns au nord de l'Ontario, de la glace dans le Québec et beaucoup de neige dans les Prairies.

Le conducteur Dick Pepper, de Shearwater, N.-E., près de Halifax, a dit qu'il s'était aventuré à l'occasion dans des chemins secondaires dans les Prairies et a trouvé beaucoup de boue.

Pepper, un compétiteur en 1962, a rencontré également beaucoup de neige en certaines parties de l'Alberta et dans l'est de la Colombie-Britannique.

"A certains endroits, les conditions de température étaient terribles, alors je puis imaginer qu'elles étaient pires plus au nord", a dit Gene Henderson, un sergent de police âgé de 40 ans, de Dearborn, Mich.

"C'était si mauvais que nous avons laissé l'auto en dehors du chemin à un certain moment", a dit Florence Guilbeault, de Cornwall, Ont., qui a voyagé ici avec Henderson, mais qui concourra contre lui dans le rallye qui débutera demain.

Quelques-uns des conducteurs qui sont arrivés par avion n'étaient pas heureux d'entendre les autres compétiteurs leur parler de ces mauvaises conditions, et firent une incursion à l'intérieur de la Colombie-Britannique pour constater eux-mêmes.

Parmi eux on remarquait Diana Carter, une femme de Toronto, âgée de 27 ans, qui a gagné la Coupe des Dames dans le rallye, chaque année depuis 1963, et Rosemary Smith, de Dublin, Irlande.

Le trajet à suivre dans le rallye est tenu secret jusqu'au départ de chaque étape quotidienne. Mais les vétérans conducteurs sont habitués aux routes empruntées généralement dans les rallyes et ont une bonne idée de l'itinéraire.

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695

John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal

Exposition de $1,000,000 à l'aréna Maurice-Richard

Malgré que certaines techniques automobiles n'ont guère changé de nos jours, nous sommes quand même aujourd'hui assez loin de la voiture de grand-père.

Le deuxième Salon de l'Auto Sport Player's qui ouvrira ses portes le 6 mai en sera un témoignage vivant et réaliste.

Si l'année dernière le Salon avait conquis sa place en introduisant ce genre d'événement au Canada et remportait un net succès, les organisateurs n'avaient pas l'intention d'en rester là. Sachant que pour obtenir un succès continuel, susceptible d'intéresser un public toujours avide de nouveautés, il faut sans cesse se renouveler et le principe a été appliqué sur toute la longueur et la largeur de l'Aréna Maurice-Richard où aura lieu ce deuxième Salon annuel du 6 au 15 mai prochain.

Dans l'enceinte de ce temple du sport des "joyaux" totalisant la fabuleuse somme de $1,000,000 seront réunis.

La Juguar "D" de couleur or, appartenant à Roger Lucas, représentera à elle seule un objet qui n'a pas de prix et qui fascine les yeux habitués au sensationnel.

Comme autre "bijou", la voiture de James Bond qui a coûté une fortune à sa réalisation (on chuchote $150,000) sera également une attraction de classe.

Les modèles hors séries totaliseront à eux seuls la somme d'un quart de million. Quant aux modèles aux noms prestigieux, ils forment l'encadrement des modèles que l'on ne reverra peut-être plus et qui disparaîtront dans l'anonymat.

Equipes de fastball en voie de formation

L'organisation des Etoiles de Montréal se prépare activement en vue de la prochaine saison de fastball.

Les Etoiles formeront une équipe juvénile et une de catégorie intermédiaire qui évolueront dans les ligues de l'Est de la métropole.

Les joueurs intéressés à se joindre à ces équipes doivent communiquer avec Camille Robidoux à 844-9672.

Traditionnel LE MADISON

Style classique et nouvelle ligne de distinction. Une chaussure de qualité qui complète la tenue de l'homme chic. Numéro de style : 765. Veau noir importé.

$32.95

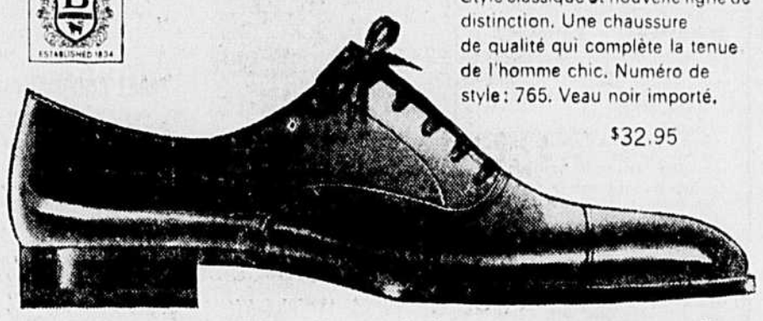

3 MAGASINS À MONTRÉAL

1025 ouest, rue Ste-Catherine à Peel

5125, boulevard Décarie à Queen Mary

1235, Carré Phillips

Fabricant de chaussures pour les Canadiens à la page Dack's ETABLI EN 1834

Six judokas du club Hakudokan gagnent un titre provincial

Pierre Duchesneau, judoka de la Palestre nationale, a remporté le championnat provincial de sa catégorie, ceinture bleue-marron, catégorie léger (135 à 154 livres), lors du récent championnat disputé au centre Maisonneuve.

Duchesneau, bien que lui-même ceinture bleue, a dû combattre des adversaires de ceinture marron, donc beaucoup plus expérimentés que lui.

Ce jeune athlète s'entraine au judo depuis déjà trois ans, sous la direction de Moise Gauthier, ceinture noire, qui donne des cours au centre Cherrier depuis plusieurs années. Ces cours sont suivis par un groupe imposant de jeunes athlètes qui s'entrainent tous les mardi et jeudi soir.

Six champions pour le club Hakudokan.

Le club Hakudokan a toutefois volé la vedette, puisque six de ses judokas ont remporté la victoire, dont trois chez les ceintures noires. Les champions de cette catégorie sont Jean-Guy Narejo (poids légers), Claude Bernardin (poids moyens), et Philippe Wronski (poids lourds). L'autre champion, chez les mi-lourds, est allé à Peter Tilsner, du YMHA.

Chez les ceintures oranges et vertes, Yvon Raoul, toujours du même club, a récolté le titre chez les poids plumes. Enfin, chez les ceintures bleues et marrons, la victoire a échu à Vincent Grifo (poids moyens) et Jean-Pierre Ferland (poids mi-lourds). Le titre des poids lourds pour toutes les autres ceintures est allé à André Racicot, du club des Mille Iles. Les autres champions couronnés sont Marc-Aurèle Joly, Jean-Marc Lavoie, Robert Enos, Gilles Carrier.

Roy perd à Portland

PORTLAND, (UPI) — Le Montréalais Jean-Claude Roy a encaissé un revers par décision, en 10 rondes, hier, aux mains du Newyorkais Boston Jacobs.

Même si Jacobs n'a eu aucune difficulté à atteindre Roy de ses coups, aucune chute au plancher n'a été enregistrée durant le match. Quand le combat a pris fin, Roy Saignait du nez.

Les Celtics champions une 8e année de suite

BOSTON (UPI) — Les héros sont peut-être fatigués, mais les Celtics de Boston, malgré l'âge avancé de la plupart de leurs joueurs, n'en continuent pas moins de gagner des championnats.

Hier soir, pour la 8e année de suite, et la 9e en 10 ans, les Celtics ont capturé les honneurs de la finale de la National Basketball Association en triomphant des Lakers de Los Angeles, 95-93.

Les Celtics ont ainsi gagné la finale, quatre joutes contre trois.

Cette victoire a fait chaud au coeur de l'instructeur Red Auerbach, qui dirigeait ses joueurs sur le terrain pour la dernière fois. En 20 ans, Auerbach a dirigé ses hommes à 1,037 victoires.

La joute s'est terminée dans le tumulte le plus complet, parce que les policiers n'ont pu contenir l'impressionnante foule qui avait envahi le Garden de Boston pour assister au match et faire ses adieux à Auerbach. Ce dernier a cédé son poste à Bill Russell, une des étoiles de la finale.

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Baltimore à Détroit — soir, (Bunker 1-1) vs (Monbouquette 2-1).
Chicago à Cleveland — soir, (Peters 0-0) vs (Bell 1-0).
Minnesota à Washington — soir, (Kaat 1-1) vs (Duckworth 0-2)

(Seules joutes au calendrier)

LIGUE NATIONALE

Philadelphie à Chicago, (Bunning 1-1) vs (Ellsworth 0-0).
New York à Pittsburgh — soir,
Houston à Atlanta — soir, (Latman 1-1) vs (Lemaster 1-1).
Cincinnati à Los Angeles — soir, (O'Toole 0-0) vs (Osteen 3-1).
St. Louis à San Francisco — soir, (Sadecki 1-0) vs Herbel 0-0) ou (Shaw 1-2).

HIER

LIGUE AMERICAINE

Kansas City	101	020	001	5	9	0
Détroit	004	072	00x	13	11	0

Hunter, Lindblad (3), Dickson (5e), Aker (7e), Wyatt (8e) et Suarez; Bryan (7e), Lolich, Pena (6e) et Freehan. G—Lolich (2-1). P—Hunter (1-2). Cir.: Kaline (5e), Lumpe (1er), Wert (1er), Stahl (1er).

Californie	000	000	010	1	5	0
Cleveland	100	000	01x	2	12	0

Lopez, Lee (7e) et Rodgers; Siebert, Allen (9e) et Azcue, Sims (9e). G—Siebert (1-0). P—Lee (0-1). Cir.: Reichardt (4e).

Minnesota à Baltimore (2), (remises, froid).

Washington à New York (remise, pluie)

Chicago à Boston (remise, pluie).

LIGUE NATIONALE

Cincinnati	000	000	000	0	4	0
S. Francisco	010	101	00x	3	7	0

Ellis, Arrigo (6e), McCool (8e) et Pavletich; Marichal (4-0) et Haller. P—Ellis (1-2). Cir.: Davenport (2e).

Pittsburgh	000	011	111	4	9	1	4	0
Chicago	002	000	210	1	6	8	0

Sisk, McBean (7e), Mikkelsen (9e), Face (10e) et Pagliaroni, May (10e); Hands, Jenkins (5e), Abernathy (8e), Koonce (10e), Hoeft (10e) et Hundley. G—Face (2-0). P—Koonce (0-1). Cir.: Phillips (2e), Mazeroski (1er), Santo (2e et 3e), Browne (2e).

St. Louis	003	000	200	2	9	3
Houston	030	000	01x	4	9	2

Briles, Woodeshick (2e), Mahaffey (3e), Hoerner (7e), Aust (8e) et McCarver; Roberts, Carpin (7e), Raymond (8e) et Bateman. G—Roberts (1-3). P—Briles (0-1). Cir.: Gentile (3e), Smith (2e), Javier (1er).

Atlanta	100	001	000	2	6	0
Los Angel.	050	300	00x	8	10	1

Blasingame, Carroll (2e), Umbach (4e), Olivo (4e), O'Dell (6e), et Torre; Carty (5e), Drysdale (1-2) et Torborg. P—Blasingame (1-1). Cir.: Lefebvre (5e), Aaron (6e).

(Seules joutes au calendrier)

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	10	0	1.000	—
Baltimore	9	1	.900	1
Chicago	9	3	.750	2
Détroit	10	4	.717	2
Californie	6	6	.500	5
Minnesota	4	6	.400	6
Boston	3	9	.250	8
Washington	3	9	.250	8
Kansas City	2	9	.182	8½
New York	2	11	.154	9½

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh	10	4	.717	—
San Francisco	10	6	.625	1
Los Angeles	10	6	.625	1
Atlanta	9	7	.563	2
Philadelphie	6	5	.545	2½
Houston	8	8	.500	3
St. Louis	6	8	.429	4
New York	4	6	.400	4
Cincinnati	3	9	.250	6
Chicago	3	10	.231	6½

Frazier triomphe

PITTSBURGH (UPI) — Joe Frazier, le solide cogneur de Philadelphie, a gardé sa fiche intacte chez les professionnels hier en mettant Don "Toro" Smith hors de combat à 1:09, du troisième engagement, à l'Arena civique de Pittsburgh.

C'était la 8e victoire consécutive de Frazier par mise hors de combat.

GAGNEZ $1,000.00 EN ARGENT CHAQUE SEMAINE PLUS ★ UN TÉLÉVISEUR ★ UN STÉRÉO — • — LE 28 JUIN GAGNEZ ★ UN CHALET ★ UNE AUTOMOBILE ★ UN VOYAGE EN EUROPE ★ $2,000.00 EN ARGENT

$45,000.00

JOUEZ AU FABULEUX K-RO

Ecoutez CKAC/73 AU CADRAN

DECOUPEZ CETTE ANNONCE ET UTILISEZ LA FORMULE CI-DESSOUS AU JEU K-RO DE LA SEMAINE PROCHAINE

DÉTERSIF À LESSIVE LOTION POUR LA VAISSELLE

MARGARINE PARKAY DE KRAFT

PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE 921 est, Ste-Catherine 6511 rue St-Hubert Chez DUPUIS St-Denis et Mt-Royal

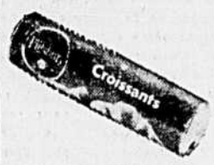

CROISSANTS PILLSBURY

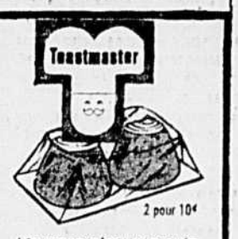

LES PETITS GÂTEAUX SIGNÉS LE PAIN MODERNE CANADIEN LTÉE - MONTRÉAL

$1,000.00 en argent CHAQUE SEMAINE

Chaque semaine, la première lettre pigée ayant la bonne réponse voudra $1,000.00 en argent à son envoyeur. Faites-nous parvenir vos formules chaque semaine avec une preuve d'achat même si vous n'avez pas trouvé la réponse. Deux envois seront pigés le mardi suivant et les signataires gagneront un appareil électrique Westinghouse.

PLUS UN TÉLÉVISEUR UN APPAREIL STÉRÉO CHAQUE SEMAINE

GRANDS PRIX

Tous les envois reçus seront gardés jusqu'au 28 juin 1966 alors qu'il y aura tirage de : 5 prix de $100.00 — 1 prix de $500.00 — 1 prix de $1,000.00

UN VOYAGE EN EUROPE via SABENA les lignes aériennes belges

Un circuit touristique de 21 jours organisé par les Voyages Travelaide Ltée, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

UNE PARISIENNE

Gracieuseté de : ROCHELEAU AUTOMOBILE LTÉE 11251 est, rue Notre-Dame

UN CHALET (toutes saisons) DE STYLE CANADIEN au centre de ski familial MONT ÉCHO

(65 milles de Montréal — dans les Cantons de l'Est) Mont Echo Inc. vous invite à visiter ses magnifiques terrains. Faites du ski au Mont Echo !

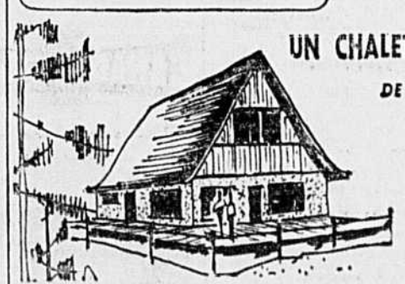

Procurez-vous votre formule de participation tous les jours dans LA PRESSE

COMMENT JOUER : Vous devez noircir les carreaux mentionnés à CKAC, du lundi au vendredi, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

IMPORTANT : Vous devez inclure une preuve d'achat ou un fac-similé d'un des produits ci-haut mentionnés.

COMMENT GAGNER : Dès que vous croyez avoir deviné la réponse, inscrivez-la sur la formule ci-dessous avec vos noms et adresses, découpez et postez à : K-RO, CKAC, MONTRÉAL.

CONDITIONS : 1—Les formules de participation reçues deviennent la propriété de CKAC et ne seront pas retournées. 2—La première lettre pigée contenant la bonne réponse mérite à son envoyeur le prix hebdomadaire de $1,000.00. 3—Les gagnants seront annoncés sur les ondes de CKAC. 4—Les employés de CKAC et des commanditaires du Jeu K-RO et les membres de leur famille ne sont pas éligibles. 5—La décision concernant les gagnants est finale et irrévocable.

ADRESSE : K-RO, CKAC, MONTRÉAL

DÉCOUPEZ ICI

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

SEMAINE DU 2 MAI

MA RÉPONSE EST : .....

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TÉL. .....

DÉCOUPEZ ICI

Grands jours d'économies !

1966, Plymouth Satellite, décapotable

Grand choix de décapotables

Signet • Sport Fury • Fury III • Chrysler Windsor • Etc.

Choix de couleurs • Généreuses allocations d'échange

Exemple : VALIANT décapotable, modèle "200" Custom, avec transmission automatique, gros moteur, lave-vitres et essuie-glaces 2 vitesses, lumières de recul, miroir de côté, tableau de bord rembourré, etc. GARANTIE 5 ANS — 50,000 MILLES

A partir de $2950.

Termes faciles • Livraison immédiate

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

Tél. : 276-8583

TOUCHETTE

8055 LAJEUNESSE

OU A LA SUCCURSALE

1237, BOUL. DES LAURENTIDES (au nord de Pont-Viau) MO. 9-8911

Fulbright craint que la guerre du Vietnam, qui paralyse déjà la "Great Society", ne dégénère en conflit mondial

(d'après PA et Reuter) — Propos prophétiques du sénateur Fulbright et du premier ministre d'Australie; rentrée imminente de Cabot Lodge à Washington : tels sont, dans leurs grandes lignes, les nouveaux développements survenus sur le front diplomatique du Vietnam aujourd'hui.

Le sénateur J. W. Fulbright a affirmé hier soir devant l'"American Newspaper Publishers Association's Bureau of Advertising" que la "fièvre de la guerre" est en train de s'emparer des Etats-Unis et risque de dégénérer en conflit mondial.

Le moins qu'on puisse dire de cet accès de fièvre, ajoute le sénateur, c'est qu'elle paralyse sérieusement les projets de "Great Society" du président Johnson. L'implication américaine au Vietnam sur le plan militaire détourne les énergies des objectifs de la "grande société" et finit par "engendrer les symptômes d'une fièvre belliciste qui s'empare des esprits des Américains et de leurs dirigeants".

La fièvre belliciste est juste sur le point de s'aggraver pour de bon, dit le président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères.

"Au fur et à mesure que la guerre se poursuit, et que s'allonge la liste des pertes affectant un nombre de plus en plus grand de familles américaines, la fièvre va monter, et la patience des gens va céder le pas à une demande plus pressante en vue d'intensifier les opérations, et en vue d'administrer le coup décisif qui permettra d'en finir une fois pour toutes."

Ce qu'on exigera d'abord, de poursuivre le sénateur démocrate de l'Arkansas, sera probablement "un blocus de Haïphong; ensuite, si ceci ne suffit pas, un raid au-dessus de Hanoï; et si cela ne suffit pas non plus, une attaque contre la Chine, ce qui voudra dire une guerre totale".

Le sénateur a dit qu'il s'agissait d'une "sorte de folie" de la part de l'administration Johnson de s'imaginer que les Etats-Unis peuvent, à la fois, se pourvoir d'une grande société et assumer les frais d'une guerre au Sud-Est asiatique.

Le Congrès, a-t-il conclu, a renoncé au projet d'une "grande société". C'est devenu "un congrès de la guerre", s'est-il écrié.

Le premier ministre d'Australie qui achève une tournée des pays du Sud-Est asiatique, a déclaré à Singapour aujourd'hui qu'il y avait possibilité de trouver un règlement au Vietnam dans un avenir pas trop éloigné.

Parlant à un déjeuner offert par les ministériels de la nouvelle entité politique qu'est Singapour, le premier ministre Harold Holt a souligné le fait que le Sud-Est asiatique fait face à "une croissance dangereuse du communisme", mais, a-t-il ajouté, "on sent poindre la possibilité d'aménager un règlement dans un avenir pas trop éloigné."

L'ambassadeur américain qui se trouve au poste le plus dangereux du monde, soit à Saigon, rentre à Washington demain pour rendre compte des récents événements au président. Il sera quelque trois semaines aux Etats-Unis, après quoi il regagnera son poste. On nie les rumeurs qui veulent qu'il démissionne.

Il est possible que M. Cabot Lodge s'arrête à Rome, voir le pape, après quoi il viendra se reposer quelques jours à Boston.

M. Cabot Lodge sera chez le président les 7 ou 8 mai. On explique à Washington : "Il n'y aura pas de décision de crise prise à l'occasion de ce voyage. On procédera à un tour d'horizon général, et peut-être prendra-t-on de nouvelles décisions. De toute manière, il ne s'agit pas d'un voyage provoqué par la crise."

On explique par ailleurs qu'il existe une distinction entre le principe du "sanctuaire", et celui de la "poursuite intensive" (hot pursuit). On peut pourchasser l'ennemi jusque chez lui, sans pour autant s'en prendre à ses bases.

5,000 GIs arrivent au Vietnam: le total atteint maintenant 250,000

SAIGON, (UPI, AFP, PA) — Une brigade américaine de près de 5,000 hommes a été permutée des steppes glacées de l'Alaska aujourd'hui aux plages torrides de Vug Tau, au Sud-Vietnam, portant, par le fait même, les effectifs américains là-bas à maintenant 250,000 hommes.

Le général Westmoreland a assisté à l'arrivée de cette première brigade de la 25e division d'infanterie, administrant d'amicales bourrades dans le dos des arrivants. Les militaires sont débarqués des radeaux de débarquement pour monter immédiatement dans des camions à destination d'avant-postes vietcongs dans des territoires au nord-ouest de Saigon.

C'est la deuxième fois qu'on puise à même les effectifs de cette division. On croit comprendre que plusieurs de ces renforts seront stationnés aux abords de l'aérodrome de Tan Son Nhut et seront probablement chargés d'assurer le nettoyage des zones entourant l'aéroport, zones qui étaient attaquées au mortier encore le 13 avril dernier.

Nouvel attentat à Saigon

Selon le journal bouddhiste "Dat To", le président du Comité des forces populaires pour la révolution de Pah Thiet (à 100 milles à l'est de Saigon) a été grièvement blessé hier après-midi par trois jeunes catholiques armés de "coupe-coupe" (coutelas). Le journal estime que "cet acte de violence figure parmi les complots tendant à diviser les deux grandes confessions".

La victime de ce nouvel incident entre bouddhistes et catholiques a été hospitalisée.

Plusieurs dizaines d'étudiants de Hué ont commencé vendredi à midi une grève de la faim de quarante-huit heures pour protester contre l'intervention armée du gouvernement à Dalat et la mort de quatre étudiants au cours des incidents de la semaine dernière.

"Migs" nord-vietnamiens

Un porte-parole du Pentagone a déclaré hier que les "Migs" qui ont attaqué des avions américains récemment au-dessus du Nord-Vietnam étaient des appa-

Trois attentats à la grenade commis hier soir par le Vietcong dans l'agglomération saigonnaise ont fait au total neuf blessés, dont deux Américains.

Le premier s'est produit dans un garage américain, où l'un des gardiens a été blessé. Le second a eu lieu dans les bâtiments administratifs du hameau de Bac Ai, dans un quartier de réfugiés catholiques de la grande banlieue saigonnaise. Il a fait sept blessés, dont deux femmes et quatre enfants. Le dernier attentat a été commis contre un dépôt américain où une sentinelle a été également blessée.

Téléphoto PA

Attention, patrons, un oeil noir vous regarde

Il vient de s'ouvrir à Londres une école "pour secrétaires qui ont l'intention de marier leur patron". Julia Pockson, âgée de 17 ans, a été une des premières à s'y inscrire. "Une élève qui terminera son cours dans notre école, a dit la directrice de l'institution, Mme Leslie Clayton, provoquera le coup de foudre dans n'importe quel bureau". Et elle sait de quoi elle parle puisqu'elle a elle-même marié son ancien patron il y a neuf ans. Chaque terme de trois mois coûtera environ $255, et une étudiante intelligente pourra compléter son cours en six mois. En plus d'étudier sérieusement le travail de secrétariat, les élèves recevront des cours d'art culinaire des plus grands chefs londoniens, des cours de danse, de maquillage, d'étiquette, de décoration intérieure, etc. Ces étudiantes, une fois sorties de l'école, sauront disposer harmonieusement les fleurs, distinguer les styles de meubles anciens et, en un mot, sauront briller en public. La direction insiste toutefois pour dire que ses élèves seront aussi de brillantes secrétaires.

Mexico: les professeurs protestent contre le départ forcé du recteur

MEXICO, (UPI, PA, AFP) — Les professeurs de l'université de Mexico menaceraient de faire une "contre-révolution" contre les étudiants si le recteur Ignacio Chavez n'est pas réinstallé. Quatorze professeurs ont déjà démissionné pour protester et de 1,600 à 1,800 autres seraient prêts à en faire autant si la démission forcée du recteur n'est pas annulée.

Le recteur et 25 autres administrateurs de l'université ont été obligés de démissionner mardi par un groupe d'étudiants qui ont pris la maîtrise de l'institution afin de faire valoir leurs revendications.

Le gouvernement semble disposé à accepter les tactiques d'agitation des étudiants mais le conseil des gouverneurs de l'université a refusé hier de reconnaître la démission de Chavez. On se demande si le conseil résistera longtemps aux pressions des étudiants.

La police et la troupe ont respecté jusqu'à maintenant la tradition médiévale de "l'autonomie" de l'université.

Par ailleurs, les menaces des étudiants ont obligé deux autres universités et 13 écoles élémentaires et secondaires, dont l'école américaine, a fermer leurs portes hier.

En plus de la nomination d'un nouveau recteur, les étudiants réclament d'autres concessions qui leur donneraient droit au chapitre dans le choix des administrateurs et les décisions concernant les cours et les horaires.

Un complot "trotskyste"

Cependant, les autorités ont révélé que des agitateurs mexicains et étrangers ont conspiré contre le gouvernement mexicain et voulaient utiliser la grève des étudiants de l'université autonome pour le renverser.

Le ministère de la justice mexicain révèle qu'on a procédé hier à l'arrestation des huit agitateurs dont cinq sont Mexicains et trois de nationalité étrangère.

A la suite d'interrogatoires des détenus et des fouilles pratiquées au domicile de l'un d'entre eux, on a découvert qu'ils appartenaient à un "parti ouvrier révolutionnaire" apparemment clandestin et patronné par le mouvement trotskyste.

Les agitateurs auraient confessé leur participation active dans divers mouvements de grève survenus depuis plusieurs mois au Mexique et aussi dans les désordres survenus ces jours derniers à l'université nationale.

Berlin-Ouest est interdit à Ulbricht

BERLIN, (UPI) — Le gouvernement ouest-allemand a interdit hier au président est-allemand Walter Ulbricht l'entrée à Berlin-ouest afin de prendre part au débat avec les socialistes. L'interdiction a été annoncée par M. Rayner Barzel, co-président du parti chrétien-démocrate et chef de la majorité au parlement. Il a ajouté que le gouvernement tiendrait Ulbricht responsable des meurtres et assassinats commis au "mur de la honte" et qu'il serait arrêté s'il met le pied en Allemagne de l'ouest.

Emeute à St-Domingue : 6 blessés

SAINT-DOMINGUE, (Reuter, UPI) — L'atmosphère est tendue aujourd'hui à St-Domingue à la suite d'un incident au cours duquel les troupes américaines ont ouvert le feu sur des manifestants qui protestaient contre l'intervention militaire des Etats-Unis dans cette république des Antilles.

Selon la police dominicaine, les coups de feu tirés par les soldats américains ont manqué leur cible entrainant ainsi des blessures à six badauds, dont deux jeunes adolescents âgés de 14 et 15 ans respectivement. Deux des blessés sont dans un état grave.

Un autre adolescent de 12 ans avait été tué mardi dernier à la suite d'un accident. Le jeune homme, un cireur de bottes, cirait les chaussures d'un garde américain lorsqu'une balle est partie accidentellement. Cet incident est survenu devant l'immeuble de l'ambassade américaine.

La manifestation d'hier avait été organisée par la Fédération des étudiants dominicains pour marquer l'anniversaire du débarquement des "Marines" à St-Domingue.

Un agent de la CIA accusé de diffamation

BALTIMORE, (PC,PA) — Un juge fédéral a décidé hier qu'un agent de la CIA n'était pas obligé de fournir des informations sur ses activités comme agent, même s'il est poursuivi en diffamation par un citoyen canadien. Eerik Heine, de Rexdale, Ont., poursuit l'agent, Juri Raus, pour $110,000 pour avoir tenté de ruiner sa réputation en l'accusant publiquement d'être un agent soviétique. Les deux hommes sont d'origine estonienne mais Heine est naturalisé canadien et Raus, américain.

Raus a admis hier, à la préenquête, qu'il était à la solde de la CIA, mais il a refusé de donner des détails quant à son salaire et son travail. Il obéissait en cela aux ordres de ses chefs de l'Agence centrale de renseignements.

Le juge a fixé au 13 mai l'audition des arguments au sujet de la motion de la défense demandant le renvoi de la cause.

URSS : difficultés avec les antimissiles

WASHINGTON, (PA) — Des dirigeants américains ont déclaré aujourd'hui que les Soviétiques avaient commencé à construire des installations pour le lancement de missiles antimissiles il y a un certain temps, mais qu'ils avaient interrompu leurs travaux à cause, semble-t-il, de difficultés techniques. C'est la première fois que Washington parle de ces installations dont le but est de faire échec aux missiles intercontinentaux américains bien que les premiers rapports à ce sujet datent de 1963, moment où elles ont été repérées par les satellites-espions autour de Moscou et de Leningrad. Les déclarations américaines restent encore bien vagues et Washington affirme ne pas savoir si les Soviétiques tentent encore de mettre au point leur système antimissiles.

ONU : un spécialiste retourne à McGill

NATIONS UNIES, N.Y. (PC) — M. John P. Humphrey, d'origine canadienne, prend sa retraite après avoir dirigé pendant près de 20 ans la division des Droits de l'homme à l'ONU. Originaire du Nouveau-Brunswick, il reprendra sa carrière académique à l'université McGill à Montréal. Avant d'entrer à l'ONU, M. Humphrey était doyen de la faculté de Droit à McGill.

Bagarre à la Chambre des députés à Rome

ROME, (PA et AFP) — Gauchistes et fascistes en sont venus aux prises à la Chambre des députés et aux abords de la Cité universitaire de Rome, hier soir, à la suite de la mort d'un étudiant qui a succombé aux blessures reçues à l'occasion d'une bagarre entre étudiants.

Agé de 20 ans, Paolo Rossi a fait une chute mortelle d'un mur de neuf pieds de hauteur. Certains rapports veulent qu'il ait été battu par un groupe de jeunes fascistes avant de tomber.

Ces violents incidents prennent des proportions de plus en plus considérables, compte tenu des élections municipales prochaines, le 12 juin.

La fille du président du groupe parlementaire communiste et deux autres membres du P.C.I. ont été blessés.

D'autre part, les incidents à l'université seront évoqués aujourd'hui à la Chambre, à la suite de questions écrites déposées par les parlementaires des divers groupes.

Des députés socialistes ont demandé que le recteur de l'université, dont ils réclament la démission, et le commissaire de police du quartier où se trouve l'université, soient poursuivis pour "homicide involontaire présumé" en raison de leur "négligence coupable" qui aurait été à l'origine des incidents.

La Rhodésie réclame la levée des sanctions

LONDRES, (UPI, AFP, Reuter) — Le gouvernement de la Rhodésie a demandé la levée des sanctions économiques décrétées par la Grande-Bretagne avant d'entreprendre avec le gouvernement de Londres des pourparlers officiels pour régler la crise, déclare-t-on à Londres aujourd'hui, de sources dignes de foi.

Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a formulé cette demande en soutenant que si les sanctions n'étaient pas levées, les négociateurs de son pays seraient soumis à des pressions abusives, précisent ces sources.

De son côté, M. Harold Wilson insisterait pour que les sanctions demeurent en vigueur jusqu'à ce qu'un règlement soit en vue. Si les sanctions sont levées, il serait très difficile de les rendre efficaces à nouveau advenant l'échec des négociations.

Rappelons que le premier ministre britannique a annoncé la tenue de pourparlers officieux avec les autorités rhodésiennes pour tenter de dénouer la crise.

Aucun préalable n'a été posé de part et d'autre pour l'ouverture de ces pourparlers préliminaires.

M. Ian Smith n'a pas encore réagi publiquement à la déclaration de M. Wilson annonçant qu'un accord est intervenu entre les deux gouvernements en vue de la reprise des contacts. Le premier ministre britannique a rencontré hier son secrétaire particulier, M. Oliver Wright, à son retour de Salisbury où il avait eu des entretiens avec M. Ian Smith.

Troisième crime imputé aux "amants diaboliques"

CHESTER, Angleterre, (AFP) — Le juge Fenton Atkinson a indiqué hier, dès son entrée dans la salle des Assises de Chester, qu'il se proposait de réduire dans toute la mesure du possible la durée du sinistre procès des landes.

La Cour a siégé une heure de plus, hier, pour permettre d'achever l'exposé du troisième crime dont sont accusés les "amants diaboliques" Ian Brady et Myra Hindley : celui du petit John Kilbride, 12 ans, violé peu avant sa mort.

La semaine prochaine, malgré la visite de la reine Elisabeth à Chester, les audiences ne seront pas suspendues.

La disparition du petit John a été évoquée en l'absence de sa mère, à qui la défense et l'accusation ont décidé, d'un commun accord, d'épargner cette épreuve, comme elles l'avaient déjà fait pour la mère de la petite Lesley Ann Downey.

C'est essentiellement sur une photo trouvée chez Myra Hindley que s'étaye l'accusation pour faire retomber sur Brady la responsabilité du meurtre de John Kilbride, avec la complicité de Myra.

D'autre part, la diffusion "exceptionnelle" donnée dans la presse aux révélations les plus abominables du procès est critiquée par certains organes de presse, dont la revue médicale "The Lancet" qui la qualifie de contraire à l'intérêt public.

Le ministère public a maintenant fini sa tâche. Aujourd'hui, la défense prend la parole et l'on peut espérer que le procès des landes, dont se détournent maintenant jusqu'aux amateurs les plus acharnés d'émotions malsaines, finira la semaine prochaine.

Wawanesa

offre une nouvelle formule d'assurance automobile

"La moitié du coût - Moins de comptant"

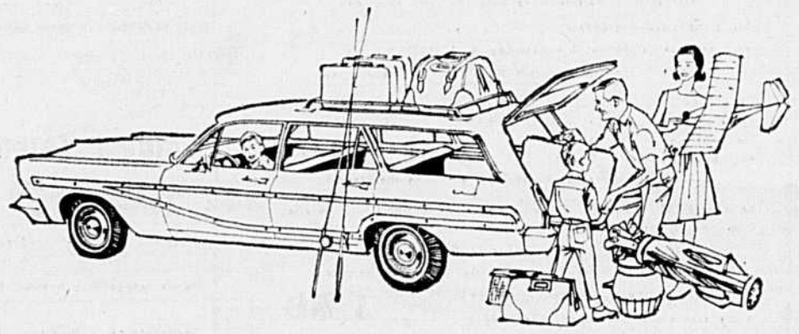

POLICE de 6 MOIS

MOINS DE COMPTANT

Une nouvelle police de 6 mois de Wawanesa nécessite moins de comptant qu'une police annuelle. Le dépôt initial en est ainsi réduit et le solde peut être payé en 2 ou 4 versements.

MEILLEUR TAUX

Wawanesa offrait l'assurance automobile à meilleur taux. La nouvelle police de 6 mois de Wawanesa offre toujours un meilleur taux plus une facilité incomparable d'en acquitter la prime.

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC Wawanesa

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI

8585, BOULEVARD DECARIE, VILLE MONT-ROYAL — CENTRE D'ACHATS BOULEVARD — CENTRE D'ACHATS VILLE JACQUES CARTIER — 10,548, RUE LAJEUNESSE, Près Henri-Bourassa

5688, AVENUE VERDUN, Angle Moffat — 1228 EST, RUE MONT-ROYAL, Près Brébeuf — CENTRE D'ACHATS DOMAINE — 3326 EST, RUE ONTARIO

(Voisine du) CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN — CENTRE D'ACHATS DORVAL — CENTRE D'ACHATS CHATEAUGUAY

Un numéro de téléphone pour toutes succursales: 342-2211
Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. du soir — Le samedi jusqu'à midi.

PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU CANADA

VENTE — EQUIPEMENT DE SALLE DE QUILLES

Des soumissions pour l'achat en bloc des articles ci-dessous seront reçues par le soussigné, jusqu'à lundi 9 mai 1966 savoir :

8 (huit) allées de quilles manuelles Brunswick ainsi que l'équipement connexe suivant :

Petites quilles — boules.

150 paires de souliers de location

Bancs — cendriers — tableaux — marqueurs

Brosses — balais d'entretien

1 télévision

1 caisse enregistreuse

L'acquéreur devra prendre possession du matériel et libérer le local où il se trouve actuellement le ou avant le 28 mai 1966.

Conditions : Comptant, un dépôt de 20% par chèque accepté ou en argent devra accompagner chaque soumission. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions. Les frais de mutation et toutes les taxes seront à la charge des acquéreurs.

FRANCOIS FILION,
355, rue St-Georges,
St-Jérôme, P.Q.
Tél. 432-0711

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER : 200-788

PROJET : Construction du Carrefour International à ériger sur la Ronde, Montréal, P.Q.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.).

LE JEUDI 19 MAI 1966

On peut consulter les plans, devis et formules de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des Plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jetée Mackay) ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
secrétaire.

1er étage
Pavillon de l'Administration,
Cité du Havre (Jetée Mackay)
Montréal, Qué.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER No : 200-820

PROJET : Construction du Pavillon de la Jeunesse — La Ronde, Montréal, Qué.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.).

LE JEUDI 26 MAI 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des Plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jetée Mackay) ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
secrétaire.

1er étage
Pavillon de l'Administration,
Cité du Havre (Jetée Mackay)
Montréal, Qué.

Ville de Montréal

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUMISSIONS

1. HUILE DE GRAISSAGE
2. VOITURES PATROUILLES, TYPE "STATION-WAGON"

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de : 1. HUILE DE GRAISSAGE — 2. VOITURES PATROUILLES, TYPE "STATION WAGON", pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 16 mai 1966 à MIDI, au bureau du Greffier, à l'Hôtel de ville.

Un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal équivalant à DIX (10%) pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 2 mai 1966 par monsieur Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 700, boul. Rosemont, Montréal 10.

Hôtel de ville,
Montréal, le 29 avril 1966.

Le Greffier de la Ville,
ROBERT BOUCHARD, C.R.

Ville de Montréal

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUMISSIONS

MOTOCYCLETTES ET TRIPORTEURS

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de : MOTOCYCLETTES ET TRIPORTEURS pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 16 mai 1966 pour être ouvertes le 18 mai 1966 à MIDI, au bureau du Greffier, à l'Hôtel de ville.

Un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal équivalant à CINQ (5%) pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 2 mai 1966 par monsieur Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 700, boul. Rosemont, Montréal 10.

Hôtel de ville,
Montréal, le 29 avril 1966.

Le Greffier de la Ville,
ROBERT BOUCHARD, C.R.

Ville de Montréal

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUMISSIONS

IMPRESSION DE LA REVUE MENSUELLE "MONTREAL '66"

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé pour L'IMPRESSION DE LA REVUE MENSUELLE "MONTREAL '66" pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 16 mai 1966 pour être ouvertes le 18 mai 1966 à MIDI, au Bureau du Greffier, à l'Hôtel de ville.

Un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal au montant de $5,000.00 devra accompagner cette soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 2 mai 1966 par monsieur Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 700, boul. Rosemont, Montréal 10.

Hôtel de ville,
Montréal, le 29 avril 1966.

Le Greffier de la Ville,
ROBERT BOUCHARD, C.R.

CONDUCTEUR DE GROS CAMIONS

$4,305 — $4,905

(environ $83 par semaine pour débuter)

ministère du Commerce

Division des poids et mesures
DISTRICT D'OTTAWA ou DE MONTREAL
selon le lieu de résidence du candidat heureux.

Aider les inspecteurs des standards à faire l'inspection de camions-citernes, de compteurs de grande capacité et de balances utilisées pour la pesée des camions et des poids lourds. Ce travail comporte la conduite d'un camion de deux ou de trois tonnes équipé de divers appareils de mesure.

Les candidats doivent posséder au moins trois ans d'expérience connexe, une aptitude à tenir à jour des dossiers, à rédiger des rapports précis, et une connaissance de l'anglais et du français. Les intéressés doivent s'inscrire auprès de la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, au plus tard le 10 MAI 1966.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire, **y compris les conditions détaillées de travail**, et des formules de demande, veuillez vous adresser au Service national de placement, à un bureau de poste ou à un bureau de la Commission du Service civil du Canada, en mentionnant le numéro de concours 66-5703.

AVIS est donné par les présentes que "DOLLARD STEEL CORPORATION" demandera la permission d'abandonner sa charte à compter d'une date à être fixée.

DOLLARD STEEL CORPORATION
par : Bernard Goldberg,
Mtres LOUIS & BERGER,
Procureurs de
Dollard Steel Corp.

PROVINCE DE QUEBEC

Cité de LaSALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'un état des arrérages de taxes générales, spéciales et scolaires tel que requis par la loi 22, Geo. V, Chap. 129, S.6, 1932 est actuellement en dépôt au bureau du greffier et que, à défaut de paiement desdites taxes, le ou avant le vingt mai courant, il sera procédé, sans autre avis, à la vente des immeubles des personnes en défaut.

DONNE sous mon seing à LaSalle, ce vingt-sixième jour du mois d'avril 1966.

Greffier de la cité de LaSalle.
JACQUELINE GIGUERE.

AVIS DE REQUETE DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est donné que M. Zbigniew Vincent Paul Moskala, demeurant au 305 rue Harris, Ville St-Laurent, district de Montréal, fait auprès du Secrétaire de la Province la requête du changement de son nom en Vincent Paul Janiga.

St-Laurent, le 19 avril 1966.

Des soumissions adressées au soussigné à Ottawa (Ont.) devront nous parvenir avant 10 h. de la matinée heure avancée de l'est, le 10 mai 1966, pour l'affrètement d'avions tel qu'il est indiqué ci-après :

Otter de Haviland sur skis en service à Frobisher Bay (T. du N.-O.) pendant la période s'étendant du 1er décembre 1966 au 1er juin 1967, pour environ 350 heures de vol.)

Otter de Haviland à pneus ballon en service à Resolute Bay (T. du N.-O.) pendant la période s'étendant du 1er juin 1966 au 15 novembre 1966 pour environ 150 heures de vol.

Beechcraft nimoteur sur skis ou l'équivalent en service à Resolute Bay (T. du N.-O.) pendant la période s'étendant du 15 novembre 1966 au 30 mai 1967 pour environ 150 heures de vol.

Les Sociétés peuvent se procurer les formules de soumissions et devis en téléphoniant ou en écrivant à l'administrateur de l'Arctique :

M. A. Stevenson,
Administrateur de l'Arctique,
400 Ouest, Avenue Laurier,
Ottawa 4, Ontario.

Le 20 avril 1966.

VILLE DE CHATEAUGUAY-CENTRE

SOUMISSION

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN RESEAU D'ECLAIRAGE

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION 10-5-66 éclairage" adressées à Monsieur Laurier Legault, greffier, Hôtel de Ville, 25 boulevard d'Anjou, Châteauguay-Centre, seront reçues jusqu'à 4 heures de l'après-midi (4.00 p.m.) (h.a.e.), mardi le 10 mai 1966 pour la fourniture et l'installation de 260 unités d'éclairage sur différentes rues.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils, J. A. Lalonde, L. Girouard & L. Letendre, 8790 Avenue du Parc, Montréal 11. Ces formules de même que les plans et devis seront obtenus au bureau des ingénieurs-conseils, moyennant un dépôt de cinquante ($50.00) dollars. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Châteauguay-Centre pour un montant égal à 10% de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

LAURIER LEGAULT,
Greffier,
Hôtel de ville,
Châteauguay-Centre.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention SOUMISSION POUR UNE SOUFFLERIE D'ESSAIS DE TRENTE PIEDS POUR AVIONS A DECOLLAGE VERTICAL, CONTRAT No 3 (AVIONS PROPULSES PAR VENTILATION), CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES / ETABLISSEMENT AERONAUTIQUE NATIONAL, AEROPORT D'UPLANDS, OTTAWA (ONTARIO)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MERCREDI, 15 JUIN, 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de :

L'architecte régional, édifice City Centre, 880, rue Wellington, Ottawa (ONT.); l'architecte régional, 241, rue Jarvis, Toronto 2 (ONT.); l'architecte régional, 1631, rue Delorimier, Montréal 24, (P.Q.) ; et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (ONT.) ainsi qu'aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Ottawa et Toronto (Ont.) et l'Association de la Construction de Montréal, Montréal (P.Q.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, secrétaire

Cité de Verdun

SOUMISSIONS POUR ENSEMBLE ORDINATEUR ELECTRONIQUE MODULAIRE ET UNITES PERIPHERIQUES

Des soumissions sont demandées pour la fourniture et l'installation d'un ensemble ordinateur électronique modulaire et unités périphériques identiques ou NCR-500 et se composant comme suit :

Un (1) Processeur alpha-numérique avec mémoires tampons
Un (1) Pupitre avec dispositif d'impression universelle magnétique
Une (1) Imprimante linéaire alpha-numérique
Un) (1) Lecteur photo-électrique de ruban perforé
Une (1) Perforatrice de ruban pour le processeur
Un (1) Lecteur automatique de cartes magnétiques
Deux (2) Perforatrices de ruban pour machines de caisse NCR-42
Une (1) Unité de filage et perforatrice de ruban pour machine NCR-31
Une (1) Perforatrice alpha-numérique imprimante de ruban
Une (1) Machine électrique à joindre et à embobiner les rubans perforés.

Les soumissions seront cachetées et reçues par le Greffier de la Cité à son bureau, à l'Hôtel de Ville, 4555 ave. Verdun, Verdun 19, P.Q., jusqu'à 9 hres A.M. le 9 mai 1966 et seront ouvertes à 10 hres A.M., le même jour, en la Salle du Comité Général, Chambre 302.

Les formules de soumissions peuvent être obtenues au Bureau de l'Acheteur Municipal à l'adresse précitée, à compter du 29 avril 1966.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté payable à la Cité de Verdun, représentant 5% du montant de la soumission et doit être déposée dans une enveloppe scellée sur laquelle on inscrira : "SOUMISSION POUR ENSEMBLE ORDINATEUR ELECTRONIQUE MODULAIRE ET UNITES PERIPHERIQUES".

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. N. Lefebvre
Greffier de la Cité

LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

Des protestations contre les plaques d'auto pour 1967

JOLIETTE (G. L.) — Les plaques d'auto au Québec prévues en 1967 et présentées récemment par le ministre des Transports et Communications, Mme Claire Kirkland-Casgrain, continuent à soulever des protestations dans les différentes régions de l'Etat québécois.

Lors de sa dernière assemblée, le conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste dans le diocèse de Joliette a fait parvenir un télégramme de protestation auprès du ministre concernant les intentions du ministère de placer le mot Confédération, la mention de l'année 1867 et le dessin de la feuille d'érable sur les plaques de police, susceptibles d'être mises en circulation au cours de l'année prochaine.

La SSJB rappelle que l'organisme, à plusieurs reprises, a affirmé qu'il était favorable à une refonte profonde de la constitution canadienne, en précisant qu'il était mécontent de la situation actuelle. On a même demandé publiquement à la population de ne pas participer aux fêtes à l'occasion du centenaire de la Confédération.

La SSJB du diocèse de Joliette craint une réaction défavorable à la politique du ministère. Elle fait également remarquer que deux provinces ont décidé de ne pas inclure le mot "Confédération" sur leurs plaques. Le conseil de la SSJB souligne de plus que, en qualité de citoyen libre, tout Québécois peut s'abstenir d'aller à l'une ou l'autre ou à toutes les manifestations du centenaire de la Confédération, mais qu'en tant qu'automobiliste québécois, il n'a pas la même liberté et ne peut refuser les plaques d'immatriculation imposées par le gouvernement, s'il veut utiliser légalement sa voiture.

Le conseil de la SSJB suggère donc, au ministère de modifier le dessin des plaques de police pour l'année 1967. Selon eux, il faudrait d'abord y inscrire au long le mot "Québec" bien en évidence. Il faudrait aussi y enlever la feuille d'érable, le mot confédération et le millésime de 1867.

Me Albert Leblanc nommé juge en Cour supérieure

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD. (PCf) — On apprend d'Ottawa la nomination de Me Albert Leblanc aux fonctions de juge de la Cour supérieure. Sa nomination coïncide avec celle de Me Paul Barry à la Cour suprême. Cet avocat était auparavant juge à la Cour du banc de la reine au Nouveau-Brunswick.

Le nouveau juge Albert Leblanc pratiquait la profession d'avocat à Salaberry-de-Valleyfield. Son admission au barreau du Québec remonte à 1932. Il participait à la firme Brassard et Leblanc. Son élévation au siège du tribunal, en Cour supérieure, fait suite aux modifications à la loi fédérale relative à l'accroissement du nombre des juges.

Nécrologie

M. Pierre Langlois

Les funérailles de Pierre Langlois, homme d'affaires bien connu à Montréal, auront lieu le samedi 30 avril, à 10 heures du matin, à l'église Saint-Joseph-de-Mont-Royal. M. Langlois est décédé subitement le mercredi 27 avril, à l'âge de 45 ans.

Né à Montréal, M. Langlois a fait ses études au Séminaire de Trois-Rivières et au Collège Saint-Laurent avant d'être gradué de l'Université McGill comme comptable agréé. Il a combattu outre-mer à titre de lieutenant d'artillerie.

Il fut associé à l'Etude de comptables agréés Beaulac, Hotte, Langlois, Bennett & Tétreault et il fut président de National Intercom Ltd. Il fut vice-président du Club optimiste laurentien.

Il laisse son épouse, née Corinne Beauchemin ; trois fils, Jacques, Marc et Guy ; une fille, Suzanne ; sa mère, Mme Maurice Langlois (Françoise Guévremont) ; six soeurs, Mlle Murielle Langlois ; Mme Marc Barsallou (Lucille) ; Mme Victor Shoghikian (Claire) ; Mme Jean Marchildon (Marguerite) de Trois-Rivières ; Mme Claude Hamer (Denyse) de Sainte-Agathe-des-Monts et Mlle Hélène Langlois ; et quatre frères, Henri, de Providence, R.I. ; Georges, de Châteauguay ; Paul, de Chomedey et Maurice.

La dépouille mortelle est exposée au 1111 ouest, rue Laurier.

Bruno Champagne

A Montréal, le 28 avril 1966 est décédé à l'âge de soixante-dix-neuf ans, Monsieur Bruno Champagne, marchand de chaussures, domicilié au 4145 est rue Ste-Catrerine, propriétaire de B. Champagne et fils. M. Champagne était l'époux

de feu Alexina Blanchette. Il laisse dans le deuil ses enfants: MM et Mmes Roland Champagne, Roger Surprenant (Fleurette), ses petits-enfants : MM. et Mmes Normand Champagne, Raymond Després (Huguette), Mlle Nicole Champagne.

La dépouille mortelle est exposée au 4240, rue Adam. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai en l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

Nouvel immeuble des Caisses populaires à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. (F.G.) — L'Union régionale des Caisses populaires à Trois-Rivières projette l'érection d'un immeuble évalué à $500,000. L'immeuble se dresserait à l'angle de la rue Sainte-Marguerite et du boulevard des Récollets.

Après la signature du contrat, relatif à l'achat du terrain de M. Léo Beaudry, où s'établira l'immeuble, M. Jean-Jacques Caron, responsable de l'entreprise, s'est dit confiant de voir les travaux d'érection se terminer avant l'expiration des prochains six mois.

Depuis longtemps, les dirigeants de l'Union régionale songeaient à satisfaire aux besoins d'expansion de l'institution. D'après M. Caron, des modifications aux plans préparés par les architectes Caron, Juneau et Bigué, ont retardé la mise en chantier. Il reste encore à fixer le choix d'un entrepreneur.

Entre-temps, l'entreprise trifluvienne Aneil Bourassa poursuit l'aménagement d'une montée, destinée à réunir l'emplacement du nouvel immeuble régional des Caisses populaires au boulevard des Récollets.

Agrandissement d'une usine à Granby

GRANBY (R.R.) — L'usine Thor, à Granby, entreprendra dans quelques semaines d'importants travaux d'agrandissement. Les dirigeants de l'entreprise entendent lui ajouter une allonge d'une superficie de vingt-deux mille pieds carrés.

Le vice-président de la firme, M. W.-T. Ward, précise que le prolongement servira à abriter les installations d'une teinturerie et d'un entrepôt. L'allonge à la manufacture, située rue Robinson, s'élèvera à l'arrière de la bâtisse actuelle. En ce qui concerne la teinturerie, elle comptera une superficie de dix mille pieds carrés. Les appareils destinés à la teinture dans cette filature seront fixés au sous-sol.

Les représentants de la Thor ont réclamé de la part du conseil municipal granbéen l'extension de l'aqueduc et des égouts jusqu'à la nouvelle aile.

Les échevins ont consenti le versement d'environ mille dollars à cette fin.

Regroupement municipal de Lachute et d'Ayersville

LACHUTE. (C.B.) — Depuis le 19 avril, date de l'arrêté ministériel, les municipalités de Lachute et d'Ayersville n'existent plus. Elles ont perdu leur identité distinctive par l'adoption d'un règlement de fusion, qui fait d'elles une seule et unique municipalité.

Le règlement fixe une première assemblée des membres de chacun des anciens conseils municipaux au 9 mai prochain. A cette première séance, les conseillers auront la tâche de désigner le maire appelé à assurer provisoirement la direction de la nouvelle ville jusqu'au moment d'une élection générale.

Selon la "Gazette officielle du Québec", la présentation des candidats devra avoir lieu le premier lundi suivant le soixantième jour de la mise en vigueur du règlement. C'est ce qui porterait au 10 juillet la date virtuelle d'une élection générale. Quant au deuxième scrutin, il aura lieu le premier dimanche de novembre, en 1968.

Jusqu'à l'élection générale de 1968, nul ne peut être élu à la fonction de maire ou de conseiller, ni occuper ces postes, s'il n'est électeur et s'il ne possède, à titre de propriétaire, en son nom propre, des biens imposables dans la localité, et dont la valeur inscrite au rôle d'évaluation est d'au moins $300. La nouvelle ville comptera désormais un maire et six conseillers, c'est-à-dire deux représentants par quartier. Lachute-Ayersville, à qui l'on devra trouver un nouveau nom, comptera trois quartiers.

La fête nationale à Joliette

JOLIETTE (G.L.) — La fête nationale à Joliette sera marquée par la célébration d'une messe de minuit dans l'amphithéâtre du stade. Au même endroit, se déroulera une soirée canadienne. Plus tôt dans la journée, les jeux de la jeunesse égayeront le stade de baseball. La veille de la Saint-Jean-Baptiste, au soir du 23 juin, des danses populaires se dérouleront sur l'estrade. On allumera au stade de baseball le feu de la Saint-Jean, suivi d'un feu d'artifice.

D'autres célébrations entoureront celles de la fête nationale, d'après le programme tracé par les organisateurs des manifestations, sous la direction de M. Georges Rondeau, Joliette vivra le 13 juin la soirée de la bougie.

La construction domiciliaire en régression à Granby

GRANBY. (R.R.) — La construction domiciliaire est en régression à Granby. La municipalité a émis, depuis janvier, 24 permis à l'érection de maisons au coût de $335,000. Durant la même période, l'an dernier, on avait accordé 34 permis dans un dessein semblable, au coût approximatif de $427,000.

La même situation se retrouve dans le domaine de la rénovation domiciliaire. Les 71 permis qu'on y a émis depuis le commencement de l'année n'atteignent que $134,985. Les 65 permis accordés, au cours de la même période en 1965, se chiffraient à $294,075.

Ces statistiques ne tiennent pas compte des nouveaux établissements commerciaux et industriels.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

AITKEN (Edmira) — A Montréal, le 28 avril 1966 à l'âge de 72 ans est décédée Mme William Aitken, née Edmire Chenail, demeurant 1736 Leprohon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735 rue de l'Eglise
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUMAIS (Lucien) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Lucien Aumais, époux de Irène Lapierre, demeurant 7752 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires
7384 rue St-Denis
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Adonias) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Adonias Beaudry, époux en 1ères noces d'Yvonne Landry, et en 2èmes noces de feu Alexina Rivest, demeurant au 7428, 8e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte.
3635, rue Hochelaga
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Florida) — A St-André-Avelin, le 26 avril 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Benoit Bélisle, née Florida Bélisle. Elle laisse dans le deuil ses fils Germain, Maurice, André, de St-André-Avelin, René, de Hull, Gérard et Rémi, de Montréal, Roch, de Val d'Or, ses filles Mmes Jean-Paul Boyer (Lucia), de St-André-Avelin, Jean-Marc Chené (Hélène, et Gaetan Charlebois (Rita) de Montréal, sa soeur Mme Donat Gauthier, de Thimens, 5 beaux-soeurs, 30 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Whissell & Gourd,
St-André-Avelin
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (Albina) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Rodolphe Bigras, née Albina Auger. Mère de Jean-Yves et Fernand. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gauthier Ltée,
259, rue St-Patrice, Ottawa.
à 7 h. 15 pour se rendre à la basilique d'Ottawa où le service sera célébré à 7 h. 30, et de là au cimetière Notre-Dame, d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSETTE (Lucien) — A Otterburn-Park, le 27 avril 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Lucien Bissette, époux de Jeanne-d'Arc Hamel. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Albany Larivée,
234, boul. Richelieu,
Ville Mont St-Hilaire
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hilaire où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Joseph Emile) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Emile Bourque, époux de Eva Bourque. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4410 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Brendan's, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BREAULT (Albeni) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 65 ans, 10 mois, est décédé Albeni Breault, contracteur plâtrier, autrefois de Verdun, époux de Gabrielle Touré, demeurant à 5116 Ste-Marie. Père de Huguette (Mme Louis George), André, Albeni, Ernest, Gérard et Marie-Rose. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2630 ouest, rue Notre-Dame.
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRICAULT (Thomas) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Thomas Bricault, ex-capitaine de police, époux d'Evangéline Many, demeurant 4645, rue Orléans. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam.
à 10 heures pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve, où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Adélia) — A Salaberry-de-Valleyfield, le 28 avril 1966, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Lucien Brisebois, née Adélia Leduc, demeurant à 79 des Erables. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin et Fils,
317, rue Victoria, Valleyfield,
pour se rendre à l'église St-Esprit-de-Valleyfield où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Simonne) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 48 ans est décédée Mme Philippe Brunet, née Simonne Côté, demeurant au 6669-A, Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Bruno) — A Montréal, le 28 avril 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé Bruno Champagne, propriétaire de B. Champagne & Fils, marchand de chaussures, demeurant au 4145 est, rue Ste-Catherine, époux de feu Alexina Blanchette. Il laisse dans le deuil, ses enfants : MM et MMes Roland Champagne, Roger Surprenant (Fleurette), ses petits-enfants : MM et MMes Normand Champagne, Raymond Després (Huguette), Mlle Nicole Champagne. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, de Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Félix) — A Beauharnois, le 27 avril 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Félix Corriveau, époux de Rose-Anna Blais, demeurant à 99 Bissonnette. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Enrg.,
127, rue Ellice, Beauharnois,
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE (Joseph Narcisse) — A Montréal, le 27 avril 1966 à l'âge de 79 ans, est décédé Joseph Narcisse Cossette, époux de Eva Panneton, père de Georges, Mme Philippe Martineau (Simone), Dollard, Mme Jean-Louis Seully (Mance). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue de Castelnau est
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE (Luc) — Accidentellement à Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 37 ans, est décédé maître Luc Cossette, avocat à la Cour municipale de Montréal, époux du docteur Line Chevrette, demeurant 702 Davaar, Outremont. Il laisse dans le deuil son fils Sylvain, ses parents M. et Mme Roméo Cossette, sa soeur Suzel, épouse du docteur Jacques Noiseux; ses frères, maître Gilles Cossette, avocat, M. et Mme Yves Cossette et M. et Mme Marc Cossette, ainsi que ses beaux-parents le juge et Mme Armand Chevrette, son beau-frère Claude et sa belle-soeur Diane Chevrette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Clara) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Philémon Couture, née Clara Moreau, demeurant rue Delorimier. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau.
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAMARE-MAZE (Lucile) — A Paris, France, au Hertford British Hospital, le 26 avril 1966, est décédée Mlle Lucile Delamare-Maze.

DESROCHES (Almanda) — A Laval-des-Rapides, le 28 avril 1966, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Edouard Desroches, née Almanda Pouliot, demeurant 49, Place Montmorency, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Louis-Georges) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé Louis-Georges Desrosiers, pharmacien, époux de Gertrude Caza ; père du docteur Georges Desrosiers, de Mme Gérard Courteau (Gertrude), et du docteur Gilles Desrosiers. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DECARIE-DUBRE

Une semaine après l'affaire Rivard, Pearson a trouvé le scandale qu'il cherchait: Gerda

par Claude Gendron et Jacques Pigeon

OTTAWA — Immédiatement après l'éclatement de l'affaire Rivard, provoqué aux Communes par le député conservateur Eric Nielsen, le premier ministre Pearson s'est lancé à la recherche d'un scandale impliquant ses ennemis conservateurs.

Ce scandale, il l'a trouvé moins d'une semaine après en interrogeant, dans son bureau, le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada.

C'était, évidemment, l'affaire Munsinger.

Le commissaire George B. McClellan la lui a racontée en long et en large, lui remettant même un dossier "Top secret", que le premier ministre Pearson a d'ailleurs gardé en sa possession durant seize mois.

Le précieux document, M. Pearson l'a remis tout récemment à la commission d'enquête Spence qui, hier, a ajourné ses séances jusqu'au 9 mai.

Laissons le commissaire McLellan raconter son entrevue avec le chef du gouvernement libéral :

"A la fin de novembre, en 1964, le premier ministre Pearson m'a convoqué à son bureau, en compagnie du ministre de la Justice, M. Guy Favreau, et du secrétaire du Conseil privé, M. Gordon Robertson.

"Il m'a demandé si nous avions dans nos dossiers quelque renseignement pouvant indiquer qu'un membre de son gouvernement aurait commis quelque inconvenance ou quelque infraction à la loi.

"Il m'a également demandé si nos dossiers ne révéleraient pas quelque chose de caractère scandaleux, impliquant n'importe quel membre du Parlement, député de n'importe quel parti, au cours des dix dernières années.

"J'étais déjà au courant de quelque chose de ce genre qui faisait d'ailleurs l'objet de rumeurs et j'ai répondu : Oui, monsieur le Premier Ministre.

"Lorsqu'on m'a demandé de quoi il s'agissait, j'ai mentionné l'affaire Munsinger. Après une longue pause, le premier ministre m'a dit : "Je crois que je ferais mieux d'y voir".

C'est là, textuellement, le bouleversant témoignage que le commissaire a livré, hier après-midi, en réponse aux questions du procureur de MM. Diefenbaker et Fulton, Me C.F. Carson.

Cette célèbre entrevue se situe aux alentours du 28 ou 29 novembre de l'année 1964. On sait que le député du Yukon a lancé l'affaire Rivard sur le parquet des Communes, le 24 novembre précédent, portant ainsi un dur coup au gouvernement libéral. Le 27 novembre, le Parlement créait la commission Dorion.

Et le 2 décembre, le premier ministre entrait en possession d'un rapport de la GRC sur l'affaire Munsinger.

La veille, son ministre de la Justice, M. Guy Favreau, avait eu un entretien à ce sujet avec un dénommé Kelly, directeur du service de contre-espionnage à la GRC.

Par ailleurs, en janvier 1963,

Voir SCANDALE en p. 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ | Montréal, vendredi 29 avril 1966 / saint Robert / 32e année, No 99 / 4 cahiers / 52 pages / La météo: moins froid, pluie le matin / Minimum 35 / Maximum 50

La Corporation de gaz naturel étend son réseau à Laval • En page 16

téléphotor UPI

L'ancien ministre associé de la Défense Pierre Sévigny, accompagné de sa femme, quitte l'immeuble où siège la commission Spence.

Wagner recevra les policiers

...parce que Vachon ne fera pas partie de la délégation

par Florian Bernard

Le ministre de la Justice, M. Wagner accepte de rencontrer au cours d'une assemblée préliminaire les dix membres du comité de négociations de l'Association des policiers provinciaux du Québec de même que leurs deux conseillers juridiques, MM. Philippe Cutler et Robert Burns.

La rencontre aura lieu lundi prochain à 2 heures p.m. dans le bureau du ministre, au Palais de justice de Montréal. Cette décision de M. Wagner fait suite au télégramme envoyé hier au ministre par la PP l'informant qu'on était prêt à négocier sans le président Arthur Vachon. On sait en effet que M. Wagner avait déclaré à maintes reprises qu'il refuserait de rencontrer les membres de l'Association aussi longtemps que l'ex-caporal Arthur Vachon serait leur président.

Un compromis . . .

Au cours d'une conférence de presse, hier soir, Me Burns avait annoncé la création d'un comité de négociations formé de dix membres, excluant le président Vachon. Ce comité comprend, outre les conseillers juridiques, MM. Blais, Boisvert, Lavoie, Vézina, Bouchard, Rochon, Viau, Gérard, Perron et Hamilton. Un télégramme avait été envoyé à M. Wagner, lui demandant d'entamer des négociations le plus tôt possible avec ce comité.

La démission de Vachon est refusée

Au cours de la même réunion le président Vachon a de nouveau offert sa démission si ce geste pouvait améliorer la situation. Les membres de l'exécutif ont rejeté de façon unanime cette offre de démission, mais ils ont cependant accepté la recommandation de Me Burns, à savoir la création d'un comité de négociations excluant leur président.

Quelques heures seulement après avoir reçu le télégramme de l'Association, le ministre de la justice téléphonait à l'un des conseillers juridiques, Me Cutler, l'informant qu'il acceptait de rencontrer les membres de ce comité de négociations.

La grève morale se poursuit

Entretemps la grève morale déclenchée par la PP se poursuit à travers la province. Le piquetage symbolique qui s'était limité jusqu'ici aux villes de Montréal et de Québec s'est étendu, hier, à d'autres localités, notamment Shawinigan. Deux centrales syndicales, la CSN et la FTQ ont fait savoir aux policiers qu'elles étaient prêtes à leur fournir un "spécialiste" dans cette grève morale. L'offre n'a pas encore été officiellement acceptée par les membres de la PP. Me Burns a finalement rappelé que l'Association des policiers provinciaux compte maintenant 1800 membres sur un total possible de 2100 et qu'une "volonté commune" les unit à travers la province.

Huit enfants, âgés de 1 à 10 ans, meurent dans un incendie à Hull

Selon la police, la mère était allée jouer au bingo et le père travaillait au moment du drame

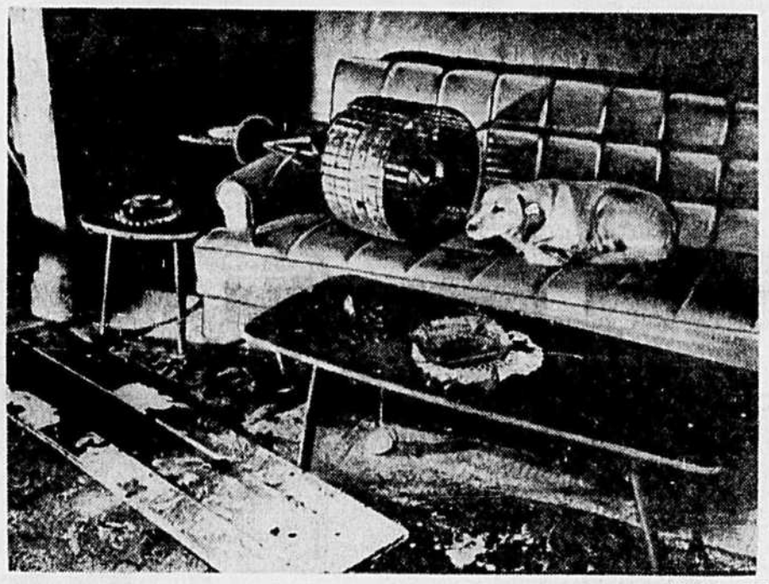

téléphoto UPI

Couché sur un divan parmi les restes de la maison de bois dévastée, vers 8 h. hier soir, par le tragique incendie, le chien de la famille Larcher, de Hull, semble attendre un retour des choses à la normale. Mais le mal est irréparable : sept des onze enfants de M. et Mme Gaston Larcher, ainsi qu'une fillette en visite, ont péri dans les flammes.

HULL. — Huit enfants, âgés d'un an à dix ans, sont morts hier soir dans un incendie qui a ravagé une maison en bois à Hull.

Le drame a éclaté vers 8 h., quelques minutes après que les parents de sept des victimes, M. et Mme Gaston Larcher, eurent quitté leur domicile. Le père, un chauffeur de taxi, s'était rendu à son travail et la mère était allée jouer au bingo.

Les sept enfants Larcher sont : Anne, 1 an, Luc, 2 ans, Benoit et Marius, 7 ans, Carole, 6 ans, Guy, 9 ans, et Louise 10 ans.

Quant à la huitième victime, une fillette de 2 ans, elle a été identifiée comme étant Charline Edmond. Elle était, semble-t-il, en visite chez les Larcher.

Quatre autres enfants ont échappé au sinistre. Il s'agit de Marie-Sylvie, âgée de 15 jours, Christian, 3 ans, Lise, 11 ans et Diane, 12 ans. Trois d'entre eux ont dû être transportés à l'hôpital.

Lise et Diane n'y ont reçu qu'un bref traitement mais Marie-Sylvie a dû être gardée en observation.

Selon les premiers témoignages recueillis, l'alerte a été donnée environ 10 minutes après le départ de Mme Larcher qui avait confiée la garde de la maison à sa fille ainée. C'est une voisine qui a aperçu les flammes et prévenu les pompiers.

Ceux-ci sont parvenus sur les lieux avec le maximum de célérité mais leurs efforts sont demeurés vains.

Les enfants auraient succombé à l'asphyxie. Ils ont été retrouvés inertes dans diverses pièces du logis qui était rempli d'une épaisse fumée noire.

"Les uns étaient couchés à l'étage, d'autres gisaient dans le salon, l'un d'eux semblait s'être réfugié sous un divan et d'autres encore étaient étendus près de la porte", ont commenté les pompiers.

Deux d'entre eux, l'assistant-directeur Jean-Charles Michaud et le capitaine Rosaire Renaud ont été transportés à l'hôpital après avoir été incommodés par la fumée au cours des opérations.

Si les flammes ont ravagé l'intérieur de la maison des Larcher, elles ont relativement

Voir HUIT ENFANTS en p. 2

téléphoto PC

Bien que cette maison de Hull paraisse intacte de l'extérieur, c'est là qu'ont péri hier soir huit enfants âgés d'un an à dix ans. Quatre autres, dont une fillette de deux semaines, ont réussi à échapper aux flammes et à l'asphyxie. Les pompiers ont trouvé les corps des victimes dispersés parmi les débris du logis et, selon les policiers, les parents de sept des enfants morts étaient absents au moment du drame : le père travaillait, la mère était allée jouer au bingo.

U Thant: le départ des étrangers pourrait ramener la paix en Asie

LONDRES. (AFP) — M. Thant, secrétaire général des Nations unies, prenant la parole hier soir devant plus de 500 pairs et députés réunis au palais de Westminster, a laissé entendre qu'à son avis, la meilleure solution pour ramener la paix dans le Sud-Est asiatique consistait à évacuer les troupes et les bases militaires occidentales de cette région du monde.

M. Thant, qui a fait devant ses interlocuteurs un large tour d'horizon de la situation internationale et notamment des problèmes posés par l'attitude de la Chine, s'est exprimé avec beaucoup de prudence et à titre personnel.

Rappelant une conversation datant de 18 ans avec M. Chou En-lai, il a indiqué qu'à cette époque le leader communiste chinois lui avait assuré qu'il considérait l'interdiction du parti communiste en Birmanie comme une affaire strictement intérieure de ce pays tant que celui-ci ne permettrait pas l'implantation de troupes et de bases militaires sur son sol.

Depuis 18 ans, a ajouté M. Thant, ni armes ni munitions d'origine chinoise n'ont jamais été trouvées en possession de communistes birmans. Le secrétaire général de l'ONU a également fait état d'autres pays limitrophes de la Chine, comme l'Afghanistan ou le Népal, où il n'y a pas non plus de troupes étrangères et qui n'ont encore jamais fait l'objet d'une agression militaire chinoise.

Ce sont ces propos indirects qui ont été interprétés par un certain nombre de parlementaires britanniques comme une

Voir U THANT en page 2

Québec envisage des mesures pour éviter l'échec des 30,000 élèves

par François. Trépanier

QUEBEC. — Le gouvernement provincial ne cédera pas devant l'attitude des 2,300 professeurs de l'enseignement spécialisé qui continuent de faire la grève et des mesures seront prises dès aujourd'hui pour permettre aux 30,000 élèves touchés par ce conflit de passer leurs examens de fin d'année et de recevoir un enseignement qui leur évitera un échec.

La nouvelle a été annoncée, hier, au Parlement, par le ministre de l'Education du Québec, M. Paul-Gérin Lajoie qui a interrompu mercredi ses activités électorales dans le but d'étudier les mesures à prendre pour obvier à la situation.

M. Gérin-Lajoie a annoncé qu'une assemblée extraordinaire de la direction des 80 écoles touchées par la grève aura lieu aujourd'hui dans la capitale provinciale afin de déterminer les mesures qui devront être adoptées. La réunion qui a été convoquée par le sous-ministre de l'Education, M. Arthur Tremblay groupera les directeurs des écoles et directeurs d'étude, soit 160 personnes. Elle sera probablement suivie d'une conférence de presse.

M. Gérin-Lajoie a précisé que les hauts fonctionnaires de son ministère ont déjà ébauché une liste des mesures qui pourront être prises, mais il a refusé de les dévoiler. Il n'a pas écarté cependant la possibilité que de nouveaux professeurs soient engagés et que des cours du soir soient donnés. En réponse à un journaliste qui lui demandait si des professeurs "scabs" pourraient être embauchés, il a répondu qu'il ne s'agirait pas des professeurs "scabs" "puisque la grève des professeurs en est une illégale". Il a refusé ensuite d'indiquer si oui ou non le gouvernement songe à cette mesure disant qu'il ne faut pas préjuger des décisions qui seront prises aujourd'hui. Il s'est abstenu, par contre, de répondre à une question touchant la possibilité d'un retour à l'école des 30,000 élèves lundi.

"Nous ne voulons épargner aucun effort pour que les élèves passent leur année", a dit le ministre. "Nous avons déjà montré notre bonne volonté lundi en offrant aux professeurs de reprendre les négociations. Nous leur avons ensuite accordé des hausses de salaires substantielles. Nous allons prendre maintenant les mesures qui s'imposent pour sauvegarder l'intérêt des élèves."

M. Gérin-Lajoie a catégoriquement écarté la possibilité que le gouvernement modifie son attitude sur les deux points

Voir QUEBEC en page 2

Rhodésie: la police intercepte une bande de guérilleros noirs

SALISBURY. (AFP, Reuter) — Sept Africains ont été tués au cours d'un engagement entre un groupe de guérilleros africains et la police rhodésienne dans la région de Sinoia, environ 80 milles au nord de la capitale de la Rhodésie.

Les guérilleros, qui étaient équipés notamment de grenades soviétiques et chinoises, selon la police, ont été interceptés par les forces de police, appuyées par des hélicoptères de l'aviation rhodésienne. "Un certain nombre" d'arrestations ont été opérées, ajoute le porte-parole de la police, qui a également indiqué que certains des prisonniers avaient avoué avoir reçu un entraînement en Chine populaire.

Le porte-parole a précisé que la bande était entièrement constituée de membres du parti interdit de l'Union nationale africaine Zimbabwe (ZANU), qui s'étaient infiltrés en Rhodésie depuis la Zambie, en franchissant la frontière du Zambèse de nuit, il y a une semaine ou plus.

C'est la première fois que des heurts ont lieu entre guérilleros et membres du service d'ordre rhodésien depuis la déclaration unilatérale d'indépendance, en novembre dernier.

Le ministre de la Loi et de l'Ordre, M. Desmond Lardner-Burke, a cependant souvent signalé que des guérilleros étaient entrainés en Zambie, attendant l'occasion de franchir la frontière et de pénétrer en Rhodésie.

Smith : pas de concessions

Cependant, le premier ministre Ian Smith a déclaré que le gouvernement rhodésien ne se départira en aucune circonstance de ses principes et de sa politique

Voir RHODESIE en page 2

Les enquêtes: $13 millions en quatre ans

TORONTO. (PC) — La Canadian Tax Foundation déclare que, parmi les dépenses gouvernementales, les frais destinés aux commissions royales d'enquête sont celles qui augmentent le plus rapidement.

Une étude sommaire des dépenses gouvernementales dans le "Canadian Tax Journal" de ce mois-ci indique que plus de $13,000,000 auront été dépensés à cet effet entre 1962 et 1966 comparativement à $3,582,855 pour la période de 1957 à 1962.

Les frais pour les cinq années précédentes avaient été de $681,000.

Trois commissions royales ont déjà été instituées cette

Voir LES ENQUETES en p. 2

Les délégués de la FTQ blâment le Congrès du travail du Canada

par Jacques Lafrenière

envoyé spécial de LA PRESSE

WINNIPEG. — "Si le congrès du travail du Canada considérait un peu moins la Fédération des travailleurs du Québec comme une centrale rivale, ça irait beaucoup mieux", a lancé hier M. Jean Gérin-Lajoie, vice-président de la FTQ, devant les 1,500 délégués qui assistent à la 6e assemblée statutaire du CTC, à Winnipeg.

Les délégués du Québec n'ont pas été tendres hier pour le CTC. On aurait dit qu'ils avaient mangé du lion. On est porté à croire que même s'ils se disent satisfaits de la compréhension dont a fait preuve le CTC au cours de ces assises, notamment en prévoyant la création d'un comité d'étude des structures et de la constitution, ils veulent bien faire sentir qu'ils font face à une situation particulière au Québec, et que ce fait devrait être reconnu.

D'ailleurs un autre délégué, M. Robert Bouchard, du syndicat des Métallurgistes - unis d'Amérique (dont M. Gérin-Lajoie est le directeur québécois) a vertement reproché au CTC de ne pas avoir de politique cohérente sur l'unité nationale et de ne pas reconnaitre l'existence de deux nations. "Le CTC n'a pas été en mesure d'inscrire dans ses statuts le même concept du bi-nationalisme, comme l'a fait le Nouveau Parti Démocratique", fondé, on le sait, grâce à l'appui du CTC.

M. Bouchard a ajouté que si le bi-nationalisme n'est pas reconnu par le CTC, "nous ne fournirons pas une réponse adéquate aux travailleurs du Québec".

M. Gérin-Lajoie a particulièrement reproché au CTC de ne pas fournir les services dont la FTQ a besoin. "Au lieu de faire la duplication à Ottawa d'un des seuls services que la FTQ possède — celui des relations publiques — le CTC devrait avoir plus de considération pour le Québec."

Plusieurs délégués du Québec — M. Bouchard particulièrement insiste sur ce point — craignent que si le CTC ne fait pas plus attention aux

Voir FTQ en p. 2

- Le conseil exécutif du CTC décidera s'il doit réadmettre le SIM
- Le Congrès suggère l'entrée du Canada dans l'OEA
- Les délégués préconisent l'établissement d'une caisse canadienne de développement

Nos informations en page 25

Demain, dans

le magazine de LA PRESSE

Ce que sera la mode d'été

* * *

"Tous pour un": l'histoire d'un quizz intellectuel

SOMMAIRE

Annonces classées / 34 à 39, 42 à 50
Bandes dessinées / 5
Courrier "Que faire ?" / 12
Décès, naissances, etc. / 51
Des mots et des phrases / 13
Editorial / 6
Finance / 16 à 18
Horoscope / 26
Loisirs et récréation / 4
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales / 41
Nouvelles nationales / 15
Radio et télévision / 24
Spectacles et concerts / 20 à 22
Sports / 27 à 33
Tribunaux / 8
Vie féminine / 10 à 12
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 40

SCANDALE

SUITE DE LA PAGE 1

le ministre de la Justice Donald Fleming, bouleversé à la suite d'une entrevue avec les autorités de la GRC, s'empresse de faire savoir au premier ministre ce qu'il vient d'apprendre sur l'affaire Munsinger.

Mais John Diefenbaker n'hésite pas à lui répondre : "Je sais tout de cette histoire et je me suis assuré que la sécurité de l'Etat n'est pas menacée."

Dix jours plus tard, le gouvernement conservateur était défait aux Communes : ce qui explique d'ailleurs pourquoi M. Fleming n'a plus eu l'occasion de revenir sur le sujet avec son chef.

Si le chef conservateur a offert cette réplique à son ministre de la Justice, c'est que le prédécesseur de M. Fleming, l'avait déjà mis au courant de toute l'affaire, trois ans auparavant.

Témoignant au cours de l'après-midi, hier, M. Fleming a déclaré qu'au moment où il prit connaissance de l'affaire Munsinger, c'était la tempête au Parlement. Il était lui-même préoccupé par d'autres soucis. La situation politique de son gouvernement était très compromise.

Puis, apportant des précisions sur son entrevue avec le commissaire C. V. Harvison, qui dirigeait la Gendarmerie à ce moment-là, ainsi qu'avec l'adjoint de ce dernier, M. McLellan, M. Fleming précise : "Jamais auparavant, je n'avais entendu parler de Gerda Munsinger, née Hessler. J'ignorais les rumeurs qui circulaient sur le compte de mon honorable collègue, pour qui j'ai beaucoup de respect, le ministre associé de la Défense nationale, M. Pierre Sévigny", dit-il.

Il explique que la police fédérale lui avait fait part de son dossier en cette affaire parce qu'elle craignait pour la sécurité de l'Etat. Vu la gravité de l'affaire, M. Fleming alla droit à M. Diefenbaker pour lui en parler.

"Le premier ministre m'a répondu : "Je sais tout de cette histoire. Fulton m'en avait parlé dans le temps. J'en ai parlé à Sévigny et je me suis assuré que la sécurité de l'Etat n'est pas menacée."

Avait-on prévenu Sévigny sur Gerda ?

Un peu plus tôt, le commissaire McLellan avait expliqué que la Gendarmerie avait poursuivi son enquête sur Gerda Munsinger en 1963, soit trois ans après le départ de la présumée espionne, afin de savoir si l'ancien ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny, avait été averti du danger que représentait cette femme pour la sécurité de l'Etat.

Le retour définitif de Gerda en Allemagne, en 1961, n'avait pas réglé le problème pour la police. "Nous devions vérifier si dans ses relations avec Mme Munsinger, M. Sévigny n'avait pas été compromis et s'il n'était pas venu en contact avec des gens qui espionnaient pour le compte de la Russie soviétique.

"Nous devions vérifier si des mesures avaient été prises, si le ministre avait été mis au courant du danger", dit-il.

Et le policier de remarquer qu'il n'y avait pas d'enquête plus difficile à faire que celle de détecter l'espionnage, particulièrement l'espionnage pour le compte des Soviets.

Me Jules Dupré, qui représente M. Pierre Sévigny, a brièvement interrogé le commissaire McLellan. Il lui demanda si le passeport que Gerda Munsinger avait obtenu en novembre 1952 du gouvernement allemand et qu'elle avait fait revalider en 1959, avait été émis au nom de Gerda Munsinger ou de Gerda Hessler, son nom de fille.

Le policier ne peut répondre. Il l'ignore.

L'avocat lui demande alors si la Gendarmerie a vérifié auprès du consulat allemand à Montréal, au cours de son enquête. M. McLellan répond dans la négative.

Me Dupré affirme alors qu'il avait lui-même fait une petite enquête auprès du consulat mercredi. Il tente alors d'en communiquer le résultat à la commission d'enquête, mais le juge Spence l'interrompt, lui disant qu'il devait suivre les règles de la preuve et pourrait toujours faire communiquer ce résultat par son client, lorsque celui-ci viendra s'expliquer dans la boite des témoins.

Johnson poursuit la lutte contre la discrimination raciale

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le président Johnson a soumis hier, au Congrès, un vaste programme destiné à renforcer et à compléter l'action du gouvernement fédéral dans la lutte contre la discrimination raciale aux Etats-Unis.

Le chef de l'exécutif a énoncé une série de projets de loi, assortis de sanctions pénales sévères, pour protéger les droits des Noirs aussi bien dans l'exercice du droit de vote que dans les domaines de l'éducation, du logement, de l'emploi, de la sélection des jurés dans les tribunaux, et des déplacements au sein du pays.

Dans son message au Congrès, M. Johnson propose également d'accroître d'au moins 100 agents, les effectifs du Bureau fédéral des enquêtes (FBI) pour renforcer la main du gouvernement dans la lutte contre les crimes commis à l'encontre des droits civiques.

La nouvelle législation proposée hier par M. Johnson complète la loi générale sur les droits civiques adoptée par le Congrès en 1964, et la loi sur le droit de vote des Noirs votée l'an dernier.

Peines de prison et amendes

Dans le détail, la loi prévoit que des offenses simples seront passibles de peines de prison d'un an assorties d'une amende de mille dollars. Toute offense qui entraine des blessures physiques peut être punie de 10 ans de prison et d'un amende de 10,000 dollars. Enfin, un délit commis pour des motifs raciaux et qui entraine la mort sera puni de la prison à perpétuité.

La nouvelle loi proposée par M. Johnson comblerait une énorme lacune dans le système judiciaire américain, dans la mesure où toutes les offenses qu'elle englobe tombent, présentement, sous la juridiction des Etats eux-mêmes, système qui, dans les Etats sudistes, garantit virtuellement l'immunité aux responsables de crimes commis pour des motifs raciaux.

Pour combler une autre lacune, M. Johnson propose également que les juges appelés à siéger dans les tribunaux soient désormais sélectionnés au hasard d'après les listes électorales de leur localité, manoeuvre qui doit permettre de mettre fin une fois pour toutes à la discrimination raciale dans la sélection des jurés.

M. Johnson demande également au Congrès d'accorder des pouvoirs plus étendus au ministre de la Justice afin de lui permettre d'intenter des poursuites contre les responsables éventuels de la discrimination raciale dans le domaine du logement, de l'administration des écoles ou de l'exploitation des lieux publics.

Les négociations reprennent entre l'Hydro et ses ingénieurs

Les négociations entre les dirigeants de l'Hydro-Québec et ceux du Syndicat profesionnel des ingénieurs (CSN) ont repris hier après-midi. Elles avaient été interrompues lors du déclenchement de la grève des 356 ingénieurs membres du syndicat, le 13 avril dernier.

Rejoint au téléphone à l'issue de cette séance de négociations, le président du syndicat, M. Jean-Guy Rodrigue, n'a pas voulu en dévoiler la teneur. Il a cependant précisé qu'elle reprend aujourd'hui.

M. Rodrigue a expliqué que les négociateurs des deux parties se sont installés dans des bureaux distincts et que c'est le chef du Service de conciliation et d'arbitrage du ministère du Travail, M. Réal Mireault, qui fait la navette.

La séance fut demandée par le syndicat après que ses membres eurent rejeté lundi en assemblée générale la contre-proposition patronale.

Le conflit, on le sait, est centré sur le problème de la juridiction syndicale. En effet, selon les critères établis par l'Hydro, seulement 57 p. cent de ses ingénieurs sont syndicables. Le syndicat prétend, pour sa part, que la direction n'a pas besoin de 43 p.c. cent des ingénieurs pour les cadres.

Soulignons également que l'Association des ingénieurs fédéraux, section du Québec, a accordé son appui aux ingénieurs en grève.

Ils ont en effet reçu avant-hier une lettre signée par le président de l'Association, M. I. Akerman. On y lit :

"La présente est pour vous informer que l'Association des ingénieurs fédéraux (Québec), à une réunion récente, vous a accordé un appui unanime dans votre lutte. En plus de notre appui moral, chaque membre a accepté de vous verser $10 par mois comme gage de notre appui. De plus, nous solliciterons l'appui, tant financier que moral, d'autres groupes affiliés à notre association."

Quant à la contribution de $10 par mois, elle sera versée à compter du début de mai.

Mauricie : 5,000 familles déménageront

TROIS-RIVIERES. (F. G.) — Un porte-parole de l'Hydro-Québec fixe à environ cinq mille le nombre de familles qui changeront de domicile en Mauricie d'ici le 5 mai, période traditionnelle des déménagements dans le Québec.

Ce nombre a été établi en laissant place à une certaine marge de variations, mais il n'émane pas de compilations officielles. Le chiffre tient compte des changements à enregistrer dans la ville de Trois-Rivières. A la lumière de ces statistiques, on peut établir que 2,000 déménagements sont prévus à Trois-Rivières-ouest, au Cap-de-la-Madeleine et dans les districts domiciliaires qui relèvent des bureaux de l'Hydro-Québec en Mauricie. A Shawinigan, on s'attend à 1,000 déménagements; à Louiseville, 300 changements de domicile; à La Tuque, 100 changements; finalement, dans le district de Joliette, on prévoit quelque 1,200 changements de domicile.

Ces chiffres correspondent dans une large mesure aux nombres établis en mai.

U THANT

SUITE DE LA PAGE 1

indication des préférences du secrétaire général de l'ONU en faveur d'un départ des forces militaires étrangères du Sud-Est asiatique.

D'autre part, M. Thant s'est montré assez pessimiste à l'égard des possibilités d'une médiation de l'ONU dans le conflit vietnamien dans la situation actuelle. Une intervention de l'ONU ne servirait à rien tant que la Chine ne sera pas admise dans l'organisation internationale. Or, a-t-il ajouté, ce problème ne semble pas pouvoir être résolu cette année encore.

Les occasions perdues

Au cours d'une conférence de presse, aujourd'hui, le secrétaire général de l'ONU a lancé un appel aux parties directement en cause dans le conflit vietnamien pour qu'elles définissent clairement leurs objectifs. Ces parties, a-t-il dit, devraient notamment se mettre d'accord sur les modalités d'application des accords de Genève.

M. Thant a déploré les "occasions perdues", affirmant que ce qui aurait été possible en 1964 pour résoudre l'affaire vietnamienne ne l'était plus à l'heure actuelle. Après avoir déclaré qu'il encouragerait toute initiative, d'où qu'elle vienne, en vue de régler la question du Vietnam, il a toutefois souligné qu'il serait difficile aux deux co-présidents de la conférence de Genève (Grande-Bretagne et URSS) et prendre une nouvelle initiative dans les conditions actuelles.

RHODESIE

SUITE DE LA PAGE 1

dans ses discussions avec la Grande-Bretagne.

M. Smith, qui inaugurait une foire commerciale à Bulawago, a ajouté que son gouvernement n'a pas fait de concessions en ne posant pas de conditions préalables à des pourparlers. "Je n'insiste pas pour que M. Wilson reconnaisse notre indépendance et lui n'insiste pas pour que nous abandonnions notre indépendance," a-t-il dit.

"L'indépendance, a-t-il assuré, est une chose que nous ne pouvons pas perdre et qu'en fait nous ne perdrons jamais". L'économie rhodésienne est florissante, en dépit des sanctions, a poursuivi M. Smith.

Toutefois, il croit que les discussions avec la Grande-Bretagne n'aboutiront pas nécessairement à l'impasse. "Je crois qu'il existe une large marge de manoeuvre qui permettra aux deux parties d'arriver à un accord sans se compromettre. Je crois qu'il y a maintenant une volonté d'aplanir les problèmes, qui à mon sens, n'existait pas auparavant".

Par ailleurs, on annonce de Lusaka, en Zambie, qu'une cérémonie marquera demain le dernier vol de l'aviation canadienne dans le cadre du "pont aérien" organisé pour transporter du pétrole en Zambie, après que la Rhodésie eut suspendu les livraisons d'essence et d'huile à son voisin, à la suite des sanctions prises par la Grande-Bretagne contre le gouvernement "rebelle" de Salisbury.

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé hier aux Communes que l'aviation canadienne mettra fin demain à son pont aérien parce que la Zambie a trouvé les moyens de se procurer autrement le pétrole nécessaire. Le ministre des Affaires étrangères de Zambie, M. Simon Kapwepwe, se trouve actuellement à Ottawa où il est venu remercier le Canada de sa participation au pont aérien.

Le CTC réclame une vraie guerre à la pauvreté

WINNIPEG. — Environ 4 millions de citoyens du Canada "vivent des miettes de la deuxième nation la plus riche de notre civilisation". Devant cette constatation, le Congrès du travail du Canada entend que soit livrée une guerre à la pauvreté qui soit autre que celle des "maigres efforts" du gouvernement.

Les délégués qui assistent au congrès du CTC, à Winnipeg, ont adopté une résolution en six points pour que soit concrétisé un programme en vue de "remédier à cette faiblesse économique et sociale massive".

Le CTC réclame : une revision profonde du programme actuel de sécurité sociale ; un revenu assuré à ceux dont le régime habituel de sécurité sociale ne parvient pas à combler les besoins ; la revision complète de l'impôt sur le revenu, afin de répartir plus équitablement les richesses du Canada entre les Canadiens ; l'instruction gratuite à tous les niveaux accessible à tous selon les talents ; une politique de plein emploi et de la main-d'oeuvre, afin de créer la meilleure ambiance économique possible dans laquelle se réaliserait l'égalité des chances pour tous; et l'amélioration des lois sur le salaire minimum.

FTQ

SUITE DE LA PAGE 1

revendications de la FTQ et des syndicats du Québec, ce sera la chance pour la Confédération des syndicats nationaux de prendre plus d'ampleur. Un délégué d'Edmonton, M. Tomlinson exprima ce point de vue.

M. Fernand Daoust, le directeur québécois du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolières, chimiques et atomiques, a soutenu que si le CTC ne tient pas compte des problèmes culturels et du bi-nationalisme, "Nous manquerons notre coup". "La FTQ ne veut aucunement briser les liens qui l'unissent au CTC, a-t-il poursuivi. Elle voudrait que nous nous rapprochions davantage pour que les travailleurs du Québec aient un rôle à jouer dans leur province et au Canada".

M. André Tribaudeau, directeur pour le Québec du Syndicat canadien de la fonction publique, s'est plaint, pour sa part, du manque de délicatesse des délégués de langue anglaise qui n'écoutent pas lorsque des délégués s'adressent à eux en franaçis à ces assises, en dépit de la traduction simultanée. Il a ajouté que les services du CTC fonctionnent généralement bien au Canada, mais il n'en est pas ainsi au Québec.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge a pour sa part soutenu que sans la collaboration du CTC, la CSN aurait continué à faire autant de ravages dans les rangs de ses affiliés en 1965 qu'en 1964. Il a lancé un appel à tous les syndicats pour qu'ils continuent à faire leur part financièrement ou autrement afin d'aider la FTQ.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

qui empêchent le règlement de la grève.

On sait que les membres du SPEQ ont décidé mercredi soir de ne pas reprendre le travail tant qu'une entente ne sera pas intervenue sur le retrait des procédures judiciaires intentées contre le syndicat et sur le paiement des salaires pour les cours de rattrapage.

En ce qui concerne les procédures prises devant les tribunaux, M. Gérin-Lajoie a affirmé qu'il s'agit là d'une question de principe qui touche directement l'ordre public.

"Le gouvernement, a-t-il dit, ne peut pas sanctionner ce qui apparait comme une violation directe d'une ordonnance des tribunaux."

(Soulignons à ce sujet que le juge André Taschereau a accordé hier midi à MM. André Lamontagne et Jean Rioux, deux dirigeants du SPEQ, l'autorisation d'en appeler d'une décision rendue le 11 avril par le juge en chef de la Cour supérieure de Québec, M. Frédéric Dorion.

MM. Rioux et Lamontagne ont été les deux premiers membres de l'exécutif du SPEQ à qui le Ministère public a signifié la requête pour règle "nisi" à la suite du refus des professeurs d'obtempérer à l'injonction intérimaire décrétée le 13 avril par le juge William Morin en vue de mettre fin à la grève qui a débuté au lendemain de Pâques. La requête de MM. Rioux et Lamontagne sera entendue le 2 mai.)

Faisant allusion à une opinion émise par un représentant syndical, M. Gérin-Lajoie a déclaré hier que des procédures en justice ont effectivement été retirées dans des conflits opposant les syndicats et l'entreprise privée.

Il a cependant précisé: "Ici, il ne s'agit plus de l'intérêt privé, mais des lois qui régissent le secteur public. Il y a un an, le gouvernement a accordé le droit de grève aux employés du secteur public, tout en prévoyant des dispositions dans le cas où la santé publique ou l'intérêt public seraient en danger.

"Il est très important, a ajouté M. Gérin-Lajoie, de se rendre compte que le recours à l'injonction est le seul frein que prévoie la loi dans les cas de gèrrève où l'intérêt public et la santé sont en danger. Si on ne respecte pas ce recours, les garanties qui protègent l'intérêt public contre le droit de grève n'existeront plus."

Répondant à certaines déclarations selon lesquelles le gouvernement aurait des difficultés à se recruter du personnel en raison de son attitude, M. Lajoie a révélé, en fin, que son ministère a reçu plus de 1,740 candidatures au cours des deux derniers mois pour des positions dans l'enseignement spécialisé. "Ceci bien avant que les nouvelles échelles soient adoptées", a dit M. Gérin-Lajoie. "Sur les 1,749 candidatures, a précisé le ministre, nous en avons retenu 1,471 et, dans tous les cas, il s'agit de professeurs ayant au moins 13 à 14 ans de scolarité et trois années d'expérience dans l'industrie, ce qui est plus que les professeurs actuels. C'est donc dire, a conclu M. Gérin-Lajoie, que le recrutement n'est pas mis en danger par la situation actuelle."

Le gouvernement doit engager 1,000 professeurs pour l'an prochain dans l'enseignement spécialisé.

LES ENQUETES

SUITE DE LA PAGE 1

année. L'une étudie l'affaire Spencer, un présumé espion, une autre, l'affaire Gerda Munsinger et la troisième examine la participation présumément illicite du juge Léo Landreville avec la Northern Ontario Natural Gas Co. Ltd.

Les dépenses de 1966 pour les commissions royales d'enquête s'élèvent déjà à $3,525,700. Ce chiffre comprend des enquêtes qui sont commencées depuis deux ou trois ans.

La plus dispendieuse des enquêtes est encore celle qui étudie les problèmes du bilinguisme et du biculturalisme au Canada. L'addition se monte à $5,700,000 dont $1,200,000 prévus pour cette année.

La commission Glassco sur l'organisation gouvernementale suit avec un coût total de $2,800,000. L'enquête sur la taxation vient ensuite avec $2,600,000.

Depuis la Confédération, 165 commissions royales d'enquêtes ont été instituées. De ce nombre, 31 l'ont été dans la dernière décennie.

HUIT ENFANTS

SUITE DE LA PAGE 1

épargné l'extérieur et seuls les contours des fenêtres ont été brûlés.

Soulignons que les pompiers ont également craint pour la vie du petit Christian dont ils ne trouvaient pas traces. On s'aperçut par la suite qu'il s'était réfugié chez des voisins.

Tard hier soir, les pompiers fouillaient encore les décombres à la recherche d'un indice susceptible de fournir une explication sur l'origine de l'incendie.

"Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'interroger les survivants", a déclaré à ce sujet le chef Roger Poitras.

Un représentant du Commissariat des incendies sera à Hull demain pour poursuivre l'enquête commencée hier soir.

L'enquête du coroner aura lieu plus tard.

La FLQ annule le choix du candidat dans Chicoutimi-Nord

QUEBEC. (PC) — Compte tenu de "sérieuses irrégularités", la Fédération libérale provinciale a décidé d'annuler les résultats de l'Assemblée de mise en nomination, pour la circonscription de Dubuc, qui a eu lieu dimanche à Chicoutimi-Nord, a-t-on annoncé hier.

Au moment de la tenue de l'Assemblée, plusieurs difficultés avaient surgi, sept candidats étant sur les rangs. Après trois tours de scrutin, M. Edouard Bluteau, d'Arvida, avait été désigné comme candidat pour la circonscription de Dubuc à l'élection provinciale du 5 juin prochain. C'est, en effet, au troisième tour de scrutin seulement que M. Bluteau a réussi à l'emporter sur son plus proche adversaire, M. Eugène-Marie Lapointe, secrétaire de la Fédération libérale du Canada (section de Québec), et secrétaire de la Fédération libérale provinciale (section du Lac St-Jean).

La Fédération provinciale, par la bouche de son président du comité d'organisation, M. Léopold Langlois, déclare, dans une communication publiée hier, qu'"après avoir fait enquête, nous avons décidé d'annuler, à toutes fins pratiques, l'assemblée de mise en nomination tenue à Chicoutimi-Nord le 24 avril. Compte tenu d'irrégularités graves, nous avons renvoyé, au chef du parti, M. Jean Lesage, le soin de décider des méthodes employées pour le choix du candidat de la circonscription de Dubuc".

"La décision du chef du parti sera rendue publique dans les délais les plus brefs", précise la déclaration.

Un porte-parole de la Fédération libérale dit que la question a été soulevée par suite d'une confusion survenue à l'assemblée de mise en nomination.

Le docteur Roch Boivin, maire de Chicoutimi, a été désigné, pour sa part, comme candidat de l'Union nationale dans la circonscription de Dubuc qui, comme on sait, n'existe que depuis la refonte de la carte électorale.

La convention est signée aux usines de Dominion Textile de Montréal

Une nouvelle convention collective de trois ans a été ratifiée et signée hier par la compagnie Dominion Textile et les tisserands des usines Mont-Royal et Merchants de Montréal, affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec. On avait signé plus tôt cette semaine le contrat de travail des ouvriers de l'usine de Valleyfield.

Dans les usines de la Dominion Textile à Montmorency, Drummondville, Magog et Sherbrooke, 5,000 ouvriers représentés par la Confédération des syndicats nationaux poursuivent toujours la grève.

La nouvelle entente accorde aux 3,300 employés de sept des filatures situées à Montréal, Saint-Timothée et Valleyfield des hausses de salaires s'échelonnant de 27 à 32 cents l'heure.

En plus de l'augmentation des salaires, le contrat prévoit des bénéfices additionnels d'assurance et de pension, payés par la Société, une compensation supplémentaire d'équipe ainsi que d'autres bénéfices marginaux.

Les employés obtiennent également un paiement rétroactif couvrant la période qui va du 6 février à la date de la signature du contrat.

L'augmentation du taux de base pour les employés du plan boni est de huit cents pour la première année, six cents la deuxième et neuf cents la troisième, pour un total de vingt-trois cents.

Les "arrangeurs" bénéficieront d'augmentations de vingt-cinq cents et demi pour la durée du contrat, tandis que les hommes de métier recevront des augmentations de trente-deux cents.

Un plan de pension non contributoire a été négocié, ce qui rend les bénéfices de pensions effectifs immédiatement.

Selon un communiqué de la Dominion Textile, cette nouvelle entente fait des employés de cette société à Montréal et Valleyfield les ouvriers du textile les mieux payés au Canada.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 32
MAXIMUM DEMAIN : 55

Bureau météorologique du Canada. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est** : nuageux, averses dans la matinée se dégageant dans l'après-midi. Un peu moins frais. Minimum et maximum à Montréal 35 et 50; Ottawa 33 et 50; Sherbrooke 35 et 45.

Régions des Laurentides : nuageux, averses dans la matinée, se dégageant dans le courant de la journée. Un peu moins frais. Minimum et maximum à Ste-Agathe 30 et 40.

VENTE des VENTES

LE FAMEUX RANCHER

5 PIECES

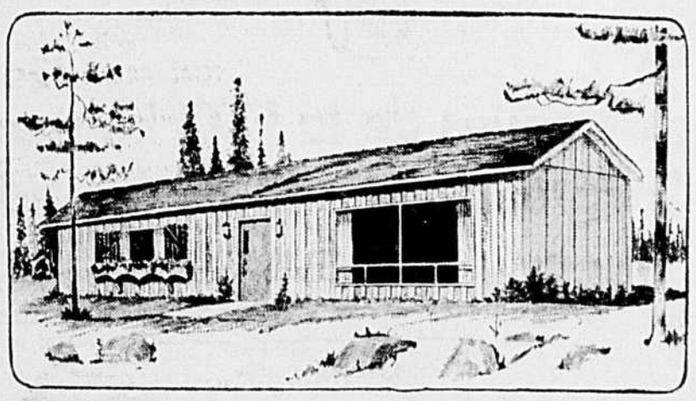

Indiscutablement l'une des plus grandes aubaines en chalets d'été
SEULEMENT $1,195
(Rég. $1495)

Maintenant seulement $6.50 par semaine

LIVRAISON GRATUITE EN DEDANS DE 100 MILLES

• Fondations comprises • Divisions intérieures incluses
• Fenêtres en aluminium à 3 rainures comprises, etc., etc.

ENTIEREMENT AMENAGE POUR L'HIVER SI DESIRE, SEULEMENT $375 (comprenant doubles fenêtres)
PLUSIEURS, PLUSIEURS MODELES ATTRAYANTS ET DIVISIONS D'INTERIEUR AU CHOIX
ET PRESENTEMENT EN MONTRE.

SOYEZ AVISE : ACHETEZ DIRECTEMENT D'UN DES PLUS IMPORTANTS CONSTRUCTEURS DE MAISONS D'ETE DE LA PROVINCE DE QUEBEC . . . ON NE PEUT SUPPLEER A L'EXPERIENCE.

ENTIEREMENT GARANTI

STANDARD STRUCTURAL WOOD CO. LTD.

Ouvert tous les jours de 9 a.m. à 8.30 p.m. y compris les samedi et dimanche

6018 chemin Côte-de-Liesse

Prenez la sortie 21 du boul. Métropolitain (à l'ouest de Décarie). En face de la Corperation de gaz naturel du Québec sur le chemin de Dorval, voisin du Holiday Inn. N.B. Ne prenez pas la route Trans-Canada. Suivez la route 2B.

744-5501

Venez voir nos maisonnettes de jardin, cottages, garages et unités préfabriquées pour motel, tous à PRIX SPECIAUX.

Distributeurs invités à se renseigner

C'EST MOINS CHER CHEZ VIALA

REPARATIONS EXPERTES EXECUTEES DANS NOS PROPRES ATELIERS

AUCUN OUVRAGE N'EST TROP CONSIDERABLE NI TROP MINIME !

Nous sommes entièrement équipés pour la réparation rapide et efficace de tout appareil, depuis le plus petit appareil photographique jusqu'au plus gros projecteur. Nos années d'expérience sont votre garantie de

"TRAVAIL ARTISANAL SOIGNE AUX PLUS BAS PRIX"

• Si c'est pour la photographie, vous le trouverez chez

L. R. VIALA INC.

LA. 6-2535

Ouvert de 8 a.m. à 5.30 p.m. chaque jour, même le samedi

1280 EST, RUE DEMONTIGNY

CHÈQUE DE VACANCES

Tous les employés de la construction
qui n'auraient pas reçu
leur plein montant de congé payé
pour l'année 1965
sont priés de se présenter
à nos bureaux situés au

3610 OUEST, rue JEAN-TALON

Les bureaux sont ouverts jusqu'à nouvel ordre de 8 a.m. à 8 p.m. du lundi au vendredi et de 9 a.m. à midi le samedi

Le Comité Conjoint de l'Industrie de la Construction de la région de Montréal

The Construction Industry Joint Committee of the Region of Montreal

3610 OUEST, rue JEAN-TALON, MONTREAL 16

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, VENDREDI 29 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 99

Le compte à rebours est commencé à l'Expo 67

Dignitaires, invités, photographes et journalistes ont participé, hier, sur la terrasse de la Place d'accueil, à l'île Ste-Hélène, à un spectacle présenté par les Grands ballets canadiens à l'occasion de l'anniversaire, par anticipation, de l'ouverture de l'Exposition 67. Quelque 60 jeunes gens et jeunes filles représentaient les provinces du Canada et le territoire du Yukon. A l'issue de la cérémonie qui devait mettre en branle l'horloge du compte à rebours (le froid probablement a paralysé son mécanisme), le commissaire général, M. Pierre Dupuy (au centre), le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté (à droite), le ministre tuteur du gouvernement du Québec à l'Expo, M. Gérard-D. Lévesque (à gauche), et le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier (il n'apparait pas sur la photo), se sont mêlés aux invités pour admirer la gigantesque maquette des établissements de l'Expo.

Le Québec est le seul à réclamer une enquête sur le crime organisé

OTTAWA. (PCf) — Le gouvernement fédéral et six provinces canadiennes ont indiqué qu'ils ne souscrivent pas à l'idée maintes fois exprimée par le ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner, qu'il serait opportun d'instituer au Canada une commission royale d'enquête sur le crime organisé.

Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a déclaré hier aux Communes que le Québec est la seule province canadienne qui ait suggéré la formation d'une commission royale d'enquête en réponse à une requête du gouvernement fédéral adressée à toutes les provinces, le 11 mars dernier, qui les invitait à dire quelle forme, selon elles, devrait prendre une éventuelle enquête sur le crime organisé.

M. Pearson, qui répondait à une question de M. Erik Nielsen, député progressiste - conservateur du Yukon, a précisé que le Manitoba et la Saskatchewan ont formulé l'avis qu'une commission royale d'enquête serait peut-être utile, mais qu'elles ont évité toutefois de se prononcer catégoriquement.

A la prochaine conférence fédérale-provinciale

Six autres provinces, a ajouté le premier ministre, doutent qu'une commission royale d'enquête soit utile et suggèrent d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale."

"Le gouvernement fédéral partage le point de vue de la majorité des provinces à ce sujet," a repris M. Pearson, qui a par ailleurs précisé que des dix provinces, seule Terre-Neuve n'avait pas, en date de jeudi, fait parvenir sa réponse.

Le ministre de la Justice du Québec estime qu'il est nécessaire d'instituer une commission royale d'enquête sur le crime organisé, afin, souligne-

Voir ENQUETE en p. 9

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Sur le sentier de la guerre !

Il ne s'agit pas d'un discours électoral, bien que le premier ministre Jean Lesage semble en grande forme, arborant un majestueux panache aux couleurs vives, un don de la province d'Alberta qui inaugurait hier, à Montréal, l'ouverture d'un bureau de l'industrie et du développement. Ce bureau sera dirigé par un Albertain de langue française, M. L.-O. Roy.

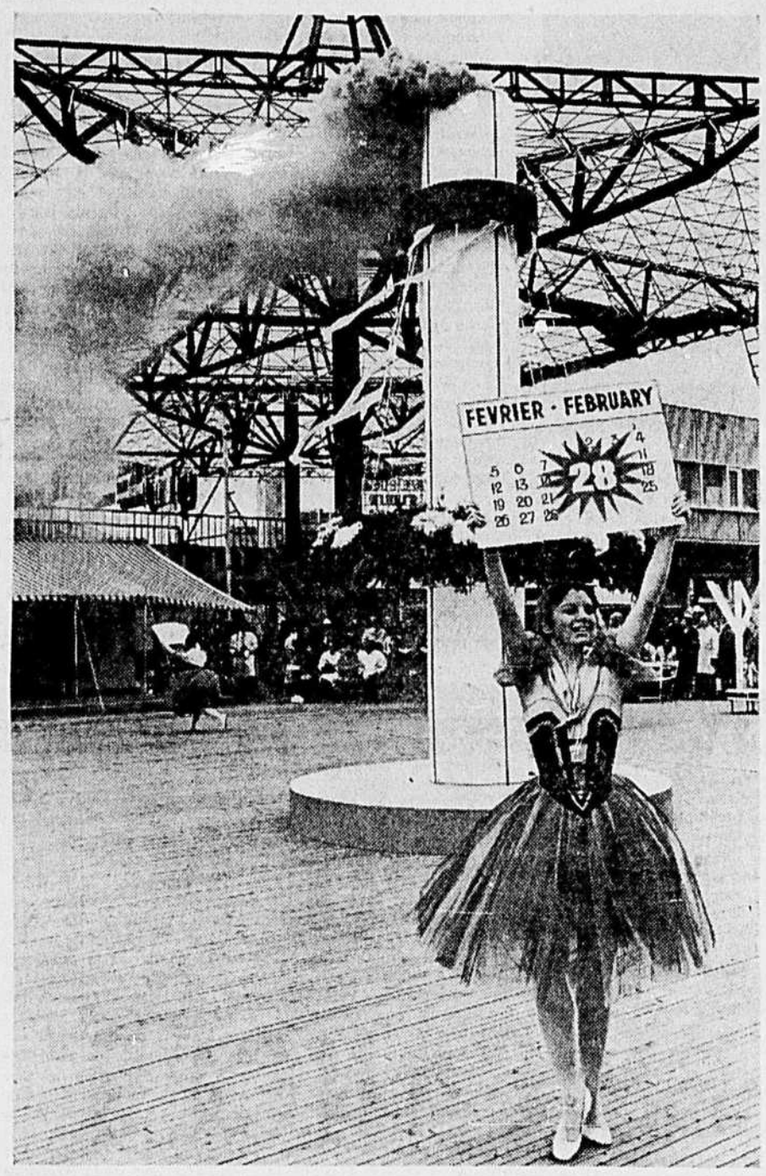

photos Jean-Yves Letourneau, LA PRESSE

Affronterait-elle les froids de l'Arctique !

Pour cette jeune danseuse des Grands ballets canadiens, la température froide anormale d'hier ne l'a pas empêchée de participer jusqu'à la fin au spectacle qui soulignait, par anticipation, l'anniversaire de l'ouverture de l'Expo fixée au 28 avril 1967.

Une grève de deux heures et demie de 70 plâtriers

En guise de protestation contre ce qu'ils considèrent comme un geste de discrimination de la part de leur employeur, environ 70 plâtriers ont cessé tout travail pendant deux heures et demie, hier matin, sur le chantier de construction de l'édifice Port-Royal, à l'angle des rues Metcalfe et Sherbrooke, dans l'ouest de la métropole.

L'arrêt de travail a été déclenché par suite du refus de la compagnie A. Marfoglia and Son, d'embaucher quatre plâtriers, qui avaient d'abord été engagés par le contremaître puis refusé par la direction de la compagnie.

L'agent d'affaires de la section des plâtriers du Syndicat de la construction de Montréal (CSN), M. Florent Audette, a révélé hier soir que ces plâtriers étaient des piliers du syndicat et qu'ils s'étaient mis en évidence tant au comité de vigilance chargé de lutter contre les violations de la convention collective par les entrepreneurs, que durant le dernier conflit des employés de la construction de Montréal.

"Il semblerait, a signalé M. Audette, que l'on ait conspiré chez les employeurs pour réduire au chômage tous ceux qui se sont mis en évidence au cours de la grève et au comité de vigilance."

L'agent d'affaires a révélé que le syndicat n'entendait pas nier le droit à l'employeur de choisir ses employés, mais il a également souligné que ces quatre plâtriers n'avaient jamais travaillé pour cette compagnie. "L'employeur a tout simplement dit qu'il ne voulait pas les voir", a déclaré M. Audette.

Devant l'attitude de l'employeur, les quelque 25 plâtriers affiliés à la CSN, de même qu'environ 45 autres du local 33 de l'International Operative Plasterers, affilié à la FTQ, ont décidé de quitter le travail.

M. Audette a déploré l'attitude des représentants du syndicat international dans cette affaire. Il a révélé que ces représentants auraient ordonné à leurs membres de reprendre immédiatement le travail. Ils seraient même allés jusqu'à suggérer à l'employeur de congédier les protestataires.

Par suite de cette affaire, les quelque 600 membres de la section des plâtriers ont été convoqués à une assemblée générale qui se déroulera ce soir, à 8 h., à la salle paroissiale St-Sauveur, au 375 rue Viger.

Assemblée générale

L'agent d'affaires a refusé de donner des précisions sur les mesures qu'il entendait pro-

Voir PLATRIERS en p. 9

Service de transport en commun inauguré sous peu à Repentigny

(F. B.) — Le conseil municipal de Repentigny doit ratifier d'ici quelques jours un projet de loi autorisant la création d'un service de transport en commun desservant toute la région, c'est-à-dire depuis le Pont Le Gardeur, au bout de l'île, jusqu'aux abords de St-Sulpice.

Deux demandes ont été présentées à la Régie des Transports, l'une par la Métropolitaine Provinciale Inc. et l'autre par les Autobus Hébert Inc. Cette dernière a par ailleurs déposé un horaire à l'hôtel de ville qui pourrait entrer en vigueur le 2 mai prochain. Il s'agirait d'un service conjoint assuré par les deux compagnies.

Les autobus Hébert emprunteront le nouveau boulevard Iberville, tandis que ceux de la Provinciale Inc. continueront sur la rue Notre-Dame (route no 2) jusqu'à St-Sulpice.

Les autobus des deux compagnies feraient un arrêt à St-Sulpice, où les voyageurs désirant poursuivre leur route vers Québec pourraient emprunter ceux de la Compagnie de Transport provincial qui dessert déjà cette région.

Le recensement débutera lundi à Westmount

(T. D.) — C'est lundi que la ville de Westmount entreprendra le recensement de la population, comportant la visite de tous les foyers.

Ce recensement, le premier depuis dix ans, sera fait sous la surveillance du greffier, M. R. B. Seaman, qui prévoit que ce travail sera complété à la fin de mai.

En plus d'établir le nombre des résidants à Westmount, le recensement vise à fournir des relevés statistiques qui pourront être utilisés pour fins d'administration municipale et scolaire (protestants et catholiques). Le Service de la protection civile les utilisera également à profit.

Tous les renseignements étant inclus sur une seule formule, les citoyens de Westmount ne recevront qu'une seule visite, contrairement à la méthode de travail que l'on employait auparavant.

Les recenseurs seront porteurs d'une lettre d'identification signée par le greffier, M. Seaman. Le maire Michael L. Tucker a demandé aux citoyens d'apporter leur entière collaboration afin de faciliter le travail des recenseurs.

Pour de plus amples renseignements au sujet du recensement, les résidants de Westmount pourront communiquer avec le bureau du greffier en composant 935-8531, poste 285.

Manning et Lesage ouvrent le Bureau de l'Alberta à Montréal

"L'ouverture d'un Bureau de l'Alberta à Montréal offrira la possibilité d'une collaboration et d'un rapprochement entre le Québec et l'Alberta, possibilité qui était jusqu'ici absente."

C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, alors que le premier ministre de l'Alberta, M. Ernest Charles Manning, inaugurait à Montréal le Bureau de l'Alberta.

"Il faut bien l'avouer, a dit M. Lesage, que l'Alberta et le Québec sont deux provinces canadiennes à la fois éloignées l'une de l'autre et différentes, ayant habituellement assez peu de contacts et dont les populations ne se connaissent pas suffisamment.

"L'établissement à Montréal d'un Bureau de l'Alberta est une initiative dont je me réjouis comme premier ministre du Québec, car elle permettra d'apporter, au moins en partie, une solution à ces problèmes", a affirmé M. Lesage.

Le chef du gouvernement provincial a ajouté que le Bureau, en plus de permettre aux industriels québecois de se renseigner sur les possibilités qu'offre l'Alberta au point de vue économique et commercial, offrira également la possibilité à cette province de participer à l'essor du Québec et stimulera peut-être le tourisme dans les deux directions.

"Votre décision d'établir un Bureau à Montréal, a dit M. Lesage à M. Manning, s'avérera, j'en suis certain, extrêmement fructueuse. Non seulement cette ville sera-t-elle le siège de l'Expo 67, mais elle constitue un poste d'écoute admirable à tous les points de vue. Montréal est le siège social d'une multitude de grandes sociétés industrielles, commerciales et financières, un point important d'arrivée et de départ par air et par mer, un centre international d'affaires, en somme une ville en pleine croissance, à l'image d'un Québec moderne."

Québec ordonne la réinstallation de l'ex-chef de police d'Aylmer

La Commission municipale du Québec a ordonné la réinstallation de l'ex-chef de police d'Aylmer, M. Roger Boucher, que le conseil municipal avait réduit au rang de sergent en septembre 1965.

Présidée par le juge John F. Sheehan, la Commission municipale du Québec, organisme quasi judiciaire, n'a pas fourni les raisons motivant sa décision et son jugement de 10 pages est signé par le juge Sheehan et un membre de la commission, M. Jean-Paul Lafond. Des copies du jugement ont été adressées aux avocats des deux parties.

M. Boucher a donc eu gain de cause dans l'appel qu'il avait interjeté devant la Commission municipale du Québec dès septembre 1965 contre la décision du maire d'Aylmer, M. Eric Acland.

Mais cette dégradation au rang de sergent n'était pas la seule expression du conflit qui semble opposer le maire et le chef de police de cette municipalité du Québec voisine d'Ottawa.

Le 4 février 1966, en effet, alors que M. Boucher attendait l'audition de sa cause par la Commission municipale du Québec qui vient d'ordonner sa rentrée en fonction, M. Acland avait en outre suspendu le chef de police.

Ce deuxième épisode faisait suite à la disparition d'un bambin d'Aylmer âgé de 4 ans, le petit Donald Gauthier, dont le cadavre au crâne fracturé fut retrouvé abandonné dans un bois, à quelques milles du domicile de son père nourricier. Celui-ci, Normand Bois, un soudeur de 29 ans, a depuis été traduit en justice sous une accusation de négligence criminelle résultant de la mort de l'enfant dont il avait la garde.

A l'époque, la disparition du jeune Gauthier a soulevé un émoi compréhensible parmi les quelque 6,500 habitants d'Aylmer. Ses parents nourriciers avaient signalé sa disparition durant la matinée du 3 février et une vaste battue, à laquelle des centaines de volontaires participèrent avec les policiers, fut organisée peu après.

Mais le maire Acland, ayant jugé trop long les délais entre le moment de l'alerte et celui du commencement des recherches, avait décidé de relever M. Boucher de ses fonctions dès le lendemain, soit le 4 février.

A la suite de la décision de la Commission municipale du Québec qui a examiné son cas, M. Roger Boucher a toutefois été invité par Me Lionel Mougeot, de Hull, son avocat, à ne pas reprendre son travail avant d'être en possession d'une copie du jugement.

Prix Calixa-Lavallée à Gilles Vigneault

Le chansonnier Gilles Vigneault a été choisi lauréat du grand prix de musique Calixa-Lavallée décerné par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal pour l'année 1966.

Le conseil général de la société a révélé qu'il avait accepté la recommandation unanime du jury présidé par le Dr J. Alcide Martel, ancien président et directeur général de la société.

Les autres membres du jury étaient MM. Clément Morin, p.s.s., doyen de la faculté de musique de l'université de Montréal; Eugène Lapierre, organiste et professeur; Charles Goulet, secrétaire du Conseil des arts de la région de Montréal; Jean Deslauriers, chef d'orchestre, et M. Yvon Groulx, président général de la SSJB.

Le prix Calixa-Lavallée, fondé en 1959, signale annuellement les mérites d'un Canadien français dont la compétence et le rayonnement dans le domaine musical ont servi ou servent les intérêts du Canada français, tant chez nous qu'à l'étranger.

Le prix a été décerné dans le passé au couple Simoneau-Alarie (1959), à M. Jacques Beaudry (1960), à Mme Françoise Aubut-Pratte (1961), M. Jean Papineau-Couture (1962), M. Gilles Lefebvre (1963), aux duettistes Morrisset - Bouchard (1964) et à M. Louis Quilicot (1965).

Fermeture d'un tronçon de la rue Wellington

Le tronçon de la rue Wellington qui s'étend de la rue Condé à la rue Bridge sera fermé à la circulation de 7 h. demain matin à 7 h. demain soir, à cause de travaux de réfection du pavage.

La circulation sera alors détournée par les rues St-Colomban, St. Patrick, Bridge et Condé.

Le tronçon "de LaGauchetière - St-Antoine" de la rue University sera aussi fermé à la circulation, de 10 h. ce soir à 7 h. lundi matin, afin de permettre l'exécution de certains travaux relatifs à la construction de l'échangeur "University". La circulation sera détournée par la rue de LaGauchetière et la Côte du Beaver Hall.

FAITS divers

Vol à main armée dans un magasin

Trois jeunes bandits armés de revolvers ont fait irruption au magasin Leblanc & Leblanc, 805 est, rue Ste-Catherine, quelques minutes avant l'ouverture, ce matin, et sous la menace de leurs armes se sont fait remettre les sacs d'argent qu'on se préparait à vider dans les tiroirs-caisses. Le montant du vol se chiffre à environ $3,000.

Les malfaiteurs sont entrés dans l'établissement par la porte des employés, au 1439 rue St-André. L'arrivée en trombe de nombreuses voitures sur les lieux a attiré une foule de curieux.

A l'arrivée de la police les bandits venaient tout juste de quitter les lieux.

Cambriolages

Trois perruques d'une valeur de $1,400 ont été volées chez Serendipity, boutique de coiffure, située au no 5184, chemin de la Reine-Marie.

A la bijouterie Collins, 5871, Victoria, on a raflé douze pendentifs-montres évalués à $300.

M. Samuel Teitelbaum, 7820, de l'Epée, app. 2, s'est fait voler des fourrures et des bijoux évalués à $1,807 ;

Deux caisses d'échantillons évaluées à $1,000 ont été dérobées dans l'auto de M. J.-H. Mazer, de Belleville, Ont., immobilisée sur le terrain de stationnement situé au no 1215, place Philip ;

Des cambrioleurs ont fait main basse sur trois tourne-disques et trois magnétophones évalués à $1,500 à l'intérieur de l'école secondaire Marie-Reine, 3349, Adam.

Vol de deux plaques de cuivre des ponts de Terrebonne

TERREBONNE. (C. B.) — Des voleurs ont arraché et apporté les deux plaques souvenirs ornant les entrées de chacun des ponts Ernest-Mathieu et Louis-Lepage, à Terrebonne. Ces plaques de cuivre, très lourde, valent environ $400. Elles rappelaient la cérémonie d'inauguration, en janvier '65, des nouveaux ponts construits par le ministère des Travaux publics au-dessus de la rivière des Milles-îles.

Le vol a été constaté mercredi, par les employés proposés à l'entretien des ponts. L'enquête policière a été confiée au département de St-Jérôme de la Sûreté provinciale.

La police tente d'identifier un noyé

POINTE-GATINEAU. (PC) La police de Pointe-Gatineau demande la coopération de la population afin d'identifier positivement un noyé dont le corps a été repêché, mercredi, alors qu'il flottait sur la rivière Ottawa, près de Pointe-Gatineau.

Il s'agit d'un homme d'environ 50 ans, qui avait une carte d'identité au nom de Stanton Werely Warner, sans adresse.

ANNONCE

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tourniez et retourniez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des malaises de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

Comparution de Carrier à Québec et de ses deux présumés complices

QUEBEC. — James Carrier, 26 ans, qui est tombé dans les filets de la police de Québec, mercredi, a comparu devant le juge Albert Dumontier hier sous l'accusation d'avoir assailli sept personnes au casino Waikiki, dans la nuit du 2 au 3 janvier, et d'y avoir démoli le mobilier.

L'inculpé, qui était activement recherché par la police, a été appréhendé en même temps que trois autres présumés complices au moment de commettre un vol à main armée, semble-t-il.

Au cours de leur arrestation, l'un d'eux, Yvon Germain, a réussi à prendre la fuite.

Carrier et deux de ses complices, Hector Paradis, 24 ans, de Québec, et André Brunelle, 32 ans, de Montréal, ont été accusés par la suite de s'être introduits dans la succursale de la Banque Royale du Canada et d'avoir conspiré pour commettre un vol à main armée à la succursale de Banque de Montréal, l'édifice voisin.

L'enquête préliminaire des trois inculpés a été reportée au 5 mai prochain. Leur procureur, Me Lawrence Corriveau, n'a pas réclamé leur libération sous cautionnement.

La Ville reçoit 29 soumissions identiques pour des lampes

La ville de Montréal, qui désire acheter 30,786 lampes — 1986 "à vapeur de mercure" et 28,800 "fluorescentes" — a reçu des soumissions de la part de 29 entreprises qui demandent toutes le même prix, soit $66,-639.76, apprend-on de source digne de foi.

Seulement deux autres entreprises ont soumissionné des prix plus bas : The Oxford Sales Co., 5505, boul. Saint-Laurent ($64,693.60) et Roy Marchand Limitée, 4115 est, rue Ontario ($64,858.83).

Quatre autres entreprises ont fait tenir des soumissions concernant seulement une partie des 30,786 lampes : Philips Appliances Limited, Raymond Manufacturing Co. Ltd., Edouard Roy & Fils Limitée et Seabord Lighting Limited.

Les 29 entreprises qui ont soumis des prix identiques sont : Aver Electric Supply Inc., L.C. Barbeau Inc., Beacon Sales & Import Co., Philippe Beaubien & Cie Ltée, Ben Béland Inc., H.C. Burton Co. Limited, Callard & Company Limited, Canadiana Distributors (Electrical) Ltd., Canadian General Electric Co. Limited, Canadian Westinghouse Co. Limitée, Georges Daigneault Limitée, Omer DeSerres Limitée, H. Duskes Hardware Limited, J.-E. Lussier Limitée, Ford Electric Supply Limited, Les Fournitures Electriques Frontenac Inc., Franklin Electrical Supply Co., Globe Electric Company, Gorn's Electrical Supply Co. Ltd., F.X. Guillevin & Fils Inc., Produits L.D.G. Inc., LaRivière Inc., Lewis Bros. Limited, Major Electric Co., Modelectric Hardware Limited, Northern Electric Co. Limited, Sepco Electric Products Corp., Shortall Electric Limited et Union Electric Supply Co.

PLATRIERS

SUITE DE LA PAGE 3

poser à l'assemblée, mais il a déclaré que les syndiqués étaient conscients de la discrimination des employeurs envers les dirigeants syndicaux. Il a souligné que le président et le secrétaire du syndicat étaient actuellement en chômage et que des quatre plâtriers refusés hier, deux sont des délégués de chantier.

Six candidats aux élections à Outremont

(T. D.) — Des élections municipales auront lieu le lundi, 9 mai prochain, à Outremont. La mise en candidature se tiendra entre 9 h. et 10 h. de l'avant-midi. Six candidats ont annoncé jusqu'ici qu'ils brigueraient les suffrages aux sièges des quartiers nord, sud et ouest.

Deux conseiller sortant de charge ne se représentent pas. Il s'agit du Dr L.-P. Nelligan, qui a siégé à l'hôtel de ville pendant 16 ans comme conseiller du quartier nord, et de M. Victorien Dubé, conseiller sortant du quartier ouest.

Dans le quartier sud, le conseiller sortant, M. François Desmarais, sollicite un renouvellement de mandat. Il n'a pas encore d'adversaire connu.

Dans le quartier ouest, trois candidats se font la lutte : M. Gérard Charbonneau, architecte, M. J.-P. Noiseaux et Mme Marie Chevalier.

Dans le quartier nord, seulement deux candidats sont en lice, soit Me Claude Joncas, avocat, et M. Joseph W. Nadler, agent d'assurance.

La maison qui est bâtie au goût de tous n'aura pas de toit.

Proverbe suédois

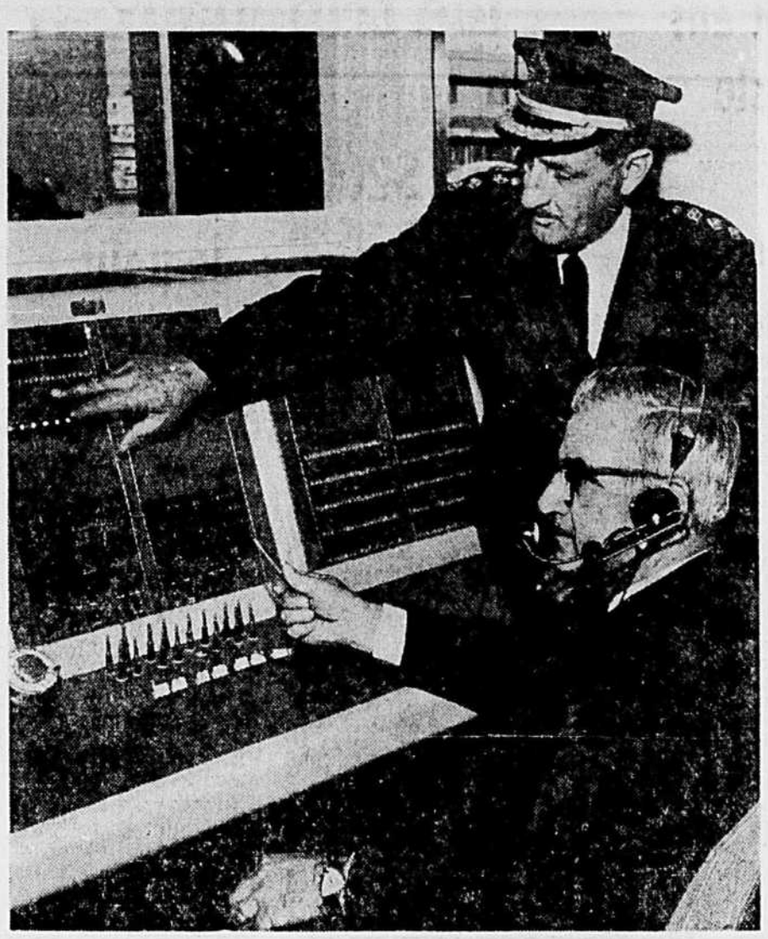

Nouveau système d'alerte à St-Michel

La ville de St-Michel vient d'inaugurer un nouveau système d'alerte qui permettra au double Service de police et d'incendie de répondre à tout appel d'urgence avec plus d'efficacité. Le standardiste peut en tout temps référer un appel d'alerte à la voiture de police qui patrouille le secteur concerné ou le transmettre à tous les véhicules. S'il survient un cas d'urgence majeur, deux standardistes peuvent prendre place au tableau afin de recevoir le flot des appels. Le tableau de réception du Service d'incendie indique l'endroit de chacune des 120 boites d'alerte et est muni d'un signal pour chaque appareil d'arrosage. Le directeur du Service d'incendie, M. Ernest Tiernan, explique ici au maire de St-Michel, M. Maurice Bergeron, le fonctionnement du tableau.

Objectif de la "Plume Rouge" : $2,590,000

Cette année l'objectif de la campagne de la Plume Rouge a été fixé à $2,590,000. C'est ce qu'a annoncé M. T. R. Meighen, C.R., président du comité directeur, à l'issue d'une réunion de ce dernier. Ce qui représente $137,000 de plus que la somme recueillie l'an dernier, et le plus gros objectif jamais fixé pour une campagne de la Plume Rouge.

"Nous avons étudié attentivement la situation, et j'affirme que $2,590,000 constitue le strict nécessaire pour ouvrir les besoins minimums de nos oeuvres", a déclaré M. Meighen. "Les services que dispensent nos oeuvres sont notre principale préoccupation. Hélas, nous faisons face à une situation telle, que certaines d'entre elles ne peuvent répondre à tous ceux qui les sollicitent. Dans d'autres cas, ce sont des services indispensables qu'on devra supprimer à plus ou moins brève échéance."

M. Meighen a déclaré : "L'an dernier, et malheureusement cette année encore, par suite de campagnes déficitaires et d'une aide insuffisante de la province, nous avons dû réduire les services que nous dispensons à la société. Malgré les vaillants efforts de nos aides bénévoles, nous n'avons pu recueillir l'argent nécessaire pour continuer.

Prenant la parole après l'annonce de l'objectif, M. S. Boyd Millen, président général de la campagne 1966 de la Plume Rouge, a invité tous les membres de la communauté à encourager et à appuyer fortement la campagne. "Sur les trente-six oeuvres de bienfaisance de la Plume Rouge, trente-deux d'entre elles dispensent leur aide à tous, sans distinction de race, de couleur ou de religion, et environ le tiers de leurs clients sont des non-protestants. Il n'est donc plus exact de considérer la Plume Rouge comme un organisme strictement anglo-protestant au service d'un groupe minoritaire. C'est dans cet esprit que je demande à l'ensemble de la communauté d'appuyer à fond ces oeuvres au service de la population tout entière".

Cette année, la campagne de la Plume Rouge se tiendra du 19 septembre au 4 octobre.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 3

t-il notamment, d'obliger les présumés dirigeants du crime organisé au Canada à rendre témoignage sous serment sur leur activité.

La prochaine conférence fédérale provinciale doit avoir lieu à Victoria, Colombie-Britannique, vers la mi-juin. M. Pearson, en réponse à une question de M. Michael Starr, député progressiste-conservateur de l'Ontario, a précisé que l'ordre du jour de cette conférence fédérale-provinciale n'a pas encore été arrêté, mais que la question de la lutte au crime organisé pourrait y être inscrite.

Les six provinces qui partagent le point de vue du gouvernement fédéral sont la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario, l'Ile-du-Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

ATTENTION !

Tous les PLATRIERS membres du Syndicat de la construction de Montréal (CSN) sont convoqués à une ASSEMBLEE SPECIALE

TRES URGENTE

Vendredi le 29 avril

à 8 heures du soir

à la salle paroissiale

St-Sauveur, 375 rue Viger

C'EST LA SEMAINE DE L'ARBORITE

FAITES DE Lapierre DEUX COUPS

• SATISFACTION
• ÉCONOMIE

Petits meubles... Grandes valeurs!

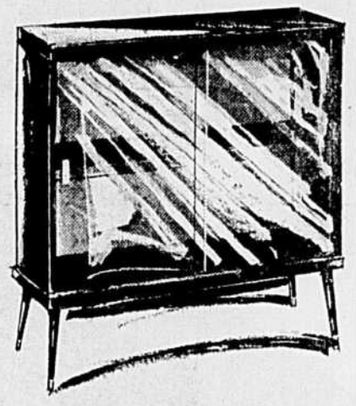

BIBLIOTHEQUE

Fabrication solide. Dessus Arborite avec portes coulissantes en verre de ¼" d'épaisseur. PRIX LAPIERRE $19.95

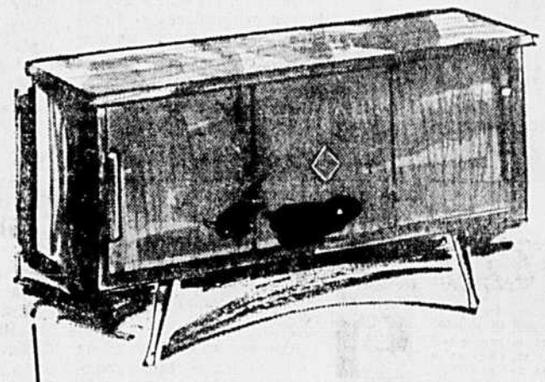

BAHUT de 60" de LONGUEUR

Fini noyer, avec tablettes inférieures et 3 portes coulissantes pour faciliter le rangement. Prix régulier $44.95. PRIX LAPIERRE $24.50

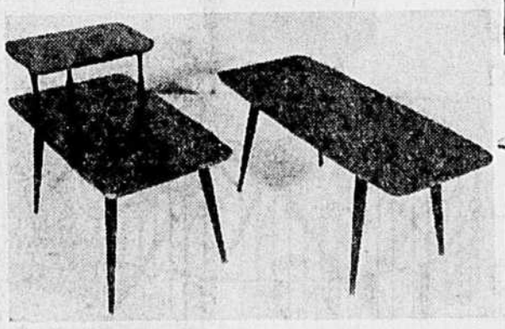

TABLES D'ARBORITE

Magnifique choix de tables de salon au riche fini d'Arborite (texture noyer) Tables simples ou étagées offertes en spécial durant la semaine de l'Arborite. PRIX LAPIERRE $5.95 chacune

Special!

BAHUT-BAR de 72" de longueur

Comprenant une magnifique verrerie. Construction à 4 portes coulissantes. Fini Arborite à texture de noyer. Une pièce de grande valeur offerte en spécial durant la semaine de l'Arborite. PRIX LAPIERRE $79.95

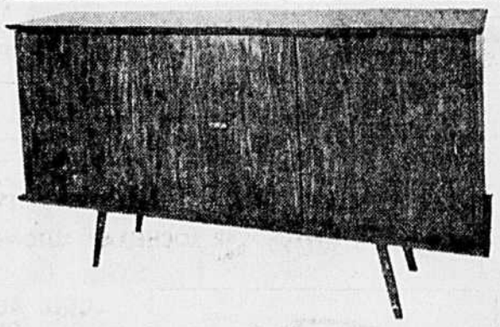

BAHUT de 48" de LONGUEUR

Comportant 3 grandes portes coulissantes; Arborite au fini texture de noyer. Très pratique pour le vivoir ou la salle à manger. PRIX LAPIERRE $49.95

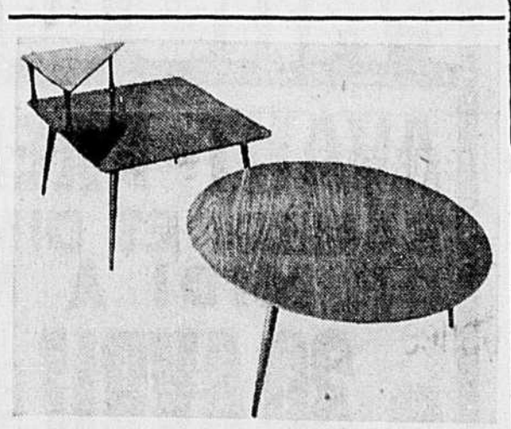

TABLE D'ARBORITE

Pour le salon, choisissez une magnifique table à café au fini Arborite (texture noyer). Choix de modèles circulaire ou angulaire.

TABLE A CAFE 36" x 36" $16.95

TABLE DE COIN 28" x 28" $20.95

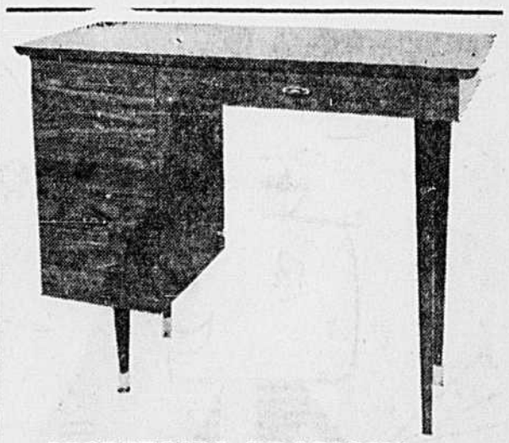

SECRETAIRE PRATIQUE

Magnifique secrétaire à 3 tiroirs recouvert d'Arborite au riche fini texture noyer. Un meuble tout indiqué pour compléter l'ameublement de la chambre d'étudiant. PRIX LAPIERRE $34.95

AMEUBLEMENT Lapierre ENR.

JACQUES LAPIERRE, prop.

277 est, Mont-Royal — Entre St-Denis et St-Laurent — 849-5779

5954, rue St-Hubert — Entre Bellechasse et Rosemont — 274-9364

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

C'est payant d'avoir affaire avec Lapierre

voyagez en groupe

Les groupes de 10 personnes ou plus économisent de 5 à 20% et même davantage en louant leur propre voiture-coach ou leur propre voiture-lits. Consultez une agence de voyages accréditée par le CN ou un bureau des ventes du CN.

CN

Photo LA PRESSE

A l'association ibero-américaine

Une assemblée de l'Association ibéro-américaine avait lieu hier au cours de laquelle on a procédé à l'installation du nouveau conseil de direction pour 1966-1967. Sur la photo apparaissent, assis, dans l'ordre habituel: M. Hugo Alvarez, consul général de l'Argentine, nouveau président et Mme Manolita Del Vayo, membre honoraire et coordonnatrice de presse; debout, dans le même ordre, M. Pedro Bilbao, directeur de la section latino-américaine de la C.B.C. (internationale) nommé membre honoraire de l'association; M. Fernando Palarea, vice-consul de Guatemala et trésorier de l'association; M. Daniel Pena, consul de Venezuela et trésorier de l'association.

Shirley Temple a fait son choix

WOODSIDE, Calif. (PA) — Shirley Temple, l'ex-enfant prodige du cinéma américain, vient de fêter son 38e anniversaire de naissance.

Aujourd'hui encore, lorsqu'elle sourit, on voit toujours les fameuses fossettes qui, à l'époque avec ses cheveux bouclés, sa façon de chanter, de danser, et de jouer la comédie, l'avaient classée comme vedette enfant durant les années 1930.

Des films à succès comme "Little Miss Marker", "Baby Take A Bow", "The Little Colonel", avaient rapporté à Sherley Temple des millions de dollars.

La transition entre les rôles d'enfant et ceux de jeune première, se fit dans les films comme "The Bachelor And The Bobbysoxer" et "Since You Went Away".

Vie privée

Après l'insuccès de son mariage avec John Agar, Shirley épousa Charles Black, et elle abandonna sa carrière à l'écran. En 1960, elle accepta de jouer dans une émission de télévision. De temps à autre, elle présenta ce programme dont elle fut la vedette de certains épisodes de contes de fées.

Elle refusa de participer à des séries d'émissions télévisées, disant qu'elle devait pour ce faire, s'éloigner de sa demeure de Woodside, Californie, laissant pour une période trop longue sa famille qui représente l'élément primordial de son existence.

Le couple Black a trois enfants: Susan, 18 ans; Charlie, 14 ans et Lorie, 12 ans. Aucun des enfants de Shirley Temple ne manifeste un goût particulier pour la carrière d'artiste.

La sclérose

A présent, Mme Shirley Temple Black ne fait guère la manchette, sauf pour rapporter ses activités concernant la Fondation pour le traitement de sclérose en plaques. En 1960, elle devenait présidente de la campagne nationale américaine pour cette Fondition.

Son frère, George Temple, autrefois un robuste militaire et lutteur professionnel, compte maintenant parmi les quelque 500,000 victimes aux Etats-Unis, de cette maladie jusqu'à présent incurable.

En mars 1965, Shirley et son mari se sont rendus à Londres, à Moscou et à Amsterdam pour s'entretenir avec des autorités médicales au sujet de leur travail à la Fondation. En Russie, Shirley voulait se rendre compte des méthodes de traitements utilisées par les médecins soviétiques.

Ses anciens films continuent d'être projetés à la télévision, mais Shirley dit qu'elle n'y voit pas d'inconvénient, et dans un sourire creusant ses fossettes, elle ajoute: "Je ne suis pas obligée de les regarder".

Ottawa

Son Excellence Madame Vanier accompagnée de Mlle Sidney Shakespeare, dame d'honneur a visité lundi "Le foyer de l'enfance Mont-St-Joseph".

* * *

Leurs Excellences le gouverneur général et Madame Vanier ont reçu à déjeuner mardi.

* * *

Le gouverneur général et Madame Vanier ont reçu mardi les délégués qui assistent à la conférence interconfessionnelle canadienne.

* * *

Le gouverneur général et Madame Vanier, accompagnés de Mlle Sidney Shakespeare, dame d'honneur et du lieutenant Michael Price, M.R.C., aide de camp de service, ont quitté Ottawa mardi pour Toronto.

* * *

Son Excellence Madame Vanier, accompagnée de Mlle Sidney Shakespeare, dame d'honneur, a visité mercredi "L'école secondaire bilingue de Charbonnel" à Toronto.

* * *

Son Excellence le gouverneur général, accompagné de son Excellence Madame Vanier, de Mlle Sidney Shakespeare, dame d'honneur et du lieutenant Michael Price, M.R.C., aide de camp de service, a inauguré jeudi l'exposition de "trésors artistiques du Japon" au Yal Ontario Museum, Toronto.

Visite annuelle de maisons

Les dames bénévoles de l'Association de Montréal pour les enfants arriérés, section ville Mont-Royal, préparent leur troisième visite annuelle de maisons qui aura lieu le 18 mai, de 10 h. a.m. à 4 h. p.m. Cette photographie nous montre au centre Mme G. S. Ritchie, présidente du comité, Mme S. Melloy (à gauche) et Mme S. Killam.

Un deuxième fils au Shah d'Iran

TEHERAN (AFP) — L'impératrice Farah d'Iran a donné naissance hier matin à un enfant de sexe masculin. La mère et son fils se portent bien, annonce le ministère de la cour impériale.

Le chah d'Iran a choisi les prénoms de Ali Reza en souvenir de son frère, le prince Ali Reza Pahlevi, qui trouva la mort dans un accident d'avion en 1954 et pour lequel il avait une toute particulière affection.

Le couple impérial d'Iran a deux enfants: le prince héritier Reza âgé aujourd'hui de cinq ans et demi et une fille, la princesse Farahnaz, âgée de trois ans.

Tous les garçons de la famille régnante Pahlevi portent le prénom de Reza en souvenir du fondateur de la dynastie, Reza Chah le Grand.

A l'occasion de la naissance impériale, le chah a décidé de gracier trente condamnés. D'autre part, les écoliers auront congé samedi prochain, vendredi étant jour férié en Iran.

C'est à 8 h. 30 locales hier matin que l'impératrice Farah Pahlavi d'Iran a donné naissance à son troisième enfant.

L'accouchement a eu lieu au palais de Téhéran, résidence de la famille impériale et où le docteur Djahanchah Saleh, recteur de l'Université de Téhéran et médecin personnel de la reine, avait fait installer depuis quelques jours une salle spéciale en prévision de cette naissance.

L'enfant, un garçon, pèse trois kilos huit cent cinquante (huit livres et demie). Sa venue au monde s'est effectuée dans les meilleures conditions et la mère et l'enfant se portent très bien, dit-on à la cour.

Une salve d'artillerie a été tirée en l'honneur du nouveau petit prince et un registre a été ouvert au palais pour les félicitations des personnalités iraniennes et représentants du corps diplomatique.

Le nouveau prince Pahlavi prend la seconde place dans l'ordre de succession au trône.

Son frère, le prince héritier Reza, né le 31 octobre 1960, avait vu le jour dans une maternité des quartiers populeux de la capitale où l'impératrice avait tenu à se rendre pour son premier accouchement.

Sa soeur Farahnaz était née le 11 mars 1963 au palais de Téhéran, dans la même pièce où est né le nouveau petit prince.

En 1967, au Pérou, des écoles pour tous les enfants

En 1967, il n'y aura plus au Pérou un seul enfant sans école ou sans maître. C'est là un succès spectaculaire dans un pays où le taux de scolarisation était très bas il y a six ou sept années à peine, dit M. Armando Sacristan Vicente, professeur à l'Université de Madrid, qui vient d'achever pour le compte de l'Unesco une mission de six ans auprès du ministère de l'Education à Lima.

Les effectifs de l'enseignement primaire sont passés de 1,010,200 enfants en 1960, à 1,897,094 au début de 1965.

Dans les régions où, il y a quelques années, on ne savait pas ce qu'était un médecin ou un instituteur, dans les campagnes et sur les hauts plateaux des Andes, des écoles s'ouvrent en même temps que des "postas medicas", petits dispensaires rudimentaires qui comportent un logement pour le médecin. La construction des écoles et des postes sanitaires est rendue possible grâce à l'organisation de la "Cooperacion Popular": l'Etat fournit les matériaux et la direction technique, les habitants offrent gratuitement la main-d'oeuvre.

Deux mesures importantes ont stimulé le développement de l'enseignement au Pérou. La première a été la création, en 1960, de l'Institut Pédagogique National, institution pilote, qui forme chaque année 250 maîtres, 200 professeurs du second degré, 30 professeurs d'écoles normales, ainsi que des inspecteurs de l'enseignement primaire. La seconde mesure a été la réorganisation de 8,000 écoles rurales qui ne donnaient qu'une ou deux années d'enseignement; aujourd'hui ces écoles dispensent six années de cours primaire.

D'autre part, l'enseignement secondaire a vu doubler ses effectifs au cours des huit dernières années.

(Informations Unesco)

Aimer les danses d'un pays, c'est en aimer le peuple

par Cécile Brosseau

La troupe des Mutins de Longueuil donnera son troisième spectacle annuel le dimanche, 1er mai, à la salle du Gesù, à 8 h. 30 p.m. Cette troupe de 56 danseurs et chanteurs évoluera aux accords d'un orchestre dirigé par Gilles Rainville. Hélène Villeneuve et Suzanne Sigouin sont responsables de la chorégraphie qui comprendra des suites canadiennes, suisses, autrichiennes, allemandes, croates, serbes, mexicaines et autres. Le ministres des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte et Mme Laporte, ainsi que Son Hon. le maire de Longueuil, M. Paul Pratt assisteront au spectacle comme invités d'honneur.

Les Mutins, qui sont-ils?

Cette troupe se compose de 90 enfants entre 4 et 17 ans. Les deux tiers sont des filles, l'autre tiers des garçons. Mais quand il s'agit du groupe des spectacles c'est moitié filles, moitié garçons.

Comment cette troupe est-elle née? Mlles Hélène Villeneuve et Suzanne Sigouin nous en parlent avec enthousiasme. En 1960 Hélène et Suzanne faisaient partie des Feux-Follets, la première depuis 8 ans, donc depuis la fondation de cette troupe par Michel Cartier, la seconde depuis 4 ans. A l'été de 1960 une dame de Longueuil avait l'idée de réunir quelques enfants durant les vacances afin d'occuper leurs loisirs en leur apprenant des danses folkloriques. Hélène et Suzanne acceptèrent de s'occuper de ce qu'elles croyaient être une trentaine d'enfants. Dès les premiers jours, il s'en présenta plus de cent. Ce fut le début de cette fascinante aventure.

Costumier considérable

En septembre 1960 les jeunes filles quittent les Feux-Follets et devant l'enthousiasme des enfants décident de se consacrer à l'enseignement des danses folkloriques. La réussite dépasse tous les espoirs. Quelques mois se sont à peine écoulés qu'elles sont sollicitées par la télévision afin de meubler l'émission "Où chante l'alouette" la veille de Noël 1960. Puis elles participent ou plus exactement les enfants de la troupe prennent part à la télémission de la Boîte à surprise animée par Guy Maufette, pendant trois ans.

Entre temps, Hélène et Suzanne coupent et cousent des costumes pour tout ce petit monde. Leur costumier est évalué aujourd'hui à plus de $25,000. Saviez-vous qu'il existe à travers la seule province de Québec des dizaines de costumes dont ceux des Iles-de-la-Madeleine, du Lac Saint-Jean, de Charlevoix, de la Beauce, de l'Ile d'Orléans. Sans compter ceux de tous les pays qui intéressent Les Mutins: Croatie, Serbie, Grèce, Allemagne, Suisse, Mexique, Italie, Portugal, Ecosse, Israël, etc....

Comment joindre les deux bouts?

Travaillant par amour, Hélène Villeneuve et Suzanne Sigouin trouvaient leur joie dans les yeux heureux de leurs élèves. En leur rendant accessibles les danses de différents pays, elles savaient instinctivement qu'elles semaient en eux l'amour de ces hommes, hier, étrangers pour eux.

Mais jamais, avouent-elles, elles n'auraient espéré davantage. Et pourtant, tout leur est arrivé: le gouvernement de la province leur alloue un petit octroi, la ville de Longueuil veut aussi faire sa part et finalement un groupe d'hommes d'affaires de leur ville fournissent les fonds nécessaires à d'indispensables voyages et recherches. C'est grâce à eux si Hélène et Suzanne ont pu, au cours des dernières années, visiter le Mexique, le Guatemala, la Suisse. L'été prochain elles feront un séjour de sept semaines en Yougoslavie, plus spécialement à Belgrade.

Atmosphère du studio

Hélène Villeneuve et Suzanne Sigouin sont très fières de leur studio qui occupe deux étages et qu'elles ont décoré avec des matériaux très simples tels la jute agrémentée d'appliqués coupés dans les tissus des costumes. Des souvenirs de voyages, des objets évoquant les contrées qu'elles apprennent à chanter complètent l'ensemble.

Elles insistent sur le fait que les enfants qui fréquentent leurs classes le font par amour. "Les danses folkloriques reflètent la vie du peuple, nos élèves sont du peuple".

En plus de leur école à Longueuil, Hélène et Suzanne donnent des cours au Centre de loisirs de l'Immaculée-Conception, à Montréal ainsi qu'à plusieurs endroits en province: Drummondville, Coaticook, et Stanhope.

Photo LA PRESSE

Chorégraphes et professeurs

Mlles Suzanne Sigouin et Hélène Villeneuve chorégraphes et professeurs de danses folkloriques dont les élèves "Les Mutins" donneront leur spectacle annuel, dimanche soir, à la salle du Gesù.

ANNONCE

SCIATIQUE

Ressentez-vous des élancements douloureux dans les cuisses, de la hanche à la cheville? Vous est-il pénible de vous mouvoir? Si vous cherchez un soulagement à ces douleurs épuisantes ou aux élancements de sciatique essayez les T-R-C de TEMPLETON dès aujourd'hui. Seulement .85c et $1.65 partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques.

T65-4F

A ce prix d'épargne, vous aimerez le

Somptueux Vison Reid

Etoles de vison, peaux semi-descendues

Au moment précis où vous avez besoin d'une étole et que vous en cherchez... Reid offre de magnifiques étoles en "Vison Reid" somptueux (peaux semi-descendues) à un prix d'épargne incomparable. Choisissez parmi six ravissants modèles, tous confectionnés de pelleteries choisies... tous d'une beauté durable dans les tons pastel, beige pâle (dawn) ou vison d'élevage. Venez vous blottir dans le luxe.

Super spécial $195 à $250 *Modèle ill.*

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

Reid fourrures

1473 rue AMHERST nord de Ste-Catherine — LA. 2-3181

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

L'Institut d'apprentissage de chauffeurs
UNE DIVISION DE LA

LIGUE D'AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Vous invite cordialement à vous inscrire aux nouveaux cours accrédités de

CONDUITE AUTOMOBILE

ADOLESCENTS 16 à 21 ans — ADULTES TOUS AGES

Mardi, le 10 mai, à 6:45 p.m.

Ecrivez ou téléphonez pour brochure gratuite 1467, MANSFIELD (FACE A SIMPSON)

SIGNALEZ 845-3060

Tenue de Gala à Louer

Pour un habit de cérémonie d'une grande élégance, utilisez notre SERVICE DE LOCATION

...s grand choix ...Canada à des prix de location économiques

- Habit de gala
- Tuxedo
- Jaquette
- Directeur
- Veston blanc
- Ensemble junior
- Accessoires

Classy tenue de gala inc.

- Service disponible dans toute la province

Ouvert jusqu'à 6 heures... SAUF les jeudis et vendredis: jusqu'à 9 heures du soir.

- 1227, carré Phillips — 861-3625
- 4806, av. du Parc — 272-5704
- 6984, rue St-Hubert — 271-1166
- 5320, ch. Queen Mary — 482-6560

BIRKS B·B

Les diamants Birks
La meilleure valeur au Canada

Ces valeurs extraordinaires sont le résultat des achats faits directement des centres diamantaires du monde. Les bagues de fiançailles Birks sont exclusives: elles sont dessinées et fabriquées dans nos propres ateliers. Les diamants Birks sont examinés scientifiquement quant à la couleur, à la taille et à la pureté.

Le poids est le dernier facteur par ordre d'importance — nous le considérons seulement après avoir prouvé la qualité du diamant.

Illustré de haut en bas.

200.00
125.00
300.00
100.00
250.00 (ensemble assorti) 80.00
400.00
350.00 (ensemble assorti) 100.00
600.00
350.00
1,000.00

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT:
10% comptant, le solde en 10 paiements mensuels; léger supplément pour les frais de service.

Un étui en argent sterling vous est offert avec nos compliments

BIRKS B·B

Membre enregistré de l'American Gem Society

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND • FAIRVIEW • PLACE VERSAILLES

Il est question dans le dernier numéro d'un journal d'entreprise, CONTACT, de la société C.I.L., d'une caisse-retraite à participation des intéressés dont on dit que c'est un système de pensions *contributoire* et de pensions *sans contributions*.

Dire *contribution* pour désigner la quote-part versée par chacun à un fonds de retraite ou au fonds d'une assurance sociale n'est pas fautif. Il est bon de savoir, cependant, que *cotisation* est le terme généralement employé pour désigner la quote-part que versent les salariés. On parle de la *contribution* de l'Etat ou de la *contribution* patronale et des *cotisations* des salariés.

Ce qui est nettement fautif, c'est l'emploi de l'adjectif *contributoire*, adjectif qui n'existe plus, qu'on ne trouve plus dans aucun domaine du vocabulaire français. Durant sa courte existence, *contributoire* signifiait "qui a rapport à une contribution" : *un versement contributoire* et non "dont les fonds sont constitués par contributions et cotisations".

Il y a l'adjectif *contributaire*. En termes de finances, il signifie "qui paie sa part d'une contribution": *les entreprises contributaires*.

Et il y a l'adjectif *contributif* qui, dans le vocabulaire des assurances et des pensions, a les deux sens de "relatif à la contribution" : *la part contributive du patronat* et de "marqué par des contributions ou des cotisations" : *la nature contributive des assurances sociales*.

"*Contributory pension plan*" se traduit par *caisse-retraite à participation des intéressés* et "*contributory pensions*" par *pensions à caractère contributif*. On peut dire aussi *fonds de retraite par participation*.

La Société C.I.L. offre donc à ses employés deux systèmes de pensions, l'un à participation des intéressés et l'autre sans participation.

(tous droits réservés)

M. Gérard Dagenais répond à toutes les questions qu'on lui pose par téléphone sur le français au cours de l'émission "Parlons-nous français ?" qui est diffusée tous les dimanches, de 11 h. 30 à midi, sur les ondes de CKAC.

"Il faut souligner aux touristes américains le renouveau culturel qui se fait au Canada" -- Le consul des USA

QUEBEC (PC) — Le consul général des Etats-Unis à Québec a déclaré hier qu'il ne faut pas seulement accueillir les touristes américains avec des monuments historiques au Québec, mais qu'il faut aussi leur faire voir les éléments de la vie culturelle et leur montrer le renouveau qui s'effectue au Canada.

M. Francis Cunningham, qui prenait la parole à l'occasion de la semaine de la bonne entente Canada - Etats-Unis, a spécifié qu'il était très difficile pour des voisins d'atteindre un niveau parfait de compréhension. De plus, a-t-il dit, les trois quarts des Américains sont tellement éloignés de la frontière canadienne et sont si occupés par leurs affaires qu'ils n'ont pas le temps de connaître le Canada et le Québec autrement que par la lecture.

Le consul général a affirmé qu'il y a toujours eu une très bonne entente entre le Canada et les Etats - Unis, et surtout depuis que les dirigeants ont pris conscience de l'interdépendance des masses. Mais aujourd'hui, a-t-il ajouté, ce sont les individus qui font le poids dans les relations internationales. "C'est le moment plus que jamais, a souligné le conférencier, qu'il existe entre nos deux pays cette compréhension mutuelle qui mettra en relief les valeurs morales de notre vie quotidienne, alors que nous sommes à l'heure où les peuples du monde entier ont les yeux rivés sur le continent américain."

La semaine de la bonne entente Canada - Etats-Unis est organisée chaque année par les clubs Kiwanis des Etats-Unis et du Canada en vue de promouvoir les échanges d'idées entre les deux peuples.

Le peintre Paul Brady réprimandé en Cour parce qu'il aurait été impliqué dans une "manoeuvre électorale"

La Cour supérieure du Québec a réprimandé le peintre montréalais Paul Brady qui, selon les preuves présentées, aurait été impliqué dans une "manoeuvre électorale" qui consistait à présenter un homonyme contre le candidat libéral Gérard Pelletier lors des dernières élections fédérales en novembre dernier.

Brady tentait d'obtenir un jugement contre un dénommé Paul Delaney, pour un montant de $1,000. Il soutenait alors qu'il avait avancé ce montant à Delaney pour l'achat de plaques d'immatriculation de camions.

Le juge James E. Mitchell, dans un jugement de sept pages rendu public mercredi, a rejeté l'action.

Il a dit que la version de Delaney voulait que Brady ait suggéré qu'un autre Gérard Pelletier soit candidat libéral indépendant dans ce comté.

L'arrangement fut donc que si Delaney réussissait à vendre un Gérard Pelletier à un autre parti, il donnerait $1,000 à Brady. Un chèque payable le 3 novembre 1965, soit cinq jours avant les élections, a été signé mais refusé pour insuffisance de fonds.

Le juge Mitchell a donc rejeté l'action, cette dette ayant été contractée au cours d'une conspiration pour commettre une action pernicieuse allant contre la morale et la société.

M. Gérard Pelletier, député de Montréal-Hochelaga, est un journaliste et commentateur radiophonique bien connu.

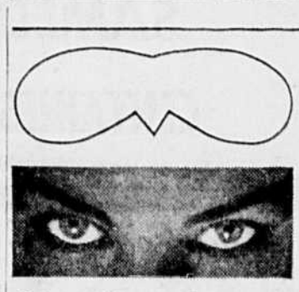

laissez
OPTREX
voir à vos yeux

L'action efficace et rapide des COMPRESSES **OPTREX** redonne aux yeux leur fraîcheur, leur éclat naturel.

Bains oculaires • Compresses • Chez votre pharmacien

L'Ordre de Saint-Jean patronnera l'Institut de réhabilitation de Montréal

L'Ordre hospitalier de Saint-Jean, qui jusqu'à maintenant ne subventionnait qu'une institution, l'hôpital ophtalmologique de Jérusalem, en patronnera bientôt un deuxième : l'Institut de réhabilitation de Montréal.

C'est le commissaire national de l'Ordre, le juge Redmond Roche, qui l'a annoncé hier soir au dîner annuel du Conseil du Québec de l'Ambulance Saint-Jean, à l'hôtel Ritz Carlton.

Il ne reste plus qu'une formalité à remplir avant que l'institut de Montréal ne puisse officiellement battre le pavillon de l'ordre hospitalier : la sanction du prieuré de Londres, qui ne saurait tarder.

Le directeur exécutif de l'Institut de réhabilitation de Montréal, le Dr Gustave Gingras, a noté que contrairement à l'hôpital de Jérusalem qui est entièrement subventionné par l'Ordre, celui de Montréal ne le sera que d'une "façon symbolique".

Questionné quant à la signification de ce statut, le Dr Gingras a répondu à un journaliste: "C'est un peu comme si le comte Alexander de Tunis était votre oncle".

La comparaison s'imposait presque puisque le comte Alexander, ancien gouverneur général du Canada, était justement conférencier d'honneur au banquet de l'Ambulance Saint-Jean.

Quant à l'intérêt que l'Ordre de St-Jean porte à l'Institut de réhabilitation, il s'explique par le fait que plusieurs membres de son bureau exécutif, dont le directeur, le Dr Gingras, font partie de l'ordre hospitalier et par le fait que des salles de l'hôpital sont régulièrement mises à la disposition des ambulanciers Saint-Jean pour donner des cours et y tenir des exercices.

Et la chapelle de l'institut a été consacrée à saint Jean de Jérusalem.

Pour sa part, le comte Alexander de Tunis, KG, GCB, OM, GCMG, CSI, DSO, DCL, LLD, a souligné que l'ordre hospitalier Saint-Jean exalte les valeurs qui se trouvent au coeur de tout homme véritable.

Le comte a aussi parlé de l'Expo '67 où, a-t-il dit, pour la première fois les ambulanciers de l'Ordre vont avoir l'occasion de manifester toutes leurs facultés, à une manifestation de cette importance.

Parlant, en souriant, du nom que porte l'événement Expo '67, l'ancien gouverneur général du Canada a commenté : Expo, c'est l'abréviation d'exposition ; c'est splendide si vous savez ce que ça veut dire. Mais je me demande ce que vont entendre les citoyens de pays où le français n'est pas utilisé ?

Au cours de la soirée, les ambulanciers ont aussi appris que leur nouveau gouverneur provincial, pour le Québec, était le brigadier Paul Triquet, qui succède au juge Redmond Roche, maintenant commissaire national.

ANNONCE

Comment vendre votre voiture au meilleur prix

Quelle est la meilleure époque pour changer de voiture? Combien vaut vraiment l'ancienne? Vaut-il la peine d'y faire des réparations ou de changer les pneus? Vous trouverez, dans Sélection du Reader's Digest de mai, des conseils pratiques, donnés par des gens du métier, qui vous aideront à obtenir la meilleure valeur de reprise. Achetez votre exemplaire sans tarder!

Ne laissez pas trainer vos lames de rasoir

Il faut déposer en lieu sûr les lames de rasoir usagées afin d'éviter des accidents. On pourra utiliser à cette fin une boite en métal munie d'une fente dans le couvercle pour recevoir les lames. Lorsque la boite est pleine, recouvrir la fente avec une bande adhésive et jeter la boite dans une poubelle.

On a dit que la Mercédes-Benz 230S souffrait *d'hypertrophie mécanique*, reproche—ou compliment—qui vaut d'être analysé.

Un fait est certain: la 230S, entre toutes les Mercédes-Benz, présente un luxe de perfectionnements techniques et, surtout, de mesures de sécurité qui font cruellement défaut sur un trop grand nombre de voitures.

EXEMPLES? Carrosserie *de sécurité* qui "absorbe" les chocs; suspension éprouvée sur une voiture de course championne du monde; moteur compact capable de rouler, à longueur de journée à 90 mph. Prenez le temps—trois minutes—d'en lire un peu plus sur la Mercédes-Benz 230S; elle en vaut la peine!

Le règne de l'ingénieur

La Mercédes-Benz 230S a pris corps sans longues études de marché, sans hypothétiques "profils du consommateur". C'est une voiture conçue par des ingénieurs, selon la tradition établie par Gottlieb Daimler et Karl Benz quand, en 1886, ils créèrent la *première* auto.

La passion de la mécanique a permis à Mercédes-Benz de récolter quelque 5,000 brevets—et de produire une voiture véritablement unique. Ce qui fait dire à David E. Davis Jr, chroniqueur du magazine "Car and Driver": *"Si l'on vous bandait les yeux avant de vous déposer, sans que vous le sachiez, dans une Mercédes-Benz, vous devineriez aussitôt que vous êtes dans une Mercédes-Benz".*

Les meilleurs pilotes de course *respectent* les Mercédes-Benz. A tel point que le plus grand d'entre eux peut-être—Juan Manuel Fangio—est maintenant concessionnaire Mercédes-Benz à Buenos-Ayres.

Depuis 1901, les voitures de course Mercédes-Benz ont remporté 4,403 victoires, et les deux dernières—en 1954 et 1955—leur valurent deux championnats du monde.

Faite pour durer

Une 230S ne fera jamais entendre ces grincements, battements et vibrations qui font que l'on se fatigue d'une voiture. Sa caisse monopièce, soudée en plus de dix mille points, est indéformable. Un minimum de soins lui permettra de rouler encore allègrement quand ses contemporaines joncheront déjà les cimetières d'autos.

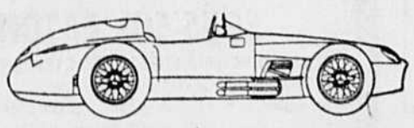

En compétition deux années de suite, deux fois championne du monde!

Regardez-la sur toutes les coutures, vous ne trouverez aucune trace de raccord sur la carrosserie de la 230S. Tous les joints sont poncés à la main.

La carrosserie Mercédes-Benz est un facteur de sécurité qui a fait l'objet d'un brevet: l'avant et l'arrière de la voiture sont faits pour céder en cas de choc violent et servir de tampon protecteur vis-à-vis de la cabine—qui reste intacte.

A l'intérieur des portières, les poignées sont encastrées. Douze endroits critiques (dont le moyeu du volant, les rebords du tableau de bord et les manivelles des fenêtres) sont spécialement rembourrés. Les experts ont pu dire que les voitures Mercédes-Benz sont les premières du monde en fait de sécurité.

L'essieu de la 300 SLR

La plupart des découvertes techniques *essayées* sur les voitures de course Mercédes-Benz ont été ensuite *adaptées* aux voitures de de série. Ainsi *l'essieu oscillant* à articulation unique. Monté pour la première fois sur la 300SLR de course, ce dispositif donne à la 230S une stabilité imperturbable sur les routes défoncées ou glissantes, et durant le freinage.

Le principe en est simple: l'essieu possède deux parties autonomes qui jouent verticalement, indépendamment l'une de l'autre, à partir d'un pivot central. Deux avantages:

1. Quand l'une des roues rencontre un cahot, la partie correspondante de l'essieu pivote sur son axe tandis que l'autre roue continue à coller fermement à la route. (Avec l'essieu ordinaire *monopièce*, les roues arrière ont tendance à rebondir et à retomber *ensemble*.)

2. En général, un bon coup de freins *soulève* l'arrière de la voiture, les roues quittent le sol et *se bloquent*. Avec la 230S, l'essieu oscillant *presse fermement les roues sur le sol*. D'où freinage progressif et efficace.

Le correcteur de niveau automatique

La 230S utilise le correcteur de niveau automatique mis au point par les ingénieurs de Mercédes-Benz. Ce dispositif relève automatiquement l'arrière de la voiture; la caisse *reste horizontale* quel que soit le nombre des passagers, quelle que soit la charge dans le coffre.

Voilà l'explication de cette tenue de route impeccable, sans ces balancements longitudinaux et latéraux qui sont la plaie—et la rançon—des suspensions trop molles.

Direction sans flottement

Si vous avez l'habitude de conduire une voiture dont la direction flotte un peu, vous serez stupéfait de la précision de celle de la Mercédes-Benz. Réponse immédiate et exacte.

Nota: Un amortisseur de direction spécial absorbe les inégalités de la route avant qu'elles puissent atteindre le volant. Aucun bruit, aucune vibration.

La Mercédes-Benz 230S. On la conduit confortablement, en toute sécurité—et avec plaisir—pendant des années.

Des freins à toute épreuve

Les ingénieurs de chez Mercédes-Benz pensent, avec quelque raison, que vous devez disposer d'une puissance de freinage supérieure à vos besoins réels. La 230S pèse 2,976 lb—une tonne et demie. Ses freins seraient efficaces sur une voiture pesant le double.

Les freins à disques des roues avant—qui supportent le poids de toute la voiture pendant le freinage—permettent impunément de descendre les côtes à vive allure: jamais de secousse ni de passage à vide. De plus, freins arrière et freins avant dépendent de deux circuits différents. Et quelle douceur: *"Avec une Mercédes-Benz, quand vous freinez, vous freinez vraiment une automobile—vous n'avez pas l'impression d'enclencher un mécanisme qui va vous projeter à travers le pare-brise!"* déclaire David E. Davis Jr.

Puissance ne veut pas dire volume

Avec son six-cylindres, la 230S atteint une vitesse de pointe de 109 mph. Rien d'effrayant à une époque où les monstres de 400 CV sont chose courante. Mais songez simplement que la 230S atteint très vite les 90 mph, et qu'elle pourrait, si les lois et les routes le permettaient, rouler à cette vitesse des jours et des jours, sans fatigue—et en consommant moitié moins qu'un V8 normal.

L'honneur en revient à la conception même du moteur avec arbres à cames en tête qui est de règle, depuis 1951, sur les Mercédes-Benz. Ce principe vient d'être appliqué sur certaines voitures américaines.

Unité de mesure: l'homme

La 230S est étonnamment confortable; paradoxalement, elle est plus spacieuse que bien des voitures qui, de l'extérieur, semblent plus grandes.

C'est que la Mercédes-Benz est construite "autour de ses occupants", et non pour répondre aux impératifs du style ni pour se conformer aux changements de modèles annuels.

Le médecin s'est fait tapissier

Les sièges des voitures Mercédes-Benz sont conçus par des médecins spécialistes en orthopédie. C'est à dessein qu'ils sont *fermes:* cela permet de réduire la fatigue et de supprimer les crampes.

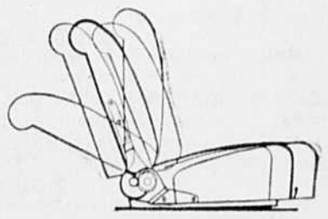

Dossiers inclinables: elle peut dormir pendant que vous conduisez.

Ce sont des sièges *enveloppants*, qui vous retiennent; ils sont frais, aérés et jamais ne vous invitent au sommeil! Le dossier des sièges avant est réglable (quatre positions). En position basse, le passager de droite peut dormir confortablement pendant que la voiture roule.

Demandez notre brochure

Pour en savoir plus long sur la 230S et sur trois autres modèles Mercédes-Benz, demandez notre brochure de 24 pages en couleurs en écrivant à Mercédes-Benz, Box 501, Terminal A, Toronto 1.

Mieux, arrêtez-vous au magasin d'exposition Mercédes-Benz et essayez vous-même la voiture qui se veut, non pas la plus populaire, mais *la meilleure*.

Les automobiles Mercédes-Benz: de $27,000 à $4,302.

Vous avez peut-être, sans le savoir, les moyens de vous offrir une Mercédes-Benz. Voici le prix de détail suggéré de 7 des 15 modèles Mercédes-Benz:

Mercédes-Benz 600 Limousine—7 places	$27,000
230SL	7,823
250S (conduite intérieure)	6,275
230S (conduite intérieure)	5,482
230 (conduite intérieure)	4,642
200 (Diesel)	4,517
200 (conduite intérieure)	4,302

**F. a B. Toronto, Ontario. Taxes provinciales en sus.*

DAIMLER-BENZ AG.

MB-2444

Concessionnaire:

D. K. AUTOMOBILE INC., 3475 Avenue du Parc, Montréal, Québec. Téléphone 849-3283

BILL & JOE'S AUTOMOBILE REG'D., 845 boul. Taschereau, Greenfield Park, Québec. Téléphone 672-2720

DÉCOUVREZ CHAMPLAIN
et gagnez un voyage en FRANCE
via AIR CANADA

PRODUITS PÉTROLIERS CHAMPLAIN, LIMITÉE

LES RÈGLEMENTS DU CONCOURS SONT SIMPLES

1—Prix hebdomadaires—Chaque semaine du concours, dix bulletins seront tirés au sort. Le premier participant dont le bulletin portera la bonne réponse à la question de la semaine gagnera un téléviseur portatif GE; les trois suivants, une radio AM/FM—GE; les six suivants, un couteau électrique GE avec boîtier.

2—Le grand prix—Tous les bulletins de participation reçus durant le concours seront accumulés et deviendront éligibles pour le grand prix. Si la personne dont le nom est tiré au sort, répond correctement à une question qui lui sera posée, elle gagnera un voyage de deux semaines en France pour 2 personnes via Air Canada, plus une somme totale de $300.00 pour couvrir les frais de séjour.

3—Prix de consolation—Vingt autres personnes dont les bulletins de participation auront été soumis et tirés au sort recevront à titre de prix de consolation un tourne-disque portatif GE.

4—Le concours est ouvert à toutes personnes résidant au Canada, à l'exception des employés de Produits Pétroliers Champlain Limitée, leurs vendeurs ou agents et leurs familles immédiates et celles responsables du Concours Champlain.

HUIT SEMAINES — HUIT QUESTIONS — Vous pouvez participer aussi souvent que vous le voulez. Vous trouverez des bulletins de participation à l'enseigne du grand "C" rouge CHAMPLAIN.

QUESTION DE LA SEMAINE DU 24 AU 30 AVRIL:

Qui a fondé la ville de Québec?

Samuel de Champlain ☐ Henri de Bourbon ☐

Pointez votre réponse, découpez ce coupon et déposez-le à votre poste d'essence CHAMPLAIN.

NOM_____

ADRESSE_____

MONTREAL, VENDREDI 29 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 99

Nielsen est renversé par l'attitude de Cardin dans l'affaire Munsinger

par Yves Leclerc

"La façon dont M. Cardin a mentionné l'affaire Munsinger après que le dossier ait été remis aux mains de M. Pearson pendant plus d'un an sans que rien soit fait me renverse. Si le ministre a raison de dire que le dossier mentionne plusieurs ministres et prouve que Gerda Munsinger était un danger pour la sécurité de l'Etat, c'est plus qu'une erreur. C'est aussi quelque chose qui va plus loin qu'un sujet de débat aux Communes."

Le député conservateur du Yukon, M. Eric Nielsen, s'est dit abasourdi de la manière cavalière dont cette affaire a été amenée sur le tapis. Mais d'après lui, les témoignages d'hier à l'enquête Spence pourraient bien indiquer que "c'est de l'autre côté qu'il faut porter les torts", et que si culpabilité il y a, elle se trouve au moins autant chez les libéraux que chez les progressistes-conservateurs.

Répondant aux questions des journalistes à une conférence de presse à Ville Mont-Royal, le député a rappelé que M. Pearson avait eu le dossier Gerda en mains pendant seize mois, longtemps avant que l'affaire éclate, et que M. Favreau était au courant dès 1964.

Le "dénicheur de scandales" des Communes, responsable de l'affaire Rivard et de celle des faillites frauduleuses, a déclaré qu'il n'a pas pour le moment de nouvelles "bombes" à faire éclater sur le plancher de la Chambre, mais que des scandales "il semble en pleuvoir de partout", et que de toutes façons ceux qui sont déjà connus n'ont pas encore été complètement dévoilés et nous réservent des surprises : affaire Spencer, affaire Munsinger, affaire des faillites.

Du nouveau sur les faillites ?

Sur cette dernière question, M. Nielsen a précisé qu'on n'en parle peut-être pas beaucoup actuellement, mais que c'est loin d'être mort. Il reçoit toujours des renseignements et des plaintes, mais "préfère agir avec circonspection, étudier avec soin le dossier et les documents" pour être plus sûr de ce qu'il avance.

Il n'est d'ailleurs pas entré en contact avec le bureau du ministre de la Justice du Québec à ce sujet, ni au sujet de la lutte contre le crime organisé, sur lequel il se dit en parfait accord avec Me Wagner.

"De toutes façons, vous savez, je n'ai jamais rencontré personnellement M. Wagner, et je ne sais pas de quoi il a l'air. Mais j'ai bien l'intention de le faire à la première occasion ... quoique pour le moment j'ai l'impression qu'il doit être assez occupé, avec une campagne électorale et une grève, même morale."

Pas de policiers bavards

Interrogé à quelques reprises sur la source des renseignements qui lui ont permis de faire éclater l'affaire Rivard, M. Nielsen a refusé encore une fois de la dévoiler. "Un député doit garder la liberté d'avoir des communications confidentielles des citoyens du pays qui lui demandent de taire leur identité pour des raisons valables. C'est un devoir non seulement envers le citoyen, mais aussi envers l'institution parlementaire elle-même."

Il a cependant répété que ses informateurs n'étaient pas de la Gendarmerie royale du Canada, et même qu'ils n'étaient pas des policiers provinciaux, municipaux ou étrangers. "Je n'ai pas parlé à des policiers, ni pris connaissance de documents de la police, de quelque police que ce soit."

Parlant du rôle de l'opposition dans un parlement, M. Nielsen a précisé qu'il tient à exposer sa position à ce sujet, non pas parce qu'elle diffère de la conception traditionnelle qu'on se fait de ce rôle, mais justement parce qu'il croit que ce qu'il fait, et que ce que fait le parti conservateur en Chambre, c'est de l'opposition bien comprise. Il a cité le cas des règles de procédure et l'attitude de prise à leur endroit par les députés progressistes-conservateurs : "Nous devons défendre la liberté de parole de l'individu, faire entendre un autre son de cloche".

"Dans le cas du drapeau, par exemple, on a parlé d'obstruction systématique des conservateurs, alors que nous ne faisions que montrer l'autre point de vue, qui lui aussi était partagé par des millions de Canadiens. Quand l'Opposition est intelligente, on ne peut parler d'obstruction. Après tout, nous sommes là pour critiquer le gouvernement, mais une fois qu'une chose est adoptée, surtout dans un cas comme celui du drapeau, où c'est une question qui dépasse les simples débats de la Chambre, nous l'acceptons de bonne grâce. Maintenant, ce drapeau est celui du pays, et quiconque tenterait de le rabaisser ou d'en restreindre la portée aurait tort sans la moindre équivoque."

La gendarmerie bien maltraitée

M. Nielsen est ensuite revenu sur le problème du crime organisé au Canada. Tout comme Me Wagner il réclame une Commission royale à ce sujet. Il voudrait aussi que les forces policières du pays serrent les coudes dans ce domaine, et travaillent sous la direction de la Gendarmerie royale, comme cela se fait pour le trafic des stupéfiants, par exemple.

"On a beaucoup critiqué la GRC, mais je crois au contraire qu'il faut lui accorder une confiance plus grande, et des moyens plus importants. La coopération fédérale-provinciale dans la lutte contre le crime devrait s'étendre au domaine des faillites frauduleuses et des réseaux d'extorsion et de protection."

Pour ce qui est de la création d'une Commission d'enquête sur le crime, il dit conserver assez peu d'espoir, à la suite des récentes déclarations de M. Pearson, et malgré les réactions favorables de plusieurs provinces. Il refuse de voir en Montréal la "capitale du crime organisé", même s'il affirme qu'elle en est un des principaux centres.

Il précise aussi que la plupart des plaintes qu'il a reçues au sujet des faillites frauduleuses venaient du Québec, ce qui est normal puisque notre province est depuis plusieurs années le "champion" quant au nombre des faillites enregistrées. M. Nielsen a cependant qualifié d'infime le nombre des plaintes qu'il reçoit, si l'on tient compte des chiffres publiés par le Bureau de la statistique.

Le député Eric Nielsen

Le rapport Parent avant les élections

— Instituteurs et commissaires

Le président de la Corporation des instituteurs catholiques, M. Raymond Laliberté, et le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques, M. Lévis Sauvé, estiment tous deux que le gouvernement provincial doit livrer sans plus tarder à la population la dernière partie du rapport Parent.

M. Raymond Laliberté annonce un communiqué de la CIC, vient d'écrire au premier ministre Jean Lesage pour demander au gouvernement de "jouer cartes sur table" et de ne pas retenir plus longtemps un document "essentiel au cours de la présente campagne électorale".

De son côté, M. Lévis Sauvé a confié à LA PRESSE que les commissaires d'écoles, comme le reste de la population, se posent beaucoup de questions sur les raisons véritables du retard de la Commission Parent à remettre les dernières tranches de son rapport.

"De deux choses l'une, a dit M. Sauvé. Ou bien le rapport n'est pas prêt, ou bien il est prêt et il est gardé secret. Si tel est le cas, une pareille attitude est hypocrite et injuste à l'égard du public. Elle est peut-être politiquement habile, mais elle est indéfendable."

Invoquant l'hypothèse que la Commission royale d'enquête sur l'enseignement ait "de dures vérités à apprendre au public" en matière de financement de l'éducation, et qu'elle soit arrivée, quant au problème de la confessionnalité, à des conclusions de nature à inquiéter l'opinion québécoise, le président de la Fédération des commissions scolaires a commenté :

"Si la Commission Parent, au terme de ses travaux, arrive à des conclusions au prime abord impopulaires, il faut que la population les connaisse quand même. Autrement, on renierait l'esprit qui a présidé à la création d'un ministère de l'Education : le bill 60 a voulu placer l'éducation sous le contrôle du peuple. Qu'on laisse le peuple se prononcer."

Quant au président de la CIC, M. Raymond Laliberté, il fait état dans sa lettre au premier ministre d'une déclaration de Mgr Alphonse-Marie Parent, président de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, qui a précisé la semaine dernière au correspondant de LA PRESSE à Paris que la dernière partie du rapport Parent est sortie des presses depuis un mois.

M. Laliberté s'étonne que le gouvernement la retienne à la veille de l'élection provinciale, alors que le corps électoral sera appelé à juger divers programmes politiques qui seraient incomplets, explique-t-il, s'ils ne touchaient aux questions de confessionnalité, de financement et d'administration scolaires.

Puisqu'il traite précisément de ces importantes questions, de noter M. Laliberté, le rapport Parent est un document essentiel au cours de la présente campagne électorale. Chaque parti doit établir ses positions au sujet des recommandations de ce rapport et l'électorat jugera. La publication de ce rapport est d'autant plus nécessaire qu'autrement, certains candidats, de leur propre initiative, peuvent attacher un fort mauvais grelot à ces sujets".

M. Laliberté précise enfin que les membres de la CIC, à titre d'éducateurs, sont particulièrement intéressés à prendre connaissance des conclusions de cette dernière partie du document et de l'attitude des divers politiques devant les questions de confessionnalité, de financement et d'administration scolaires. Il serait extrêmement décevant, termine-t-il, que le gouvernement refuse de jouer cartes sur table.

BLOC-NOTES ELECTORAL

M. Lesage à Joliette le 9 mai

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, sera à Joliette samedi le 9 mai pour y poursuivre une tournée qu'il vient d'entreprendre dans les principales municipalités du Québec. Peu après son arrivée à Joliette, M. Lesage sera l'invité des autorités municipales à une réception à l'hôtel de ville, après qui il rendra visite aux autorités religieuses du diocèse de Joliette, à l'évêché. Le même soir, il sera le principal orateur à un grand ralliement politique qui se tiendra à l'école secondaire Barthélémy-Joliette pour appuyer la candidature de M. Maurice Desrochers, candidat officiel du parti libéral aux élections provinciales du 5 juin. Avant son arrivée à Joliette, M. Lesage visitera les municipalités de Louiseville, Berthierville et St-Gabriel-de-Brandon.

* * *

M. Cottingham se retire

Les électeurs du comté d'Argenteuil ont appris sans surprise, hier, que le député William M. Cottingham, qui les représentait depuis 18 ans à l'Assemblée législative, se retirait de la vie politique. La rumeur de sa retraite faisait les frais des conversations depuis déjà quelques mois. L'ancien ministre des Mines avait été élu en 1948 en triomphant de M. Georges-Etienne Dansereau, maintenant décédé, autrefois ministre de la Voirie dans le cabinet Godbout. Depuis, il avait traversé cinq élections sans subir une seule défaite. Dans le comté, cependant, on se perd en conjectures sur le candidat qui prendra la relève. L'association de l'Union nationale d'Argenteuil semble pour le moment rencontrer quelques difficultés à lui trouver un successeur ; c'est ce qui expliquerait qu'on hésite à fixer une date pour la tenue d'un congrès de nomination.

* * *

Calendrier chargé pour M. Bourgault

M. Pierre Bourgault, président national du Ralliement pour l'indépendance nationale et candidat de ce parti dans Duplessis, effectuera ces prochains jours une tournée dans son comté. Il doit débarquer ce soir, vendredi, à Sept-Iles, d'où il repartira immédiatement en direction de Havre-Saint-Pierre, où il tiendra une assemblée samedi à 8 h. 30 du soir. Dimanche après-midi, il prendra la parole à Mingan, à 2 h. 30. Il tiendra une assemblée lundi soir à Rivière-au-Tonnerre, à 8 h. 30, et une autre mardi soir à 8 h. 30 à Shefferville. Vendredi, il sera dans le comté de Montcalm. Puis il prendra la parole dimanche le 8 mai à Mont-Laurier, lundi à Valleyfield et mardi le 10 mai dans l'île Jésus, en banlieue de Montréal.

* * *

17 candidats RIN dans la région de Montréal

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale annonce qu'il aura probablement un candidat dans chacun des 27 comtés de la région de Montréal. Déjà, 17 d'entre eux sont choisis. Il s'agit de MM. Pierre Cinq-Mars, professeur (Ahuntsic) ; Paul Rochon, journaliste (Bourassa) ; Gilles Maillé, gérant (Dorion) ; Roger Turgeon, ingénieur (Fabre) ; Bernard Morrier, journaliste (Gouin) ; Bruno Colpron, avocat (Jeanne-Mance) ; Robert Dénommé, professeur (Lafontaine) ; Jean-Bernard Clermont (Maisonneuve) ; André Dagenais, écrivain-journaliste (Mercier) ; Fernand Boudreau, débardeur (Olier) ; André d'Allemagne, secrétaire de l'AGEUM (Outremont) ; Paul Mainville, travailleur social (Saint-Jacques) ; Rodrigue Guité, architecte (Saint-Laurent) ; Guy Viel, professeur (Saint-Louis) ; Paul Soulard, mécanographe (Sainte-Marie) ; et Réginald Chartrand, directeur d'école de boxe (Verdun).

* * *

Candidats libéraux

Les candidats libéraux dans les comtés de Gaspé-Nord, Jacques-Cartier et Bourassa seront, respectivement, MM. Guy Marsolais, Noel Saint-Germain et Georges-E. Tremblay. M. Marsolais, qui est âgé de 33 ans, est un homme d'affaires de Murdochville. M. Saint-Germain, âgé de 43 ans et optométriste de sa profession, est président fondateur de la caisse populaire Saint-Sacrement de Lachine et conseiller municipal de cette ville depuis un an. Quant à M. Tremblay, industriel de 38 ans, il exerce sa profession à Montréal-Nord, où il est conseiller municipal depuis trois ans.

* * *

A la présidence du RIN — Montréal

M. Fernand Boudreau, candidat du Ralliement pour l'indépendance nationale dans Olier, vient d'être réélu président de la section montréalaise du RIN. M. Paul Soulard, candidat dans Sainte-Marie, a été réélu vice-président, et M. Robert Bergevin, agent et organisateur dans Saint-Jacques, a été élu vice-président.

* * *

A la succession de M. Majeau (UN)

Le congrès de mise en nomination pour le choix du candidat officiel de l'Union nationale dans le comté de Joliette aux élections provinciales du 5 juin se tiendra dimanche soir à 8 heures à l'école secondaire Marie-Charlotte, rue Notre-Dame, à Joliette. Jusqu'à maintenant, quatre candidats sont en lice : ce sont MM. J.-Marcel Drainville, agent d'assurances ; Jacques Mondor, professeur ; Pierre Roy, agent d'assurances ; et Lucien Marcoux, restaurateur. Le candidat qui sera choisi fera la lutte à M. Maurice Desrochers, libéral. Me Maurice Majeau, de l'Union nationale, qui a représenté le comté de Joliette à l'Assemblée législative durant quatre années, a fait savoir, il y a quelque temps, qu'il ne se représenterait pas pour un renouvellement de mandat.

* * *

M. Coiteux, libéral, de nouveau dans la course

M. Frédéric Coiteux, député sortant du comté de L'Assomption, a été choisi par acclamation candidat du parti libéral dans le même comté pour les prochaines élections provinciales, lors d'une assemblée tenue mercredi soir, à l'école Jésus-Marie, à Saint-Roch-L'Achigan.

Dupuis ira parler à Sherbrooke en même temps que Lesage

par André Béliveau

Il est maintenant assuré que l'ancien ministre fédéral Yvon Dupuis tiendra une assemblée publique dimanche soir à Sherbrooke, à l'heure et dans la ville même où le premier ministre Jean Lesage inaugurera sa campagne électorale.

M. Dupuis a personnellement affirmé hier soir à LA PRESSE sa ferme intention de tenir cette assemblée dimanche. Une rumeur en ce sens circulait depuis quelques jours, mais M. Dupuis n'avait pas encore confirmé lui-même la véracité de cette rumeur.

Le politicien a d'autre part nié qu'il ait l'intention de suivre le premier ministre Lesage pas à pas dans sa campagne électorale et d'organiser des assemblées publiques partout où le chef libéral prendra la parole. "Je ne dis pas que je ne ferai pas quelques assemblées, mais il n'est pas question que je le suive comme une queue de veau ..." a-t-il déclaré.

Cette assemblée de M. Dupuis à Sherbrooke aura lieu à 8 h. 30 dimanche soir à l'école Saint-François, à l'angle des rues Galt et Bowen. L'ancien ministre a refusé de dévoiler à l'avance de quel sujet il traitera plus particulièrement. "J'ai un message à livrer à la population", s'est-il borné à dire. Parlera-t-il de son procès ? "Il n'en est pas question : je porte ma cause en appel mardi ..."

Quant à son éventuelle candidature en vue du scrutin du 5 juin, il n'a pas encore pris de décision. "Cela demeure possible, mais c'est peu probable."

De toute façon, Yvon Dupuis, renié par ses chefs libéraux, est fermement décidé à ne pas faire campagne pour le parti de M. Lesage, qui ne lui en demande d'ailleurs pas tant. Il affirme d'autre part qu'il ne se sent aucunement attiré par l'Union nationale, et qu'il n'a pas songé à militer au sein des autres partis québécois. "Si je me présente, je le ferai certainement comme candidat indépendant", a-t-il conclu.

Je n'ai jamais songé à brimer la presse

— Lechasseur

(P. B.) — Le président de l'Assemblée législative, M. Guy Lechasseur, nous a confié hier, au téléphone, qu'il n'a jamais songé à brimer la liberté de presse ou à imposer une surveillance gouvernementale sur la profession lorsqu'il a suggéré la création d'un ministère de l'Information de même qu'un Conseil de la communication sociale au Québec.

"Je me rends compte, a-t-il dit, que ma pensée a été largement dépassée et que, faute de clarté dans mon texte, on a donné une fausse interprétation à mes paroles." M. Lechasseur affirme que les réformes qu'il suggère doivent se faire au sein même de la profession journalistique et il admet que ce n'est pas le rôle du gouvernement de faire le point sur les problèmes éventuels de la profession. Il ajoute que c'est par pure coïncidence que son discours a été prononcé à trois jours du congrès de l'Union canadienne des journalistes de langue française et à deux semaines du colloque de l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes.

Une enquête au sein de la profession

Dans son discours prononcé mercredi devant le Conseil du Bien-Etre de la rive sud, à Jacques-Cartier, M. Lechasseur déclarait notamment : "Il faudrait une enquête complète sur les besoins multiples des différentes professions rattachées à l'information." Il a affirmé hier au téléphone que cette enquête, dans son esprit, devrait se faire au sein même de la profession. Il ajoute qu'il n'a jamais songé à instituer une enquête au niveau gouvernemental et que les journalistes peuvent fort bien "régler eux-mêmes leurs problèmes". Effectivement, de déclarer M. Lechasseur, le ministère de l'Information pourrait créer une sorte de code de l'éthique professionnelle en vue d'aider les journalistes, mais il ne saurait être question de leur imposer des directives.

M. Lechasseur déclarait plus loin dans son texte : "Pour le législateur le problème est posé et certaines solutions sont évidentes : la responsabilité de l'information ne doit pas être confiée au premier venu ..."

M. Lechasseur reconnaît que cette phrase était peut-être de nature à choquer quelques journalistes mais il s'empresse d'ajouter que, encore une fois, il a été mal interprété. "Le gouvernement, a-t-il dit au téléphone, n'a pas à juger si tel ou tel candidat peut devenir journaliste. C'est à la profession elle-même de juger de la compétence et de l'objectivité des futurs membres des salles de rédaction." Il suggère que les journalistes créent leur propre conseil d'éthique professionnelle et soumettent leurs membres à des règles d'objectivité. Enfin, de préciser M. Lechasseur, lorsque j'ai écrit cette phrase je songeais surtout à certaines publications qui pratiquent le jaunisme et non pas aux grands média d'information qui, à mon avis, sont objectifs.

L'ACSJ rejette avec vigueur le ministère de l'Information

Au nom des quelque cinq cents journalistes qui sont membres de ses syndicats affiliés, l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes a remis hier soir à tous les organes d'information du Québec une déclaration par laquelle elle rejette "avec la plus grande vigueur" la thèse du président de l'Assemblée législative, selon laquelle l'information doit être dirigée, planifiée et rigoureusement traitée.

M. Guy Lechasseur, député sortant du comté de Verchères, avait fait cette suggestion mercredi, dans le cadre de la campagne électorale.

Les grands journaux du Québec, de langue anglaise et de langue française, les postes de radio et de télévision ont immédiatement accordé à cette déclaration l'importance qu'elle méritait.

Deux journaux de Montréal en firent même leur manchette à la une.

Mais voilà que Me Guy Lechasseur fait savoir qu'il a été mal cité, et que les journalistes ont "tout à fait mal interprété ses intentions", et qu'il voulait parler uniquement de "l'information gouvernementale".

Les membres du bureau de l'Alliance ont relu attentivement le texte intégral de la causerie du député.

De ce texte, il ressort clairement que le conférencier, après avoir en termes à peine voilés, fait le procès des artisans de l'information, lancé les mots-épouvantails de "sensationnalisme" et de "propagateurs de scandales", visait à mettre sur pied un organisme supérieur gouvernemental doté du pouvoir de "diriger, planifier, traiter rigoureusement" l'information, avec un grand "I".

Or, il semble que ce qu'il a dit n'est pas du tout ce qu'il voulait, avait l'intention de dire. Est-il possible que l'homme choisi pour présider l'Assemblée législative puisse, dans une conférence préparée à l'avance, se tromper si lourdement ?

Si tel est le cas, nous trouvons la chose aussi déplorable que dangereuse. Mais il reste ce fait concret que Me Guy Lechasseur suggère la création d'un ministère de l'Information appuyé d'un organisme portant le nom imposant de "Conseil supérieur de la Communication sociale", le tout doté de dix services touchant l'administration, l'information, la recherche et les statistiques, les relations publiques, les renseignements du public, la coordination interministérielle, les bureaux régionaux avec équipes mobiles, les moyens audio-visuels et un comité sur la radio et la télévision.

Voilà un gigantesque appareil pour une tâche dont s'acquitte encore aujourd'hui, avec un bon heur relatif, le modeste Office de l'information.

Est-il possible que l'on veuille (si le gouvernement endosse le projet Lechasseur) instituer un tel ministère aux seules fins de "contrôler" l'information émanant des instances gouvernementales ? Nous nous permettons d'en douter.

Quoi qu'il en soit, l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes est à pied d'alerte et surveillera attentivement les faits et gestes de ceux qui, en dehors de la profession, essaieront d'ériger des structures susceptibles de se transformer en camisoles de force et d'en arriver à museler la presse.

L'UCJLF : des propos "inquiétants"

L'Union canadienne des journalistes de langue française a exprimé hier son ébahissement devant "l'invraisemblable confusion" des propos tenus par le président de l'Assemblée législative, M. Guy Lechasseur, devant la Fédération des conseils de bien-être de la rive sud.

Le bureau exécutif de l'UCJLF a manifesté, dans un communiqué, son inquiétude la plus vive devant l'incohérence des solutions que M. Lechasseur prétend proposer aux problèmes de l'information contemporaine au Québec.

Invraisemblable en effet, note le texte, puisque sous le vocable de "communications sociales", M. Lechasseur confond assez grossièrement la nature et les objectifs des diverses professions reliées à l'information : information officielle, relations publiques, publicité et journalisme.

"Inquiétante d'autre part, parce que cette confusion initiale amène M. Lechasseur à tenir des propos absolument inadmissibles dans une société démocratique."

L'UCJLF rappelle un paragraphe de la conférence de M. Lechasseur où il dit : "L'information doit être dirigée, planifiée et rigoureusement traitée ; elle se doit d'évoluer parallèlement dans un contexte de liberté mais cette dernière ne doit pas servir de prétexte pour ouvrir la porte toute grande sur un libéralisme inconditionnel au service des fervents du sensationnel et du scandale ..."

Les porte-parole de l'Union des journalistes estiment que la mise au point de M. Lechasseur selon laquelle ces propos ne s'appliqueraient qu'à l'information gouvernementale ou aux relations publiques est contredite par le texte même de l'auteur.

Comment, se demande l'UCJLF, l'information gouvernementale peut-elle donner dans le "sensationnalisme et le scandale ?"

"M. Lechasseur, qu'il l'ait voulu ou non, met en cause toute l'information libre dans notre milieu et nous nous croyons fondés de répondre à une question qu'il a fort mal traitée dans son texte et qui demeure dans l'esprit du public la question fondamentale, à savoir quel est le rôle de l'Etat dans l'information ?

"Il y a, bien sûr, l'information officielle et personne ne contestera au gouvernement le droit de la régir honnêtement et efficacement, encore que nous lui contestons le droit de la diriger, de la planifier et de la traiter rigoureusement comme M. Lechasseur le propose sans plus de nuances.

"Quant aux professionnels des relations publiques, l'UCJLF n'a pas qualité pour parler en leur nom.

"Mais il en va autrement de l'information libre, c'est-à-dire du journalisme, une règlementation de la profession du journalisme est nécessaire et l'UCJLF l'a d'ailleurs reconnu il y a un an déjà, en proposant la création d'un conseil de presse, émanation du public lecteur, de la profession elle-même et des entreprises de presse.

"Cette proposition fait d'ailleurs l'objet du congrès annuel de l'UCJLF qui se tiendra à Québec samedi et dimanche.

"Mais, en aucun cas, et quelles que soient les formules mises de l'avant, l'UCJLF ne saurait admettre l'ingérence de l'Etat dans l'exercice d'un droit qui appartient en dernier ressort au public et que le journalisme a pour mandat de sauvegarder."

L'ALBERTA VOUS SALUE

et vous

invite à son nouveau bureau à Montréal

Nous avons ouvert ce nouveau bureau pour soutenir et développer davantage l'intérêt grandissant que suscite notre Province dans l'est du pays. **CE NOUVEAU BUREAU DE L'ALBERTA VA DESSERVIR LES INTÉRÊTS DE L'EST** en mettant en lumière les nombreuses possibilités, tant industrielles que commerciales, qui existent dans l'ouest. Les services comprendront:

- L'évaluation des marchés de l'ouest pour les fabricants de l'est.
- L'établissement de contacts avec les distributeurs de l'ouest.
- Des arrangements pour la fabrication sous licence.
- La recherche d'emplacements pour usines et bureaux de succursales.
- Des renseignements précis et à jour sur la situation économique en Alberta.
- Des imprimés sur les possibilités industrielles en Alberta.
- Des renseignements touristiques.
- Des renseignements sur les nombreux services offerts par la Province de l'Alberta.

Pour tous renseignements sur l'Alberta, vous êtes cordialement invité à vous adresser à M. Louis Roy, notre représentant à Montréal. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre en personne, vous êtes prié d'écrire ou de téléphoner à:

M. LOUIS ROY, ADMINISTRATEUR — TÉLÉPHONE: 878-4411
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT
PROVINCE DE L'ALBERTA
PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QUÉBEC.

PROVINCE DE L'ALBERTA
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT

L'HON. A. R. PATRICK, Ministre — J. E. OBERHOLTZER, Sous-Ministre

économie & finance — LA PRESSE

Le fardeau fiscal trop lourd est la raison de l'exode de nos spécialistes

— Le président de Robert Simpson

"La raison fondamentale du départ du Canada vers les Etats-Unis d'un grand nombre de Canadiens compétents chaque année est le trop lourd fardeau des taxes personnelles, des impôts sur les compagnies et des droits successoraux dans notre pays."

C'est ce qu'a déclaré à l'assemblée annuelle des actionnaires, M. E. G. Burton, président du conseil d'administration de The Robert Simpson Company Limited.

M. Burton a fait cette déclaration après avoir exprimé les inquiétudes de sa compagnie à la suite du changement annoncé dans le récent budget fédéral en ce qui concerne l'imposition des bénéfices marginaux reçus par des employés sous forme de plan d'achat d'actions.

"Ce que l'on propose, a dit M. Burton, annulera en grande partie les dégrèvements consentis sur les bénéfices résultant d'un tel plan. Cette décision apparaît nettement comme un pas dans la mauvaise direction et est de nature à inquiéter tous ceux qui sont convaincus de la valeur des stimulants pour améliorer la productivité et la qualité du personnel à tous les niveaux.

Déjà, a poursuivi le président, les taxes personnelles affectant le revenu sont beaucoup plus élevées au Canada qu'aux Etats-Unis si l'on tient compte de la taxe de vente fédérale de 11%, taxe que les Américains n'ont pas, et des dégrèvements et arrangements fiscaux infiniment plus favorables aux Etats-Unis.

"Si au Canada nous avions au moins le bon sens de réduire l'imposition fiscale à un niveau légèrement inférieur à ce qui se passe au sud de la frontière, a poursuivi M. Burton, nous pourrions renverser le courant et, au lieu de perdre des centaines de spécialistes chaque année, nous attirerions des gens instruits d'autres pays. Mais au lieu de cela nous perdons un pourcentage élevé de nos propres spécialistes après avoir dépensé des millions de dollars à même les taxes pour leur formation."

Investissements

Parlant ensuite d'une autre mesure fiscale proposée dans le discours sur le budget, M. Burton a dit que la nouvelle taxe remboursable de 5% imposée sur les profits des compagnies n'affecterait pratiquement pas les revenus de sa compagnie.

Par ailleurs, la diminution des allocations accordées pour les dépenses d'immobilisation effectuées jusqu'au 1er octobre 1967, a-t-il dit, a incité la compagnie à reporter à 1968 certains projets d'investissements, dont la modernisation du rez-de-chaussée du magasin du centre de la ville à Toronto.

"Cette taxe supplémentaire de 5% et les allocations réduites de moitié sur la plupart des nouveaux investissements, a-t-il ajouté, entraîneront l'ajournement de plusieurs projets commerciaux. C'est le but que le gouvernement désire atteindre et, avec une diminution des dépenses d'investissements du gouvernement, les tendances actuelles à l'inflation devraient se résorber."

Prévisions

En ce qui concerne les perspectives de gain pour 1966, M. Burton a dit que Simpson s'attendait à une autre augmentation sensible des ventes et des profits. Déjà, au premier trimestre, le chiffre des ventes et celui des bénéfices sont plus élevés que ceux de l'année dernière et dépassent même les prévisions de la compagnie.

"Cependant, a-t-il dit, il est trop tôt pour évaluer le ralentissement possible qu'auront les nouvelles mesures fiscales du gouvernement fédéral.

"Il sera des plus intéressants de voir quels effets ces restrictions fiscales exerceront sur la demande de consommation au détail au cours des prochains mois", a-t-il conclu.

VICE-PRESIDENT DE LA MONDEV CORPORATION LTD.

JAMES BOTTOMLEY, F.R.I.

Le vice-président administratif de MonDev Corporation Ltd., M. I. R. Ransen, annonce la nomination de M. James Bottomley au poste de vice-président responsable de la location.

M. Bottomley est venu à Montréal de l'Ecosse en 1948, et depuis ce temps-là, il a rempli des fonctions supérieures dans des entreprises de construction et d'immeuble. Avant de s'affilier à MonDev, il était un directeur de Westmount Realties Company et gérant de sa division de location commerciale. M. Bottomley est Fellow de l'Institut Canadien de l'Immeuble, et il fait des conférences dans le Département d'Extension de l'université de McGill.

MonDev Corporation, la filiale de Montreal Trust Company pour le développement d'immeuble, est présentement responsable de la mise en valeur et de la construction du Square Westmount dans la ville de Westmount ; du siège social de la Banque Canadienne Nationale à la Place d'Armes ; du Square Décarie dans la ville de Côte Saint-Luc et de la Place Saint-Cyrille à Québec.

ADMINISTRATEURS DE COMINCO

L'Hon. J. SINCLAIR — M. S. E. NIXON

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de The Consolidated Mining and Smelting Company of Canada Limited qui a eu lieu le 28 avril à Montréal, l'hon. J. Sinclair, de Vancouver, et M. S. E. Nixon, de Montréal, on été élus membres du conseil d'administration.

M. Sinclair est président du conseil d'administration de Lafarge Cement of North America Ltd. Il est administrateur de la Banque de Montréal, de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, de Canadian Industries Limited et de Columbia Cellulose Co. Ltd. Il est également membre de la régie de l'énergie de la Colombie-Britannique et du conseil consultatif de la Compagnie Trust Royal.

M. Nixon est vice-président administratif et administrateur de Dominion Securities Corporation Ltd. Il est associé de Dominion Securities Company, et vice-président du conseil d'administration et administrateur de Bristol Aeropl. e Company of Canada Ltd. Il est également administrateur de Fleetwood Corporation et de Canadian Pacific Investments Ltd. et membre des bourses de Montréal et Canadienne.

M. R. S. McLaughlin, qui a été administrateur de la compagnie durant 33 ans sans interruption, et M. R. D. Harkness, qui a été élu membre du conseil d'administration en avril 1951, se sont retirés du conseil conformément aux dispositions de la compagnie relatives à la retraite des administrateurs.

La Corporation de gaz naturel desservira la ville de Laval

La Corporation de gaz naturel du Québec a décidé d'étendre ses services à l'Ile Jésus, plus particulièrement à la nouvelle ville de Laval dont la population dépasse actuellement 160,000 âmes.

La direction de cette société conduit actuellement une étude approfondie des possibilités de ce vaste marché aux fins de déterminer l'ampleur de ses investissements et de mettre au point sa campagne de vente. La Corporation, qui a connu des années difficiles dans ses premières années d'exploitation obtient depuis l'an dernier des résultats favorables. Pour maintenir son essor, elle doit nécessairement s'agrandir et étendre ses opérations à tout le marché du grand Montréal. Elle subit actuellement une forte concurrence de la part de l'énergie électrique qui est de plus en plus utilisée pour le chauffage domestique.

La pénétration de la Corporation de gaz naturel sur l'Ile Jésus vise surtout à desservir le marché industriel qui se développe rapidement au nord de la métropole. Une vaste campagne de publicité sera également mise au point pour attaquer le marché de la consommation domiciliaire qui est actuellement la plus importante de la nouvelle ville de Laval.

Le contrat de la Corporation avec Trans-Canada Pipe Lines porte sur un volume quotidien de 112,000,000 de pieds cubes. Comme le marché de la métropole se rétrécit par suite de la démolition de plusieurs vieux quartiers, il devient essentiel que la Corporation élargisse son champ de distribution vers les nouveaux centres domiciliaires.

VICE-PRESIDENT DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DE MONTREAL

Kenneth H. Brown, OBE, QC

M. Kenneth H. Brown, OBE, QC, dont M. Hugh H. Turnbull, MBE, QC, président de la Compagnie d'Assurance-Vie de Montréal vient d'annoncer la nomination au poste de vice-président de cette compagnie. Depuis 1953, M. Brown, qui est l'un des associés de l'étude légale Lafleur et Brown, représentant les détenteurs de police au Conseil d'administration. Il est également l'un des administrateurs de la Montreal Trust Company, de la Dominion Investment Ltd, de la Dubonnet Inc., de la Canadian Stebbins Engineering & Mfg. Co. Ltd, et d'autres importantes sociétés canadiennes.

Deutsch : pénurie générale de main-d'oeuvre dans les mines

M. John J. Deutsch, président du Conseil économique du Canada, a déclaré devant les membres de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, que l'industrie minière canadienne doit dès maintenant consacrer ses efforts à l'analyse de ses besoins futurs en personnel si elle veut être en mesure d'enrayer le désintéressement des jeunes diplômés envers ce secteur de l'économie canadienne.

"L'industrie minière, en plus d'être confronté avec un grave pénurie de diplômés universitaires, a dit M. Deutsch, rencontre de sérieux problèmes au niveau des techniciens et des autres salariés. Il apparait donc que cette industrie fera face à une pénurie générale de main-d'oeuvre et que ces problèmes existeront encore pendant plusieurs années.

"Mais, a continué le conférencier, si tous ces problèmes apparaissent avec évidence, la connaissance que nous avons des besoins futurs en main-d'oeuvre dans l'industrie minière est manifestement déficiente."

Il est impérieux, a poursuivi le président du CEC, d'établir des échanges de renseignements, sur une base plus systématique, entre les éducateurs, les services de main-d'oeuvre gouvernementaux et l'industrie minière.

On estime, en effet, que le nombre d'ingénieurs miniers diplômés des universités canadiennes au cours de 1965 a été plus faible que celui des ingénieurs miniers qu'a perdu l'industrie au cours de la même année pour cause de décès uniquement.

D'autre part, une enquête mené par deux professeurs de l'Université McGill avait établi à 169 le nombre minimum de nouveaux ingénieurs miniers requis par l'industrie pour la période de 24 mois de 1965 et 1966 ; seulement 72 ingénieurs miniers ont reçu leur diplôme d'universités canadiennes au cours de cette période. En 1962, il y a eu deux fois plus d'ingénieurs miniers reçus qu'en 1965.

M. Deutsch a donné plusieurs raisons susceptibles d'expliquer cet état de fait. Elles sont résumées dans cette phrase du conférencier : "Notre industrie minière doit s'adapter à un nouveau climat général naissant de nouvelles tendances économiques et sociales comme la concentration croissante de la population dans les grandes villes, l'accroissement rapide de l'importance de l'instruction et de la connaissance technique, la concurrence serrée pour le personnel de cadre et pour les ouvriers spécialisés, et les circonstances nouvelles au niveau de l'immigration."

Baisse des profits de Hudson's Bay au premier trimestre

Hudson's Bay Oil and Gas Company Limited a réalisé des revenus nets de $2,814,000, soit 15 cents par action, au cours du premier trimestre de 1966. Le revenu monétaire d'exploitation pour cette période s'élève à $7,779,000, ou 43 cents par action. Ces deux résultats sont inférieurs à ceux de trois premiers mois de 1965.

Ces chiffres ont été donnés par M. L. J. Richards, président de la compagnie, au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires. Il a expliqué que ces diminutions sont attribuables aux dépenses d'exploitation plus élevées et à une hausse des coûts dans les usines de gaz plus fortes que l'accroissement des revenus.

La production de pétrole brut et de gaz naturel a atteint une moyenne de 42,134 barils par jour au cours du trimestre, soit un accroissement de 258 barils par jour. Les ventes de gaz naturel se sont accrues de 23% pour atteindre la moyenne quotidienne de 179.3 millions de pieds cubes par jour.

La SACE a assuré des exportations évaluées à $212 millions en 1965

En 1965, la Société d'assurance des crédits à l'exportation (SACE) a assuré des exportations pour un montant de 212 millions de dollars, dont 78.5 millions au nom du gouvernement canadien, et a signé des accords à longue échéance en vue de financer des exportations s'élevant à 57 millions destinées à six projets d'immobilisation dans cinq pays.

Ces chiffres et d'autres données sur les opérations de l'an dernier sont contenus dans le rapport annuel de la SACE pour 1965, publié aujourd'hui par l'honorable Robert Winters, ministre du Commerce, par l'entremise duquel la Société fait rapport au Parlement.

But de la SACE

Cette société de la Couronne a pour but de stimuler l'expansion de notre commerce d'exportation en offrant aux exportateurs canadiens une assurance à prix modique contre le défaut de paiement des clients étrangers. Elle offre aussi un financement à longue échéance pour les exportations reliées aux projets d'immobilisation et aux services connexes lorsque le paiement doit s'échelonner sur une longue période.

A la fin de 1965, le nombre de polices courantes s'établissait à 542, chiffre le plus élevé depuis la fondation de la Société il y a 21 ans. Les recettes en primes sur les marchandises assurées pour son propre compte s'élevaient à $735,565 en comparaison de $760,690 en 1964, bien que le montant des assurances soit passé de $131,218,664 en 1964 à $133,780,307 en 1965. La diminution des recettes en primes, malgré le plus fort montant des assurances-exportation, est attribuable à la ligne de conduite de la Société, qui tend à réduire les taux dans la mesure du possible.

Elargissement de son service

La Société a élargi son service d'assurance au cours de l'année en offrant aux banques des garanties sans réserve. Celles-ci sont destinées aux banques qui consentent à financer sans recours les détenteurs de polices de la SACE qui vendent des biens de production à moyen terme.

Après cinq ans dans le secteur du financement à longue échéance des exportations, la SACE a signé 32 contrats d'un montant global de 269.3 millions de dollars visant des projets d'envergure dans 13 pays. Plus de 1,000 sociétés canadiennes ont reçu des commandes de biens et de services par suite de ces adjudications.

Au cours de 1965, les critères régissant l'admissibilité des exportations au financement à longue échéance ont été refondus pour répondre aux conditions actuelles des marchés internationaux. La valeur minimum des transactions admissibles a été réduite de deux à un million de dollars.

Noranda et Hudson Bay Mining hausse leur prix du cuivre sur les marchés européens

TORONTO (PC) — Deux sociétés canadiennes ont décidé d'augmenter le prix des lingots et des fils de cuivre sur les marchés britannique et européens.

Il s'agit de la Noranda Sales Corporation, filiale de la Noranda Mines et de la compagnie Hudson Bay Mining and Smelting.

En ce qui concerne la Noranda, l'annonce a été faite mercredi; le communiqué de la compagnie mentionne que le prix du cuivre dans les ports britanniques et européens passera de $1,006 à $1,420 la tonne. Hudson Bay Mining and Smelting a annoncé une nouvelle identique hier; elle déclare que sur les marchés de Grande-Bretagne et des autres pays d'Europe, le prix passera de 336 à 490 livres sterling la tonne longue.

La hausse de la Noranda est entrée en vigueur dès l'annonce, alors que celle de Hudson Bay le devient aujourd'hui. Dans le communiqué de la Noranda, on mentionne que le prix du cuivre outre-mer correspondra à 61¼ cents la livre comparativement de 42 cents auparavant. Le nouveau prix est à peu près égal à celui que annoncé il y a quelque temps, ce dernier ce chiffrant à 62 cents.

Les deux sociétés ont précisé que, pour le moment, leurs prix ne seraient pas modifiés sur les marchés de l'Amérique du Nord.

LIDO BISCUIT Cie Ltée

Me Jacques-André MARANDA

M. Paul-Emile David, Président de Lido Biscuit Cie Ltée, annonce la nomination de Me Jacques-André Maranda, Directeur de la compagnie, comme Secrétaire.

NOMINATIONS À LA STELCO

J. P. GORDON — A. D. FISHER

M. J. P. Gordon a été nommé vice-président, exploitation, de The Steel Company of Canada, Limited. M. Gordon occupait antérieurement le poste de vice-président, fabrication, usines de produits tubulaires et de finition.

M. A. D. Fisher, vice-président, de The Steel Company of Canada, Limited, a été nommé à la direction de la nouvelle division de la compagnie réunissant les services de planification, recherche et génie.

TRADER

Important courtier en valeurs ayant son siège social à Montréal demande les services d'un "Trader" spécialisé dans les obligations municipales et scolaires. Les candidats doivent posséder de l'expérience dans ce domaine. Les conditions de travail offertes sont excellentes et les perspectives d'avenir particulièrement attrayantes pour un jeune homme ambitieux.

Notre personnel est au courant de cette offre d'emploi. **Faites parvenir votre curriculum vitae à CASE 7160, LA PRESSE.**

NOMINATION MacLAREN

M. Jacques Vasseur

La nomination de M. Jacques Vasseur au poste de directeur du nouveau bureau de Québec de MacLaren Advertising est annoncée par M. H. M. Snell, vice-président, région est. M. Vasseur dirigeait auparavant le service de recherche en mise en marché, au bureau de Montréal. Il est un des directeurs de l'American Marketing Association et membre de L'European Society of Opinion Surveys and Market Research. Natif de Québec, M. Vasseur est diplômé en commerce de l'université Laval.

CADEL LTD.

MARCEL CHAGNON

Le Conseil d'administration de Cadel Ltd., une filiale de United Auto Parts Inc., annonce la formation d'une nouvelle division. Le responsable en est M. Marcel Chagnon, Vice-Président de Cadel. Cette division se spécialise dans la vente d'outillage et d'équipement servant à l'entretien des autos et camions. Cette entreprise occupe un édifice érigé tout spécialement pour ses besoins particuliers et est situé angle Côte Vertu et Montée-de-Liesse, dans St-Laurent, en banlieue de Montréal.

M. Gagnon, Vice-président de United Auto Parts Inc., et Directeur Général de la Division Electrique, en a confié la gérance à M. Robert Pilote qui est à l'emploi de l'organisation U.A.P. depuis 14 ans, antérieurement gérant du magasin d'Alma, Québec.

NOMINATIONS À LA STELCO

V. W. SCULLY — H. M. GRIFFITH

M. V. W. Scully a été élu président du conseil d'administration de The Steel Company of Canada, Limited. M. Scully, antérieurement le président de la compagnie, conserve ses fonctions de directeur général de la Stelco.

M. H. M. Griffith a été élu président de The Steel Company of Canada, Limited. M. Griffith détenait auparavant le poste de vice-président de direction, exploitation.

NOMINATIONS CHEZ SIMPSON LTEE

J.-C. Porter — R. - C. Gilbson — J.-S. Bryant

Monsieur E. G. Burton, Président du Conseil d'Administration de Simpson Ltée nous fait part des changements suivants en vigueur le 1er juin :

John C. Porter, vice-président administrateur

Robert C. Gibson, vice-président, Achats et Ventes

James S. Bryant, vice-président de la Région de Montréal

Monsieur J.C. Porter est à l'emploi de la compagnie depuis plus de 36 ans durant lesquelles il occupa plusieurs postes importants dans la Promotion des Ventes et Division des Achats. Il fut élu directeur de la compagnie et vice-président des Ventes en 1958 et devint vice-président Ventes et Achats en 1964.

Monsieur R.C. Gibson a joint la compagnie Simpson à Toronto en 1933. Il fut directeur général des magasins d'Halifax et de London et directeur des Achats en Europe. En 1959, il fut nommé directeur général du magasin Simpson à Montréal et vice-président de la région de Montréal en 1964. Et c'est depuis 1961 que date sa nomination au Conseil d'Administration de Simpson Ltée.

Monsieur J.S. Bryant s'associa au magasin Simpson à Montréal il y a 18 ans à titre de directeur des Achats après un stage de quatre ans à la Régie des Prix en Temps de Guerre. Par la suite il fut nommé directeur général du magasin Simpson à Halifax en 1955 et il occupe le poste de directeur général du magasin Simpson de London depuis 1962.

GENERAL FOODS, LIMITED

R. S. HURLBUT — R. B. RHODES — D. C. GIBSON — B. G. LARAGH

La promotion de R. S. Hurlbut au nouveau poste de gérant des techniques commerciales a été annoncée par J. W. Andrews, président de General Foods, Limited. M. Hurlbut dirigera l'ensemble des techniques commerciales de la compagnie. Ancien gérant national des ventes, M. Hurlbut avait été gérant de la publicité et des techniques marchandes. Il est un diplômé de l'Université de Toronto et du Osgoode Hall Law School.

R. B. Rhodes a été nommé gérant de la publicité et des techniques marchandes, succédant à D. K. Evans qui vient d'accepter un poste à la direction de la division internationale de General Foods Corp. M. Rhodes apporte à son nouveau poste une expérience considérable dans la gérance de la production et dans la mise en valeur des produits.

D. C. Gibson succède à M. Hurlbut au poste de gérant national des ventes. Ancien gérant des ventes pour l'Ouest canadien, M. Gibson possède également l'expérience de la gérance des ventes et de la production nationales au sein de la compagnie.

B. G. Laragh succède à M. Rhodes au poste de gérant de la mise en valeur des produits. Il était précédemment gérant de la planification concernant la présentation des produits et possède également une expérience considérable à la gérance de la production.

Traducteur

Nos services des recherches ont besoin d'une personne qualifiée pour traduire d'anglais en français des rapports de recherches sur les placements. Les candidats devront connaître les expressions utilisées dans le domaine des finances et des placements. Le candidat choisi pour cet emploi important et permanent demeurera à Winnipeg.

Pour une entrevue confidentielle, téléphonez ou écrivez à:

M. H. J. Vidricaire

JAMES RICHARDSON & SONS

Etablis en 1857

COURTIERS EN VALEURS

620, RUE ST-JACQUES OUEST,

MONTRÉAL • TÉLÉPHONE: 288-3151

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
150	Abitibi	11⅜	11⅜	11⅜
25	Algoma	62¼	62¼	62¼
100	Alliance	225	225	225
—	Alumin	45	43	—
200	Alum 4¼ P	46¼	46¼	46¼
—	Alcan 2 Pr	42½	42	—
—	Anglo CP	9½	9½	—
—	AngT 4½ P	38	38	—
—	AngT 265 P	47½	47½	—
—	AngT 290 P	50½	50½	—
—	Arcus	19¼	19¼	—
—	Arg 2.50 Pr	40	40	—
—	Arg 2.60 Pr	46¾	46¾	—
—	ArgC Pr	11½	11½	—
125	Asbestos	22½	22½	22½
—	Atl Sug	29½	29¼	—
—	Bq CN	64½	64	—
200	Bq d'Eparg	15	15	15
—	Bq Imp-C	65¾	65¾	—
—	Bq Mont	60⅜	60¼	—
—	Bq N-E	70	70	—
—	Bq PC	46	46	—
—	Bq Roy	75	74⅞	—
—	Bq Tor-D	61½	61½	—
—	Bathurst P	26	26	—
—	Bath Wts	12	12	—
—	Bath P (A)	54	54	—
—	Bath P 5¼	101½	101½	—
350	Bell Phone	54⅜	54¾	54¾
—	Bw Mr Pr	50	50	—
—	Bowater	8¼	8¼	—
400	Brazil	10⅜	10⅜	10⅜
—	BA Oil	33½	32¾	—
—	BC Forest	19⅜	19⅜	—
—	BC Phone	73½	73½	—
200	Brinco	5¼	5¼	5¼
—	Bulolo	10¾	10¾	—
—	CAE	10¼	9⅞	—
—	Cal Pow	28	27¾	—
—	Can Cem	42	42	—
—	Can Cem P	25½	25½	—
—	CD Sugar	24¼	24¼	—
—	Can Iron	24¼	24¼	—
—	Can Iron Pr	91¼	91¼	—
—	C Pack B	82¾	82¾	—
—	C S L	38	37¾	—
—	C S L Pr	6¾	6¾	—
200	C Brew	7¼	7	7¼
—	C Brew A	37	37	—
—	C Brew B	44	44	—
150	C Bz Alm A	21¾	21¾	21¾
—	CBAL A w	800	700	—
—	CBAL B w	825	770	—
—	C Chem w	700	700	—
—	C I L	18½	18½	—
—	C I L Pr	80	80	—
—	CI Pow	25	25	—
—	CI Pw 5.2%	19	18¾	—
—	C Marconi	7¾	7¾	—
150	CPR	58½	58¾	58½
—	CPR 4% Pr	8¾	8¾	—
—	C Pfina	12¾	12¾	—
—	CPP Sec	18	18	—
—	C Refract	17¼	17¼	—
—	C Vickers	18¼	18¼	—
—	Central Del	11¾	11¾	—
—	Chemcell	14	14	—
—	Col Cell	7¾	7½	—
—	Col Cell Pr	23	23	—
—	Cons MS	42½	42½	—
100	Cons Paper	38¾	38¾	38¾
—	Cons Text	36¾	36¾	—
—	Consu Glass	12	12	—
—	Corby A	19¾	19¾	—
—	Corpex	9	9	—
—	Couvrette A	6	6	—
—	Crain RL	31	30¼	—
—	Cr Cork	124	120	—
—	Cr Zell A	26½	26½	—
—	Crush Int	15¼	14¾	—
—	Cygnus A	445	435	—
—	Denison	50	49¾	—
—	Dist Seag	35¼	35¼	—
200	D Bridge	24½	24	24
—	D Coal Pr	450	450	—
—	D Corset	10	10	—
—	Do Fasco	25¾	25¾	—
—	D Glass	14¾	14½	—
—	Dosco	12½	12	—
200	D Stores	22¾	22¾	22¾
100	Domtar	18⅞	18⅞	18⅞
—	Domtar Pr	20	20	—
50	D Text	36	36	36
—	Donohue	8	8	—
—	Du Pont	42½	42½	—
—	Du Pont Pr	81½	81½	—
—	Dupuis (A)	7¼	7¼	—
—	Electrolux	68½	68½	—
—	Enamel (A)	6½	6½	—
—	Enamel (B)	250	250	—
—	Falcon	100	99¾	—
—	Fam Play	27¼	27¼	—
—	Fleetwood	31	31	—
—	Fraser	29½	29½	—
—	Fr Pete	440	440	—
—	G Dynam	68¾	68¾	—
—	GMC	99¼	99¼	—
—	GB Can Inv	15¼	15¼	—
—	GL Paper	27⅜	27	—
—	Hdy Andy	5	5	—
—	Harding	48	48	—
—	Harding A	44	44	—
100	Hawk Sidd	475	475	475
800	Hollinger	24	23½	24
90	Home A	18¾	18½	18½
—	Home B	19	19	—
—	Horne pf	295	295	—
—	Hud Bay M	86	85¾	—
1100	HBC	15½	15½	15½
—	Husky Oil	12	12	—
—	Husky B pr	49	49	—
—	Imp Oil	55	54¾	—
40	Imp Tob	15	15	15
—	Ind Accep	22	21¾	—
—	Inglis	9	8¾	—
—	Int Bronze	23	23	—
—	Int Nickel	105¼	104¾	—
—	Int Pap	33	32¾	—
—	Int Util	32¼	32	—
—	Int Util Pr	32¾	32¾	—
—	Inter PL	82½	82½	—
—	Invest G 'A'	14½	14¾	—
—	Jamaica PS	13	13	—
—	Labatt	16¾	16½	—
—	Laur Fin	7¾	7¾	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw (A)	10¾	10¾	—
—	Loblaw (B)	10⅝	10⅝	—
—	Loeb M	14⅜	14⅜	—
—	MacKinn	21	21	—
—	MacLar A	23¼	23	—
—	MacLar B	25½	25½	—
125	MB PR	27	26	26½
—	Marit Elec	23	23	—
275	Marit Tel	21	21	21
—	Massey F	32¾	32¾	—
—	McAllister	8¾	8¾	—
—	Met Stores	14	14	—
—	Miron 6%	10¼	10¼	—
—	Mitch R A	13	13	—
—	Molson A	32¾	32¼	—
—	Molson B	32½	32½	—
—	Mtl Loco	16½	16⅜	—
—	Mtl Trust	18	18	—
—	Moore Corp	85	84½	—
—	MorseR A	19½	19¼	—
—	Morse R B	18	18	—
—	Mussens	10	9	—
—	Nat Cont	7	7	—
—	NFLD Light	10⅝	10⅝	—
—	Noranda	54	52½	—
—	No & C G	32	32	—
350	NS LP	13¾	13¼	13¼
—	Ocean Fish	12	11½	—
—	Ogilvie	14¼	14½	—
—	Oshawa A	26¼	26	—
—	Pac Pete	13½	13½	—
—	Phillips C	34½	34½	—
—	Placer	27¾	27¾	—
—	Pow Corp	12¾	12¾	—
30	Price	15¼	15¼	15¼
500	QN Gas	13¾	13¾	13¾
—	Que Phone	25	25	—
—	Reitman's	12½	12	—
—	Rio Algom	24¼	23¾	—
—	Rolland A	12¼	12	—
—	Rockwell	43	43	—
—	Rolland B	14¾	14¾	—
—	Rolland Pr	91	91	—
—	Ronalds F	11½	11½	—
100	Rothmans	27½	27½	27½
—	St-L Cem A	32	32	—
—	St-L Cem w	11	11	—
—	St-L Corp A	95	95	—
25	Salada F	9½	9½	9½
—	Scott LaS	16	16	—
200	Shell Can	22½	22½	22½
—	Shell I Pr	26¾	26¾	—
—	SherW	32	32	—
—	Shop Save	14¾	14¾	—
—	Sicard	6	5¾	—
—	Simpsons	28¼	28¼	—
—	Soc GF	8	7¾	—
200	Sogemines	11½	11½	11½
—	SS Steel	12⅜	12⅜	—
375	Steel Can	24	24	24
—	Steinbg A	24¼	24¼	—
—	Steinbg Pr	102	102	—
—	Texaco Can	61¼	61	—
—	T Fin (A)	11⅜	11⅜	—
—	Tr-C Corp	8¾	8¾	—
—	Tr-C PL	34	33½	—
200	Tr Mt PL	17	17	17
—	Triad Oil	240	240	—
—	Turbull	5¾	5¾	—
—	Un Au "A"	16¾	16¾	—
—	Un Carbide	24¾	24¾	—
—	Union Oil	29¾	29¾	—
—	Viau	11¾	11¾	—
—	Wajax	12¾	12¾	—
—	Walk GW	33	33	—
—	Weldwood	10	10	—
1000	WCast Pr	27¾	27½	27¾
—	W Pac Pd	16¾	16½	—
—	Weston (A)	21¾	21¾	—
—	Wat (A) w	11¾	11¾	—
—	Weston (B)	22½	22½	—
—	Zeller's	25	25	—
—	Freedman	9	8¾	—
—	Frigistors	54	53	—
—	Fundy	4½	4½	—
2000	Futurity	105	103	105
—	Furiong	495	495	—
—	Furiong P	7¼	7¼	—
—	Furiong W	130	130	—
—	Garney	73	73	—
—	Ghislau	18½	18½	—
—	Gilchrist	430	430	—
—	G Autotron	15	15	—
—	Glen Lake	135	135	—
—	Gr W Min	160	160	—
200	Greenberg	5¼	5¼	5¼
—	Grissol	225	225	—
—	Hubbard A	23¾	23¾	—
—	Imbrex	390	390	—
—	Inland Ch	10	8½	—
—	Inspiratn	190	185	—
—	Int Atlas	85	85	—
—	Int Ceram	7½	7½	—
—	Int Norvalie	28½	26	—
—	Int Pts A	13	13	—
4000	Intp Drdg	14	14	14
—	Israel Oil	11	11	—
—	James Bay	23	22½	—
—	Jubilee	225	225	—
—	Keltic Mng	22	22	—
—	K Desmond	75	74	—
—	Kiena	65	65	—
—	Kodiac Pet	275	275	—
—	Kontiki	10	9	—
—	LabAcceptA	6½	6¼	—
—	Laduboro	70	70	—
—	L Dufault	12¼	12	—
—	Lamonta A	15	15	—
—	Lingside	5	5	—
—	Lithium	7	7	—
—	Lowney	25¼	25¼	—
—	Louanna G	18½	1	—
—	Massval	9	7½	—
—	Matachewan	47	47	—
—	McKinney	18	16½	—
—	Melchers	19	19	—
—	Merc Chip	10	9	—
—	Merrill	126	125	—
—	Metal Min	160	160	—
—	Mid-Chib	27	25	—
1000	Midepsa	460	450	450
—	Miro Mines	30	28½	—
—	Mistango	21	21	—
—	Molyb	170	170	—
—	Monpre	8	8	—
—	Mt Cotigan	22	22	—
—	1000 M Plat	34	34	34
—	MR Rice	14½	14½	—
—	NAut Vend	160	160	—
—	Native M	17	18	—
—	N Formaq	5½	5½	—
—	N Imperial	150	145	—
—	Newrich	17½	16	—
3000	NW Amulet	6	6	6
—	Nocana	10	10	—
—	NA Asbestos	10	10	—
—	NA Rare M	36	33	—
—	NorthEx	119	111	—
—	NW Canalsk	12½	12	—
—	O'Brien	195	195	—
—	Opem Ex	11½	11½	—
—	Opemiska	10c	10c	—
—	PA Inv	425	425	—
2000	Pat Silver	34	34	34
—	Paudash	7½	7½	—
—	Paul Serv	15½	15½	—
200	Peace Riv	895	895	895
3000	Pennbec	22½	22	22
—	Peso S	130	130	—
100	Phoenix O	410	410	410
—	Pitt Gold	4½	4½	—
—	Potash	16	16	—
2000	Que Ascot	9½	9½	9½
—	Que Chib	20	20	—
—	Q Cobalt	300	300	—
—	Q Indust M	14	14	—
—	Que PH 51	20	20	—
1000	Queenston	11	11	11
—	RM Bear (A)	16	16	—
—	Rancheria	47	47	—
—	Rand Crest	4	4	—
—	Renold	16	16	—
—	Rexspar	5	5	—
—	RA Pe "B"	174	165	—
500	Rusty L	19	19	19
—	St-L Colum	230	230	—
—	St-L Dl Lds	76	76	—
—	St Lucie Ex	15	14	—
—	Sangamo	13½	13½	—
1000	Sapawe	28	28	28
—	Satellite	39	39	—
—	Select Fin	270	265	—
—	Silver Reg	28	26	—
12000	Silver Sum	28	27½	27½
—	Silver T	25	24	—
—	Sobeys A	20	20	—
—	Sogena	14	13½	—
—	S Dufault	11	10	—
—	Spartan Air	51	51	—
—	Spartan w	3	2	—
1000	Stairs Ex	36	35	35
—	Std Gold	44½	44½	—
—	Sullivan	620	613	—
—	Superpack	5¼	5¼	—
—	Surlaga	80	65	—
—	Tache	13	13	—
—	Talisman	50	50	—
—	Texaco C P	80	80	—
—	Tib Expl	6	6	—
—	Titan	8	8	—
—	Tor C LI	320	305	—
—	Trsterre	33	33	—
—	Tru-Wall	425	415	—
—	U Asbestos	390	390	—
—	U Corp A	26	26	—
—	U Corp B	11¼	11¼	—
—	Un Obalski	28	28	—
—	U Towns El	16	16	—
—	Upton Cop	57	55	—
—	V Der Ho	275	275	—
4000	West Hill	59	56	58
—	Wabasso B	41	41	—
200	Westburne	135	135	135
—	Westairs	56	56	—
3000	West Tin	69	69	69
—	Westville	23	22½	—
—	Wisconsin	44	41	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
1000	Ajax	18	18	18
—	Alscope	205	200	—
—	Alsof	8½	8½	—
—	Amg B Bel	27	24	—
—	Ameranium	4	4	—
1000	Acassiz	45	45	45
20000	Anthonian	17	16	17
—	Arno	4½	4½	—
—	Atlanta	25	25	—
500	Augustus	48	48	—
—	Baker Talc	7	7	—
—	Band-Ore	17	16	—
—	Barvallee	4	4	—
—	Bateman	7	6½	—
—	Beauce PI	5	5	—
—	Beld-Cort	13	13	—
—	Belgium	9	9	—
—	Black Haw	128	128	—
1000	Black River	23	23	23
—	Blue Bonn	340	340	—
—	Bluewater	25	25	—
1000	Bornite	6	6	6
—	B Carpets	35	35	—
500	BrucePresto	11½	11½	11½
—	Bruneau	23	23	—
1000	Burnt Hill	37	37	37
—	Camp Chib	11	11	—
—	CI Inv Tr	31½	31½	—
—	CI Inv T P	93	93	—
—	C Interurb	345	340	—
—	C Keeley	12	12	—
—	C Magnesi	69	69	—
200	C Securi A	275	275	275
—	Carbec	17	15	—
—	Casavant	410	405	—
—	Cassidy's	425	425	—
—	Cessland	660	660	—
300	Chemalloy	105	105	105
—	Chib Copper	7	7	—
—	Chipman	25	23½	—
—	Coastal M	22	20	—
—	Com. H&M	59	50	—
—	Com O&G	38	33	—
—	Commodo	155	150	—
—	Commodo w	39	35	—
—	Cominga	15	15	—
—	C Canora	25	24½	—
—	C Manitoba	45	45	—
—	C Mogador	21	21	—
—	C New P	71	71	—
—	CQ Smelt	69	68	—
—	CQ Yell	6	6	—
—	C Virginia	43	43	—
—	Copstream	9½	9½	—
—	Cr MG A	8	8	—
—	Crownbridg	31	31	—
—	Crusade	30	29½	—
—	Dauphin	19½	16	—
—	David A	46½	46½	—
—	Delta Elec	200	195	—
—	Delta Min	16½	16½	—
—	Denault A	7½	7½	—
—	Devil's Elb	40	38	—
500	Dolsan	43	43	43
1000	Dom Ex	18	18	18
—	Dom Lea	33	33	—
100	D Oilcloth	23¼	23¼	23¼
—	Dumagami	50	50	—
—	Dumont	32	32	—
—	Dyna Pet	395	395	—
—	E Koot Tr	265	265	—
—	East Sul	900	900	—
1000	East Vent	28	28	28
—	Empire Min	21	20½	—
3000	Equity Ex	67	64	65
—	Fab Met	17½	17½	—
—	Fabi	480	475	—
—	Fano	6½	6½	—
200	Firs M Min	450	450	450
—	Flint Rock	19	19	—
—	Fontana	5½	5½	—
—	FT Reliance	46	46½	—
—	Fox Lake	18	18	—

NOMINATION À LA STELCO

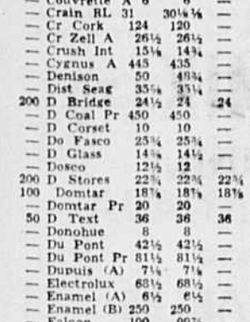

S. W. McDERMOTT

M. V. W. Scully, président du conseil d'administration et directeur général de The Steel Company of Canada, Limited, a approuvé la nomination de M. S. W. McDermott au poste de vice-président, fabrication, usines de produits tubulaires et de finition. M. McDermott occupait antérieurement le poste de directeur général, usines de finition.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture, 28 avril	167.58	145.29	122.07	159.11	119.22
Clôture, 27 avril	168.82	146.01	122.10	160.14	121.05
Sem. dernière	169.37	146.62	123.49	160.78	120.36
Mois dernier	168.10	148.11	123.80	160.16	122.69
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	161.13	146.22	119.38	154.67	119.40
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

Ne manquez pas de participer au programme le plus complet d'éducation en placement !

LE SALON DU PLACEMENT

MONTREAL PALAIS du COMMERCE

du lundi 25 avril au samedi 30 avril

— Visitez les kiosques des grandes sociétés du monde de la finance et de l'industrie.
— Profitez des conseils des plus grands spécialistes en matière de placement.
— Venez entendre chaque jour à 3 h. p.m. et à 8 h. p.m. des conférenciers de marque.

LISTE DES CONFERENCIERS

Vend. 29 avril — 3 h. à 4 h. p.m. — Journée de l'Expo 1967 — Guy G. d'Astous, Expo 67 (causerie accompagnée de diapositives); Paul Dumont-Frenette, du Service français de Radio-Canada et représentant de la Commission du Centenaire du Canada, directeur de la séance.

— 8 h. à 9 h. p.m. — Robert F. Shaw, Expo 67 (causerie accompagnée de diapositives); Paul Dumont-Frenette, directeur de la séance.

Sam. 30 avril — 3 h. à 4 h. p.m. — Journée universitaire — Paul Dell'Aniello, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; Bruce Mallen, Ph. D., de l'Université Sir George Williams; Pierre-Paul Proulx, de l'Université McGill; J. Vincent O'Donnell, Jr, avocat, directeur de la séance.

Heures d'ouverture : du lun. au vend. — 1 h. à 10 h. p.m.; sam. — 10 h. a.m. à 6 h. p.m.

Léger regain à l'ouverture à Montréal

MONTREAL — A l'encontre de la tendance en baisse qui prédominait en clôture hier dans tous les secteurs du marché, les cours sont fractionnairement en hausse à l'ouverture ce matin.

Les gains les plus intéressants sont marqués par les métaux. Hollinger, aux métaux non ferreux, gagne ½ à 24 et Noranda ¼ à 52¾. Canada Iron, aux aciers, gagne ½ à 24½.

Aux papeteries et aux services publics, MacMillan Bloedel progresse de ⅜ à 26⅞, Abitibi de ¼ à 11¾ et Consolidated de ⅛ à 38¾. Gaz Naturel et Quebec gagne ½ à 13¾ et CPR ⅛ à 58½.

Les autres groupes sont inchangés. Parmi les mines spéculatives, Anthonian progresse de 2 cents à 17 cents. Equity Exploration fléchit de 1 à 65 cents et West Hill Copper gagne 1 à 58 cents.

NEW YORK — Une légère reprise se manifeste en début de séance à Wall Street, à la suite du déclin accentué de jeudi.

Les compagnies aériennes sont plus fortes. Les automobiles s'améliorent de même que quelques titres individuels.

General Motors vient en tête et remonte de ⅝ à 90¼ sur une transaction d'ouverture de

5,700 actions. Et Ford, qui rapporte des bénéfices trimestriels record, hausse de 1 point.

Les avionneries sont mixtes et les aciers affichent un ton un peu faible. Les électroniques progressent inégalement et les pétroles et les métaux sont inchangés.

Peu après l'ouverture, la moyenne de l'indice de la UPI, basée sur 805 valeurs, marque une avance de 0.21 pour cent.

LONDRES. (AFP) — Modérément soutenue à l'ouverture, la cote s'est effritée en cours de séance sous l'effet de prévisions budgétaires décourageantes — nouvelles ponctions fiscales, etc. Pour endiguer l'inflation. Toutefois, aux industrielles quelques vedettes, comme I.C.I., Metal Box, Borax, Fisons, Unilever, Vickers, Rolls-Royce, s'inscrivent en hausse modeste. Ailleurs, dans ce compartiment la tendance est à la baisse.

* * *

PARIS (AFL) — La tendance générale du marché est toujours irrégulière. L'amélioration porte aujourd'hui sur le niveau des affaires, qui se font plus nombreuses. La bourse consolide aujourd'hui la légère reprise de ces deux derniers jours. Ce sont toujours les valeurs pétrolières qui se mettent en vedette. Autre "locomotive" la Redoute qui poursuit son mouvement de hausse. Mis à part ces quelques valeurs, peu de fluctuations importantes, que ce soit en hausse ou en baisse. En baisse toutefois Machines Bull se met à nouveau en avant, après l'annonce hier des résultats financiers du premier exercice ayant suivi la reprise par la General Electric.

cote des grains

Marché à terme :

28 avril 1966

WINNIPEG

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	88⅝	88¾	88⅜	88
Juil.	88¾	89	88¾	88½
Oct.	87	87¼	87	87
Déc.	—	—	—	85¾

ORGE :

Mai	1.30⅛	1.30⅜	1.30⅛	1.30⅛
Juil.	1.29⅜	1.30⅛	1.29⅜	1.29⅝
Oct.	1.27⅜	1.27⅝	1.27⅜	1.27⅜
Déc.	—	—	—	1.26

LIN :

Mai	2.95¼	2.95¼	2.94	2.95
Juil.	2.99½	2.99½	2.98¼	2.99¼
Oct.	3.04⅛	3.04¼	3.03¼	3.04⅛
Déc.	3.02⅛	3.02⅜	3.01⅝	3.02⅛

SEIGLE :

Mai	1.24¾	1.25⅛	1.24½	1.25¼
Juil.	1.27¾	1.28⅜	1.27½	1.28
Oct.	1.31⅝	1.32⅛	1.31¼	1.31⅞
Déc.	1.32⅛	1.32½	1.31⅝	1.33¼

GRAINE DE COLZA :

Mai	2.72¾	2.74	2.72¼	2.72¼
Juil.	2.73¼	2.74⅛	2.73⅛	2.73
Nov.	2.65¾	2.66¾	2.65½	2.66

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 88⅜ ; ex 3 cw 86⅛ ; 3 cw et ex 1 fourragère 85¾ ; 1 fourragère 83⅜ ; 2 fourragère 80⅝ ; 3 fourragère 77⅜ ; fourragère mélangée 61.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang 1.30¼ ; 1 cw 2-rang 1.30 ; 2 cw 2-rang 1.28 ; 3 cw 6-rang 1.29¼ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.26 ; 2 fourragère 1.23⅛ ; 3 fourragère 1.20⅜.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.24⅜ ; 3 cw 1.19⅜ ; 4 cw 1.09⅜ ; ergoté 1.04⅝ ; sur voie 1.24⅝.

LIN : 1 cw 2.93¼ ; 2 cw 2.88¼ ; 3 cw 2.59 ; sur voie 2.94.

GRAINE DE COLZA : No 1 Cdn 2.73 ; No 2 Cdn 2.58.

Marché du lin : Prix comptant $2.81¼.

CHICAGO

BLE :	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.59⅝	1.60⅜	1.58¾	1.59
Juil.	1.57⅜	1.58½	1.57¼	1.57½
Sep.	1.59⅜	1.60¼	1.59¼	1.59¾
Déc.	1.64¾	1.65½	1.64½	1.65
Mars	1.67½	1.68	1.66¾	1.67¾

MAIS :

Mai	1.27⅛	1.27⅜	1.27⅛	1.27⅜
Juil.	1.27½	1.27¾	1.27⅜	1.27⅝
Sep.	1.25	1.25⅛	1.24¾	1.24⅞
Déc.	1.21⅛	1.21¼	1.21	1.21
Mars	1.25⅛	1.25⅛	1.24¾	1.24¾

AVOINE :

Mai	69⅜	69⅜	68¾	68¾
Juil.	68¼	68¼	67⅞	68
Sep.	68¾	68¾	68	68
Déc.	70⅜	70⅜	70	70¼
Mars	—	—	—	—

SEIGLE :

Mai	1.20	1.20¼	1.18⅜	1.19
Juil.	1.22	1.22¾	1.21⅜	1.22
Sep.	1.24½	1.25½	1.24½	1.24½
Déc.	1.28	1.28½	1.27½	1.27⅞
Mars	1.30½	1.31	1.30¼	1.30¾

FEVES SOYA :

Mai	3.02½	3.03½	3.02½	3.04¼
Juil.	3.06¼	2.09½	3.06¼	3.08½
Août	3.05	3.07¾	3.04¾	3.06⅛
Sep.	2.89¾	2.91¾	2.89¾	2.90½
Nov.	2.82¼	2.83⅜	2.82¼	2.82⅝
Jan.	2.86	2.87¾	2.86	2.86¾
Mars	2.89¾	2.90¾	2.89¾	2.90

américaine

Asamera	3200	3 11-16	3½	3 9-16	+1-16	
Brazil	600	10⅛	10	10⅛	+ ⅛	
Bk Ramo	500	9½	9½	9½	+ ¼	
Campb Ch	1600	10⅜	10⅜	10⅜		
CS Pete	2100	3	3	3	+1-16	
C Farod	600	3 15-16	3 15-16	3 15-16	+1-16	
C Javelin	500	10⅜	10¼	10¼	+ ⅛	
Cdn Marc	100	7¾	7¾	7¾	— ⅛	
Creole	500	36	35¾	35¾	— ⅛	
Crown CP	100	29	29	29	+ ¼	
Dome Pet	1000	15¼	15	15		
Fargo Oils	2700	3½	3 7-16	3½	+3-16	
Giant Yel	300	11⅜	11⅜	11⅜		
Goldfield	1200	2⅜	2⅜	2⅜	— ⅛	
Hunt Ch A	100	28⅝	28⅝	28⅝	— ⅛	
Jupiter	100	4½	4½	4½	+ ⅛	
Merrill	3500	1⅜	1⅜	1⅜	+1-16	
Molyb C	2200	1 9-16	1 9-16	1 9-16		
Nat Pet	1100	2 7-16	2 7-16	2 7-16	—1-16	
N C Oils	1700	6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛	
Pac Pete W	100	6⅞	6⅞	6⅞	+ ¼	
Peel Elder	100	21¼	21¼	21¼	+ ¼	
Scurry R	5200	29¾	29½	29¾	+ ⅛	
Seven Arts	3100	27⅜	27⅜	27½	— ⅜	
Technclr	1300	16¾	16⅝	16⅝	— ⅛	
Tr Cont wt	200	38¾	38¾	38¾	— ⅜	
Unit Asb	400	3½	3½	3½		
Wr Har	1500	1 11-16	1 11-16	1 11-16		

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la section de

Eloge de la littérature de l'époque stalinienne

MOSCOU (AFP) — Une critique systématique du "subjectivisme" et un éloge global de la littérature soviétique des années staliniennes ont constitué les deux thèmes essentiels du rapport présenté devant le plénum de l'Union des écrivains de la fédération de Russie (RSFSR) par M. Michel Alexeiev, secrétaire.

Dans ce rapport, dont un long résumé a été publié par le journal "La Russie littéraire", M. Alexeiev reproche notamment au "subjectivisme" de n'avoir appliqué le mot "grand" à l'histoire de l'URSS qu'à partir de 1953 (année de la mort de Staline).

Il s'en prend aux critiques qui ont opposé les oeuvres littéraires de la période stalinienne à celles créées depuis.

L'énumération des auteurs "valables" dignes, selon M. Alexeiev, de figurer au tableau d'honneur de la littérature soviétique est intéressante. Condamnant la "littérature prolétarienne" des années vingt, il omet pratiquement de citer tous les auteurs célèbres disparus dans les purges staliniennes, et pourtant réhabilités depuis, tels les poètes Isaac Babel et Mandelstam, ainsi que la poétesse Anna Akhmatova, décédée récemment, et dont les oeuvres avaient été frappées d'interdit durant de longues années sous Staline. M. Alexeiev souligne en revanche que le Prix Nobel décerné en 1965 à Michel Cholokhov montrait que "la vérité finit toujours par l'emporter", et il cite les essais écrits pendant la guerre par Constantin Simonov et Ilya Ehrenbourg, ainsi que les noms de Alexandre Tvardovski, Leonide Loenov, Fadeeiev (qui se suicida après la dénonciation du stalinisme), Fédine, etc.

Alexeiev déplore que la bataille de Stalingrad ait été débaptisée en "bataille sur la Volga", et s'en prend, en termes assez vifs, à Soljenitzine, l'auteur du fameux récit sur l'univers concentrationnaire stalinien "Une journée d'Yvan Denissovitch".

"Cette chose a été accueillie d'abord de façon assez favorable par notre critique", écrit-il. Mais elle a de sérieux défauts. L'auteur de l'élaboration de ce thème très critique n'a pas su s'élever au-dessus de la tragédie personnelle."

M. Alexeiev affirme "qu'il ne doit pas y avoir de thèmes interdits dans la littérature soviétique", mais juge souhaitable qu'elle ne soit pas "surchargée" de sujets tels celui du culte de la personnalité (de Staline) et de ses effets négatifs.

Remise du procès de Sophia et de Carlo

ROME. (AFP) — Le procès en bigamie contre Sophia Loren et le producteur Carlo Ponti, qui devait commencer hier, a été renvoyé au 11 octobre prochain, un des juges du tribunal civil de Rome étant souffrant.

C'est le 3 janvier 1959 qu'une plainte pour bigamie avait été déposée contre Sophia Loren et Carlo Ponti par un particulier, à la suite du mariage que l'actrice et le producteur avaient contracté en 1957, à Ciudad Juarez (Mexique), époque à laquelle Carlo Ponti était déjà marié avec Mme Giuliana Fiastri.

Pour des raisons diverses le procès en bigamie fut renvoyé à plusieurs reprises.

La valeur des prochains prix Nobel

STOCKHOLM. (AFP) — Le montant des prix Nobel pour l'année 1966 a été fixé à 300,000 couronnes suédoises ($57,000), a annoncé le conseil d'administration de la Fondation Nobel. Le montant des prix Nobel était, l'année dernière, de 282,000 couronnes.

Les prix Nobel de littérature, de médecine, de physique et de chimie sont attribués par différentes académies suédoises à Stockholm, dans le courant du mois d'octobre. Le prix Nobel de la paix est attribué, à la même époque, par le comité Nobel du Parlement norvégien à Oslo. Tous les prix sont solennellement remis aux lauréats, le 10 décembre, jour anniversaire de la mort de leur fondateur, Alfred Nobel.

Kirk Douglas est à Prague

PRAGUE. (AFP) — Le comédien américain Kirk Douglas, accompagné de sa femme, est à Prague, étape de son "voyage de bonne volonté" en Europe orientale et centrale. "Je souhaite que les artistes des différents pays du monde se rencontrent pour mieux se comprendre", a-t-il dit. Kirk Douglas s'est déclaré ravi de l'attribution de l'Oscar du film étranger à la production tchécoslovaque "Le noeuf coulant".

Après avoir vu ce film, a-t-il dit en substance, je tournerai volontiers avec un metteur en scène et des artistes tchécoslovaques.

Huit campagnes de souscriptions à Montréal au cours de mai

Il y aura à Montréal, au cours du mois de mai, huit campagnes de souscriptions dont le total des objectifs atteint $885,800, apprend-on, à l'hôtel de ville, du service du bien-être social.

Il y aura d'abord du 1er au 14 mai un appel en faveur de "The Navy League of Canada" qui compte recueillir $45,800.

Cinq campagnes de souscriptions auront lieu du 1er au 15 mai : Club Optimiste Ahuntsic (objectif de $4,000); Club Richelieu-Montréal Inc. ($50,000); Friends of the Catholic University of Poland ($1,000); Le Patronage Jean LePrévost ($10,000); St. Mary's Memorial Hospital ($200,000).

Et du 2 au 16 mai : The Salvation Army dont l'objectif est de $375,000.

Enfin, du 15 au 30 mai, Yeshivah Herkaz Hatorah Rabbinical Seminary dont l'objectif est de $200,000.

Selon M. Laurier Morand, le service du bien-être social a autorisé la tenue de neuf quêtes publiques ("tag days") durant mai, soit :

6 mai, The Ukrainian Catholic Episkopal Corp. of Eastern Canada ;

7, The Navy League of Canada ;

10, The Ladies Bikur Choilin Society ;

12, La Fondation du Québec des maladies du coeur ;

13, Orphelinat Saint-Arsène ;

14, Jeunesse Ouvrière Catholique de Montréal ;

20, La Fédération des Guides Catholiques de Montréal ;

24, Montreal Hadassah-Wizo;

30, The Hebrew Ladies Sick Benefit Society of Montreal.

Me Albert Leblanc nommé juge en Cour supérieure

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD. (PCf) — On apprend d'Ottawa la nomination de Me Albert Leblanc aux fonctions de juge de la Cour supérieure. Sa nomination coincide avec celle de Me Paul Barry à la Cour suprême. Cet avocat était auparavant juge à la Cour du banc de la reine au Nouveau-Brunswick.

Le nouveau juge Albert Leblanc pratiquait la profession d'avocat à Salaberry-de-Valleyfield. Son admission au barreau du Québec remonte à 1932. Il participait à la firme Brassard et Leblanc. Son élévation au siège du tribunal, en Cour supérieure, fait suite aux modifications à la loi fédérale relative à l'accroissement du nombre des juges.

Un Canadien français fictif s'attaque à l'ortografie ilojik

PARIS. (AFP) — Le professeur Alexis Patagos, qui lance aux Canadiens français et, à travers eux, à toute la francophonie, cette invitation : "Plumons l'oiseau" — entendez par là "réformons l'orthographe"—, est un personnage inattendu dans l'oeuvre d'Hervé Bazin. L'auteur abandonne dans ce livre son thème majeur, la révolte contre la famille abusive, qui avait inspiré "Vipère au poing", "La tête contre les murs", "La mort du petit cheval" et "Au nom du fils". Ici, la révolte demeure, mais change d'objet : Bazin s'en prend à un autre abus : l'usage "consacré par cinq siècles de conformisme" en matière d'orthographe.

Là aussi, Hervé Bazin reste fidèle à sa jeunesse. Comme son premier héros, "Brasse-bouillon" Rezeau, personnage central de "Vipère au poing", l'auteur a été étudiant ès lettres à la Sorbonne et a travaillé la grammaire ; il a même été un brillant disciple du linguiste Albert Dauzat au Collège de France et, un moment, hésite sur sa vocation : philologie ou littérature. Dans "Plumons l'oiseau", que Patagos propose d'écrire "wazo", Hervé concilie ses deux tendances en prenant parti abruptement dans la réforme de l'orthographe.

Le sujet est d'actualité. De toutes parts on se préoccupe de sauvegarder la langue française. En France comme en Suisse, comme en Belgique, comme au Canada, des groupements linguistiques trouvent une audience jamais égalée encore. Le gouvernement français vient de créer un "Haut comité pour la défense de la langue française". Sur le plan précis de l'orthographe, l'ancien directeur général de l'enseignement primaire, M. Aristide Beslais, consacre les loisirs de sa retraite à diriger les travaux d'un comité spécialisé et a déposé l'an dernier sur le bureau du ministre de l'Education nationale un plan de réforme que certains trouvent follement audacieux, d'autres ridiculement timoré, mais qui s'endort sagement dans les cartons. "Plumons l'oiseau" est une relance cinglante.

Hervé Bazin aurait pu écrire un traité ou un mémoire compendieusement universitaire. Il a suivi son tempérament de romancier en inventant ce professeur Patagos, Canadien français, issu de père crétois et de mère bulgare, "systématique" intransigeant, inventeur d'une réforme globale, qui confère d'abondance à Trois-Fontaines (Québec) et se noie de façon inquiétante en pêchant l'"ouananiche", désespéré de ne pouvoir "ramener l'illogique à la logique".

Le système Patagos consiste à établir une orthographe phonétique, rendant compte exactement des sons entendus et d'eux seuls. Pour ce faire, Hervé Bazin invente un nouvel alphabet, inspiré en partie de l'alphabet international des phonéticiens, ce qui est une garantie de sérieux : 14 voyelles, 17 consonnes et 3 voyelles-consonnes, contre les 20 consonnes et les 6 voyelles de l'alphabet officiel. Ainsi sont supprimées les lettres adventices dont l'auteur rappelle avec verve qu'elles sont dues aux erreurs et à la paresse pédante des scripteurs de la renaissance, ainsi sont supprimées les variations de son d'une même lettre comme dans "ce gran"t" homme de trente neu"v" ans a neu"f" enfants" et les redoublements illogiques de consonnes comme dans "le patronat me patronna". Hervé Bazin raffine et invente six "points d'intonation" qui permettent à l'écriture d'enregistrer les nuances de sens que peut prendre une même phrase : points d'amour, de doute, de conviction, d'autorité, d'ironie et d'acclamation. Ce dernier, utilisé pour "vive le général" et réalisé par "le v de la victoire", est la représentation stylisée des deux petits drapeaux qui flottent au sommet de l'autobus quand vient nous visiter un chef d'état.

Hervé Bazin, on le voit, pourrait user avec bonheur de son "point dironie", non seulement dans ses exemples, mais aussi dans les exercices, versions et thèmes — et même un mot croisé pour "élèves avancés" — ou il utilise des textes "inédits" de Claudel, Giono, Hériat, Daninos. Mais il aurait pu aussi inventer un "point d'indignation" pour parler comme il le fait sur un ton de sarcasme, glacé dehors, brûlant dedans, de la pédanterie, de l'indifférence solennelle, de l'attachement aveugle aux traditions qui font, dit-il, de l'orthographe française "la plus aberrante du monde après l'anglaise".

Ce "divertissement", comme Bazin sous-titre son livre, est sans doute aussi une charge contre l'esprit de système, une démonstration par l'absurde des méfaits de la logique pure dont Patagos périra. "Plumons l'oiseau", ce manuel joyeux et insolent de l' "ortografie lojike", est un pamphlet acide qui fera grincer bien des dents.

Concurrents de Montréal aux Festivals de musique

Mlle Lise Petit a remporté la bourse de $200 accordée par la section de Montréal, lors de la semi-finale des Festival de Musique du Québec, qui a eu lieu lundi dernier. La jeune pianiste de 19 ans, qui a interprété le Concerto de Katchaturian, sera l'un des concurrents qui représenteront la région de Montréal lors de la finale des Festivals, à Sherbrooke, du 12 au 15 mai.

Le jury de la semi-finale était composé de Mmes Rose Bampton et Susan Popkin, ainsi que de MM. Lorand Fenyves, Theodore Lettvin, Earle Moss, Ezra Schabas et Jean-Pierre Vetter.

Voici la liste des jeunes artistes de la région de Montréal qui participeront à la finale de Sherbrooke.

Piano

Rhonda Frieman, Anthony Glanz, Camil Frederick, Myriam Gendron, Richard Hoenick, Richard Solomon, Wendy Wiseman, Lilian Safdie, Richard Greenblatt, Jonathan Flanders, Irwin Einhorn, Jean-François Sixte, Denise Poirier, François Poirier, France DeGuise, Pamela Ann Smith, Suzanne Blondin, William Tritt, Michèle Ménard, Lorraine Desmarais, Lise Petit, Janina Fialkowski, Vladia Novotny, Francine Rivard, Lorraine Prieur.

Cordes

Leora Stipelman, Deborah Kershmer, Wendy Ellen Rose.

Vents

Rena Stipelman (flûte).

Guitare

David Gelfand.

Classes spéciales

Richard Greenblatt, Jonathan Flanders, Lilian Safdie, Richard Hoenick, Ensemble Ste-Croix.

Chorales

University Alumni Singers, Montreal Girls Choir.

Chant

Pierrette Léger, Micheline René, Anne-Louise Parent.

SUSPENSE - SUSPENSE - SUSPENSE
le crime parfait ! ! !
UN MONSIEUR QUI ATTEND...
adaptation : A. ROUSSIN
FRANÇOISE FAUCHER
MARCEL CABAY
J. GENAY — B. GAGNON
Théâtre Anjou
UN. 1-7494-5
CE SOIR 9 H.
SUSPENSE - SUSPENSE - SUSPENSE

DERNIERES
LES TROYENNES
Une émouvante sincérité — LA PRESSE
LES TROYENNES
d'Euripide
LES TROYENNES
727-4343 — entre 4 p.m. et 9 p.m.
LES SALTIMBANQUES
angle BONSECOURS et ST-PAUL

LA BOÎTE À CHANSON
Ce SOIR et DEMAIN
Renée Claude
ADMISSION $1.50
La Barre 500 Inc.
tél. 677-9101
2019, boul. Taschereau
10 min. du centre de Mtl
tous les soirs bar-salon
DANSE

Grands jours d'économies!
chez les vendeurs Chrysler!
Des valeurs merveilleuses . . . de grandes économies . . . pour fêter une année historique chez Chrysler — une grande année de ventes-records! Achetez MAINTENANT et ÉCONOMISEZ sur les superbes voitures Chrysler pendant ces 'grands jours d'économies'!

Plymouth FURY
Economisez sur la belle Fury — la voiture de l'homme d'action! Une voiture à sa mesure, aux performances spectaculaires, dotée d'un vaste choix de moteurs allant jusqu'au Commando V-8 de 440 po. cu. La Fury, c'est la puissance même! Essayez-la!

Sport Fury — hardtop à 2 portes Empattement de 119"

Belvedere
Une toute nouvelle version de la Plymouth! Une voiture dynamique créé spécialement pour le budget des jeunes familles! Une allure FANTASTIQUE à un prix LOGIQUE — c'est la toute nouvelle Belvedere!

Belvedere Satellite — hardtop à 2 portes Empattement de 116"

Coronet... par Dodge
Essayez la voiture surboum par Dodge — elle vous épatera par son choix, sa puissance et son prix modique. Trois séries 'dans l'vent' en 10 modèles. Puissance allant jusqu'au Commando V-8 de 383 po. cu. La surboum! Coronet . . . par Dodge! C'est dans l'vent!

Coronet 500 — hardtop à 2 portes Empattement de 117"

Dodge
Achetez maintenant une Dodge qui vous offre "beaucoup plus au prix voulu" . . . vous économiserez davantage! C'est une grande voiture en tout . . . sauf le prix. Par sa souplesse, ses performances et son confort! Oui, la Dodge . . . c'est vraiment beau- coup plus!

Dodge Monaco — hardtop à 2 portes Empattement de 121"

CHRYSLER
Adoptez la joie de vivre Chrysler! L'élégance raffinée de sa ligne, son grand luxe et son confort intérieur et les meilleures performances jamais réalisées. Distinguez-vous . . . achetez une Chrysler!

Chrysler Sport 300 — hardtop à 2 portes Empattement de 124"

Valiant

Signet décapotable Empattement de 111"
Economisez sur la voiture la plus populaire de sa catégorie. Choix de moteurs V-8 ou 6 cylindres inclinés. La liste de l'équipement standard de la Valiant est insurpassable. Nombreuses caractéristiques sportives disponibles sur demande. Procurez-vous la voiture dont la valeur est plus que jamais insurpassable.

GARANTIE DE 5 ANS 50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT
La protection la plus avantageuse au Canada qui garantit le rouage d'entraînement pour 5 ans ou 50,000 milles, selon le cas, contre tout défaut de matériel ou de fabrication, pièces et main-d'oeuvre comprises. Votre vendeur Chrysler sera heureux de vous donner plus de détails.

Il y a des économies 'du tonnerre' chez ces vendeurs Chrysler!

CHRYSLER CANADA LTD.

BOULEVARD DODGE CHRYSLER (1963) LTD.
330 ouest, boul. Crémazie
Montréal — 389-7871

HART MOTORS LIMITED
335, boul. Brunswick
Pointe-Claire — 695-1900

MODERN MOTOR SALES LIMITED
1400 ouest, boul. Dorchester
Montréal — 866-7881

PAGE ET FILS LIMITEE
3350, rue Wellington
Verdun — 766-3571

LANDRY AUTOMOBILE LTEE
105, boul. Curé-Labelle, Ste-Rose
Ville de Laval — 625-2448

LaSALLE AUTOMOBILE INC.
7635, boul. LaSalle
Ville LaSalle — 366-7818

JARRY MOTOR CORPORATION
4384, rue Saint-Denis
Montréal — 842-8221

LONGUE-POINTE CHRYSLER PLYMOUTH LTEE
7871 est, rue Notre-Dame
Montréal — 254-4961

TOUCHETTE AUTOMOBILE LIMITEE
2175, avenue Papineau
Montréal — 526-6691

VINCENT FORGUES AUTOMOBILES INC.
15,949 est, rue Sherbrooke
Pointe-aux-Trembles — 642-7411

GARAGE ROSEMONT LTEE
2700, rue Masson
Montréal — 524-3759

GIRARD AUTOMOBILE INCORPOREE
372, avenue Victoria
Westmount — 489-5748

TRANS-ISLAND MOTORS LTD.
5400, boul. Décarie
Montréal — 488-9171

LANROL MOTORS (1960) LTD.
1646 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — 937-8951

LONGUEUIL AUTOMOBILE LIMITEE
268 ouest, rue St-Charles
Longueuil — 674-1571

LA PINIERE AUTOMOBILES INC.
angle boul. Taschereau et La Pinière
Ville de Brossard — 676-7982

VAL MARTIN MOTORS LTD.
1400, boul. Lebelle, Chomedey
Ville de Laval — 681-1641

MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC.
6100, boul. Décarie
Montréal — 731-3701

GARAGE TOUCHETTE LIMITEE
8065, rue Lajeunesse
Montréal — 276-8583

BABIN AUTOMOBILE LTEE
10,660, Lajeunesse, angle Henri-Bourassa
Montréal — 389-8271

WOODLAND AUTOMOBILE (1964) LTD.
1000, avenue Woodland
Verdun — 769-8501

NORBERT AUTOMOBILE LTD.
2080-2090, boul. St-Joseph
Lachine — 637-2345

Grands jours d'économies!
chez
TRANS ISLAND MOTORS LTD.
CHRYSLER Dodge Valiant
NOS VENTES RECORDS SONT DES ECONOMIES POUR VOUS!
GRANDE ACTIVITE CHEZ TRANS ISLAND MOTORS LTD.
C'est le temps de la GRANDE ACTIVITE A BAS PRIX en ce qui concerne les Chrysler, Dodge et Valiant toutes neuves 1966 chez TRANS ISLAND MOTORS LTD. Vous obtenez actuellement plus pour votre argent. Profitez de ces valeurs de grande activité dès aujourd'hui.
LES AUTOS AVEC LA GARANTIE DE 5 ANS—50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAINEMENT
VENEZ ET VOYEZ
Changez maintenant
Offres intéressantes — Grandes épargnes
TRANS ISLAND MOTORS LTD.
5400 BOUL. DECARIE 488-9175
(Une rue au nord du ch. Reine-Marie) OUVERT JUSQU'A 10 H. P.M.

Radio-Canada et ses réalisateurs esquissent des gestes de compromis

OTTAWA. (PC) — Au milieu d'efforts confus en vue de trouver une solution au conflit provoqué par le congédiement des deux animateurs de l'émission "This Hour Has Seven Days", la grève des réalisateurs menace constamment la production d'émissions canadiennes à Radio-Canada.

Les réalisateurs et la direction de Radio-Canada ont poursuivi hier leur guerre de communiqués et de télégrammes, mais les deux parties ont esquissé des gestes de compromis.

Le président de l'Association des réalisateurs de Toronto, M. Tom Koch, a fait parvenir au président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, un télégramme qui lui annonce la suspension de la déclaration de grève, à deux conditions :

1) que la direction de Radio-Canada suspende le congédiement des animateurs Laurier LaPierre et Patrick Watson, jusqu'à ce qu'une enquête approfondie ait eu lieu;

2) qu'une enquête soit menée par le vice-président de Radio-Canada à l'administration, M. Guy Coderre, pour étudier les doléances des réalisateurs.

Une heure et demie plus tard, M. Koch faisait parvenir un télégramme au premier ministre M. Pearson, pour lui offrir de suspendre la grève pour la durée de la médiation du conflit.

Des assistants du premier ministre ont alors passé le reste de la journée à tenter de clarifier une situation passablement confuse: les réalisateurs veulent-ils une médiation extérieure, une enquête interne ou les deux à la fois?

M. Pearson a offert les bons offices de son gouvernement. Mais il a révélé à la Chambre que le mode de médiation n'avait pas encore été décidé et que le gouvernement ne voulait pas s'ingérer dans l'administration de Radio-Canada.

Tard dans la soirée, M. Alphonse Ouimet a adressé un télégramme au Comité parlementaire sur la radiodiffusion. Il s'y dit prêt à rencontrer M. Pearson ou ses représentants, "pour discuter la situation actuelle et sa solution".

Des porte-parole de Radio-Canada ont confirmé l'offre de cette société de faire une enquête interne, mais le télégramme de M. Ouimet à M. Pearson n'en fait pas mention.

A plusieurs reprises, M. Ouimet a répété que la décision de congédier les animateurs de "This Hour Has Seven Days" était catégorique. A Montréal hier, il a expliqué sa position aux employés du réseau français, comme il l'avait fait la veille au cours d'un discours aux employés du réseau anglais.

M. Ouimet, qui commence un second terme de sept ans à la présidence de Radio-Canada, au salaire de $40,000 par année, a été critiqué encore hier par des employés de Radio-Canada, au cours des audiences du Comité parlementaire sur la radiodiffusion.

Leiterman veut démissionner si Watson et LaPierre ne sont pas réengagés

OTTAWA. (PC) — M. Douglas Leiterman a déclaré hier devant la commission des Communes sur la radiodiffusion qu'il démissionnera de son poste de réalisateur de l'émission de Radio-Canada "This Hour Has Seven Days" si les deux coanimateurs ne sont pas repris au service de la société d'Etat.

Il a affirmé qu'il ne travaillerait pas à l'émission durant la prochaine saison si la partie patronale persiste dans la "ligne dure" qu'elle a adoptée au sujet des émissions politiques controversées.

Il a ajouté que rien ne garantit que Radio-Canada pourra renouveler son contrat pour la prochaine saison comme réalisateur de l'émission "This Hour Has Seven Days".

M. Leiterman a mis fin à trois jours de témoignage devant le comité de 25 membres qui a fait enquête sur la décision de Radio-Canada de renvoyer Laurier LaPierre et Patrick Watson comme coanimateurs de l'émission.

Il a encore précisé qu'il a été l'objet de pressions répétées visant à lui faire couper certaines séquences controversées après que M. J.-Alphonse Ouimet eut été nommé à nouveau président de Radio-Canada le 10 novembre dernier. Le 18 novembre, il "capitulait" devant l'offensive de la direction et donnait son accord pour suivre toutes les instructions sur la teneur des émissions.

Depuis cette époque, l'émission a été produite dans des conditions de "déshonneur et de manque d'intégrité".

Il a affirmé qu'il y a une absence de communications et de confiance entre la direction et les réalisateurs. "L'association des réalisateurs n'aurait jamais vu le jour si Radio-Canada avait été bien administrée".

Un édit d'en haut

Les réalisateurs et animateurs d'émissions sur les affaires publiques ont été avertis qu'ils ne devaient exprimer d'autres opinions que celles manifestant leur opposition à la ségrégation raciale, au communisme et au péché.

Il a ajouté que les déclaration de M. Ouimet dans le conflit actuel ne cessent de devenir plus dures et plus rigides chaque jour.

M. Marcel Prud-Homme, libéral de Montréal-Saint-Denis, a décidé de ne pas poser de questions sur les projets de M. Leiterman pour la saison prochaine après que le président du comité, M. Gérard Pelletier, eut fait valoir que cet aspect de la question risquait, s'il était approfondi, de provoquer un durcissement des attitudes.

M. Leiterman a ajouté que son émission a été critiquée sans relâche et avec sévérité par les administrateurs de la société d'Etat durant la dernière saison. On a même menacé de mettre fin à l'émission.

"Il y eut un intolérable édit d'en haut sur la façon de traiter de l'affaire Munsinger" a-t-il dit, sans préciser davantage.

A un autre point de son témoignage, il a dit que M. Pierre Sévigny, ancien ministre conservateur associé de la Défense dont les relations avec Gerda Munsinger font l'objet d'une enquête judiciaire, a fait part de son mécontentement lorsque l'équipe de "This Hour..." le filma sans l'avertir alors qu'il ouvrait la porte de sa maison de Montréal. "En fait, le journaliste fut frappé à plusieurs reprises sur la tête avec une canne" a-t-il ajouté.

La direction de Radio-Canada l'a critiqué pour une séquence de film sur des serveuses aux seins nus en Californie; un sketch satirique sur la visite de Paul VI aux Nations unies; une interview non autorisée avec un patient dans un asile pour les fous criminels; et une interview impromptu sur le trottoir avec un cadre d'une administration commerciale de Toronto.

M. Lieterman a dit que M. Ouimet et ses proches collaborateurs ne semblent pas comprendre toute la valeur des techniques du "cinéma-vérité".

Il a reconnu que son émission a peut-être pris parti avec trop de force pour l'abolition de la peine capitale.

Il a terminé en soulignant la complexité de l'administration de Radio-Canada et la longueur des canaux par lesquels parviennent les décisions de la direction. Les réalisateurs ont besoin de communications directes avec la direction.

Un référendum pour approuver de vastes travaux à Ste-Marthe

SAINTE-MARTHE - SUR-LE-LAC (C.B.) — Quelque 1,500 propriétaires de Ste-Marthe-sur-le-Lac, dont plus du tiers de la population sont des estivants de la métropole, devront décider aujourd'hui et demain s'il y a lieu de donner suite au projet du conseil municipal de doter la localité d'un réseau d'aqueduc et d'égout en plus d'une usine d'épuration.

Le référendum devient nécessaire à cause de l'intervention de 28 contribuables qui, à l'assemblée publique, l'on demandé.

Récemment le conseil municipal, présidé par le maire François l'Espérance, a adopté un réglement d'emprunt de l'ordre de $2,600,000 dans le but de mener le projet à bonne fin.

Pour la réalisation des travaux, cette municipalité du comté de Deux-Montagnes, compte sur l'aide fédérale et québécoise en vertu d'actuels programmes conjoints. Le maire L'Espérance considère ce projet d'une grande importance, car à son avis il permettra au village de connaître un accroissement démographique tout en lui assurant une imposition foncière accrue.

Ste-Marthe-sur-le-Lac compte une population stable de 2,500 habitants. Durant les mois d'été ce nombre est porté à 6,500 à cause de la venue des villégiateurs.

Les bureaux de scrutin aménagés au sous-sol de l'église paroissiale, sont ouverts de 8h. du matin à 5 h. de l'après-midi, pendant les deux jours du référendum. Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Yvon Garneau a été désigné comme président du scrutin

Bébé trouvé dans le fleuve

Les policiers de Pointe-aux-Trembles n'ont pas encore réussi à identifier un bébé dont le corps a été retrouvé, flottant à la surface du St-Laurent, en face de Pointe-aux-Trembles, vers 8 h., hier matin.

C'est un résidant de Pointe-aux-Trembles, M. Armand Boucher, qui a alerté les policiers après avoir aperçu le corps du bébé, qui était nu.

La police a révélé qu'il s'agissait d'une fille âgée d'environ un mois. On ignorait encore hier la nature exacte de la mort de l'enfant.

épargnez durant la Vente 55ième Anniversaire Woodhouse

2 DERNIERS JOURS

Profitez des deux derniers jours de notre vente 55e anniversaire pour vous procurer les articles indispensables illustrés dans cette annonce. Pour vous faciliter l'achat, NOUS PRENONS VOS VIEUX APPAREILS MENAGERS EN ECHANGE et vous accordons des termes très faciles !

Réfrigérateur format familial 12 pieds cubes

En SPECIAL à **259.95**

Seulement 2.75 PAR SEMAINE

Dégivrage complètement automatique dans la section du réfrigérateur. Congélateur "Zéro-Zone" d'une capacité de 62 lbs. Plateaux pour cubes de glace. Système de réfrigération séparé maintient un froid humide dans la section du réfrigérateur. Deux tablettes chromées pleine largeur et une en verre. Hydrateur pleine largeur en porcelaine émaillée. Porte compartimentée avec espace pour les oeufs et le beurre. Cabinet fini émail "Porcelux" luisant. Dimensions : 60¼" h. x 30" l. x 26¼" p. Intérieur blanc avec décoration jaune pâle.

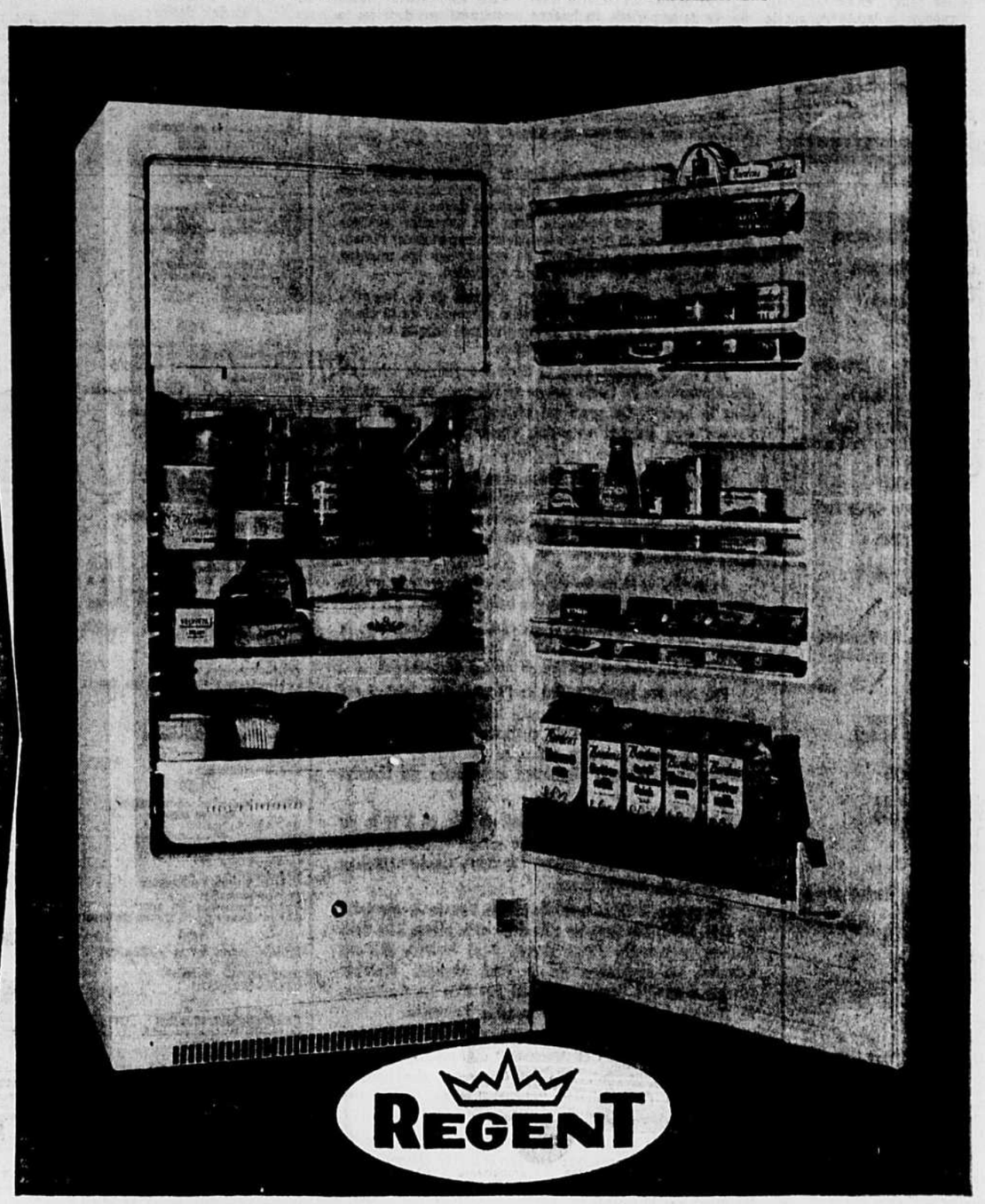

...MARQUE EXCLUSIVE A NOS MAGASINS !

AUCUN DEPOT REQUIS

et jusqu'à 36 MOIS pour PAYER si désiré

(Taxe de vente payable à l'achat)

NOUS FINANÇONS NOTRE CREDIT

Réfrigérateur congélateur de 12 pi. cu.

En SPECIAL à **219.95**

2.25 PAR SEMAINE

Capacité de 50 livres dans le congélateur et 14 livres dans le plateau de refroidissement Porte entièrement compartimentée avec six tablettes. Hydrateur pleine largeur pour légumes et fruits. Deux tablettes plaquées chrome ajustables à 2 positions.

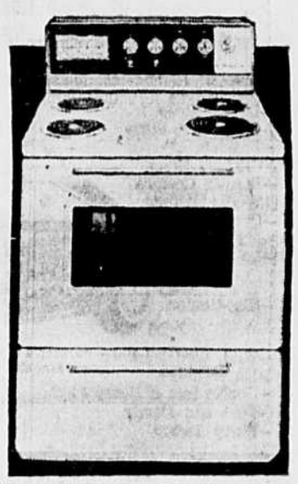

CUISINIERE ELECTRIQUE 30" PAR "FINDLAY"

En SPECIAL à **189.95**

$2 PAR SEMAINE

Contrôle chronométré du four et de la prise utilitaire. Porte du four amovible pour faciliter le nettoyage. Commutateurs à 7 degrés de chaleur. Dessus en retrait.

Supports sur la poignée pour enrouler le fil électrique.

Fabriqué par HOOVER

POLISSOIR à PARQUET

Brosses de soie pour cirer et tampons de feutre pour polir. Ne pèse que 10 livres.

En SPECIAL à **27.88**

Seulement 1.50 PAR MOIS

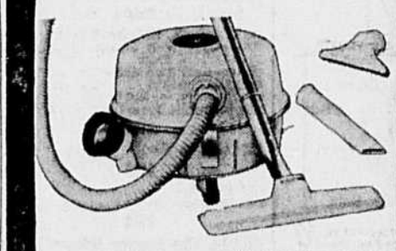

Fabriqué par WESTINGHOUSE

ASPIRATEUR ELECTRIQUE

Ajustez la succion avec une simple pression du doigt. Boyau très durable en "Dynaflex". Fil de 17½'. Accessoires.

En SPECIAL à **49.88**

Seulement 2.25 PAR MOIS

SECHEUSE AUTOMATIQUE à 3 DEGRES de CHALEUR

En SPECIAL à **159.95**

Seulement 1.75 PAR SEMAINE

Minuterie de 90 minutes pour arrêter l'opération automatiquement. Trappe à charpie. Peut-être aérée par l'arrière ou le côté. Capacité de 28 livres de linge humide. Cabinet aux lignes élancées.

Laveuse-essoreuse moderne !

En SPECIAL à **109.95**

1.25 PAR SEMAINE

Cuve en porcelaine d'une capacité de 9 lb. Pompe motorisée vidant la cuve en 2 minutes. Agitateur en bakelite lisse. Moteur ¼ de force lubréfié à vie. Essoreuse ajustable à 8 positions.

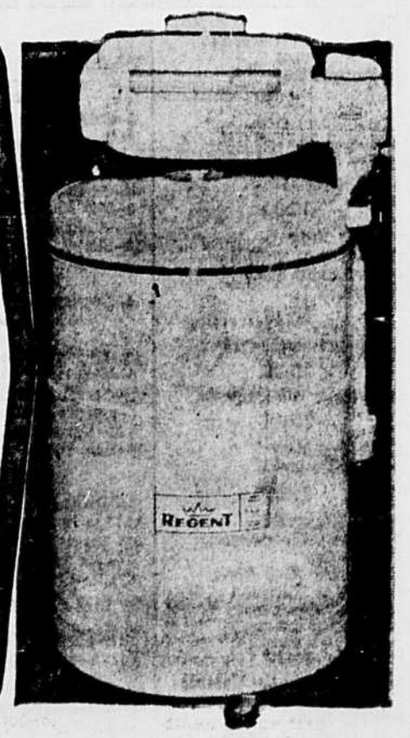

MAGASINEZ CE SOIR jusqu'à 9 heures

Samedi jusqu'à 6 heures p.m.

Woodhouse

l'endroit où vous trouverez la qualité dans une grande sélection de valeurs en articles d'ameublement !

915 est, rue STE-CATHERINE

TÉL. 845-9261 — 6 ÉTAGES

EN FACE DE LA PHARMACIE MONTRÉAL — STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE

CHOMEDEY 1180 Boul. LABELLE

Tél. 688-9750-1

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, accès par le Boul. Jarry.

AUTRES SUCCURSALES

3913 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343

43, rue GREEN (St-Lambert) Tél. 671-7270-9

2322 est, rue BELANGER (près Iberville) Tél. 725-2471-2

3956 est, rue ONTARIO (près Boul. Pie IX) Tél. 527-9251-2

EXAMEN DE LA VUE

Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez

Peoples Credit JEWELLERS

1015 ouest, Ste-Catherine Vl. 9-7071

Salut!

LE PORTO AUSTRALIEN

EMU 999

Quel délice que son goût, quel plaisir que son coût!

40 oz: $2.25

existe aussi en 26 oz et en gallon

A toute heure, c'est le vin de l'heure

Aujourd'hui...pour demain

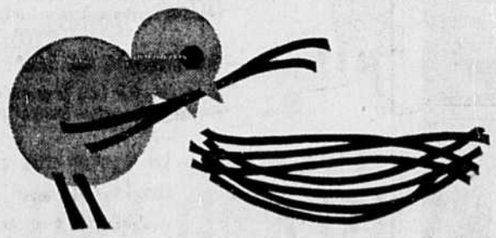

ACHETONS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Les Obligations d'Épargne du Québec seront en vente au pair jusqu'au 16 mai 1966. N'attendez pas à demain. Achetez les vôtres aujourd'hui.

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR auront des défauts assez graves; ils seront portés à être impulsifs et emportés et à d'autres moments inertes et sans ressort, craintifs et méfiants. Leur santé sera plusieurs fois touchée et il y a des risques d'accidents en cas d'imprudences.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Astreignez-vous à faire un travail qui ne vous plaît pas, si on vous le demande, mais n'hésitez pas à montrer ou à dire votre mécontentement. On ne répond pas comme vous l'aimeriez aux sentiments que vous manifestez; maîtrisez votre fébrilité, car vous perdriez tout.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous vous torturez l'esprit au sujet d'une affaire qui vous tient à coeur. Cela n'arrangera pas les choses; pratiquez au contraire un peu de relaxation mentale. Ne laissez pas la jalousie saisir votre coeur, ou si vous ne le pouvez pas, ayez le courage de l'avouer à l'être que vous aimez.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Ne courez pas deux lièvres à la fois. Il vous semblera peut-être arriver à une impasse. Demandez conseil à une personne compétente, et que vous admirez. Bonheur plus assuré et plus stable car tous deux y mettez de la bonne volonté; respectez de part et d'autre la liberté d'action nécessaire.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Un supérieur peut vous prendre en sympathie et vouloir vous aider; ne perdez pas cette occasion favorable et faites de grands efforts sur vous-même pour être digne de cet intérêt. Vous semblerez animé d'une joie intérieure qui sera contagieuse et détendra l'ambiance.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Le succès que vous obtiendrez par votre générosité et votre sympathie peut assombrir un être qui pourtant a de la valeur. Dissipez cette gêne entre vous. Vous obtiendrez beaucoup, mais pas encore suffisamment à votre goût; ne soyez pas aussi exigeant et entier.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Votre inégalité d'humeur peut être la cause de votre infortune; appliquez-vous à montrer un visage souriant et observez les diverses réactions. Une certaine habitude de rechercher le détail qui chagrine vous empêche d'être pleinement heureux; soyez plus simple et tout ira bien.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Tirez profit de l'expérience de votre entourage; ne veuillez pas en faire uniquement à votre tête et vous gagnerez du temps. Vous pouvez comme vous l'entendrez gagner la sympathie et l'amitié, mais un obstacle d'ordre familial peut paralyser votre action.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Soyez ferme et ne vous laissez pas berner par de bonnes paroles. Votre intuition vous fera découvrir rapidement le piège que l'on tend. Ne vous laissez pas tenter par une aventure séduisante, mais qui vous laissera une impression de vide. Soyez plus réaliste.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Ne prenez pas de retard sous prétexte que vous aurez le temps demain. Journée bien remplie et riche de connaissances nouvelles. Vous devinerez ce que l'être aimé attend de vous et ferez ce qu'il souhaite. Vos rapports auront un caractère de confiance et de solidité indestructibles.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Vous semblez plus à l'aise que d'habitude pour pratiquer un rythme de travail accéléré : évitez de sombrer dans une agitation qui n'aurait plus rien de constructif. Ne négligez pas l'être aimé en espérant le rendre jaloux et vous l'attacher ainsi davantage; il pourrait s'éloigner de vous.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

On peut vous proposer un déplacement : acceptez si vous le jugez utile à votre avenir. Ne gaspillez pas votre énergie dans une fantaisie qui peut vous faire manquer une offre sérieuse. Entre deux êtres qui vous plaisent, vous ne saurez vous décider à choisir.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vous discernerez mieux dans quelle direction diriger vos efforts et vos espoirs. Concentrez vos énergies sur votre but. L'étude d'un sujet de votre choix, artistique, littéraire ou spirituel, vous apportera l'équilibre et la satisfaction intérieure qui vous font défaut.

VENTE MORGAN ANNUELLE de MAI

Sandales de style italien . . . offertes à prix avantageux

Prix courant 4.95

PRIX DE VENTE **3.95** la paire

Souliers sport d'été offerts à prix d'économie ! Choix de deux élégants modèles d'inspiration italienne . . . empeignes de cuir très souple, semelles intérieures coussinées et semelles extérieures en matière synthétique durable, talons style bottier confortables. Lanières en cuir durable et boucle réglable sur le côté. Tabac ou taupe. Pointures 5 à 9. Venez chez Morgan . . . vous en achèterez plusieurs paires à ce prix modique.

Téléphoner à 842-6261

SOULIERS DU BUDGET — RAYON 74 — TROISIEME

Aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Pour une vie active . . . des robes fraiches et infroissables en Arnel* !

Prix de vente !

10.99 ch.

Robes pratiques pour voyager confectionnées en Arnel* d'entretien facile ! Elles sont fraiches, infroissables, indéformables; se lavent facilement et sechent vite. Choix de coloris ensoleillés. Vous en voudrez plusieurs à ce prix modique !

A. Fourreau à devant croisé en jersey double, entièrement doublé. Blanc à rayures fines en marine, rouge, vert ou bleu. Tailles 10 à 20.

B. Fourreau à devant simple, tissu Arnel* jersey à envers collé. Rayures bicolores, marine / rouge, noir / vert ou brun/or avec blanc. Tailles 12 à 20.

C. (Non représenté) Fourreau à devant simple en Arnel* bouliné, entièrement doublé. Blanc à rayures marine, noir, bleu ou vert. Tailles 14½ à 24½.

D. (Non représenté) Ensemble deux-pièces, tricot filet torsadé, jupe entièrement doublée ainsi que la partie avant de la veste. Marine, aqua ou beige. Tailles 14½ à 24½.

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

ROBES DU BUDGET — RAYON 49 — TROISIEME

Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Occasion exceptionnelle à ne pas manquer ! Robes d'été dernier cri !

Prix courants $30 et plus

PRIX DE VENTE **$17**

Dans le lot, vous trouverez des tailles "échantillon" 10 et 12 plus un choix magnifiques de belles robes ! Choix de robes, de deux-pièces et de robes à vestes si populaires. En tissu Arnel* uni ou imprimé, rayonnes d'aspect toile et surah en acétate soyeux. Jolies teintes estivales. Tailles 10 à 18 dans le lot.

* Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques

ROBES — RAYON 66 — ETAGE MODE — DEUXIEME

Pour fillettes ! Vêtements frais pour l'été, d'allure sportive ! Offre à prix très avantageux !

A. Marinière en tricot de coton . . . doublée de coton ouatiné. Modèle populaire, manches longues avec capuchon attenant, cordon coulissant, glissière avant, poignets tricot côtelé et deux poches plaquées. Blanc, bleu poudre ou maïs. Tailles P.M.G. (8 à 14). Prix courant 2.98 **2.49**

B. Petite robe droite . . . sans manches, large pli avant, ceinture en même tissu. Confectionnée en "Poly Lawn" . . . de belle qualité, tissu synthétique d'aspect soie, frais, léger, ayant les qualités du coton. Imprimé pastilles, jaune, blanc/métrique ou arabesque, turquoise/blanc, bleu/blanc ou rose blanc. Tailles 7 à 14. Prix courant 4.98 **4.49**

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS POUR FILLETTES, RAYON 70, TROISIEME

Aussi choix à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Deux-pièces marine, style moussaillon

pour enfants

Prix de vente l'ens. **3.47**

Deux-pièces coquet en popeline de coton robuste. Veste marinière à capuchon, short Bermuda. Blanc avec rayures bleu marine. Tailles 2, 3, 3x.

Pyjamas de coton pour bambines et bambins

Prix courant 1.98 Prix de vente **1.57**

Profitez de l'occasion pour procurer à vos enfants plusieurs pyjamas pour l'été qui est proche ! Ils sont bien taillés et proportionnés, confectionnés en frais coton imprimé. Tailles 4, 6, 6x.

Pour garçons . . . style tailleur en imprimé de fantaisie bleu ou havane. **Pour fillettes . . .** style féminin, jolis imprimés en rose ou bleu.

Aussi pyjama "Baby doll" en rose ou bleu.

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS POUR ENFANTS — RAYON 69 — TROISIEME

Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

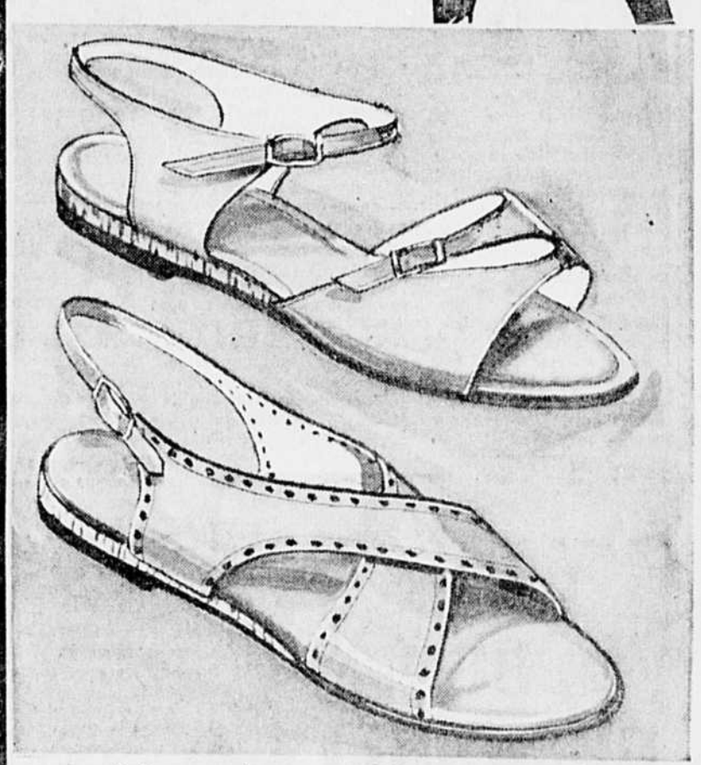

Sandales italiennes fabriquées à la main pour les jeunes élégantes !

Prix spécial **3.49** la paire

Les petites aimeront ces sandales fraiches, coussinées et confortables ! Elles sont d'un style italien élégant . . . les lanières croisées et les empeignes sont en cuir résistant, les semelles en cuir durable et les semelles intérieures sont coussinées. Boucle réglable sur le côté. Largeur moyenne; pointures 11 à 3. A ce prix modique, vous en achèterez sûrement plusieurs paires pour l'été !

A. Beige ou havane — B. Beige, blanc ou rouge.

Téléphoner à 842-6261

CHAUSSURES POUR ENFANTS — RAYON 81 — TROISIEME

Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et choix à SNOWDON

Bicyclettes "Baycrest" Speed-King Morgan !

Exécution de premier ordre exclusivement pour Morgan par un fabricant renommé. Modèles en rouge blanc pour garçons . . . bleu/blanc pour fillettes.

- **Bicyclette sport pour homme** Roues 26" x 1⅜ ; cadre 21.9. Rouge. Prix courant 54.95 **44.99**
- **Bicyclette sport pour dame** — Roues 26" x 1⅜"; cadre 18 po. Bleu. Prix courant 54.95 **44.99**
- Modèles sport juvéniles, 3 vitesses avec freins à main . . . roues 26 x 1⅜" po. Garçons; avec cadre 20/18". Prix courant 54.95 **44.99**
- Béquille genre "V" **1.98**

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE SPORT, RAYON 36, QUATRIEME

Aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Au rabais ! Grande et solide piscine de 18 pi.

Prix courant $229 **$179**

Joie de la vie au grand air ! Piscine ronde 18 pi., 48 po. de profondeur, en épais vinyle sur cadre acier tubulaire. Contenance de 7,642 gallons. Facile à monter, d'encombrement réduit pour rangement. Profitez de cette aubaine et achetez la vôtre tout de suite.

Aussi : échelle en acier

à trois marches et plate-forme, piétement muni de sabots antidérapants, recouverts de vinyle. Marches finies chromé et "epoxy".

34.95

Téléphoner à 842-6261

JOUETS, RAYON 35, QUATRIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

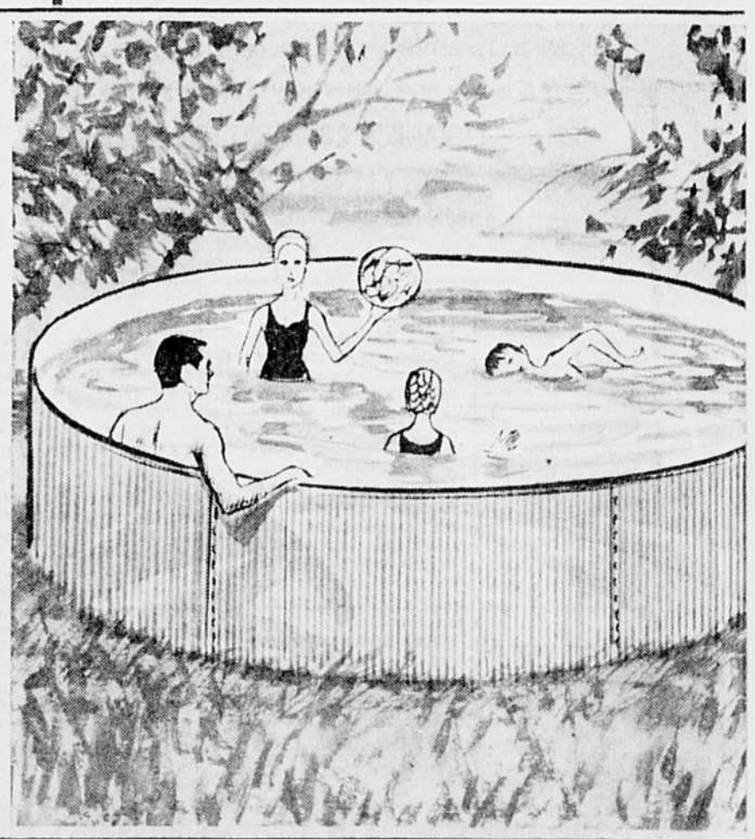

"LE BUFFET"

Le nouveau restaurant Morgan Le plus grand à Montréal

Un restaurant unique — Prix économique, confort et ambiance d'une salle à manger ! "Le Buffet" — septième; ouvert de 9 h du matin à 5 h 30 p.m. tous les jours. Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 8 h 30 p.m.

Centre ville et Snowdon ouverts ce soir jusqu'à 9 h.

Dorval, Rockland et Boulevard jusqu'à 10 h.

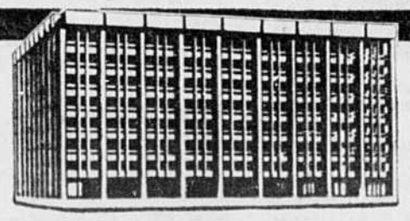

Nouveau stationnement facile d'accès chez Morgan centre-ville

LE PARKADE MORGAN EST OUVERT

- Vastes espaces
- Stationnement abrité
- Juste en face de l'entrée Morgan, rue Burnside
- Tarifs modiques
- Entrée rue Aylmer direction sud

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Des aléas de la cure dans la 'barbituromanie'

Dr WILFRID LEBLOND, M.D.

Dans un article précédent il a été énuméré et sommairement décrit quelques-uns des risques créés par le recours, sans contrôle médical préalable d'abord et périodique ensuite, aux médicaments dits "tranquillisants". Le premier de ces risques c'est l'accoutumance plus ou moins rapide, puis la tolérance de plus en plus marquée malgré des doses accrues, et enfin la dépendance totale de l'individu vis-à-vis ces drogues dont il ne peut se passer, pas plus que le morphinomane ne peut se passer de son "héroine". Il deviendra complètement fou, assure-t-il, s'il ne reçoit pas son "tranquillisant" suivant des doses toujours croissantes ; et c'est qu'il a raison le malheureux drogué.

Il n'a plus que choix entre le lion et le serpent. Le lion de la folie plus ou moins douce, qui le guette s'il continue à pratiquer l'usage désormais irréversiblement abusif des "tranquillisants" ; et le serpent des troubles nerveux parfois très graves qui accompagnent la mise à l'abstinence totale pratiquée vis-à-vis ces drogues. C'est cependant le serpent qu'il faut choisir comme le moindre des deux maux.

Mais ce choix, la décision à prendre de cesser tout recours aux barbituriques, ne doivent pas être pris — pas plus que la décision à faire un premier usage de ces drogues n'aurait dû l'être — sans avis et sans contrôle médical. Quel que soit le motif pour lequel une personne doit cesser de recourir aux "tranquillisants" à fortes doses, ou vis-à-vis lesquels elle est devenue totalement dépendante, la cure d'abstinence n'est certes pas sans ses dangers à elle ; et on ne peut l'opérer, cette cure, que par un acte de la volonté seule, et sans l'aide du médecin.

C'est que, en effet, et même chez les individus qui n'avaient l'accoutumance que de ne prendre que des doses modérées, mais constantes et régulières, l'abstinence brusque et totale à la drogue peut déclencher littéralement des troubles allant de l'anxiété aggravée jusqu'à des manifestations convulsives (des convulsions), en passant par le tremblement des mains, des troubles visuels reliant aux hallucinations.

Quant aux personnes qui étaient devenues totalement et constamment dépendantes vis-à-vis les "tranquillisants", la mise au régime d'abstention absolue (sans contrôle médical, et même hospitalier) peut entraîner des désordres plus graves encore, qui vont du suicide volontaire direct jusqu'à la mort par absorption, dans un geste de désespéré, d'une dose unique mais mortelle de la drogue.

Donc, pour qui veut se guérir de la "manie" des tranquillisants" à quelque degré qu'il en ait atteint, le contrôle médical de la cure est strictement requis. C'est le médecin qui jugera si cette cure peut s'opérer à domicile, ou de façon ambulatoire c'est-à-dire sans interruption des activités ordinaires du patient, ou bien si la personne qui veut guérir de son "addiction" doit bénéficier du traitement et de la surveillance dans un hôpital. C'est le premier pas à accomplir ; et il est rempli d'embûches, même à l'hôpital.

La période qui suit immédiatement celle de la suppression première des "tranquillisants" est non moins délicate à traverser. Dans ce rapport au congrès (1965) de l'Association Médicale Américaine (cité dans un article précédent) sur les multiples dangers du recours aux barbituriques, il fut recommandé aux médecins de suivre attentivement et d'aider de leurs encouragements et conseils les personnes qui avaient fait le premier pas (celui de la mise à l'abstinence totale) dans la cure de leur "barbituromanie". Sans cette aide et cette surveillance, durant une période parfois très longue, ces "malades" retomberont presque à coup sûr dans leur habitude d'user de la drogue. Il fut recommandé en somme, à cause du danger de rechute, de confier ces personnes aux soins du psychiatre . . .; et cette dernière recommandation s'est vue endossée par le comité d'hygiène mentale de l'Association Médicale Américaine.

Ce qui revient à dire, finalement, que devant les perspectives qui s'offrent à une personne qui commence à prendre des "tranquillisants", — tant qu'à n'avoir plus, dès lors, qu'à choisir entre le serpent et le lion, — il vaut infiniment mieux s'abstenir ; ou n'y avoir recours que strictement suivant les directives de son médecin.

Aime tes enfants avec ton coeur, mais éduque-les avec ta main.

Proverbe russe

* * *

C'est pendant l'orage que l'on connait le pilote.

Sénèque

OUVERT CE SOIR

En ville jusqu'à 9 h. p.m. — Samedi 9 h. a.m. à 5 h 30 p.m.
A Fairview — Pointe-Claire jusqu'à 10 h. p.m. — Samedi 9 h. 30 à 6 h. p.m.

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

VENTE Printemps SIMPSON

POUR VOTRE AGREMENT — COMPTE SIMPSON "toutes-fins"

SPÉCIAUX 9 h A.M.

EN VENTE SAMEDI À 9h. A.M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

En vente aussi à Fairview - Pointe-Claire dès 9 h. 30 a.m.
demain samedi
sauf indications contraires

VEUILLEZ NOTER: Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TÉLÉPHONIQUES, s.v.p.

POUR DAMES

MOINS QUE ½ PRIX ! CHAPEAUX POUR DAMES ! Modèles et coloris de la saison. Certains en paille, d'autres en tissu garnis de fleurs. Idéal pour le printemps ou l'été. **Rég. 6.98 à 10.98** Ch. **2.99**

SIMPSON — Chapeaux pour dames (730) au rez-de-chaussée

SOLDE ! SOULIERS A LA MODE POUR DAMES ! Choix de différentes sortes de cuir et de modèles. La plupart de largeurs étroites dans le groupe. Aussi disponibles, souliers pour la marche. Pointures 4½ à 9½ dans le groupe. **Orig. 9.98** Pai. **99¢**

SIMPSON — Souliers pour dames (721) au deuxième en ville seulement

JOLIS SACS "FOURRE-TOUT" POUR DAMES ! Rabais $6 ! Toujours pratiques pour ne pas dire indispensables. En tissu genre "tapisserie" avec garniture plastique clair, ou en plastique beige avec garniture foncée. **Rég. 10.98** Ch. **4.98**

SIMPSON — Valises (760) au cinquième — En ville seulement

MOINS QUE ½ PRIX ! SOLDE ! LINGERIE POUR DAMES ! Cette collection comprend différents modèles de jupons, combinaisons, peignoirs et robes de nuit genre "grand-mère". Vaste choix de coloris. Tailles P.M. et G. dans le groupe. **Rég. 2.99 à $18.** Ch. **99¢ à $8**

SIMPSON — Lingerie (742) au quatrième — En ville seulement

½ PRIX ! GAINE-CULOTTE POUR DAMES ! En puissant filet nylon de poids léger. Bande de taille élasticisée. Jarretelles dissimulées. Facile à laver. Blanc. Tailles P.M. et G. **Rég. $7** Ch. **3.50**

SIMPSON — Vêtements de base (741) au quatrième

HUILE DE BAIN "TENDER-TOUCH" ! De Helene Curtis, huile pour peau sèche. Format 3 onces. **Rég. $1.75** Ch. **$1**

SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée

LACETS EN COTON MERCERISE POUR SOULIERS ! Tous de fabrication canadienne. Longueur 24 po. noir ou brun, 27 po. en noir, brun ou blanc, 36 po. en noir seulement. **Rég. 3 paires 19¢** **3 paires pour 10¢**

SIMPSON — Menus articles (710) au rez-de-chaussée

SAVONNETTES ! Chacune est enveloppée dans papier cellophane. Choix de coloris et d'arômes. **Rég. 1.19** **Sac de 15 savonnettes 79¢**

SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée

A ½ PRIX ! VITAMINES "B" COMPLEXE ! Acide ascorbique. 100 comp. **Rég. 1.88 ch.** **2 pour 1.88**

SIMPSON — Pharmacie Leduc (700) au rez-de-chaussée En ville seulement

RABAIS $7 ! SOULIERS "NATURALIZER" POUR DAMES ! Fins de séries ! Fameux souliers en cuir doux et texturé dans le groupe. Séries incomplètes de modèles et de coloris. Pointures 4½ à 9½, AAA, AA et B. Tons de brun ou noir. **Rég. 15.99** Pai. **8.99**

SIMPSON — Souliers pour dames (721) au deuxième

ATTRAYANTES BLOUSES POUR DAMES ! Coton 100% ou coton et Térylène. Choix de modèles unis en Térylène et coton. Gais imprimés en coton. Lavables. Tons de bleu, rose, beige ou blanc. Tailles 12 à 18 dans le groupe. **Rég. 3.59** Ch. **1.79**

SIMPSON — Colifichets (709) au rez-de-chaussée

GANTS NYLON TISSE DOUBLE POUR DAMES ! Fabrication canadienne. Se lavent et sèchent rapidement. Certains garnis de broderie. Choix de blanc, beige ou noir dans le groupe. Pointures 6 à 7½ dans le groupe. **Rég. $3 à 3.50** Pai. **1.49**

SIMPSON — Gants pour dames (708) au rez-de-chaussée

BAS NYLON PREMIERE QUALITE POUR DAMES ! De marques connues. Séries incomplètes de coloris et pointures. En filet micro 15 deniers, sans coutures et pointes et talons renforcés. Pointures 8½ à 11 dans le groupe. **Rég. 1.50 à 1.75** Pai. **87¢**

SIMPSON — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée

HABITS DE JEU POUR DAMES — Moins que ½ prix ! Tricot de coton élasticisé — Tous entièrement doublés — Légèrement défraichis. Blanc seulement. Tailles P ou M. **Rég. 3.98** Ch. **99¢**

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (736) au troisième

Rabais 6.99 à 9.99

Jolis costumes 2 et 3 pièces

Rég. 16.98 à 19.98 **9.99** ens.

Pour dames ! Costumes en tricot double ou texturé. Vaste choix de modèles dans des tons pastels. Tailles 10 à 18, 14½ à 22½ dans le groupe.

SIMPSON — Robes pour dames (734) au troisième

Moitié du prix d'origine et moins !

Elégants costumes pour dames

Orig. 39.98 à 59.98 **19.99** Ch.

100 seulement ! Costumes 2 et 3 pièces pour dames. Choix de tricot double et laine mixte dans différents modèles. Tous de coupe experte. Tons de bleu, rose ou brun. Tailles 8 à 18 dans le groupe.

SIMPSON — Costumes et manteaux pour dames (731) au troisième

Solde du manufacturier

Manteaux de printemps pour dames

½ Prix et moins ! **Rég. 39.98 à 49.98** **19.99** Ch.

Des centaines de manteaux à solder ! Vaste choix de tissus tels que tweed, tissure vannerie, laine et mohair. Modèles jeunes, printaniers, à la toute dernière mode ! Coloris très saisonniers allant du clair au foncé. Tailles 6 à 16 dans le groupe.

SIMPSON — Manteaux pour Dames (731) au troisième

½ prix !

Solde ! Vêtements de base !

Rég. $5 à $15 **2.50 à 7.50** Ch.

Guêpière "Warner's" — Blanc. B 32-34-36. **Rég. 13.50** Ch. **6.75**

Soutien-gorge long Grenier. Blanc 34 C ; Noir B 34, C 34-36-40. **Rég. 7.50 — Ch. 3.75**

Soutien-gorge court Grenier. Blanc, A, B, C 32. Noir A 32-34-36, B 32-34-38, C 32-34-36-38. **Rég. $5 — Ch. 2.50**

Soutien-gorge long Warner's. Blanc B 32 et C 34, Noir B 32 et C 34. **Rég. $10 — Ch. 4.99**

Soutien-gorge court Warner's. Blanc, A 32-34, B et C 32. **Rég. $7. Ch. 3.50**

Soutien-gorge court Grenier. Blanc A, B, C 32. Noir A 32-36, B et C 32. **Rég. 5.50 — Ch. 2.75**

Soutien-gorge long Grenier. Blanc B 32, C 34-36-40. Noir B et C 34-36-38. **Rég. $9 — Ch. 4.50**

Gaines-culottes "Daisy Fresh". Blanc, Petite. **Rég. $11—Ch. 5.50**

Gaines "Daisy Fresh". Taille haute. Blanc. Tailles 27-28-29-33-34-35-36. **Rég. $15 — Ch. 7.50**

SIMPSON — Salon du Corset (741) au quatrième

½ prix ! Pour dames !

Elégants sacs à main

Rég. 12.98 à 39.98

6.49 à 19.99 Ch.

Sacs à main en veau ou en cuir de vache. Modèles "tout-aller" ou "habillés". Doublés, compartiment à fermeture à glissière et poche intérieure. Choix de noir, brun, cuir verni ou autres tons à la mode dans le groupe.

SIMPSON—Articles de cuir et parapluies (702) au rez-de-chaussée

POUR MESSIEURS

MALLETTES "ATTACHE" — En simili-cuir. Charnière se bloquant, 3 poches-classeurs. Boutons en métal, serrure 3 positions. Dimensions approximatives : 16¾ po. de long. **Imparfaits de qual. rég. 12.98** Ch. **8.98**

SIMPSON — Papeterie (768) au rez-de-chaussée

93 seulement ! Marque fameuse !

Bâtons de golf "Slazenger"

FERS : rég. 8.98 **5.99** ch.

BOIS : orig. 12.98 **7.98** ch.

Bois : 1, 2, 3 et 4 droitiers pour dames et messieurs. Gauchers pour messieurs dans le groupe. **Orig. 12.98** **Ch. 7.98**

Fers : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, droitiers pour messieurs. Quelques modèles pour dames droitières dans le groupe. **Rég. 8.98** **Ch. 5.99**

SIMPSON — Articles de sport (758) au cinquième

BIJOUX POUR MESSIEURS — Vaste choix de modèles fini argent ou or. Jolis motifs dont certains sertis de pierres semi-précieuses. Boutons de manchettes, pinces ou épingles à cravate ou ens. 3 pièces. **Orig. 4.50 à 12.50** **2.25, 6.25**

SIMPSON — Bijoux (703) au rez-de-chaussée

Moins que la moitié du prix d'origine !

Chemises habillées pour hommes

Orig. $6

ch. 2.88 ou 2 pour 5.50

Chemises habillées 65% Polyester et 35% coton. Lavables, faciles d'entretien. Modèles à col mou ou "Fused", manches longues, manchettes 2 façons. Blanc seulement. Tailles désassorties.

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée

INDICATEUR DE DISTANCE POUR LE GOLF : Rabais ⅓ ! 70 seulement ! Equipé d'un viseur gradué. Contient six lentilles de précision. Donne la distance exacte en verges de l'endroit où vous vous trouvez au drapeau. C'est aussi un excellent télescope de poche. **Rég. 12.99** Ch. **8.66**

SIMPSON — Appareils photographiques (704) au rez-de-chaussée

Moins que la moitié du prix d'origine !

Pantalons tout coton pour hommes

Orig. 5.99 **2.99** Ch.

Pantalons 100% coton peigné "Sanforized", faciles d'entretien. Modèles de style Continental, sans revers. Choix de beige ou bleu. Tailles désassorties.

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée

POUR ENFANTS

POUSSETTES DE POUPEE — Choix de 2 modèles solides :

Cadre en émail blanc. Siège et pare-soleil en Vinyl. Roues peintes et repose-pieds. Guidon haut de 21 po. approx. **Orig. 3.59** Ch. **1.98**

Cadre en métal solide. Siège et pare-soleil réglables en Vinyl. Repose-pieds roues en métal. Guidon haut de 26 po. approx. **Orig. 5.69** Ch. **2.98**

SIMPSON — Jouets (759) au cinquième

CARDIGANS POUR FILLETTES — 75 seulement ! Cardigans. Modèle avec garniture fantaisie devant, taille à côtes, boutons de couleur perle. Choix de rose, bleu ou rouge. Ages 4, 6, 6x. **Rég. 3.98** Ch. **2.59**

SIMPSON — Vêtements pour enfants (744) au deuxième

Moins que ½ prix ! 300 paires seulement !

Solde ! Souliers pour garçons

Rég. 12.98 **5.99** Paire

Fins de séries de souliers provenant d'un manufacturier bien connu. Choix de mocassins, brogue et fourreau en cuir. La plupart avec semelles Néolite et talons caoutchouc. Noir ou brun. Pointures : 3½ à 7 B, C et D. Pas tous les modèles dans toutes les largeurs.

SIMPSON — Chaussures pour hommes (723) au deuxième

IMPERMEABLES POUR FILLETTES — 45 seulement ! Imperméables caoutchoutés à envers coton. Modèles avec col "Mandarin" doublé de velours côtelé, fermeture à agrafes en métal. Chapeau genre "Loup de mer" assorti. Choix de rouge ou jaune. Tailles : 8, 10, 12, 14 ans. **Rég. 2.98 et 3.99** Ch. **1.49**

SIMPSON — Vêtements pour fillettes (745) au deuxième

PALETOTS POUR GARÇONS — Paletots toutes saisons, en coton avec doublure en peluche Orlon amovible, montée sur glissière. Boutonnage dissimulé, 2 poches en taillade, manches raglan. Rebelle à l'eau. Choix de beige ou olive. Tailles 12 à 18 dans le groupe. **Orig. 19.99** Ch. **9.99**

SIMPSON — Vêtements pour garçons (714) au deuxième

CHEMISES SPORT ET HABILLEES POUR GARÇONS ET JEUNES GENS — Rabais 1.49 à 6.49 ! Chemises habillées en coton lavable. Modèles à col régulier ou boutonné dans le groupe. Blanc, tons unis, divers rayures dans le groupe. Vaste choix de couleurs. Encolures : garçons 11 à 14½, jeunes gens : 13½ à 15. **Rég. 2.98 à 7.98** Ch. **1.49**

SIMPSON — Accessoires pour garçons (715) au deuxième

POUR LE FOYER

CHAISES EN METAL POUR DINETTE ! Seulement 50 disponibles ! Cadre en metal, recouvrement vinyl. Métal ton chrome, blanc ou ton cuivre. **Rég. 7.98 à 16.98** Ch. **4.99**

SIMPSON — Meubles et miroirs (769 au sixième

AMPOULES 5,000 HEURES ! ½ PRIX ! Intérieur givré. Disponibles en 25, 40, 60 ou 100 watts. Pour 5,000 heures ou quatre années de durée. Quantité limitée. **Rég. 6 pour 1.98** **6 pour 98¢**

SIMPSON — Lampes (754) au quatrième

½ PRIX ! STORES VENITIENS ! Solde de stores vénitiens de toutes sortes. Ne manquez pas cette offre. Vaste choix de coloris, de grandeurs dans le groupe. **Rég. 9.90 à 22.50** Ch. **4.45 à 11.25**

SIMPSON — Rideaux en tentures (753) au quatrième en ville seulement

Seulement 36 disponibles !

Tourne-disques stéréo et mono

Orig. 29.98 à 169.98 Mens. $9

ch. 14.98 à 129.98

Tourne-disques démonstrateurs de marques aussi connues que Fleetwood, Marconi et bien d'autres. Tous fonctionnent parfaitement. Garantie de 90 jours.

SIMPSON — Radios et télévisions (770) au cinquième

SOLDE ! TENTURES PRETES A POSER ! Toutes à ½ prix ! Choix de "Fiberglas", satin antique ou coton imprimé ou uni. Largeur jusqu'à 45 po. à 95 po. longueur **Rég. 5.99 à 59.99** Ch. **2.99 à 29.99** Mens. $5

SIMPSON — Rideaux en tentures (753) au quatrième

LAINE A TRICOTER TROIS BRINS ! Idéale pour faire vos bas ou chandails. Tons de tan, rouge, blanc, rose, vert menthe, bleu, jaune ou brun foncé. Prix spécial — Pelote 1 oz — ch. **24¢**

SIMPSON — Laine et articles de fantaisie (752) au quatrième

COUVRE-LITS ET TENTURES ! Séries interrompues de modèles, certains légèrement défraîchis. Vaste choix de tissus. Lit jumeau ou double. Tentures approx. 44 po. x 90 po. **Rég. 7.77 à 29.98** Ch. **3.99 à 14.99**

SIMPSON — Linge de maison (751) au quatrième

½ PRIX ! CARPETTES EN VINYLE ! Parfaites pour la cuisine, la salle de bain. Dimension facile et durables. Coussinées mousse vinyl. Motif ton or sur fond blanc cassé, vert clair, rose, sable. Approx. 18 po. x 30 po. **Rég. 2.98** Ch. **1.49**

SIMPSON — Tapis (750) au quatrième

SACS POUR ASPIRATEURS ! 200 seulement — Conviennent à tous genres d'aspirateurs, genre cylindre, seau ou droit, aussi pour modèle Eureka. **Rég. 2.20** Ch. **1.88**

SIMPSON — Aspirateurs (748) au cinquième

RABAIS 60% VELOURS COTELE DE COTON ! Raies moyennes ; lavable à la main. Pour vêtements sport, robes ou jupes. Coloris grand teint: aqua, noir ou blanc. Largeur 36 pouces. **Rég. 1.39** Ver. **59¢**

SIMPSON — Tissus (727) au quatrième

MOINS QUE ½ PRIX ! SERVICE A DINER en porcelaine d'Angleterre, bleu ou vert. Fabriqué par "Shelley". L'ensemble comprend 48 pièces à 8 de chaque. Tasses/soucoupes, pain/beurre, assiettes à thé, à dîner, Bols. **Orig. $125** **Ens. 48 pièces pour 8** **38.88** Mens. $5

SIMPSON — Porcelaine et verrerie (757) au cinquième

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

Aussi à Fairview Pointe-Claire sauf indications contraires

POUR DAMES

SOLDE ! ROBES POUR DAMES, 150 seulement. Choix de modèles, de tissus, de couleurs. Tailles 8 à 16 plus quelques ½ tailles dans le groupe. **Orig. 8.99 à 19.99 — Ch. 2.99**

SIMPSON — Robes pour dames (780) au sous-sol

MOINS QUE ½ PRIX ! SOLDE DE LINGERIE POUR DAMES, combinaisons et jupons nylon, robes d'intérieur, cache-poussière, dans le groupe. Nuances diverses. P.M. et G. dans le groupe. **Rég. 2.99 à $20 — Ch. .99 à 9.99**

SIMPSON — Lingerie (784) au sous-sol

SOUTIEN-GORGE COURT EN LYCRA, bonnets dentelle et voile, bretelles extensibles. Blanc. 32 à 36; B, 32 à 36; C, 34, 38 et 40. **Rég. $4 — Ch. 2.49**

SIMPSON — Vêtements de base (785) au sous-sol

SOULIERS ELEGANTS POUR DAMES, 75 paires seulement. Cuir, cuir verni, suède dans le groupe. Escarpins, à bride, à courroie; talon haut ou illusion. Noir, brun, rouge, bleu. 4 à 10, AA et B (avec ½ dans le groupe). Pai. **.89**

SIMPSON — Chaussures (787) au sous-sol

POUR MESSIEURS

CHAUSSETTES NYLON EXTENSIBLE POUR HOMMES, haut élastique. Motifs et tons unis bleu, noir, gris et brun. Une pointure pour 10-12. **Rég. .88 — Pai. .59**

SIMPSON — Accessoires pour hommes (789) au sous-sol

½ PRIX ! VESTONS POUR HOMMES ET JEUNES GENS, 80 seulement. Confection canadienne. Tissus tout laine et velours côtelé dans le groupe. Coupe nouvelle, longueur en vogue. Doublés. Devant 3 boutons. Beige, bleu, brun, noir, ton or. Tailles 35 à 42 dans le groupe. **Rég. 19.99 — Ch. 9.99**

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol

POUR ENFANTS

½ PRIX ! IMPERMEABLES POUR FILLETTES — Rég. 1.98 à 7.98 Ch. 98¢ à 3.49 • Epais plastique, rouge, bleu ou jaune. Pour 8 à 16 ans. **Rég. 1.98 — Ch. 98¢**

• Caoutchouc résistant, rouge, bleu, jaune. Pour 7 à 14 ans. **Rég. 2.98 — Ch. 1.49**

• Parka velours côtelé, marine ou vert. P.M.G. — 7 à 14 ans. **Rég. 6.98 et 7.98 — Ch. 3.49**

• Parka imperméable, rouge seulement. Pour 12-14. **Rég. 4.98 — Ch. 2.49**

SIMPSON — Vêtements pour fillettes (782) au sous-sol

½ PRIX ET MOINS ! JUMPERS EN SIMILITOILE VISCOSE POUR FILLETTES, 150 seulement — Solde de stock ! Aussi robes unies ou imprimées, tailleur ou de toilette. Pour 7 à 14 ans dans le groupe. **Rég. 3.98 à 8.98 — Ch. 1.98 à 3.98**

SIMPSON — Vêtements pour fillettes (782) au sous-sol

½ PRIX ! MAILLOT A CAPUCHON POUR GARÇONS, 100 seulement. Coton envers molletonné, capuchon tenant. Pré-rétréci, lavable. Blanc. P et M seulement. **Rég. 1.59 — Ch. .79**

SIMPSON — Vêtements et accessoires pour garçons (788) au sous-sol

MOINS QUE ½ DU PRIX D'ORIGINE ! SOLDE ! MANTEAUX POUR FILLETTES — Seulement 50 ! Coquets manteaux en laine mixte laminée. Choix de tons unis ou quadrillés dans le groupe. Nuances les plus en vogue. Pour 7 à 12 ans dans le groupe. **Orig. 14.98 à 19.98 — Ch. 6.98**

SIMPSON — Vêtements pour fillettes (782) au sous-sol

SOLDE ! ROBES PRINTANIERES POUR BAMBINES, fins de séries et modèles interrompus. Quelques modèles défraîchis. La plupart en coton, manches courtes. Couleurs diverses. Pour 3 à 6 ans. **Rég. 1.99 à 4.99 — Ch. .99**

SIMPSON — Vêtements pour enfants (786) au sous-sol en ville seulement

HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.

FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE : 9 H. 30 à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. A.M. 842-7221

CAHIER No 4 / PAGES 41-52 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 29 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 99

Téléphoto PA

Attention, patrons, un oeil noir vous regarde

Il vient de s'ouvrir à Londres une école "pour secrétaires qui ont l'intention de marier leur patron". Julia Pockson, âgée de 17 ans, a été une des premières à s'y inscrire. "Une élève qui terminera son cours dans notre école, a dit la directrice de l'institution, Mme Leslie Clayton, provoquera le coup de foudre dans n'importe quel bureau". Et elle sait de quoi elle parle puisqu'elle a elle-même marié son ancien patron il y a neuf ans. Chaque terme de trois mois coûtera environ $255, et une étudiante intelligente pourra compléter son cours en six mois. En plus d'étudier sérieusement le travail de secrétariat, les élèves recevront des cours d'art culinaire des plus grands chefs londoniens, des cours de danse, de maquillage, d'étiquette, de décoration intérieure, etc. Ces étudiantes, une fois sorties de l'école, sauront disposer harmonieusement les fleurs, distinguer les styles de meubles anciens et, en un mot, sauront briller en public. La direction insiste toutefois pour dire que ses élèves seront aussi de brillantes secrétaires.

La G.-B. offre $3,000,000 à l'Indonésie

LONDRES. (Reuter) — La Grande-Bretagne a offert une aide de $3,000,000 au nouveau gouvernement indonésien, en dépit du fait que les troupes des deux pays se font la guerre.

M. Michel Stewart, secrétaire au Foreign Office, a déclaré aux Communes qu'aucune condition n'était attachée à cette offre d'aide qui a été faite pour des raisons humanitaires.

Quelque 50,000 soldats britanniques se trouvent actuellement dans le Sud-Est asiatique où ils se consacrent, pour l'essentiel, à aider la Malaysia à s'opposer à l'"affrontement" décrété par le président Soukarno. Le chef de l'Etat indonésien a promis d'écraser la Fédération de la Malaysia.

M. Stewart a affirmé que la fin de la politique d'"affrontement" contre la Malaysia bénéficierait tant à la Grande-Bretagne qu'à l'Indonésie.

Emeute à St-Domingue : 6 blessés

SAINT-DOMINGUE. (Reuter, UPI) — L'atmosphère est tendue aujourd'hui à St-Domingue à la suite d'un incident au cours duquel les troupes américaines ont ouvert le feu sur des manifestants qui protestaient contre l'intervention militaire des Etats-Unis dans cette république des Antilles.

Selon la police dominicaine, les coups de feu tirés par les soldats américains ont manqué leur cible entraînant ainsi des blessures à six badauds, dont deux jeunes adolescents âgés de 14 et 15 ans respectivement. Deux des blessés sont dans un état grave.

Un autre adolescent de 12 ans avait été tué mardi dernier à la suite d'un accident. Le jeune homme, un cireur de bottes, cirait les chaussures d'un garde américain lorsqu'une balle est partie accidentellement. Cet incident est survenu devant l'immeuble de l'ambassade américaine.

La manifestation d'hier avait été organisée par la Fédération des étudiants dominicains pour marquer l'anniversaire du débarquement des "Marines" à St-Domingue.

Un agent de la CIA accusé de diffamation

BALTIMORE. (PC,PA) — Un juge fédéral a décidé hier qu'un agent de la CIA n'était pas obligé de fournir des informations sur ses activités comme agent, même s'il est poursuivi en diffamation par un citoyen canadien. Eerik Heine, de Rexdale, Ont., poursuit l'agent, Juri Raus, pour $110,000 pour avoir tenté de ruiner sa réputation en l'accusant publiquement d'être un agent soviétique. Les deux hommes sont d'origine estonienne mais Heine est naturalisé canadien et Raus, américain.

Raus a admis hier, à la préenquête, qu'il était à la solde de la CIA, mais il a refusé de donner des détails quant à son salaire et son travail. Il obéissait en cela aux ordres de ses chefs de l'Agence centrale de renseignements.

Le juge a fixé au 13 mai l'audition des arguments au sujet de la motion de la défense demandant le renvoi de la cause.

URSS : difficultés avec les antimissiles

WASHINGTON, (PA) — Des dirigeants américains ont déclaré aujourd'hui que les Soviétiques avaient commencé à construire des installations pour le lancement de missiles antimissiles il y a un certain temps, mais qu'ils avaient interrompu leurs travaux à cause, semble-t-il, de difficultés techniques. C'est la première fois que Washington parle de ces installations dont le but est de faire échec aux missiles intercontinentaux américains bien que les premiers rapports à ce sujet datent de 1963, moment où elles ont été repérées par les satellites-espions autour de Moscou et de Leningrad. Les déclarations américaines restent encore bien vagues et Washington affirme ne pas savoir si les Soviétiques tentent encore de mettre au point leur système antimissiles.

Une nouvelle vague d'agitation politique menace le Vietnam

SAIGON. (PA, UPI, AFP, Reuter) — L'assassinat d'un leader politique catholique par des canardeurs bouddhistes menace aujourd'hui de déclencher une nouvelle vague d'agitation politique dans la ville de Danang.

Le chef du parti pro-militaire, Phan Thuyet, a été abattu par deux hommes en bicyclette, mercredi soir, alors qu'il rentrait d'une assemblée politique. Le parti pro-militaire a eu des accrochages avec des étudiants bouddhistes en rébellion contre la junte de Saigon au début du mois.

Les partisans de Thuyet annoncent une grande marche de protestation contre l'assassinat pour dimanche. Aujourd'hui ils ont assisté aux funérailles de leur chef. On ne signale aucun acte de violence, mais quelque 1,000 catholiques ont bravé un orage électrique pour se réunir à l'issue des obsèques et ont publié une déclaration pour dénoncer les chefs bouddhistes.

A Saigon, le leader bouddhiste Thich Thien Minh accuse le père Hoang Ho de sédition. Il dit que les catholiques se servent de l'anticommunisme comme d'instrument pour servir leurs propres intérêts.

A Saigon, on croit savoir que trois jeunes catholiques armés de coutelas auraient attaqué le président d'une association bouddhiste révolutionnaire. Le président en question, un certain Pha Thiet, est à l'hôpital. On ignore dans quel état.

Une brigade américaine de près de 5,000 hommes en provenance de l'Alaska est arrivée au Sud-Vietnam aujourd'hui, portant à 250,000 les effectifs des Etats-Unis dans ce pays. Ces nouveaux renforts seront affectés à la garde de l'aérodrome de Tan Son Nhut, près de Saigon.

Plusieurs dizaines d'étudiants de Hué ont commencé aujourd'hui une grève de la faim de quarante-huit heures pour protester contre l'intervention armée du gouvernement à Dalat et la mort de quatre étudiants au cours des incidents de la semaine dernière..

On signale, par ailleurs, que ce n'est pas un GI, mais un militaire sud-vietnamien, qui a tué, hier, par mégarde, un étudiant bouddhiste à Saigon.

Le sénateur démocrate Fulbright a dit hier devant une association de journalistes que la fièvre de la guerre était en train de compromettre les beaux projets du président Johnson en vue de favoriser l'établissement d'une "Great Society" aux Etats-Unis.

Les esprits sont de plus en plus tournés vers la guerre de sorte qu'il est à craindre qu'au fur et à mesure que s'allonge la liste des pertes de vie, l'exaspération n'amène les masses à faire des pressions pour que l'armée frappe le grand coup qui pourrait déclencher une troisième guerre mondiale.

L'ambassadeur Cabot Lodge rentre demain à Washington pour un séjour de trois semaines. Il passera peut-être par Rome où il aurait une audience avec le pape. Il fera rapport au président seulement les 7 ou 8 mai. Entre-temps il se reposera à Boston.

Le premier ministre de l'Australie achève une tournée du Sud-Est asiatique. Il a déclaré à Singapour aujourd'hui qu'il est possible qu'un règlement de paix soit trouvé au Vietnam plus tôt qu'on ne saurait prévoir.

Des chiffres officieux sont publiés aujourd'hui qui établissent que près de 5,000 guérilleros du Nord-Vietnam s'infiltrent au sud chaque mois. On a pu dénombrer quelque 11 et peut-être même douze régiments nord-vietnamiens au sud; douze et peut-être plus de régiments du Vietcong. Un régiment comprend environ 1,500 hommes.

Selon des estimateurs du haut commandement américain à Saigon, le Vietcong compterait quelque 90,000 guérilleros "professionnels", et 165,000 miliciens (sympathisants ou soldats d'occasion).

Entre 14 et 30 tonnes de munitions pénètrent au sud chaque jour. On vient d'apprendre que l'Allemagne de l'Est vient de livrer 5,000 bicyclettes au Nord-Vietnam. Un bon guérilleros peut transporter jusqu'à 400 livres sur sa bicyclette à travers les pistes de la jungle.

Un premier entretien réunit les "frères ennemis" à Berlin

BONN, (AFP, PA, Reuter) — Le problème de la réunification des deux Allemagnes a connu aujourd'hui un nouveau rebondissement.

Une entrevue a réuni, pour la première fois depuis vingt ans, des représentants du parti social-démocrate ouest-allemand (SPD) et ceux du parti socialiste-communiste unifié (SED) de l'Allemagne de l'Est au sein duquel la fraction orientale de la social-démocratie allemande a été, en son temps, absorbée.

Le Livre Blanc consacré "aux efforts du gouvernement allemand et de ses alliés pour l'unité de l'Allemagne", dont la parution avait été annoncée en février dernier par le chancelier Erhard, a été publié aujourd'hui à Bonn.

Enfin, le secrétaire d'Etat ouest-allemand à l'Information, M. Guenther von Hase, a déclaré qu'il appartient à l'URSS de préciser les propositions faites à Rome par M. Gromyko pour la convocation d'une conférence pan-européenne qui examinerait le problème allemand.

Les représentants du SED (parti au pouvoir en Allemagne de l'Est) et du SPD (principal parti d'opposition en Allemagne de l'Ouest) ont discuté de l'organisation de deux débats contradictoires qui opposeraient, de part et d'autre du "mur" de Berlin, alternativement, des orateurs des deux bords.

L'initiative du "dialogue" entre les deux partis revient au SED, qui en lança l'idée, le 11 février dernier, par une "lettre ouverte". Contrairement au sort fait à toutes les avances similaires qui avaient précédé la démarche du 11 février dernier, la sociale-démocratie ouest-allemande répondit en suggérant que son président, M. Willy Brandt, se rende avec ses deux vice-présidents à Karl Marx Stadt (anciennement Chemnitz), et que des orateurs communistes aillent à un meeting du SPD à Hanovre.

Les représentants des deux partis ont commencé, au cours de leur entretien d'aujourd'hui, la mise au point des détails pratiques de ces deux manifestations. La réunion d'aujourd'hui s'est déroulée à Berlin-Est.

De son côté, le chancelier Erhard, commentant la publication du Livre Blanc, a déclaré que son gouvernement est prêt à faire des sacrifices pour une paix juste, mais qu'il n'est pas disposé à faire des concessions sans obtenir en contrepartie que soient réalisés des progrès dans la question de la réunification allemande.

M. Guenther von Hase, quant à lui, a affirmé que l'URSS prétend avoir son mot à dire dans les affaires d'Asie et d'Europe tout en refusant ce même droit aux Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat a rappelé que l'éventualité d'une conférence européenne sans participation américaine avait été catégoriquement rejetée hier par le chancelier Erhard.

Mexico: les professeurs protestent contre le départ forcé du recteur

MEXICO. (UPI, PA, AFP) — Les professeurs de l'université de Mexico menaceraient de faire une "contre-révolution" contre les étudiants si le recteur Ignacio Chavez n'est pas réinstallé. Quatorze professeurs ont déjà démissionné pour protester et de 1,000 à 1,800 autres seraient prêts à en faire autant si la démission forcée du recteur n'est pas annulée.

Le recteur et 25 autres administrateurs de l'université ont été obligés de démissionner mardi par un groupe d'étudiants qui ont pris la maîtrise de l'institution afin de faire valoir leurs revendications.

Le gouvernement semble disposé à accepter les tactiques d'agitation des étudiants mais le conseil des gouverneurs de l'université a refusé hier de reconnaître la démission de Chavez. On se demande si le conseil résistera longtemps aux pressions des étudiants.

La police et la troupe ont respecté jusqu'à maintenant la tradition médiévale de "l'autonomie" de l'université.

Par ailleurs, les menaces des étudiants ont obligé deux autres universités et 13 écoles élémentaires et secondaires, dont l'école américaine, à fermer leurs portes hier.

En plus de la nomination d'un nouveau recteur, les étudiants réclament d'autres concessions qui leur donneraient droit au chapitre dans le choix des administrateurs et les décisions concernant les cours et les horaires.

Un complot "trotskyste"

Cependant, les autorités ont révélé que des agitateurs mexicains et étrangers ont conspiré contre le gouvernement mexicain et voulaient utiliser la grève des étudiants de l'université autonome pour le renverser.

Le ministère de la justice mexicain révèle qu'on a procédé hier à l'arrestation des huit agitateurs dont cinq sont Mexicains et trois de nationalité étrangère.

A la suite d'interrogatoires des détenus et des fouilles pratiquées au domicile de l'un d'entre eux, on a découvert qu'ils appartenaient à un "parti ouvrier révolutionnaire" apparemment clandestin et patronné par le mouvement trotskyste.

Les agitateurs auraient confessé leur participation active dans divers mouvements de grève survenus depuis plusieurs mois au Mexique et aussi dans les désordres survenus ces jours derniers à l'université nationale.

Bagarre à la Chambre des députés à Rome

ROME. (PA et AFP) — Gauchistes et fascistes en sont venus aux prises à la Chambre des députés et aux abords de la Cité universitaire de Rome, hier soir, à la suite de la mort d'un étudiant qui a succombé aux blessures reçues à l'occasion d'une bagarre entre étudiants.

Agé de 20 ans, Paolo Rossi a fait une chute mortelle d'un mur de neuf pieds de hauteur. Certains rapports veulent qu'il ait été battu par un groupe de jeunes fascistes avant de tomber.

Ces violents incidents prennent des proportions de plus en plus considérables, compte tenu des élections municipales prochaines, le 12 juin.

La fille du président du groupe parlementaire communiste et deux autres membres du P.C.I. ont été blessés.

D'autre part, les incidents à l'université seront évoqués aujourd'hui à la Chambre, à la suite de questions écrites déposées par les parlementaires des divers groupes.

Des députés socialistes ont demandé que le recteur de l'université, dont ils réclament la démission, et le commissaire de police du quartier où se trouve l'université, soient poursuivis pour "homicide involontaire présumé" en raison de leur "négligence coupable" qui aurait été à l'origine des incidents.

Rôle nucléaire défensif pour les pays de l'OTAN

LONDRES. (UPI) — Les Etats-Unis ont offert à l'Allemagne de l'Ouest et aux autres pays alliés intéressés un rôle limité dans la préparation du plan de défense nucléaire de l'Europe, apprend-on aujourd'hui.

Il n'a pas été possible cependant d'avoir plus de détails sur cette participation des pays alliés à la planification nucléaire qui a été discutée durant deux jours entre le secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara, et ses collègues de Grande-Bretagne, d'Italie, de Turquie et d'Allemagne de l'Ouest.

Mais tout semble indiquer que la participation des pays qui ne sont pas membres du club nucléaire sera limitée à des mesures strictement défensives.

Des manifestants britanniques ont circulé autour de la maison de M. Michael Stewart, ministre britannique des Affaires étrangères, où se trouvait alors M. McNamara. Ils portaient des pancartes qui disaient : "McNamara est recherché pour meurtre au Vietnam".

De plus, de nombreuses lettres adressées au délégué américain ont été livrées à la maison de M. Stewart. Toutes ces missives protestaient contre l'intervention américaine au Vietnam.

Durant leurs deux jours d'entretiens, les ministres des pays alliés ont notamment discuté de la façon de pourvoir l'Allemagne de l'Ouest d'un certain pouvoir nucléaire au sein de l'OTAN, sans pour autant bloquer la signature d'un traité avec l'Union soviétique sur la non-prolifération des armes nucléaires.

A Genève, le délégué soviétique a constamment répété que tout geste tendant à donner accès à des armes nucléaires au gouvernement de Bonn tuerait toute chance de signature d'un accord sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Les "amants diaboliques": premier aveu

CHESTER, Grande-Bretagne. (Reuter) — Accusé de trois meurtres sexuels, Ian Brady a admis, aujourd'hui, avoir frappé une de ses victimes avec une hache "jusqu'à ce qu'il se taise", mais affirma avec force que le témoin-clef de la Couronne était son complice dans le crime.

Il a prétendu que David Smith, alors âgé de 17 ans, avait frappé Edward Evans, du même âge, lorsque celui-ci a résisté à leur tentative de vol.

Ian Brady, âgé de 27 ans, et sa maîtresse, Myra Hindley, de 23 ans, sont accusés conjointement du meurtre d'Evans, Lesley Ann Downey âgée de 10 ans et John Kilbride, de 12 ans. Brady témoignait aujourd'hui pour la première fois. Il a déclaré avoir dit à Evans : "Tout ce que tu as à faire est de mettre sur la table ton argent et tes objets de valeur, et ensuite tu peux partir. Surpris, Evans se mit alors à jurer. Il bondit de sa chaise et me frappa du pied. Je l'attrapai alors par les revers de son habit."

Brady a alors déclaré que Smith s'est mis à frapper Evans avec un bâton, et comme Evans ne voulait pas céder, il ramassa lui-même la hache sur le foyer et en frappa Evans du revers. La hache lui rebondit simplement sur la tête et ne sembla pas lui faire de mal."

Mlle Hindley regardait fixement Brady alors que celui-ci poursuivait son récit :

"Puis du sang est apparu, et après ce moment, je ne sais plus rien. J'ai tout simplement continué de frapper jusqu'à ce qu'il se taise."

Il a ajouté que Evans était toujours vivant, mais qu'il agonisait. Brady a soutenu que Smith a alors tourné Evans sur le dos pour lui prendre son porte-monnaie en disant qu'il était mort.

La salle de la cour était bondée mais silencieuse durant ce récit pendant lequel Brady a soutenu qu'il avait rencontré Evans dans un repaire d'homosexuels et qu'il l'avait emmené chez lui pour le dévaliser.

Brady a ensuite nié les allégations de la poursuite selon lesquelles il se serait vanté auprès de Smith d'avoir commis "trois ou quatre" meurtres. Je n'ai jamais commis de meurtre, a-t-il dit.

Wawanesa

offre une nouvelle formule d'assurance automobile
"La moitié du coût - Moins de comptant"

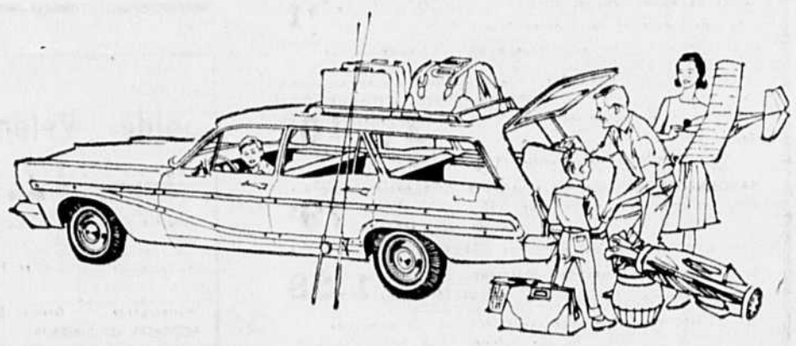

POLICE de 6 MOIS

MOINS DE COMPTANT

Une nouvelle police de 6 mois de Wawanesa nécessite moins de comptant qu'une police annuelle. Le dépôt initial en est ainsi réduit et le solde peut être payé en 2 ou 4 versements.

MEILLEUR TAUX

Wawanesa offrait l'assurance automobile à meilleur taux. La nouvelle police de 6 mois de Wawanesa offre toujours un meilleur taux plus une facilité incomparable d'en acquitter la prime.

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC Wawanesa

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI

8585, BOULEVARD DECARIE, VILLE MONT-ROYAL — CENTRE D'ACHATS BOULEVARD — CENTRE D'ACHATS VILLE JACQUES CARTIER — 10,548, RUE LAJEUNESSE, Près Henri-Bourassa

5688, AVENUE VERDUN, Angle Moffat — 1228 EST, RUE MONT-ROYAL, Près Brébeuf — CENTRE D'ACHATS DOMAINE — 3326 EST, RUE ONTARIO

(Voisine du) CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN — CENTRE D'ACHATS DORVAL — CENTRE D'ACHATS CHATEAUGUAY

Un numéro de téléphone pour toutes succursales: 342-2211
Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. du soir — Le samedi jusqu'à midi.

PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU CANADA

VENTE — EQUIPEMENT DE SALLE DE QUILLES

Des soumissions pour l'achat en bloc des articles ci-dessous seront reçues par le soussigné, jusqu'à lundi 9 mai 1966 savoir :

8 (huit) allées de quilles manuelles Brunswick ainsi que l'équipement connexe suivant :

Petites quilles — boules.

150 paires de souliers de location

Bancs — cendriers — tableaux — marqueurs

Brosses — balais d'entretien

1 téléviation

1 caisse enregistreuse

L'acquéreur devra prendre possession du matériel et libérer le local où il se trouve actuellement le ou avant le 28 mai 1966.

Conditions : Comptant, un dépôt de 20% par chèque accepté ou en argent devra accompagner chaque soumission. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions. Les frais de mutation et toutes les taxes seront à la charge des acquéreurs.

FRANCOIS FILION,
355, rue St-Georges,
St-Jérôme, P.Q.
Tél. 432-9741

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER : 200-788

PROJET : Construction du Carrefour International à ériger sur la Ronde, Montréal, P.Q.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.).

LE JEUDI 19 MAI 1966

On peut consulter les plans, devis et formules de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des Plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jetée Mackay) ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
secrétaire.

1er étage
Pavillon de l'Administration,
Cité du Havre (Jetée Mackay)
Montréal, Qué.

AVIS est donné par les présentes que "DOLLARD STEEL CORPORATION" demandera la permission d'abandonner sa charte à compter d'une date à être fixée.

DOLLARD STEEL CORPORATION
par : Bernard Goldberg.
Mtres LOUIS & BERGER,
Procureurs de
Dollard Steel Corp.

PROVINCE DE QUEBEC

Cité de LaSALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'un état des arrérages de taxes générales, spéciales et scolaires tel que requis par la loi 22, Geo. V, Chap. 129, S.6, 1932 est actuellement en dépôt au bureau du greffier et que, à défaut de paiement desdites taxes, le ou avant le vingt mai courant, il sera procédé, sans autre avis, à la vente des immeubles des personnes en défaut.

DONNE sous mon seing à LaSalle, ce vingt-sixième jour du mois d'avril 1966.

Greffier de la cité de LaSalle.
JACQUELINE GIGUERE.

AVIS DE REQUETE DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est donné que M. Zbigniew Vincent Paul Moskala, demeurant au 305 rue Harris, Ville St-Laurent, district de Montréal, fait auprès du Secrétaire de la Province la requête du changement de son nom en Vincent Paul Janiga.

St-Laurent, le 19 avril 1966.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER No : 200-820

PROJET : Construction du Pavillon de la Jeunesse — La Ronde, Montréal, Qué.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.).

LE JEUDI 26 MAI 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des Plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jetée Mackay) ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
secrétaire.

1er étage
Pavillon de l'Administration,
Cité du Havre (Jetée Mackay)
Montréal, Qué.

Des soumissions adressées au soussigné à Ottawa (Ont.) devront nous parvenir avant 10 h. de la matinée heure avancée de l'est, le 10 mai 1966, pour l'affrètement d'avions tel qu'il est indiqué ci-après :

Otter de Haviland sur skis en service à Frobisher Bay (T. du N.-O.) pendant la période s'étendant du 1er décembre 1966 au 1er juin 1967, pour environ 350 heures de vol.)

Otter de Haviland à pneus ballon en service à Resolute Bay (T. du N.-O.) pendant la période s'étendant du 1er juin 1966 au 15 novembre 1966 pour environ 150 heures de vol.

Beechcraft nimoteur sur skis ou l'équivalent en service à Resolute Bay (T. du N.-O.) pendant la période s'étendant du 15 novembre 1966 au 30 mai 1967 pour environ 150 heures de vol.

Les Sociétés peuvent se procurer les formules de soumissions et devis en téléphoniant ou en écrivant à l'administrateur de l'Arctique :

M. A. Stevenson,
Administrateur de l'Arctique,
400 Ouest, Avenue Laurier,
Ottawa 4, Ontario.

Le 20 avril 1966.

VILLE DE CHATEAUGUAY-CENTRE

SOUMISSION

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN RESEAU D'ECLAIRAGE

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION 10-5-66 éclairage" adressées à Monsieur Laurier Legault, greffier, Hôtel de Ville, 25 boulevard d'Anjou, Châteauguay-Centre, seront reçues jusqu'à 4 heures de l'après-midi (4.00 p.m.) (h.a.e.), mardi le 10 mai 1966 pour la fourniture et l'installation de 280 unités d'éclairage sur différentes rues.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils, J. A. Lalonde, L. Giroux et L. Letendre, 8790 Avenue du Parc, Montréal 11. Ces formules de même que les plans et devis seront obtenus au bureau des ingénieurs-conseils, moyennant un dépôt de cinquante ($50.00) dollars. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Châteauguay-Centre pour un montant égal à 10% de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

LAURIER LEGAULT,
Greffier,
Hôtel de ville,
Châteauguay-Centre.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention SOUMISSION POUR UNE SOUFFLERIE D'ESSAIS DE TRENTE PIEDS POUR AVIONS A DECOLLAGE VERTICAL, CONTRAT No 3 (AVIONS PROPULSES PAR VENTILATION), CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES / ETABLISSEMENT AERONAUTIQUE NATIONAL, AEROPORT D'UPLANDS, OTTAWA (ONTARIO)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MERCREDI, 15 JUIN, 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de :

L'architecte régional, édifice City Centre, 880, rue Wellington, Ottawa (ONT.); l'architecte régional, 241, rue Jarvis, Toronto 2 (ONT.); l'architecte régional, 1631, rue Delorimier, Montréal 24, (P.Q.) ; et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (ONT.) ainsi qu'aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Ottawa et Toronto (Ont.) et l'Association de la Construction de Montréal, Montréal (P.Q.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, secrétaire

Ville de Montréal

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUMISSIONS

1. HUILE DE GRAISSAGE
2. VOITURES PATROUILLES, TYPE "STATION-WAGON"

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de : 1. HUILE DE GRAISSAGE — 2. VOITURES PATROUILLES, TYPE "STATION WAGON", pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 16 mai 1966 pour être ouvertes le 18 mai 1966 à MIDI, au bureau du Greffier, à l'Hôtel de ville.

Un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal équivalant à DIX (10%) pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 2 mai 1966 par monsieur Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 700, boul. Rosemont, Montréal 10.

Hôtel de ville,
Montréal, le 29 avril 1966.

Le Greffier de la Ville,
ROBERT BOUCHARD, C.R.

Ville de Montréal

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUMISSIONS

MOTOCYCLETTES ET TRIPORTEURS

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de : MOTOCYCLETTES ET TRIPORTEURS pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 16 mai 1966 pour être ouvertes le 18 mai 1966 à MIDI, au bureau du Greffier, à l'Hôtel de ville.

Un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal équivalant à CINQ (5%) pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 2 mai 1966 par monsieur Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 700, boul. Rosemont, Montréal 10.

Hôtel de ville,
Montréal, le 29 avril 1966.

Le Greffier de la Ville,
ROBERT BOUCHARD, C.R.

Ville de Montréal

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUMISSIONS

IMPRESSION DE LA REVUE MENSUELLE "MONTREAL '66"

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé pour L'IMPRESSION DE LA REVUE MENSUELLE "MONTREAL '66" pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 16 mai 1966 pour être ouvertes le 18 mai 1966 à MIDI, au Bureau du Greffier, à l'Hôtel de ville.

Un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal au montant de $5,000.00 devra accompagner cette soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 2 mai 1966 par monsieur Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 700, boul. Rosemont, Montréal 10.

Hôtel de ville,
Montréal, le 29 avril 1966.

Le Greffier de la Ville,
ROBERT BOUCHARD, C.R.

CONDUCTEUR DE GROS CAMIONS

$4,305 — $4,905

(environ $83 par semaine pour débuter)

ministère du Commerce

Division des poids et mesures
DISTRICT D'OTTAWA ou DE MONTREAL
selon le lieu de résidence du candidat heureux.

Aider les inspecteurs des standards à faire l'inspection de camions-citernes, de compteurs de grande capacité et de balances utilisées pour la pesée des camions et des poids lourds. Ce travail comporte la conduite d'un camion de deux ou de trois tonnes équipé de divers appareils de mesure.

Les candidats doivent posséder au moins trois ans d'expérience connexe, une aptitude à tenir à jour des dossiers, à rédiger des rapports précis, et une connaissance de l'anglais et du français. Les intéressés doivent s'inscrire auprès de la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, au plus tard le 10 MAI 1966.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire, **y compris les conditions détaillées de travail**, et des formules de demande, veuillez vous adresser au Service national de placement, à un bureau de poste ou à un bureau de la Commission du Service civil du Canada, en mentionnant le numéro de concours 66-5703.

Cité de Verdun

SOUMISSIONS POUR ENSEMBLE ORDINATEUR ELECTRONIQUE MODULAIRE ET UNITES PERIPHERIQUES

Des soumissions sont demandées pour la fourniture et l'installation d'un ensemble ordinateur électronique modulaire et unités périphériques identiques ou NCR-500 et se composant comme suit :

Un (1) Processeur alpha-numérique avec mémoires tampons
Un (1) Pupitre avec dispositif d'impression universelle magnétique
Une (1) Imprimante linéaire alpha-numérique
Un) (1) Lecteur photo-électrique de ruban perforé
Une (1) Perforatrice de ruban pour le processeur
Un (1) Lecteur automatique de cartes magnétiques
Deux (2) Perforatrices de ruban pour machines de caisse NCR-42
Une (1) Unité de filage et perforatrice de ruban pour machine NCR-31
Une (1) Perforatrice alpha-numérique imprimante de ruban
Une (1) Machine électrique à joindre et à embobiner les rubans perforés.

Les soumissions seront cachetées et reçues par le Greffier de la Cité à son bureau, à l'Hôtel de Ville, 4555 ave. Verdun, Verdun 19, P.Q., jusqu'à 9 hres A.M. le 9 mai 1966 et seront ouvertes à 10 hres A.M., le même jour, en la Salle du Comité Général, Chambre 302.

Les formules de soumissions peuvent être obtenues au Bureau de l'Acheteur Municipal à l'adresse précitée, à compter du 29 avril 1966.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté payable à la Cité de Verdun, représentant 5% du montant de la soumission et doit être déposée dans une enveloppe scellée sur laquelle on inscrira : "SOUMISSION POUR ENSEMBLE ORDINATEUR ELECTRONIQUE MODULAIRE ET UNITES PERIPHERIQUES".

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. N. Lefebvre
Greffier de la Cité

Halifax n'a pas à craindre le port de Montréal

—M. H. Mann

HALIFAX (PCf) — M. Howard Mann, président du Conseil des ports nationaux, a déclaré que le port de Halifax n'a pas à craindre pour le moment de se faire enlever une partie importante de son trafic d'hiver par le port de Montréal.

"Jamais, tant que nous serons vivant, Montréal n'enlèvera au port de Halifax l'essentiel de son trafic hivernal," a-t-il déclaré mardi au cours d'une interview.

Selon M. Mann, maintenir libre le chenal jusqu'à Montréal durant l'hiver sera très coûteux et occasionnera de nombreux retards aux navires. A moins que des techniques nouvelles ne soient utilisées, le chenal demeurera étroit et dangereux. Les navires qui s'aventureront dans ce passage devront avoir une coque renforcée et être mus par des moteurs plus puissants.

Le plus grand embarras avec le port de Halifax, c'est que les marchandises reçues doivent être acheminées loin à l'intérieur des terres. Les maritimes, selon M. Mann, connaitraient une prospérité enviable, si elles étaient occupées par 2,000,000 ou 3,000,000 d'habitants.

Nécrologie

M. Pierre Langlois

Les funérailles de Pierre Langlois, homme d'affaires bien connu à Montréal, auront lieu le samedi 30 avril, à 10 heures du matin, à l'église Saint-Joseph-de-Mont-Royal. M. Langlois est décédé subitement le mercredi 27 avril, à l'âge de 45 ans.

Né à Montréal, M. Langlois a fait ses études au Séminaire de Trois-Rivières et au Collège Saint-Laurent avant d'être gradué de l'Université McGill comme comptable agréé. Il a combattu outre-mer à titre de lieutenant d'artillerie.

Il fut associé à l'Etude de comptables agréés Beaulac, Hotte, Langlois, Bennett & Tétreault et il fut président de National Intercom Ltd. Il fut vice-président du Club optimiste laurentien.

Il laisse son épouse, née Corinne Beauchemin ; trois fils, Jacques, Marc et Guy ; une fille, Suzanne ; sa mère, Mme Maurice Langlois (Françoise Guévremont) ; six soeurs, Mlle Murielle Langlois ; Mme Marc Barsallou (Lucille) ; Mme Victor Shoghikian (Claire) ; Mme Jean Marchildon (Marguerite) de Trois-Rivières ; Mme Claude de Hamer (Denyse) de Sainte-Agathe-des-Monts et Mlle Hélène Langlois ; et quatre frères, Henri, de Providence, R.I. ; Georges, de Châteauguay ; Paul, de Chomedey et Maurice.

La dépouille mortelle est exposée au 1111 ouest, rue Laurier.

Bruno Champagne

A Montréal, le 28 avril 1966 est décédé à l'âge de soixante-dix-neuf ans, Monsieur Bruno Champagne, marchand de chaussures, domicilié au 4145 est rue Ste-Catrerine, propriétaire de B. Champagne et fils. M. Champagne était l'époux

de feu Alexina Blanchette. Il laisse dans le deuil ses enfants: MM et Mmes Roland Champagne, Roger Surprenant (Fleurette), ses petits-enfants : MM. et Mmes Normand Champagne, Raymond Després (Huguette), Mlle Nicole Champagne.

La dépouille mortelle est exposée au 4240, rue Adam. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai en l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

Excursion de la Société de biologie de Montréal

La Société de Biologie de Montréal continue ses excursions de printemps avec une expédition à Deer Lake (Mont-Orford) demain, 30 avril. Cette région possède une grande variété d'espèces d'oiseaux de forêt. Parmi les espèces observées couramment mentionnons la bécassine, le gros bec à poitrine rose, au moins 10 espèces de fauvettes, le pic doré, le pluvier killdeer, le jaseur des cèdres, l'oriole de Baltimore, le tangara écarlate., etc. Plus rarement on y voit le héron vert.

Départ à 8 h. du matin précises du monument George-Etienne-Cartier au parc Jeanne-Mance, avenue du Parc. Le matériel nécessaire à l'observation des oiseaux et à l'herborisation, les frais de transport et du dîner sont à la charge de chacun.

Un Montréalais se distingue par son esprit d'initiative

OTTAWA — Le ministère fédéral des Transports annonce aujourd'hui que M. Joseph-E. H. Courtemanche, technicien en électronique à l'aéroport international de Montréal, a gagné la somme de $520, soit la plus haute prime à l'initiative décernée jusqu'ici à un employé des services de l'Air.

M. Courtemanche, qui n'est au service du ministère des Transports que depuis un an, a préparé un manuel d'entretien pour un appareil électrique de navigation de navire qui a permis d'en augmenter le rendement et qui a fait réaliser une économie de près de $6,000.

Né à Montréal, M. Courtemanche a fait ses études secondaires à l'école D'Arcy McGee. En 1948, il s'est enrôlé dans l'ARC et, après cinq ans de service, a été à l'emploi d'entreprises industrielles dans la région de Montréal et dans le nord des Etats-Unis. Il est entré au service du ministère des Transports en janvier 1965.

Si tu manques le tigre, sois sûr qu'il ne te manquera pas.
Proverbe chinois

* * *

Là où les coups se donnent, ils se reçoivent.
Cervantes

Naissances Décès Remerciements In memoriam

AITKEN (Edmire) — A Montréal, le 28 avril 1966 à l'âge de 72 ans est décédée Mme William Aitken, née Edmire Chenail, demeurant 1736 Leprohon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735 rue de l'Eglise
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUMAIS (Lucien) — A Montréal, le 28 avril 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Lucien Aumais, époux de Irène Lapierre, demeurant 7752 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires
7384 rue St-Denis
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Ronald John) — A Erindale, Ontario, mardi le 26 avril 1966, est décédé subitement, à la suite d'un accident, Ronald John Beauchamp, fils bien-aimé de Metro et de Christian, 2565 Ludigan Drive, Clarkson, Ontario; frère de Clifford, d'Halifax, Anne-Marie, George et Laura. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
Skinner and Middle Brooke,
128 Lakeshore Road East,
Port Credit.
Le convoi funèbre partira samedi matin, à 11 h. 30, pour une messe de requiem à l'église St. Christopher, 1171 Clarkson road North, à midi. Inhumation au cimetière Mount Peace, Dixie, Ontario.

BEAUDRY (Adonias) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Adonias Beaudry, époux en 1ères noces d'Yvonne Landry, et en 2èmes noces de feu Alexina Rivest, demeurant au 7428, 8e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Florida) — A St-André-Avellin, le 26 avril 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Benoit Bélisle, née Florida Bélisle. Elle laisse dans le deuil ses fils Germain, Maurice, André, de St-André-Avelin, René, de Hull, Gérard et Rémi, de Montréal, Roch, de Val d'Or, ses filles Mmes Jean-Paul Boyer (Lucia), de St-André-Avelin, Jean-Marc Chené (Noëlène), et Gaétan Charlebois (Rita) de Montréal, sa soeur Mme Donat Gauthier, de Thimens, 5 demi-soeurs, 30 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Whissell & Gourd,
St-André-Avelin
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (Albina) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Rodolphe Bigras, née Albina Auger. Mère de Jean-Yves et Fernand. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gauthier Ltée,
259, rue St-Patrice, Ottawa,
à 7 h. 15 pour se rendre à la basilique d'Ottawa où le service sera célébré à 7 h. 30, et de là au cimetière Notre-Dame, d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSETTE (Lucien) — A Otterburn-Park, le 27 avril 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Lucien Bissette, époux de Jeanne-d'Arc Hamel. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Albany Larivée,
234, boul. Richelieu,
Ville Mont St-Hilaire
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hilaire où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Joseph Emile) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Emile Bourque, époux de Eva Bourque. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Brendan's, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BREAULT (Albeni) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 65 ans, 10 mois, est décédé Albeni Breault, contracteur plâtrier, autrefois de Verdun, époux de Gabrielle Touzé, demeurant à 5116 Ste-Marie. Père de Huguette (Mme Louis George), André, Albeni, Gérard et Marie-Rose. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRICAULT (Thomas) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Thomas Bricault, ex-capitaine de police, époux d'Evangéline Many, demeurant 4645, rue Orléans. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 10 heures pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve, où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Adélia) — A Salaberry-de-Valleyfield, le 28 avril 1966, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Lucien Brisebois, née Adélia Leduc, demeurant à 79 des Erables. Les funérail les auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin et Fils,
317, rue Victoria, Valleyfield,
pour se rendre à l'église St-Esprit de-Valleyfield où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Simonne) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 48 ans est décédée Mme Philippe Brunet, née Simonne Côté, demeurant au 6669-A, Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 10 hres. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADOTTE (Albert) — A Montréal, le 29 avril 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Albert Cadotte, époux d'Alice Lorram, demeurant à 1670 Everett. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Bruno) — A Montréal, le 28 avril 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé Bruno Champagne, propriétaire de B. Champagne & Fils, marchand de chaussures, demeurant au 4145 est, rue Ste-Catherine, époux de feu Alexina Blanchette. Il laisse dans le deuil, ses enfants : MM et Mmes Roland Champagne, Roger Surprenant (Fleurette), ses petits-enfants : MM et Mmes Normand Champagne, Raymond Després (Huguette), Mlle Nicole Champagne. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, de Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERMONT (Alphonse) — A Montréal, le 29 avril 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Alphonse Clermont, époux en 1ères noces de Joséphine Millaire, et en 2èmes noces de Marie Lagacé. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Félix) — A Beauharnois, le 27 avril 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Félix Corriveau, époux de Rose-Anna Blais, demeurant à 99 Bissonnette. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Enrg.,
127, rue Ellice, Beauharnois,
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE (Joseph Narcisse) — A Montréal, le 27 avril 1966 à l'âge de 79 ans, est décédé Joseph Narcisse Cossette, époux de Eva Panneton, père de Georges, Mme Philippe Martineau (Simone), Dollard, Mme Jean-Louis Scully (Mance). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue de Castelnau est
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE (Luc) — Accidentellement à Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 37 ans, est décédé maître Luc Cossette, avocat à la Cour municipale de Montréal, époux du docteur Line Chevrette, demeurant 702 Davaar, Outremont. Il laisse dans le deuil son fils Sylvain, ses parents M. et Mme Roméo Cossette, sa soeur Suzel, épouse du docteur Jacques Noiseux; ses frères, maître Gilles Cossette, avocat, M. et Mme Yves Cossette et M. et Mme Marc Cossette, ainsi que ses beaux-parents le juge et Mme Armand Chevrette, son beau-frère Claude et sa belle-soeur Diane Chevrette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Clara) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Philémon Couture, née Clara Moreau, demeurant rue Delorimier. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARVEAU (Cécile) — A Montréal, le 28 avril 1966, est décédée Mlle Cécile Darveau, fille de feu Georges Darveau, et de feu Eugénie Baillargeon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
302 Ste-Catherine est
à 7 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 7 h. 40 et de là au cimetière de St-Charles de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAMARE-MAZE (Lucile) — A Paris, France, au Hertford British Hospital, le 26 avril 1966, est décédée Mlle Lucile Delamare-Maze.

DESLONGCHAMPS (Eglantine) — A L'Epiphanie, le 27 avril 1966, à l'âge de 70 ans, 10 mois, est décédée Mme Bruno Deslongchamps, née Eglantine Henri. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch et Frères,
5, rue Leblanc,
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Epiphanie où le service sera célébré à 3 heures p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Samuel) — A Montréal, le 26 avril 1966 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Samuel Desjardins époux de Berthe Gariépy, demeurant à 10760, Pelletier, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130 boul. Pie IX
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Almanda) — A Laval-des-Rapides, le 28 avril 1966, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Edouard Desroches, née Almanda Pouliot, demeurant 49, Place Montmorency, Laval-des-Rapides. Mère de Marcel et Raymond. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Louis-Georges) — A Montréal, le 28 avril 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé Louis-Georges Desrosiers, pharmacien, époux de Gertrude Caza ; père du docteur Georges Desrosiers, de Mme Gérard Courteau (Gertrude), et du docteur Gilles Desrosiers. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église des Ste-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARIE-DUBREUIL (Blanche) — A Montréal, le 26 avril 1966 est décédée Mme veuve Louis Décarie, née Blanche Dubreuil, demeurant 4055 Boul. Décarie, appt 309, mère de Gérard, agent d'immeubles, docteur Pierre-A. Décarie et son épouse Colette Duprez, Rachel (Mme Germain Lefebvre), Mireille (Mme Pierre Saucier), Monique (Mme Lucien Perreault), Louise (Mme Fernand Doucet), ses frères Jules, Henri, professeur, ses soeurs Germaine (Mme Lucien Vigeant), Béatrice (Mme Armand Auclaire), et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et av

J'ai accompagné trois fois Gerda mais je la croyais d'une bonne famille – Hees

par Jacques Pigeon

OTTAWA — Si j'avais su que Gerda Munsiger était une prostituée et une espionne, a avoué l'ancien ministre conservateur George Hees, je ne me serais jamais permis de la fréquenter.

Je la croyais issue d'une bonne et distinguée famille allemande et c'est pourquoi je l'ai accompagnée à trois reprises, d'abord dans la capitale fédérale, puis à Montréal.

C'est là l'idée maitresse du témoignage de l'ancien ministre du Commerce devant la Commission Spence. M. George Hees a été entendu le 18 avril dernier, mais ce n'est qu'aujourd'hui que sa déposition a été rendue publique.

Georges Hees

Pearson n'est pas tenu de s'expliquer à la Chambre

OTTAWA (PC) — Les tentatives faites aujourd'hui pour ramener l'affaire Munsinger sur le parquet de la Chambre et demander au premier ministre Pearson des explications sur le témoignage rendu hier devant la Commission Spence par le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, M. G.N. McClellan, ont été déclarées irrecevables.

C'est le député néo-démocrate de Toronto-Greenwood, M. Andrew Brewin, qui a soulevé la question en soulignant que le témoignage de M. McClellan contient des éléments qui touchent aux privilèges de chacun des députés. Il a demandé si M. Pearson avait réclamé du commissaire, fin novembre 1964, des renseignements sur les mauvaises actions de tous les députés au cours des dix années précédentes.

Voir PEARSON, en page 2

Munsinger, le député de Northumberland avoue qu'il a commis une erreur, même si ses relations avec elle étaient de nature purement sociales.

C'est à l'automne 1959, à Montréal, qu'elle lui a été présentée. La plupart des membres du cabinet, ainsi que plusieurs centaines de conservateurs, étaient alors réunis pour un grand banquet en l'honneur de M. Pierre Sévigny, qui ve-

Voir HEES, en page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, vendredi 29 avril 1966 / saint Robert / 82e année, No 99 / 4 cahiers / 52 pages / La météo: moins froid, pluie le matin / Minimum 35 / Maximum 50

La Corporation de gaz naturel étend son réseau à Laval • En page 16

photo Michel Gravel, LA PRESSE

L'impôt c'est pour tous

En bon contribuable qu'il est, le chien Silver a aussi décidé de produire sa déclaration d'impôt pour l'année 1965. C'est ainsi qu'il s'est présenté (avec son maitre) ce matin au bureau de l'édifice du Revenu, boulevard Dorchester, transportant lui-même sa déclaration. Sachant que les contribuables canadiens et québécois ont jusqu'à lundi soir, minuit, pour le faire, Silver qui, dit-on, a des revenus assez imposants a préféré ne pas se laisser prendre dans l'affluence inévitable des dernières heures.

Huit enfants, âgés de 1 à 10 ans, meurent dans un incendie à Hull

La police: la mère jouait au bingo, le père travaillait

HULL. — Huit enfants, âgés d'un an à dix ans, sont morts hier soir dans un incendie qui a ravagé une maison en bois à Hull.

Le drame a éclaté vers 8 h., quelques minutes après que les parents de sept des victimes, M. et Mme Gaston Larcher, eurent quitté leur domicile. Le père, un chauffeur de taxi, s'était rendu à son travail et la mère était allée jouer au bingo.

Les sept enfants Larcher sont: Anne, 1 an, Luc, 2 ans, Benoit et Marius, 7 ans, Carole, 6 ans, Guy, 9 ans, et Louise 10 ans.

Quant à la huitième victime, une fillette de 2 ans, elle a été identifiée comme étant Charline Edmond. Elle était, semble-t-il, en visite chez les Larcher.

Quatre autres enfants ont échappé au sinistre. Il s'agit de Marie-Sylvie, âgée de 15 jours, Christian, 3 ans, Lise, 11 ans et Diane, 12 ans. Trois d'entre eux ont dû être transportés à l'hôpital.

Lise et Diane n'y ont reçu qu'un bref traitement mais Marie-Sylvie a dû être gardée en observation.

Selon les premiers témoignages recueillis, l'alerte a été donnée environ 10 minutes après le départ de Mme Larcher qui avait confiée la garde de la maison à sa fille ainée. C'est une voisine qui a aperçu les flammes et prévenu les pompiers.

Ceux-ci sont parvenus sur les lieux avec le maximum de célérité mais leurs efforts sont demeurés vains.

Les enfants auraient succombé à l'asphyxie. Ils ont été retrouvés inertes dans diverses pièces du logis qui était rempli d'une épaisse fumée noire.

"Les uns étaient couchés à l'étage, d'autres gisaient dans le salon, l'un d'eux semblait s'être réfugié sous un divan et d'autres encore étaient étendus près de la porte", ont commenté les pompiers.

Deux d'entre eux, l'assistant-directeur Jean-Charles Michaud et le capitaine Rosaire Renaud ont été transportés à l'hôpital après avoir été incommodés par la fumée au cours des opérations.

Si les flammes ont ravagé l'intérieur de la maison des Larcher, elles ont relativement

Voir HUIT ENFANTS en p. 2

téléphoto PC

Les survivants

M. et Mme Gaston Larcher ont perdu 7 de leurs 11 enfants dans l'incendie qui a ravagé hier soir leur maison de Hull. Sur la photo, nous les voyons en compagnie de deux survivants, leurs filles Diane, 12 ans, et Lise, 11 ans.

U Thant: le départ des étrangers pourrait ramener la paix en Asie

LONDRES. (AFP) — M. Thant, secrétaire général des Nations unies, prenant la parole hier soir devant plus de 500 pairs et députés réunis au palais de Westminster, a laissé entendre qu'à son avis, la meilleure solution pour ramener la paix dans le Sud-Est asiatique consistait à évacuer les troupes et les bases militaires occidentales de cette région du monde.

M. Thant, qui a fait devant ses interlocuteurs un large tour d'horizon de la situation internationale et notamment des problèmes posés par l'attitude de la Chine, s'est exprimé avec beaucoup de prudence et à titre personnel.

Rappelant une conversation datant de 18 ans avec M. Chou En-lai, il a indiqué qu'à cette époque le leader communiste chinois lui avait assuré qu'il considérait l'interdiction du parti communiste en Birmanie comme une affaire strictement intérieure de ce pays tant que celui-ci ne permettrait pas l'implantation de troupes et de bases militaires sur son sol.

Depuis 18 ans, a ajouté M. Thant, ni armes ni munitions d'origine chinoise n'ont jamais été trouvées en possession de communistes birmans. Le secrétaire général de l'ONU a également fait état d'autres pays limitrophes de la Chine, comme l'Afgnanistan ou le Népal, où il n'y a pas non plus de troupes étrangères et qui n'ont encore jamais fait l'objet d'une agression militaire chinoise.

Ce sont ces propos indirects qui ont été interprétés par un certain nombre de parlementaires britanniques comme une indication des préférences du secrétaire général de l'ONU en faveur d'un départ des forces militaires étrangères du Sud-Est asiatique.

D'autre part, M. Thant s'est montré assez pessimiste à l'égard des possibilités d'une médiation de l'ONU dans le conflit vietnamien dans la situation actuelle. Une intervention de l'ONU ne servirait à rien tant que la Chine ne sera pas admise dans l'organisation internationale. Or, a-t-il ajouté, ce problème ne semble pas pouvoir être résolu cette année encore.

Les occasions perdues

Au cours d'une conférence de presse, aujourd'hui, le secrétaire général de l'ONU a lancé un appel aux parties directement en cause dans le conflit vietnamien pour qu'elles définissent clairement leurs objectifs. Ces parties, a-t-il dit, devraient notamment se met-

Voir U THANT en page 2

Wagner recevra les policiers

...parce que Vachon ne fera pas partie de la délégation

par Florian Bernard

Le ministre de la Justice, M. Wagner accepte de rencontrer au cours d'une assemblée préliminaire les dix membres du comité de négociations de l'Association des policiers provinciaux du Québec de même que leurs deux conseillers juridiques, MM. Philippe Cutler et Robert Burns.

La rencontre aura lieu lundi prochain à 2 heures p.m. dans le bureau du ministre, au Palais de justice de Montréal. Cette décision de M. Wagner fait suite au télégramme envoyé hier au ministre par la PP l'informant qu'on était prêt à négocier sans le président Arthur Vachon. On sait en effet que M. Wagner avait déclaré à maintes reprises qu'il refuserait de rencontrer les membres de l'Association aussi longtemps que l'ex-caporal Arthur Vachon serait leur président.

Un compromis...

Au cours d'une conférence de presse, hier soir, Me Burns avait annoncé la création d'un comité de négociations formé de dix membres, excluant le président Vachon. Ce comité comprend, outre les conseillers juridiques, MM. Blais, Boisvert, Lavoie, Vézina, Bouchard, Rochon, Viau,

Voir WAGNER en p. 2

Les délégués de la FTQ blâment le Congrès du travail du Canada

par Jacques Lafrenière
envoyé spécial de LA PRESSE

WINNIPEG. — "Si le congrès du travail du Canada considérait un peu moins la Fédération des travailleurs du Québec comme une centrale rivale, ça irait beaucoup mieux", a lancé hier M. Jean Gérin-Lajoie, vice-président de la FTQ, devant les 1,500 délégués qui assistent à la 6e assemblée statutaire du CTC, à Winnipeg.

Les délégués du Québec n'ont pas été tendres hier pour le CTC. On aurait dit qu'ils avaient mangé du lion. On est porté à croire que même s'ils se disent satisfaits de la compréhension dont a fait preuve le CTC au cours de ces assises, notamment en prévoyant la création d'un comité d'étude des structures et de la constitution, ils veulent bien faire sentir qu'ils font face à une situation particulière au Québec, et que ce fait devrait être reconnu.

D'ailleurs un autre délégué, M. Robert Bouchard, du syndicat des Métallurgistes-unis d'Amérique (dont M. Gérin-Lajoie est le directeur québécois) a vertement reproché au CTC de ne pas avoir de politique cohérente sur l'unité nationale et de ne pas reconnaitre l'existence de deux nations. "Le CTC n'a pas été en mesure d'inscrire dans ses statuts le même concept du bi-nationalisme, comme l'a fait le Nouveau Parti Démocratique", fondé, on le sait, grâce à l'appui du CTC.

M. Bouchard a ajouté que si le bi-nationalisme n'est pas reconnu par le CTC, "nous ne fournirons pas une réponse adéquate aux travailleurs du Québec".

M. Gérin-Lajoie a particulièrement reproché au CTC de ne pas fournir les services dont la FTQ a besoin. "Au lieu de faire la dupiication à Ottawa d'un des seuls services que la FTQ possède — celui des relations publiques — le CTC devrait avoir plus de considération pour le Québec."

Plusieurs délégués du Québec — M. Bouchard particulièrement insiste sur ce point — craignent que si le CTC ne fait pas plus attention aux revendications de la FTQ et des syndicats du Québec, ce sera la chance pour la Confédération des syndicats nationaux de prendre plus d'ampleur. Un délégué d'Edmonton, M. Tomlinson exprima ce point de vue.

M. Fernand Daoust, le directeur québécois du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolières, chimiques et atomiques, a soutenu que si le CTC ne tient pas compte des problèmes culturels et du bi-nationalisme, "Nous manquerons notre coup". "La FTQ ne veut aucunement briser les liens qui l'unissent au CTC, a-t-il poursuivi. Elle voudrait que nous nous rapprochions davantage pour que les travailleurs du Québec aient un rôle à jouer dans leur province et au Canada".

M. André Tribaudeau, directeur pour le Québec du Syndicat canadien de la fonction publique, s'est plaint, pour sa part, du manque de délicatesse des délégués de langue anglaise qui n'écoutent pas lorsque des délégués s'adressent à eux en franaçis à ces assises, en

Voir FTQ en p. 2

6e mandat

M. Claude Jodoin, âgé de 53 ans, a été réélu aujourd'hui à l'unanimité pour un sixième mandat de deux ans à la présidence du Congrès du Travail du Canada. Son traitement annuel est de $20,000. Ses trois principaux adjoints ont également été réélus. Ce sont M. Donald MacDonald, 57 ans, secrétaire-trésorier et MM. William Dodge, 55 ans, et Joe Morris, 53 ans, vice-présidents exécutifs. M. MacDonald reçoit un salaire de $17,500 et M. Morris, de $16,000.

- Le conseil exécutif du CTC décidera s'il doit réadmettre le SIM
- Le Congrès suggère l'entrée du Canada dans l'OEA
- Les délégués préconisent l'établissement d'une caisse canadienne de développement

Nos informations en page 25

Québec envisage des mesures pour éviter l'échec des 30,000 élèves

D'autre part, les négociations reprennent ce soir avec le SPEQ

par François Trépanier

QUEBEC. — Le gouvernement provincial ne cédera pas devant l'attitude des 2,300 professeurs de l'enseignement spécialisé qui continuent de faire la grève et des mesures seront prises dès aujourd'hui pour permettre aux 30,000 élèves touchés par ce conflit de passer leurs examens de fin d'année et de recevoir un enseignement qui leur évitera un échec.

La nouvelle a été annoncée, hier, au Parlement, par le ministre de l'Education du Québec, M. Paul-Gérin Lajoie qui a interrompu mercredi ses activités électorales dans le but d'étudier les mesures à prendre pour obvier à la situation.

M. Gérin-Lajoie a annoncé qu'une assemblée extraordinaire de la direction des 80 écoles touchées par la grève aura lieu aujourd'hui dans la capitale provinciale afin de déterminer les mesures qui devront être adoptées. La réunion qui a été convoquée par le sous ministre de l'Education, M. Arthur Tremblay groupera les directeurs des écoles et directeurs d'étude, soit 150 personnes. Elle sera probablement suivie d'une conférence de presse.

M. Gérin-Lajoie a précisé que les hauts fonctionnaires de son ministère ont déjà ébauché une liste des mesures qui pourront être prises, mais il a refusé de les dévoiler. Il n'a pas écarté cependant la possibilité que de nouveaux professeurs soient engagés et que des cours du soir soient donnés. En réponse à un journaliste qui lui demandait si des professeurs "scabs" pourraient être embauchés, il a répondu qu'il ne s'agirait pas des professeurs "scabs" "puisque la grève des professeurs en est une illégale". Il a refusé ensuite d'indiquer si oui ou non le gouvernement songe à cette mesure disant qu'il ne faut pas préjuger des décisions qui seront prises aujourd'hui. Il s'est abstenu, par contre, de répondre à une question touchant la possibilité d'un retour à l'école des 30,000 élèves lundi.

"Nous ne voulons épargner aucun effort pour que les élèves passent leur année", a dit le ministre. "Nous avons déjà montré notre bonne volonté lundi en offrant aux professeurs de reprendre les négociations. Nous leur avons ensuite accordé des hausses de salaires substantielles. Nous allons prendre maintenant les mesures qui s'imposent pour sauvegarder l'intérêt des élèves."

M. Gérin-Lajoie a catégoriquement écarté la possibilité que le gouvernement modifie son attitude sur les deux points

Voir QUEBEC en page 2

Rhodésie: la police intercepte une bande de guérilleros noirs

SALISBURY. (AFP, Reuter) — Sept Africains ont été tués au cours d'un engagement entre un groupe de guérilleros africains et la police rhodésienne dans la région de Sinoia, environ 80 milles au nord de la capitale de la Rhodésie.

Les guérilleros, qui étaient équipés notamment de grenades soviétiques et chinoises, selon la police, ont été interceptés par les forces de police, appuyées par des hélicoptères de l'aviation rhodésienne. "Un certain nombre" d'arrestations ont été opérées, ajoute le porte-parole de la police, qui a également indiqué que certains des prisonniers avaient avoué avoir reçu un entraînement en Chine populaire.

Le porte-parole a précisé que la bande était entièrement constituée de membres du parti interdit de l'Union nationale africaine Zimbabwe (ZANU), qui s'étaient infiltrés en Rhodésie depuis la Zambie, en franchissant la frontière du Zambèse de nuit, il y a une semaine ou plus.

C'est la première fois que des heurts ont lieu entre guérilleros et membres du service d'ordre rhodésien depuis la déclaration unilatérale d'indépendance, en novembre dernier.

Le ministre de la Loi et de l'Ordre, M. Desmond Lardner-Burke, a cependant souvent signalé que des guérilleros étaient entrainés en Zambie, attendant l'occasion de franchir la frontière et de pénétrer en Rhodésie.

Smith: pas de concessions

Cependant, le premier ministre Ian Smith a déclaré que le gouvernement rhodésien ne se départira en aucune circonstance de ses principes et de sa politique

Voir RHODESIE en page 2

Demain, dans

le magazine de LA PRESSE

Ce que sera la mode d'été

* * *

"Tous pour un": l'histoire d'un quizz intellectuel

SOMMAIRE

Annonces classées / 34 à 39, 42 à 50
Bandes dessinées / 5
Courrier "Que faire ?" / 12
Décès, naissances, etc. / 51
Des mots et des phrases / 13
Editorial / 6
Finance / 16 à 18
Horoscope / 26
Loisirs et récréation / 4
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales / 41
Nouvelles nationales / 15
Radio et télévision / 24
Spectacles et concerts / 20 à 22
Sports / 27 à 33
Tribunaux / 8
Vie féminine / 10 à 12
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 40

Johnson poursuit la lutte contre la discrimination raciale

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le président Johnson a soumis hier, au Congrès, un vaste programme destiné à renforcer et à compléter l'action du gouvernement fédéral dans la lutte contre la discrimination raciale aux Etats-Unis.

Le chef de l'exécutif a énoncé une série de projets de loi, assortis de sanctions pénales sévères, pour protéger les droits des Noirs aussi bien dans l'exercice du droit de vote que dans les domaines de l'éducation, du logement, de l'emploi, de la sélection des jurés dans les tribunaux, et des déplacements au sein du pays.

Dans son message au Congrès, M. Johnson propose également d'accroitre d'au moins 100 agents, les effectifs du Bureau fédéral des enquêtes (FBI) pour renforcer la main du gouvernement dans la lutte contre les crimes commis à l'encontre des droits civiques.

La nouvelle législation proposée hier par M. Johnson complète la loi générale sur les droits civiques adoptée par le Congrès en 1964, et la loi sur le droit de vote des Noirs votée l'an dernier.

Peines de prison et amendes

Dans le détail, la loi prévoit que des offenses simples seront passibles de peines de prison d'un an assorties d'une amende de mille dollars. Toute offense qui entraine des blessures physiques peut être punie de 10 ans de prison et d'un amende de 10,000 dollars. Enfin, un délit commis pour des motifs raciaux et qui entraine la mort sera puni de la prison à perpétuité.

La nouvelle loi proposée par M. Johnson comblerait une énorme lacune dans le système judiciaire américain, dans la mesure où toutes les offenses qu'elle englobe tombent, présentement, sous la juridiction des Etats eux-mêmes, système qui, dans les Etats sudistes, garantit virtuellement l'immunité aux responsables de crimes commis pour dès motifs raciaux.

Pour combler une autre lacune, M. Johnson propose également que les juges appelés à siéger dans les tribunaux soient désormais sélectionnés au hasard d'après les listes électorales de leur localité, manoeuvre qui doit permettre de mettre fin une fois pour toutes à la discrimination raciale dans la sélection des jurés.

M. Johnson demande également au Congrès d'accorder des pouvoirs plus étendus au ministre de la Justice afin de lui permettre d'intenter des poursuites contre les responsables éventuels de la discrimination raciale dans le domaine du logement, de l'administration des écoles ou de l'exploitation des lieux publics.

Les négociations reprennent entre l'Hydro et ses ingénieurs

Les négociations entre les dirigeants de l'Hydro-Québec et ceux du Syndicat profesionnel des ingénieurs (CSN) ont repris hier après-midi. Elles avaient été interrompues lors du déclenchement de la grève des 356 ingénieurs membres du syndicat, le 13 avril dernier.

Rejoint au téléphone à l'issue de cette séance de négociations, le président du syndicat, M. Jean-Guy Rodrigue, n'a pas voulu en dévoiler la teneur. Il a cependant précisé qu'elle reprend aujourd'hui.

M. Rodrigue a expliqué que les négociateurs des deux parties se sont installés dans des bureaux distincts et que c'est le chef du Service de conciliation et d'arbitrage du ministère du Travail, M. Réal Mireault, qui fait la navette.

La séance fut demandée par le syndicat après que ses membres eurent rejeté lundi en assemblée générale la contre-proposition patronale.

Le conflit, on le sait, est centré sur le problème de la juridiction syndicale. En effet, selon les critères établis par l'Hydro, seulement 57 p. cent de ses ingénieurs sont syndicables. Le syndicat prétend, pour sa part, que la direction n'a pas besoin de 43 p.c. cent des ingénieurs pour les cadres.

Soulignons également que l'Association des ingénieurs fédéraux, section du Québec, a accordé son appui aux ingénieurs en grève.

Ils ont en effet reçu avant-hier une lettre signée par le président de l'Association, M. I. Akerman. On y lit :

"La présente est pour vous informer que l'Association des ingénieurs fédéraux (Québec), à une réunion recente, vous a accordé un appui unanime dans votre lutte. En plus de notre appui moral, chaque membre a accepté de vous verser $10 par mois comme gage de notre appui. De plus, nous solliciterons l'appui, tant financier que moral, d'autres groupes affiliés à notre association."

Quant à la contribution de $10 par mois, elle sera versée à compter du début de mai.

Mauricie : 5,000 familles déménageront

TROIS-RIVIERES. (F. G.) — Un porte-parole de l'Hydro-Québec fixe à environ cinq mille le nombre de familles qui changeront de domicile en Mauricie d'ici le 5 mai, période traditionnelle des déménagements dans le Québec.

Ce nombre a été établi en laissant place à une certaine marge de variations, mais il n'émane pas de compilations officielles. Le chiffre tient compte des changements à enregistrer dans la ville de Trois-Rivières. A la lumière de ces statistiques, on peut établir que 2,000 déménagements sont prévus à Trois-Rivières-ouest, au Cap-de-la-Madeleine et dans les districts domiciliaires qui relèvent des bureaux de l'Hydro-Québec en Mauricie. A Shawinigan, on s'attend à 1,000 déménagements; à Louiseville, 300 changements de domicile; à La Tuque, 100 changements; finalement, dans le district de Joliette, on prévoit quelque 1,200 changements de domicile.

Ces chiffres correspondent dans une large mesure aux nombres établis en mai.

HUIT ENFANTS

SUITE DE LA PAGE 1

épargné l'extérieur et seuls les contours des fenêtres ont été brûlés.

Soulignons que les pompiers ont également craint pour la vie du petit Christian dont ils ne trouvaient pas traces. On s'aperçut par la suite qu'il s'était réfugié chez des voisins.

Tard hier soir, les pompiers fouillaient encore les décombres à la recherche d'un indice susceptible de fournir une explication sur l'origine de l'incendie.

"Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'interroger les survivants", a déclaré à ce sujet le chef Roger Poitras.

Un représentant du Commissariat des incendies sera à Hull demain pour poursuivre l'enquête commencée hier soir.

L'enquête du coroner aura lieu plus tard.

U THANT

SUITE DE LA PAGE 1

tre d'accord sur les modalités d'application des accords de Genève.

M. Thant a déploré les "occasions perdues", affirmant que ce qui aurait été possible en 1964 pour résoudre l'affaire vietnamienne ne l'était plus à l'heure actuelle. Après avoir déclaré qu'il encouragerait toute initiative, d'où qu'elle vienne, en vue de régler la question du Vietnam, il a toutefois souligné qu'il serait difficile aux deux co-présidents de la conférence de Genève (Grande-Bretagne et URSS) et prendre une nouvelle initiative dans les conditions actuelles.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 32
MAXIMUM DEMAIN : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa : Laurentides, Pontiac-Témiscamingue et Abitibi :** Généralement ensoleillé aujourd'hui et demain. Températures à peu près normales. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 32 et 55 ; Sainte-Agathe, 25 et 40 ; Témiscamingue, 30 et 50 ; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 25 et 45.

Cantons de l'Est et Mauricie : région de Québec : Nuages, bruine intermittente cessant graduellement après-midi ; demain, généralement ensoleillé. Températures normales. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 30 et 55 ; La Tuque, 25 et 50 ; Québec, 30 et 50.

Régions du lac Saint-Jean, de Rimouski et de la baie Comeau : Nuages, neige intermittente aujourd'hui ; bruine ce soir ; demain, ensoleillé sauf intervalles nuageux. Moins frais. Vents d'est de 15 milles jusqu'à demain, puis vents d'ouest de 15 à 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Chicoutimi, 25 et 45 ; Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Baie Comeau, 25 et 40.

Gaspésie : région des Sept-Iles : Nuages, neige intermittente aujourd'hui ; demain, moins nuageux, puis ensoleillé l'après-midi, moins frais. Vents d'est de 15 milles jusqu'à demain, puis vents d'ouest de 15 à 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Gaspé et Sept-Iles, 25 et 40.

RHODESIE

SUITE DE LA PAGE 1

dans ses discussions avec la Grande-Bretagne.

M. Smith, qui inaugurait une foire commerciale à Bulawago, a ajouté que son gouvernement n'a pas fait de concessions en ne posant pas de conditions préalables à des pourparlers. "Je n'insiste pas pour que M. Wilson reconnaisse notre indépendance et lui n'insiste pas pour que nous abandonnions notre indépendance," a-t-il dit.

"L'indépendance, a-t-il assuré, est une chose que nous ne pouvons pas perdre et qu'en fait nous ne perdrons jamais". L'économie rhodésienne est florissante, en dépit des sanctions, a poursuivi M. Smith.

Toutefois, il croit que les discussions avec la Grande-Bretagne n'aboutiront pas nécessairement à l'impasse. "Je crois qu'il existe une large marge de manoeuvre qui permettra aux deux parties d'arriver à un accord sans se compromettre. Je crois qu'il y a maintenant une volonté d'aplanir les problèmes, qui à mon sens, n'existait pas auparavant".

Par ailleurs, on annonce de Lusaka, en Zambie, qu'une cérémonie marquera demain le dernier vol de l'aviation canadienne dans le cadre du "pont aérien" organisé pour transporter du pétrole en Zambie, après que la Rhodésie eut suspendu les livraisons d'essence et d'huile à son voisin, à la suite des sanctions prises par la Grande-Bretagne contre le gouvernement "rebelle" de Salisbury.

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé hier aux Communes que l'aviation canadienne mettra fin demain à son pont aérien parce que la Zambie a trouvé les moyens de se procurer autrement le pétrole nécessaire. Le ministre des Affaires étrangères de Zambie, M. Simon Kapwepwe, se trouve actuellement à Ottawa où il est venu remercier le Canada de sa participation au pont aérien.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

qui empêchent le règlement de la grève.

On sait que les membres du SPEQ ont décidé mercredi soir de ne pas reprendre le travail tant qu'une entente ne sera pas intervenue sur le retrait des procédures judiciaires intentées contre le syndicat et sur le paiement des salaires pour les cours de rattrapage.

Entre-temps, les négociateurs du SPEQ sont entrés en contact avec ceux du gouvernement pour tenter de régler les deux points litigieux concernant le retour au travail des professeurs qui sont en grève depuis déjà deux semaines.

Il y aura rencontre entre les négociateurs du SPEQ et ceux du gouvernement ce soir à Québec.

En ce qui concerne les procédures prises devant les tribunaux, M. Gérin-Lajoie a affirmé qu'il s'agit là d'une question de principe qui touche directement l'ordre public.

"Le gouvernement, a-t-il dit, ne peut pas sanctionner ce qui apparait comme une violation directe d'une ordonnance des tribunaux."

Soulignons à ce sujet que le juge André Taschereau a accordé hier midi à MM. André Lamontagne et Jean Rioux, deux dirigeants du SPEQ, l'autorisation d'en appeler d'une décision rendue le 11 avril par le juge en chef de la Cour supérieure de Québec, M. Frédéric Dorion.

MM. Rioux et Lamontagne ont été les deux premiers membres de l'exécutif du SPEQ à qui le Ministère public a signifié la requête pour règle "nisi" à la suite du refus des professeurs d'obtempérer à l'injonction intérimaire décrétée le 13 avril par le juge William Morin en vue de mettre fin à la grève qui a débuté au lendemain de Pâques. La requête de MM. Rioux et Lamontagne sera entendue le 2 mai.)

Faisant allusion à une opinion émise par un représentant syndical, M. Gérin-Lajoie a déclaré hier que des procédures en justice ont effectivement été retirées dans des conflits opposant les syndicats et l'entreprise privée.

Il a cependant précisé: "Ici, il ne s'agit plus de l'intérêt privé, mais des lois qui régissent le secteur public. Il y a un an, le gouvernement a accordé le droit de grève aux employés du secteur public, tout en prévoyant des dispositions dans le cas où la santé publique ou l'intérêt public seraient en danger.

"Il est très important, a ajouté M. Gérin-Lajoie, de se rendre compte que le recours à l'injonction est le seul frein que prévoie la loi dans les cas de gérrève où l'intérêt public et la santé sont en danger. Si on ne respecte pas ce recours, les garanties qui protègent l'intérêt public contre le droit de grève n'existeront plus."

Répondant à certaines déclarations selon lesquelles le gouvernement aurait des difficultés à se recruter du personnel en raison de son attitude, M. Lajoie a révélé, en fin, que son ministère a reçu plus de 1,740 candidatures au cours des deux derniers mois pour des positions dans l'enseignement spécialisé. "Ceci bien avant que les nouvelles échelles soient adoptées", a dit M. Gérin-Lajoie. "Sur les 1,749 candidatures, a précisé le ministre, nous en avons retenu 1,471 et, dans tous les cas, il s'agit de professeurs ayant au moins 13 à 14 ans de scolarité et trois années d'expérience dans l'industrie, ce qui est plus que les professeurs actuels. C'est donc dire, a conclu M. Gérin-Lajoie, que le recrutement n'est pas mis en danger par la situation actuelle."

Le gouvernement doit engager 1,000 professeurs pour l'an prochain dans l'enseignement spécialisé.

$48,368 pour le lavage de stores vénitiens

Le ministre des Travaux publics, l'honorable George J. McIlraith, annonce aujourd'hui l'adjudication d'un contrat de deux ans, au montant de $48,368, à Automatic Venetian Blind Laundry, de Montréal, pour le lavage des stores vénitiens de différents édifices fédéraux.

Des cinq soumissions décachetées le 9 mars, l'adjudicataire avait présenté la plus basse qui était acceptable, la plus haute s'élevant à $54,064.

Le contrat couvre 4,593 stores vénitiens dans 30 édifices fédéraux de Montréal. Il comporte un lavage annuel ou semestriel selon l'endroit et le milieu de travail, de sorte que certains stores seront lavés quatre fois pendant la durée du contrat.

Ces buanderies modernes pour stores vénitiens se servent de la méthode à la chaine par laquelle les stores sont suspendus, à une extrémité, à des supports et entrainés par une courroie transporteuse sous des jets de détergent et de rinçage et finalement à travers un compartiment de séchage.

Si vous voulez être connu sans connaitre, vivez dans un village ; si vous voulez connaitre sans être connu, vivez à la ville.
C-C.Colton

WAGNER

SUITE DE LA PAGE 1

Gérard, Perron et Hamilton. Un télégramme avait été envoyé à M. Wagner, lui demandant d'entamer des négociations le plus tôt possible avec ce comité.

La démission de Vachon est refusée

Au cours de la même réunion le président Vachon a de nouveau offert sa démission si ce geste pouvait améliorer la situation. Les membres de l'exécutif ont rejeté de façon unanime cette offre de démission, mais ils ont cependant accepté la recommandation de Me Burns, à savoir la création d'un comité de négociations excluant leur président.

Quelques heures seulement après avoir reçu le télégramme de l'Association, le ministre de la justice téléphonait à l'un des conseillers juridiques, Me Cutler, l'informant qu'il acceptait de rencontrer les membres de ce comité de négociations.

La grève morale se poursuit

Entretemps la grève morale déclenchée par la PP se poursuit à travers la province. Le piquetage symbolique qui s'était limité jusqu'ici aux villes de Montréal et de Québec s'est étendu, hier, à d'autres localités, notamment Shawinigan. Deux centrales syndicales, la CSN et la FTQ ont fait savoir aux policiers qu'elles étaient prêtes à leur fournir un "spécialiste" dans cette grève morale. L'offre n'a pas encore été officiellement acceptée par les membres de la PP. Me Burns a finalement rappelé que l'Association des policiers provinciaux compte maintenant 1800 membres sur un total possible de 2100 et qu'une "volonté commune" les unit à travers la province.

HEES

SUITE DE LA PAGE 1

nait d'être promu au rang de ministre associé de la Défense.

M. Hees soutient qu'il n'a causé avec elle que pendant cinq ou dix minutes. Il ne se rappelle plus qui lui a présenté Gerda Munsinger.

A Ottawa, c'est la blonde Berlinoise qui l'a d'abord rejoint. Elle lui a dit qu'elle était de passage dans la capitale et a suggéré un déjeuner intime au Château Laurier.

M. Hees détenait à ce moment le portefeuille des Transports. Un peu plus tard, il a de nouveau déjeuné avec Mlle Munsinger.

Mais dans la métropole, quelques mois plus tard, il l'a lui-même rejointe au téléphone pour l'inviter à diner. M. Hees avait son numéro de téléphone car elle le lui avait donné lors de leur premiere rencontre.

C'était à la fin de 1959 ou peut-être au début de 1960. M. Hees et Gerda Munsinger ont donc diné au Reine Elisabeth après quoi le ministre est allé la reconduire chez elle, à son appartement de la rue Towers.

Elle était, soutient M. Hees, une très jolie femme et je l'ai trouvée charmante et très intelligente.

D'après vous, quelles étaient ses sources de revenu ?

"Elle m'a beaucoup parlé de sa famille en Allemagne et j'ai eu l'impression qu'il s'agissait d'une famille riche d'un haut rang social."

Le procureur de la Commission, Me John O'Brien, poursuit son interrogatoire : Croyez-vous que ce serait le summum de l'indiscrétion pour un ministre du cabinet que d'avoir des relations sexuelles avec une prostituée ?

"Certainement."

Et, admettez-vous que ce serait encore plus indiscret si cette femme avait un dossier d'espionne ?

"Je suis tout à fait d'accord."

Et, ne croyez-vous pas que, dans de telles circonstances, un ministre peut être victime de chantage ?

"Je suis certainement d'accord."

Enfin, le témoin a soutenu avoir tenu avec cette femme des conversations d'une nature purement sociale mais a rappelé qu'il "lui serait impossible de ne pas venir à la conclusion qu'il souhaiterait ne l'avoir jamais rencontrée".

Rappelons en terminant que les audiences de la Commission Spence ont été ajournées hier soir. Elles ne reprendront que le neuf mai.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a dit qu'il était conscient de l'importance de la question, mais qu'elle n'était pas pertinente en Chambre. M. Brewin avait tout d'abord demandé à M. Pearson d'expliquer la déclaration faite sous serment par M. McClellan, devant la commission d'enquête.

A la suite de la décision de M. Lamoureux, le député néo-démocrate a demandé directement à M. Pearson s'il avait déjà demandé de telles informations au commissaire McClellan.

Malgré sa nouvelle formulation, la question a été rejetée. De son côté, le député néo-démocrate de Winnipeg-Nord, M. David Orlikow, a demandé au premier ministre s'il avait reçu un dossier sur un quelconque membre du Parlement. Le président Lamoureux a encore jugé la question irrecevable.

Le premier ministre Pearson a d'autre part déclaré aujourd'hui que la commission d'enquête sur la sécurité de l'Etat serait composée de trois membres.

Répondant aux questions du leader créditiste M. Thompson, il a déclaré que le gouvernement étudie toujours les termes de référence et la composition de la commission d'enquête.

A son avis, il serait préférable qu'elle soit constituée de trois membres.

La police tente d'identifier un noyé

POINTE-GATINEAU. (PC) La police de Pointe-Gatineau demande la coopération de la population afin d'identifier positivement un noyé dont le corps a été repêché, mercredi, alors qu'il flottait sur la rivière Ottawa, près de Pointe-Gatineau.

Il s'agit d'un homme d'environ 50 ans, qui avait une carte d'identité au nom de Stanton Werely Warner, sans adresse.

Du blé russe en quantité mais de piètre qualité

MOSCOU (AFP) — Une chute "catastrophique" dans la qualité des céréales récoltées ces dernières années est déplorée dans la "Komsomolskaya Pravda" par le professeur d'agronomie V. Smirnov.

Pour la quantité, il ne faut pas se plaindre, écrit-il, car la surface de terres soviétiques ensemencées couvre environ 70 millions d'hectares, soit presque quatre fois plus qu'aux Etats-Unis et six fois plus qu'au Canada.

Cependant, ajoute le professeur Smirnov, même si l'on parvenait à obtenir une récolte de cent quintaux à l'hectare, "on serait obligé de vendre ce blé sur le marché mondial à un prix dérisoire".

Le professeur Smirnov souligne notamment la faible proportion de protéine contenue dans le blé soviétique.

Le CTC réclame une vraie guerre à la pauvreté

WINNIPEG. — Environ 4 millions de citoyens du Canada "vivent des miettes de la deuxième nation la plus riche de notre civilisation". Devant cette constatation, le Congrès du travail du Canada entend que soit livrée une guerre à la pauvreté qui soit autre que celle des "maigres efforts" du gouvernement.

Les délégués qui assistent au congrès du CTC, à Winnipeg, ont adopté une résolution en six points pour que soit concrétisé un programme en vue de "remédier à cette faiblesse économique et sociale massive".

Le CTC réclame : une revision profonde du programme actuel de sécurité sociale ; un revenu assuré à ceux dont le régime habituel de sécurité sociale ne parvient pas à combler les besoins ; la revision complète de l'impôt sur le revenu, afin de répartir plus équitablement les richesses du Canada entre les Canadiens ; l'instruction gratuite à tous les niveaux accessible à tous selon les talents ; une politique de plein emploi et de la main-d'oeuvre, afin de créer la meilleure ambiance économique possible dans laquelle se réaliserait l'égalité des chances pour tous ; et l'amélioration des lois sur le salaire minimum.

FTQ

SUITE DE LA PAGE 1

dépit de la traduction simultanée. Il a ajouté que les services du CTC fonctionnent généralement bien au Canada, mais il n'en est pas ainsi au Québec.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge a pour sa part soutenu que sans la collaboration du CTC, la CSN aurait continué à faire autant de ravages dans les rangs de ses affiliés en 1965 qu'en 1964. Il a lancé un appel à tous les syndicats pour qu'ils continuent à faire leur part financièrement ou autrement afin d'aider la FTQ.

Les enquêtes : $13 millions en quatre ans

TORONTO. (PC) — La Canadian Tax Foundation déclare que, parmi les dépenses gouvernementales, les frais destinés aux commissions royales d'enquête sont celles qui augmentent le plus rapidement.

Une étude sommaire des dépenses gouvernementales dans le "Canadian Tax Journal" de ce mois-ci indique que plus de $13,000,000 auront été dépensés à cet effet entre 1962 et 1966 comparativement à $3,582,855 pour la période de 1957 à 1962.

Les frais pour les cinq années précédentes avaient été de $681,000.

Trois commissions royales ont déjà été instituées cette année. L'une étudie l'affaire Spencer, un présumé espion, une autre, l'affaire Gerda Munsinger et la troisième examine la participation présumément illicite du juge Léo Landreville avec la Northern Ontario Natural Gas Co. Ltd.

Les dépenses de 1966 pour les commissions royales d'enquête s'élèvent déjà à $3,525,700. Ce chiffre comprend des enquêtes qui sont commencées depuis deux ou trois ans.

La plus dispendieuse des enquêtes est encore celle qui étudie les problèmes du bilinguisme et du biculturalisme au Canada. L'addition se monte à $5,700,000 dont $1,200,000 prévus pour cette année.

La commission Glassco sur l'organisation gouvernementale suit avec un coût total de $2,800,000. L'enquête sur la taxation vient ensuite avec $2,600,000.

Depuis la Confédération, 165 commissions royales d'enquêtes ont été instituées. De ce nombre, 31 l'ont été dans la dernière décennie.

VENTE des VENTES

LE FAMEUX RANCHER

5 PIECES

Indiscutablement l'une des plus grandes aubaines en chalets d'été
SEULEMENT (Rég. $1495) $1,195

Maintenant seulement $6.50 par semaine

LIVRAISON GRATUITE EN DEDANS DE 100 MILLES

• Fondations comprises • Divisions intérieures incluses
• Fenêtres en alumin um à 3 rainures comprises, etc., etc.

ENTIEREMENT AMENAGE POUR L'HIVER SI DESIRE, SEULEMENT $375 (comprenant doubles fenêtres)
PLUSIEURS, PLUSIEURS MODELES ATTRAYANTS ET DIVISIONS D'INTERIEUR AU CHOIX
ET PRESENTEMENT EN MONTRE.

SOYEZ AVISE : ACHETEZ DIRECTEMENT D'UN DES PLUS IMPORTANTS CONSTRUCTEURS DE MAISONS D'ETE DE LA PROVINCE DE QUEBEC . . . ON NE PEUT SUPPLEER A L'EXPERIENCE.

ENTIEREMENT GARANTI

STANDARD STRUCTURAL WOOD CO. LTD.

Ouvert tous les jours de 9 a.m. à 8.30 p.m. y compris les samedi et dimanche

6018 chemin Côte-de-Liesse

Prenez la sortie 21 du boul. Métropolitain (à l'ouest de Décarie). En face de la Corporation de gaz naturel du Québec sur le chemin de Dorval, voisin du Holiday Inn. N.B. Ne prenez pas la route Trans-Canada. Suivez la route 2B.

744-5501

Venez voir nos maisonnettes de jardin, cottages, garages et unités préfabriquées pour motel, tous à PRIX SPECIAUX.

Distributeurs invités à se renseigner

C'EST MOINS CHER CHEZ VIALA

REPARATIONS EXPERTES EXECUTEES DANS NOS PROPRES ATELIERS

AUCUN OUVRAGE N'EST TROP CONSIDERABLE NI TROP MINIME !

Nous sommes entièrement équipés pour la réparation rapide et efficace de tout appareil, depuis le plus petit appareil photographique jusqu'au plus gros projecteur. Nos années d'expérience sont votre garantie de

"TRAVAIL ARTISANAL SOIGNE AUX PLUS BAS PRIX"

* Si c'est pour la photographie, vous le trouverez chez

L. R. VIALA INC.

LA. 6-2535

Ouvert de 8 a.m. à 5.30 p.m. chaque jour, même le samedi

1280 EST, RUE DEMONTIGNY

CHÈQUE DE VACANCES

Tous les employés de la construction
qui n'auraient pas reçu
leur plein montant de congé payé
pour l'année 1965
sont priés de se présenter
à nos bureaux situés au

3610 OUEST, rue JEAN-TALON

Les bureaux sont ouverts jusqu'à nouvel ordre
de 8 a.m. à 8 p.m. du lundi au vendredi et de
9 a.m. à midi le samedi

Le Comité Conjoint de l'Industrie de la Construction de la région de Montréal

The Construction Industry Joint Committee of the Region of Montreal

3610 OUEST, rue JEAN-TALON, MONTREAL 16

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 29 AVRIL 1966 — 82e ANNEE — No 99

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

Le compte à rebours est commencé à l'Expo 67

Dignitaires, invités, photographes et journalistes ont participé, hier, sur la terrasse de la Place d'accueil, à l'île Ste-Hélène, à un spectacle présenté par les Grands ballets canadiens à l'occasion de l'anniversaire, par anticipation, de l'ouverture de l'Exposition 67. Quelque 60 jeunes gens et jeunes filles représentaient les provinces du Canada et le territoire du Yukon. A l'issue de la cérémonie qui devait mettre en branle l'horloge du compte à rebours (le froid probablement a paralysé son mécanisme), le commissaire général, M. Pierre Dupuy (au centre), le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté (à droite), le ministre tuteur du gouvernement du Québec à l'Expo, M. Gérard-D. Lévesque (à gauche), et le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier (il n'apparait pas sur la photo), se sont mêlés aux invités pour admirer la gigantesque maquette des établissements de l'Expo.

Le Québec est le seul à réclamer une enquête sur le crime organisé

OTTAWA. (PCf) — Le gouvernement fédéral et six provinces canadiennes ont indiqué qu'ils ne souscrivent pas à l'idée maintes fois exprimée par le ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner, qu'il serait opportun d'instituer au Canada une commission royale d'enquête sur le crime organisé.

Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a déclaré hier aux Communes que le Québec est la seule province canadienne qui ait suggéré la formation d'une commission royale d'enquête en réponse à une requête du gouvernement fédéral adressée à toutes les provinces, le 11 mars dernier, qui les invitait à dire quelle forme, selon elles, devrait prendre une éventuelle enquête sur le crime organisé.

M. Pearson, qui répondait à une question de M. Erik Nielsen, député progressiste-conservateur du Yukon, a précisé que le Manitoba et la Saskatchewan ont formulé l'avis qu'une commission royale d'enquête serait peut-être utile, mais qu'elles ont évité toutefois de se prononcer catégoriquement.

A la prochaine conférence fédérale-provinciale

Six autres provinces, a ajouté le premier ministre, doutent qu'une commission royale d'enquête soit utile et suggèrent d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale."

"Le gouvernement fédéral partage le point de vue de la majorité des provinces à ce sujet," a repris M. Pearson, qui a par ailleurs précisé que des dix provinces, seule Terre-Neuve n'avait pas, en date de jeudi, fait parvenir sa réponse.

Le ministre de la Justice du Québec estime qu'il est nécessaire d'instituer une commission royale d'enquête sur le crime organisé, afin, souligne-

Voir ENQUETE en p. 9

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Sur le sentier de la guerre !

Il ne s'agit pas d'un discours électoral, bien que le premier ministre Jean Lesage semble en grande forme, arborant un majestueux panache aux couleurs vives, un don de la province d'Alberta qui inaugurait hier, à Montréal, un bureau de l'industrie et du développement. Ce bureau sera dirigé par un Albertain de langue française, M. L.-O. Roy.

M. Lesage a exprimé l'espoir que cette initiative offre la possibilité d'une collaboration et d'un rapprochement entre le Québec et l'Alberta, possibilité qui était jusqu'ici absente.

Le chef du gouvernement provincial a ajouté que le Bureau, en plus de permettre aux industriels québecois de se renseigner sur les possibilités qu'offre l'Alberta au point de vue économique et commercial, offrira également la possibilité à cette province de participer à l'essor du Québec et stimulera peut-être le tourisme dans les deux directions.

"Votre décision d'établir un Bureau à Montréal, a dit M. Lesage à M. Manning, s'avérera, j'en suis certain, extrêmement fructueuse. Non seulement cette ville sera-t-elle le siège de l'Expo 67, mais elle constitue un poste d'écoute admirable à tous les points de vue.

Photos Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Affronterait-elle les froids de l'Arctique !

Pour cette jeune danseuse des Grands ballets canadiens, la température froide anormale d'hier ne l'a pas empêchée de participer jusqu'à la fin au spectacle qui soulignait, par anticipation, l'anniversaire de l'ouverture de l'Expo fixée au 28 avril 1967.

Une grève de deux heures et demie de 70 plâtriers

En guise de protestation contre ce qu'ils considèrent comme un geste de discrimination de la part de leur employeur, environ 70 plâtriers ont cessé tout travail pendant deux heures et demie, hier matin, sur le chantier de construction de l'édifice Port-Royal, à l'angle des rues Metcalfe et Sherbrooke, dans l'ouest de la métropole.

L'arrêt de travail a été déclenché par suite du refus de la compagnie A. Marfoglia and Son, d'embaucher quatre plâtriers, qui avaient d'abord été engagés par le contremaître puis refusé par la direction de la compagnie.

L'agent d'affaires de la section des plâtriers du Syndicat de la construction de Montréal (CSN), M. Florent Audette, a révélé hier soir que ces plâtriers étaient des piliers du syndicat et qu'ils s'étaient mis en évidence tant au comité de vigilance chargé de lutter contre les violations de la convention collective par les entrepreneurs, que durant le dernier conflit des employés de la construction de Montréal.

"Il semblerait, a signalé M. Audette, que l'on ait conspiré chez les employeurs pour réduire au chômage tous ceux qui se sont mis en évidence au cours de la grève et au comité de vigilance."

L'agent d'affaires a révélé que le syndicat n'entendait pas nier le droit à l'employeur de choisir ses employés, mais il a également souligné que ces quatre plâtriers n'avaient jamais travaillé pour cette compagnie. "L'employeur a tout simplement dit qu'il ne voulait pas les voir", a déclaré M. Audette.

Devant l'attitude de l'employeur, les quelque 25 plâtriers affiliés à la CSN, de même qu'environ 45 autres du local 33 de l'International Operative Plasterers, affilié à la FTQ, ont décidé de quitter le travail.

M. Audette a déploré l'attitude des représentants du syndicat international dans cette affaire. Il a révélé que ces représentants auraient ordonné à leurs membres de reprendre immédiatement le travail. Ils seraient même allés jusqu'à suggérer à l'employeur de congédier les protestataires.

Par suite de cette affaire, les quelque 600 membres de la section des plâtriers ont été convoqués à une assemblée générale qui se déroulera ce soir, à 8 h., à la salle paroissiale St-Sauveur, au 375 rue Viger.

Assemblée générale

L'agent d'affaires a refusé de donner des précisions sur les mesures qu'il entendait proposer à l'assemblée, mais il a déclaré que les syndiqués étaient

Voir PLATRIERS en p. 9

Service de transport en commun inauguré sous peu à Repentigny

(F. B.) — Le conseil municipal de Repentigny doit ratifier d'ici quelques jours un projet de loi autorisant la création d'un service de transport en commun desservant toute la région, c'est-à-dire depuis le Pont Le Gardeur, au bout de l'île, jusqu'aux abords de St-Sulpice.

Deux demandes ont été présentées à la Régie des Transports, l'une par la Métropolitaine Provinciale Inc. et l'autre par les Autobus Hébert Inc. Cette dernière a par ailleurs déposé un horaire à l'hôtel de ville qui pourrait entrer en vigueur le 2 mai prochain. Il s'agirait d'un service conjoint assuré par les deux compagnies.

Les autobus Hébert emprunteront le nouveau boulevard Iberville, tandis que ceux de la Provinciale Inc. continueront sur la rue Notre-Dame (route no 2) jusqu'à St-Sulpice.

Les autobus des deux compagnies feraient un arrêt à St-Sulpice, où les voyageurs désirant poursuivre leur route vers Québec pourraient emprunter ceux de la Compagnie de Transport provincial qui dessert déjà cette région.

Des cagoulards volent $4,000

Deux cagoulards gantés et armés de revolvers se sont emparés d'environ $4,000 peu après midi aujourd'hui, à la succursale de la Banque Canadienne Nationale à Delson.

En plus de leurs armes et déguisement, les voleurs avaient apporté avec eux un sac de magasinage dans lequel ils ont placé des billets de $10 et $20. Ils ont pris la fuite dans une voiture de récent modèle.

La police provinciale a érigé des barricades aux principaux points stratégiques de la région de Laprairie et de Châteauguay mais ce fut sans succès malgré les nombreuses vérifications effectuées.

Vol à main armée dans un magasin

Trois jeunes bandits armés de revolvers ont fait irruption au magasin Leblanc & Leblanc, 805 est, rue Ste-Catherine, quelques minutes avant l'ouverture, ce matin, et sous la menace de leurs armes se sont fait remettre les sacs d'argent qu'on se préparait à vider dans les tiroirs-caisses. Le montant du vol se chiffre à environ $3,000.

Les malfaiteurs sont entrés dans l'établissement par la porte des employés, au 1439 rue St-André. L'arrivée en trombe de nombreuses voitures sur les lieux a attiré une foule de curieux.

A l'arrivée de la police les bandits venaient tout juste de quitter les lieux.

Vol de deux plaques de cuivre des ponts de Terrebonne

TERREBONNE. (C. B.) — Des voleurs ont arraché et apporté les deux plaques souvenirs ornant les entrées de chacun des ponts Ernest-Mathieu et Louis-Lepage, à Terrebonne. Ces plaques de cuivre, très lourde, valent environ $400. Elles rappelaient la cérémonie d'inauguration, en janvier '65, des nouveaux ponts construits par le ministère des Travaux publics au-dessus de la rivière des Milles-îles.

Le vol a été constaté mercredi, par les employés proposés à l'entretien des ponts. L'enquête policière a été confiée au département de St-Jérôme de la Sûreté provinciale.

Les Ouvriers unis du textile d'Amérique signent deux conventions collectives avec Dominion Textile à Montréal

Une nouvelle convention collective de trois ans a été ratifiée et signée hier par la compagnie Dominion Textile et les tisserands des usines Mont-Royal et Merchants de Montréal, affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec. On avait signé plus tôt cette semaine le contrat de travail des ouvriers de l'usine de Valleyfield.

Dans les usines de la Dominion Textile à Montmorency, Drummondville, Magog et Sherbrooke, 5,000 ouvriers représentés par la Confédération des syndicats nationaux poursuivent toujours la grève.

La nouvelle entente accorde aux 3,300 employés de sept des filatures situées à Montréal, Saint-Timothée et Valleyfield des hausses de salaires s'échelonnant de 27 à 32 cents l'heure.

En plus de l'augmentation des salaires, le contrat prévoit des bénéfices additionnels d'assurance et de pension, payés par la Société, une compensation supplémentaire d'équipe ainsi que d'autres bénéfices marginaux.

Les employés obtiennent également un paiement rétroactif couvrant la période qui va du 6 février à la date de la signature du contrat.

L'augmentation du taux de base pour les employés du plan boni est de huit cents pour la première année, six cents la deuxième et neuf cents la troisième, pour un total de vingt-trois cents.

Les "arrangeurs" bénéficieront d'augmentations de vingt-cinq cents et demi pour la durée du contrat, tandis que les hommes de métier recevront des

Voir LES OUVRIERS en page 9

La Société des auteurs décide de s'affilier à la Confédération des syndicats nationaux

La Société des auteurs et compositeurs, qui représente auprès de la Société Radio-Canada les auteurs et compositeurs d'expression française du Canada, a voté hier soir, à une majorité de 80 p. cent, en faveur de l'affiliation à la Confédération des syndicats nationaux. La SAC était auparavant affiliée au Congrès du Travail du Canada, par l'entremise de la Fédération des auteurs et des artistes du Canada.

La SAC, en s'affiliant à la CSN, devient le premier syndicat affilié à cette centrale qui pourra négocier avec Radio-Canada ; les négociations sont d'ailleurs déjà en cours.

La SAC compte parmi ses membres la majorité des auteurs de téléromans, des chansonniers ainsi que plusieurs recherchistes et journalistes pigistes qui sont appelés à écrire des textets pour Radio-Canada.

L'affiliation de la SAC à la CSN deviendra effective lorsqu'elle aura été acceptée par le Bureau confédéral de la CSN et qu'elle aura respecté les dispositions prévues en ce cas dans la constitution de la FAAC.

Prix Calixa-Lavallée à Gilles Vigneault

Le chansonnier Gilles Vigneault a été choisi lauréat du grand prix de musique Calixa-Lavallée décerné par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal pour l'année 1966.

Le conseil général de la société a révélé qu'il avait accepté la recommandation unanime du jury présidé par le Dr J. Alcide Martel, ancien président et directeur général de la société.

Les autres membres du jury étaient MM. Clément Morin, p.s.s., doyen de la faculté de musique de l'université de Montréal; Eugène Lapierre, organiste et professeur; Charles Goulet, secrétaire du Conseil des arts de la région de Montréal; Jean Deslauriers, chef d'orchestre, et M. Yvon Groulx, président général de la SSJB.

Le prix Calixa-Lavallée, fondé en 1959, signale annuellement les mérites d'un Canadien français dont la compétence et le rayonnement dans le domaine musical ont servi ou servent les intérêts du Canada français, tant chez nous qu'à l'étranger.

Le prix a été décerné dans le passé au couple Simoneau-Alarie (1959), à M. Jacques Beaudry (1960), à Mme Françoise Aubut-Pratte (1961), M. Jean Papineau-Couture (1962), M. Gilles Lefebvre (1963), aux duettistes Morrisset - Bouchard (1964) et à M. Louis Quilicot (1965).

FAITS divers

Richstone RBI BAKERIES, Inc.
Tarte aux pommes RBI
Rég. 55¢ 39¢
En vente à la boulangerie RBI Richstone de votre voisinage

TABLE POUR MACHINES A LONG CHARIOT
Fixe sur pattes pendant l'usage et amovible sur roues au moyen d'une pédale.
Dimensions : 14½" x 18¼" plus tablette de 8½" de chaque côté.
Couleur : gris acier.
Prix rég. : $36.95
SPECIAL PILON : $29.50
"Votre centre d'achats d'articles de bureaux"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

N'oubliez pas LA MERE
Dimanche le 8 MAI
avec un magnifique
PANIER "DIONNE"
FRAISES
AVOCATS
FRUIT UGLI
ORANGES
TEMPLE
POIRES BOSC
POIRES BARTLETT
etc., etc.
FROMAGES FINS
TILSIT — SAMSOE — ERMITE
GORGONZOLA — ROQUEFORT — BEL PAESE — ST-PAULIN — GRUYERE
HAVORTI — PARMESAN — BRIE
MAIGRELAIT — MAZARELLA — ESROM — LES AVARIS
PONT LEVESQUE — BOURSAULT — Etc., etc.
A. DIONNE FILS & Cie
1221 ouest, rue SAINTE-CATHERINE — Tél. 849-2341
Coin rue Drummond — Montréal

Le recensement débutera lundi à Westmount

(T. D.) — C'est lundi que la ville de Westmount entreprendra le recensement de la population, comportant la visite de tous les foyers.

Ce recensement, le premier depuis dix ans, sera fait sous la surveillance du greffier, M. R. B. Seaman, qui prévoit que ce travail sera complété à la fin de mai.

En plus d'établir le nombre des résidants à Westmount, le recensement vise à fournir des relevés statistiques qui pourront être utilisés pour fins d'administration municipale et scolaire (protestants et catholiques). Le Service de la protection civile les utilisera également à profit.

Fermeture d'un tronçon de la rue Wellington

Le tronçon de la rue Wellington qui s'étend de la rue Condé à la rue Bridge sera fermé à la circulation de 7 h. demain matin à 7 h. demain soir, à cause de travaux de réfection du pavage.

La circulation sera alors détournée par les rues St-Columban, St. Patrick, Bridge et Condé.

Le tronçon "de LaGauchetière - St-Antoine" de la rue University sera aussi fermé à la circulation, de 10 h. ce soir à 7 h. lundi matin, afin de permettre l'exécution de certains travaux relatifs à la construction de l'échangeur "University". La circulation sera détournée par la rue de LaGauchetière et la Côte du Beaver Hall.

Cambriolages

Trois perruques d'une valeur de $1,400 ont été volées chez Serendipity, boutique de coiffure, située au no 5184, chemin de la Reine-Marie.

A la bijouterie Collins, 5871, Victoria, on a raflé douze pendentifs-montres évalués à $300.

M. Samuel Teitelbaum, 7820, de l'Epée, app. 2, s'est fait voler des fourrures et des bijoux évalués à $1,807 ;

Deux caisses d'échantillons évaluées à $1,000 ont été dérobées dans l'auto de M. J.-H. Mazer, de Belleville, Ont., immobilisée sur le terrain de stationnement situé au no 1215, place Philip ;

Des cambrioleurs ont fait main basse sur trois tourne-disques et trois magnétophones évalués à $1,500 à l'intérieur de l'école secondaire Marie-Reine, 3349, Adam.

OUVRIERS

SUITE DE LA PAGE 3

augmentations de trente-deux cents.

Un plan de pension non contributoire a été négocié, ce qui rend les bénéfices de pensions effectifs immédiatement.

Selon un communiqué de la Dominion Textile, cette nouvelle entente fait des employés de cette société à Montréal et Valleyfield les ouvriers du textile les mieux payés au Canada.

ANNONCE

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tournez et retournez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des maladies de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

Comparution de Carrier à Québec et de ses deux présumés complices

QUEBEC — James Carrier, 26 ans, qui est tombé dans les filets de la police de Québec, mercredi, a comparu devant le juge Albert Dumontier hier sous l'accusation d'avoir assailli sept personnes au casino Waikiki, dans la nuit du 2 au 3 janvier, et d'y avoir démoli le mobilier.

L'inculpé, qui était activement recherché par la police, a été appréhendé en même temps que trois autres présumés complices au moment de commettre un vol à main armée, semble-t-il.

Au cours de leur arrestation, l'un d'eux, Yvon Germain, a réussi à prendre la fuite.

Carrier et deux de ses complices, Hector Paradis, 24 ans, de Québec, et André Brunelle, 32 ans, de Montréal, ont été accusés par la suite de s'être introduits dans la succursale de la Banque Royale du Canada et d'avoir conspiré pour commettre un vol à main armée à la succursale de Banque de Montréal, l'édifice voisin.

L'enquête préliminaire des trois inculpés a été reportée au 5 mai prochain. Leur procureur, Me Lawrence Corriveau, n'a pas réclamé leur libération sous cautionnement.

La Ville reçoit 29 soumissions identiques pour des lampes

La ville de Montréal, qui désire acheter 30,786 lampes — 1986 "à vapeur de mercure" et 28,800 "fluorescentes" — a reçu des soumissions de la part de 29 entreprises qui demandent toutes le même prix, soit $66,-639.76, apprend-on de source digne de foi.

Seulement deux autres entreprises ont soumissionné des prix plus bas : The Oxford Sales Co., 5505, boul. Saint-Laurent ($64,693.60) et Roy Marchand Limitée, 4115 est, rue Ontario ($64,858.83).

Quatre autres entreprises ont fait tenir des soumissions concernant seulement une partie des 30,786 lampes : Philips Appliances Limited, Raymond Manufacturing Co. Ltd., Edouard Roy & Fils Limitée et Seabord Lighting Limited.

Les 29 entreprises qui ont soumis des prix identiques sont: Aver Electric Supply Inc., L.C. Barbeau Inc., Beacon Sales & Import Co., Philippe Beaubien & Cie Ltée, Ben Béland Inc., H.C. Burton Co. Limited, Callard & Company Limited, Canadiana Distributors (Electrical) Ltd., Canadian General Electric Co. Limited, Canadian Westinghouse Co. Limited, Georges Daigneault Limitée, Omer DeSerres Limitée, H. Duskes Hardware Limited, J.-E. Lussier Limitée, Ford Electric Supply Limited, Les Fournitures Electriques Frontenac Inc., Franklin Electrical Supply Co., Globe Electric Company, Gorn's Electrical Supply Co. Ltd., F.X. Guillevin & Fils Inc., Produits L.D.G. Inc., LaRivière Inc., Lewis Bros. Limited, Major Electric Co., Modelectric Hardware Limited, Northern Electric Co. Limited, Sepco Electric Products Corp., Shortall Electric Limited et Union Electric Supply Co.

PLATRIERS

SUITE DE LA PAGE 3

conscients de la discrimination des employeurs envers les dirigeants syndicaux. Il a souligné que le président e tle secrétaire du syndicat étaient actuellement en chômage et que des quatre plâtriers refusés hier, deux sont des délégués de chantier.

Six candidats aux élections à Outremont

(T. D.) — Des élections municipales auront lieu le lundi, 9 mai prochain, à Outremont. La mise en candidature se tiendra entre 9 h. et 10 h. de l'avant-midi. Six candidats ont annoncé jusqu'ici qu'ils brigueraient les suffrages aux sièges des quartiers nord, sud et ouest.

Deux conseiller sortant de charge ne se représentent pas. Il s'agit du Dr L.-P. Nelligan, qui a siégé à l'hôtel de ville pendant 16 ans comme conseiller du quartier nord, et de M. Victorien Dubé, conseiller sortant du quartier ouest.

Dans le quartier sud, le conseiller sortant, M. François Desmarais, sollicite un renouvellement de mandat. Il n'a pas encore d'adversaire connu.

Dans le quartier ouest, trois candidats se font la lutte : M. Gérard Charbonneau, architecte, M. J.-P. Noiseaux et Mme Marie Chevalier.

Dans le quartier nord, seulement deux candidats sont en lice, soit Me Claude Joncas, avocat, et M. Joseph W. Nadler, agent d'assurance.

La maison qui est bâtie au goût de tous n'aura pas de toit.

Proverbe suédois

Nouveau système d'alerte à St-Michel

La ville de St-Michel vient d'inaugurer un nouveau système d'alerte qui permettra au double Service de police et d'incendie de répondre à tout appel d'urgence avec plus d'efficacité. Le standardiste peut en tout temps référer un appel d'alerte à la voiture de police qui patrouille le secteur concerné ou le transmettre à tous les véhicules. S'il survient un cas d'urgence majeur, deux standardistes peuvent prendre place au tableau afin de recevoir le flot des appels. Le tableau de réception du Service d'incendie indique l'endroit de chacune des 120 boîtes d'alerte et est muni d'un signal pour chaque appareil d'arrosage. Le directeur du Service d'incendie, M. Ernest Tiernan, explique ici au maire de St-Michel, M. Maurice Bergeron, le fonctionnement du tableau.

Objectif de la "Plume Rouge" : $2,590,000

Cette année l'objectif de la campagne de la Plume Rouge a été fixé à $2,590,000. C'est ce qu'a annoncé M. T. R. Meighen, C.R., président du comité directeur, à l'issue d'une réunion de ce dernier. Ce qui représente $137,000 de plus que la somme recueillie l'an dernier, et le plus gros objectif jamais fixé pour une campagne de la Plume Rouge.

"Nous avons étudié attentivement la situation, et j'affirme que $2,590,000 constitue le strict nécessaire pour ouvrir les besoins minimums de nos oeuvres", a déclaré M. Meighen. "Les services que dispensent nos oeuvres sont notre principale préoccupation. Hélas, nous faisons face à une situation telle, que certaines d'entre elles ne peuvent répondre à tous ceux qui les sollicitent. Dans d'autres cas, ce sont des services indispensables qu'on devra supprimer à plus ou moins brève échéance."

M. Meighen a déclaré : "L'an dernier, et malheureusement cette année encore, par suite de campagnes déficitaires et d'une aide insuffisante de la province, nous avons dû réduire les services que nous dispensons à la société. Malgré les vaillants efforts de nos aides bénévoles, nous n'avons pu recueillir l'argent nécessaire pour continuer.

Prenant la parole après l'annonce de l'objectif, M. S. Boyd Millen, président général de la campagne 1966 de la Plume Rouge, a invité tous les membres de la communauté à encourager et à appuyer fortement la campagne. "Sur les trente-six oeuvres de bienfaisance de la Plume Rouge, trente-deux d'entre elles dispensent leur aide à tous, sans distinction de race, de couleur ou de religion, et environ le tiers de leurs clients sont des non-protestants. Il n'est donc plus exact de considérer la Plume Rouge comme un organisme strictement anglo-protestant au service d'un groupe minoritaire. C'est dans cet esprit que je demande à l'ensemble de la communauté d'appuyer à fond ces oeuvres au service de la population tout entière".

Cette année, la campagne de la Plume Rouge se tiendra du 19 septembre au 4 octobre.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 3

til notamment, d'obliger les présumés dirigeants du crime organisé au Canada à rendre témoignage sous serment sur leur activité.

La prochaine conférence fédérale provinciale doit avoir lieu à Victoria, Colombie-Britannique, vers la mi-juin. M. Pearson, en réponse à une question de M. Michael Starr, député progressiste-conservateur de l'Ontario, a précisé que l'ordre du jour de cette conférence fédérale-provinciale n'a pas encore été arrêté, mais que la question de la lutte au crime organisé pourrait y être inscrite.

Les six provinces qui partagent le point de vue du gouvernement fédéral sont la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario, l'Ile-du-Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

ATTENTION !

Tous les PLATRIERS membres du Syndicat de la construction de Montréal (CSN) sont convoqués à une ASSEMBLEE SPECIALE

TRES URGENTE

Vendredi le 29 avril

à 8 heures du soir

à la salle paroissiale

St-Sauveur, 375 rue Viger

C'EST LA SEMAINE DE L'ARBORITE

FAITES DE Lapierre DEUX COUPS

• SATISFACTION
• ÉCONOMIE

Petits meubles... Grandes valeurs!

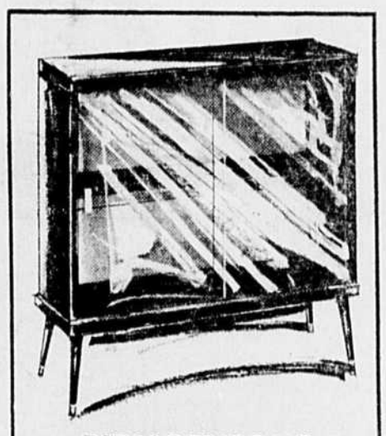

BIBLIOTHEQUE

Fabrication solide. Dessus Arborite avec portes coulissantes en verre de ¼" d'épaisseur

PRIX LAPIERRE $19.95

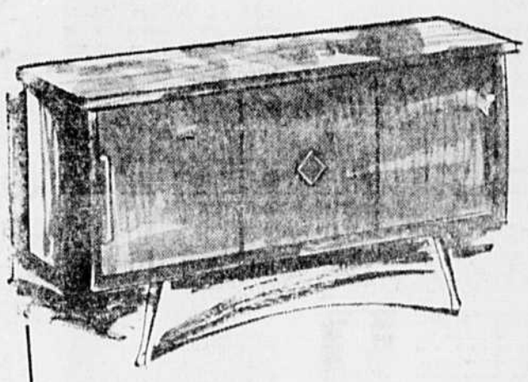

BAHUT de 60" de LONGUEUR

Fini noyer, avec tablettes intérieures et 3 portes coulissantes pour faciliter le rangement.

Prix régulier $44.95

PRIX LAPIERRE $24.50

Special!

BAHUT-BAR de 72" de longueur

Comprenant une magnifique verrerie. Construction à 4 portes coulissantes. Fini Arborite à texture de noyer. Une pièce de grande valeur offerte en spécial durant la semaine de l'Arborite.

PRIX LAPIERRE $79.95

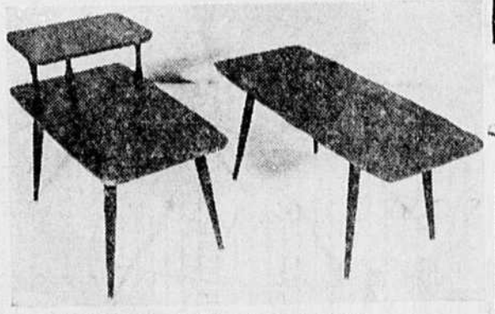

TABLES D'ARBORITE

Magnifique choix de tables de salon au riche fini d'Arborite (texture noyer) Tables simples ou étagées offertes en spécial durant la semaine de l'Arborite.

PRIX LAPIERRE $5.95 chacune

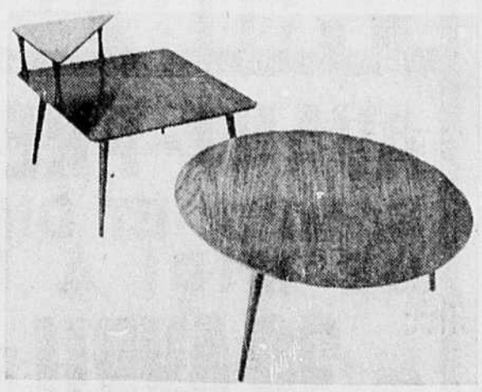

TABLE D'ARBORITE

Pour le salon, choisissez une magnifique table à café au fini Arborite (texture noyer). Choix de modèles circulaire ou angulaire.

TABLE A CAFE 36" x 36" $16.95

TABLE DE COIN 28" x 28" $20.95

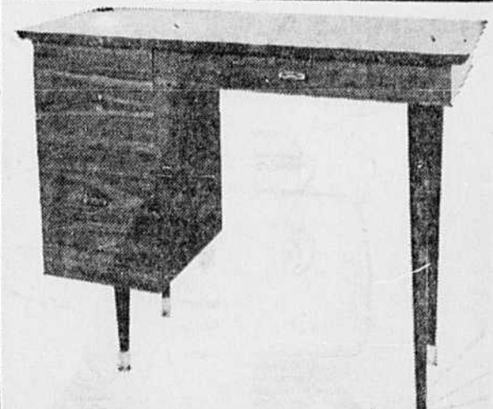

BAHUT de 48" de LONGUEUR

Comportant 3 grandes portes coulissantes; Arborite au fini texture de noyer. Très pratique pour le vivoir ou la salle à manger.

PRIX LAPIERRE $49.95

SECRETAIRE PRATIQUE

Magnifique secrétaire à 3 tiroirs recouvert d'Arborite au riche fini texture noyer. Un meuble tout indiqué pour compléter l'ameublement de la chambre d'étudiant.

PRIX LAPIERRE $34.95

AMEUBLEMENT Lapierre ENR.

JACQUES LAPIERRE, prop.

277 est, Mont-Royal — Entre St-Denis et St-Laurent — 849-5779

5954, rue St-Hubert — Entre Bellechasse et Rosemont — 274-9364

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

C'est payant d'avoir affaire avec Lapierre

voyagez en groupe

Les groupes de 10 personnes ou plus économisent de 5 à 20% et même davantage en louant leur propre voiture-coach ou leur propre voiture-lits. Consultez une agence de voyages accréditée par le CN ou un bureau des ventes du CN.

CN

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
3180	Abitibi	11¾	11⅝	11¾
25	Algoma	62¼	62¼	62¼
5100	Alliance	220	210	212
50	Alcan 2 pr	43½	43½	43½
—	Anglo CP	9½	9½	—
—	AnqT 4½pr	38	38	—
—	AnqT 265pr	47½	47½	—
—	AnqT 290pr	50½	50½	—
—	Argus	19¼	19¼	—
—	Arg 2.50 pr	40	40	—
—	Arg 260 pr	46⅛	46⅛	—
—	ArgC pr	11½	11½	—
1697	Alcan Al	44¼	43⅞	43⅞
520	AlcanAl 4¼	47	46¼	47
675	Asbestos	22½	22¼	22½
—	Atl Sug	29½	29¼	—
276	Bq CN	64¾	64½	64½
600	Bq Epargne	15	15	15
75	Bq Imp-C	65¾	65¾	65¾
160	Bq Mont	60¼	60¼	60¼
50	Bq NE	70	70	70
150	Bq PC	46¾	46¾	46¾
301	Bq Roy	75½	74¾	75½
150	Bq TorD	61⅞	61⅞	61⅞
—	Bathurst P	26	26	—
200	Bath wts	11½	11½	11½
25	Bath P A	53½	53½	53½
—	Bath P 5¼	18½	18½	—
1780	Bell Ph	54⅞	54⅝	54¾
1010	Bow Mer p	50	50	50
—	Bowat	8½	8½	—
750	Brazil	10⅞	10¾	10⅞
75	BA Bk Note	66	66	66
200	BA Oil	32½	32½	32⅝
125	BC Forest	19¾	19¼	19⅜
—	BC Phone	73½	73½	—
900	Brinco	5¼	5⅛	5¼
—	Bulolo	10⅜	10⅜	—
300	CAE	9⅜	9⅜	9⅜
—	Cal Pow	28	27¾	—
—	Can Cem	42	42	—
—	Can Cm p	25½	25½	—
—	CD Sugar	24¼	24¼	—
—	Can Iron	24¼	24c	—
—	Can Iron Pr	91c	91c	—
—	C Pac "B"	82⅜	82⅜	—
—	C S L	38	37⅞	—
200	C S L Pr	6⅜	6⅜	6⅜
1065	C Brew	7¼	7	7⅛
—	C Brew (A)	37	37	—
50	C Brew (B)	44¼	44¼	44¼
2210	C B A (A)	24	23¾	24
1900	CBAL(A)w	935	840	935
1700	CBAL(B)w	925	920	925
—	C Chem w	700	700	—
200	C I L	19	18¾	18¾
—	C I L Pr	80	80	—
1000	CI Pow	25	25	25
—	CI P 5.2%	19	18¾	—
200	C Marconi	7⅜	7⅜	7⅜
700	CPR	58¾	58¾	58¾
25	CPR 4% Pr	8½	8½	8½
112	C Pfina	12½	12½	12½
—	CPP Sec	18	18	—
—	C Refract	17¼	17c	—
—	C Vickers	18¼	18¼	—
400	Central Del	11⅝	11⅝	11⅝
420	Chemcell	14¼	14¼	14¼
—	Col Cell	7¾	7½	—
—	Col Cell P	23	23	—
1000	Cons MS	43	42¼	43
120	Cons Paper	38¾	38¾	38¾
—	Cons Text	26⅜	26¾	—
100	Consu Glass	12	12	12
—	Corby (A)	19¾	19¾	—
—	Corpex	9	9	—
400	Courette A	6	6	6
—	Crain RL	31	30¼	—
30	Cr Cork	115	115	115
—	Cr Zell (A)	26½	26½	—
—	Crush Int	15¾	15¾	—
—	Cygnus A	445	435	—
—	Denison	50	49¾	—
400	Dist Seag	35¾	35¾	35¾
100	D Bridge	24½	24½	24½
—	D Coal Pr	450	400	—
—	D Corset	10	10	—
200	Do Fasco	25¾	25½	25¾
—	D Glass	14⅝	14½	—
50	Dosco	12	12	12
2300	D Stores	23¼	23¾	23¼
170	Domtar	19	18⅞	19
—	Domtar Pr	20	20	—
125	D Text	36	35¾	35¾
—	Donohue	8	8	—
200	Dom Pont	42½	42½	42½
—	Du Pont Pr	81½	81½	—
—	Dupuis A	7¼	7¼	—
—	Electrolux	68½	68½	—
—	Enamel A	6½	6½	—
—	Enamel B	250	250	—
—	Falcon	100	99⅞	—
—	Fam Play	27¼	27¼	—
400	Fleetwood	31	31	31
—	Fraser	29½	29½	—
—	Fr Pete	440	440	—
—	G Dynam	68⅝	68⅞	—
—	GMC	99¼	99¼	—
50	GS Ware p	95	95	95
—	GB Can Inv	15¼	15¼	—
50	GB Can In p	43	43	43
200	GL Paper	27¼	27	27
—	Hdy Andy	5	5	—
—	Harding	48	48	—
—	Harding A	44	44	—
600	Hawk Sidd	490	475	490
925	Hollinger	24	23½	23¾
190	Home A	18¼	18	18
100	Home B	18¾	18¾	18¾
—	Horne Pf	295	295	—
175	Hud Bay M	85	85	85
—	HBC	15½	15½	15⅝
—	Husky Oil	12	12	—
—	Husky B p	49	49	49
150	Imp Oil	55	54⅝	55
290	Imp Tob	15	14⅝	14⅞
200	I Tob P	6¼	6¼	6¼
825	Ind Acc	21¾	21¾	21¾
—	Inglis	9	8⅞	—
—	Int Bronze	23	23	—
70	Int Nickel	104⅜	104⅜	104⅜
—	Int Pap	32	32⅜	—
—	Int Util	32¼	32	—

Ventes		Haut	Bas	3 h.
100	Int U P	32⅛	32⅛	32⅛
250	Inter PL	81¾	81¾	81¾
—	Inv G A	14½	14⅜	—
—	Jamaica PS	13	13	—
—	Labatt	16¾	16½	—
300	Laur Fin	8¼	8⅛	8⅛
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	10¼	10¼	—
500	Loblaw B	10½	10½	10½
—	Loeb M	14⅞	14⅞	—
—	MacKinn	21	21	—
90	MacKinn P	100	100	100
—	MacLrn A	23¼	23	—
—	MacLrn B	25½	25½	—
700	MB & PR	27¼	26⅞	27
—	Marit Elec	23	23	—
423	Marit Tel	21	21	21
900	Massey F	33½	33⅜	33½
—	McAllister	8⅜	8⅜	—
—	Met Stores	14	14	—
—	Miron 6%	10¼	10¼	—
—	MitchR A	13	13	—
170	Molson A	32¾	32¼	32¾
—	Molson B	32½	32½	—
700	Mtl Loco	16½	16½	16½
—	Mtl Trust	18	18	—
50	Moore Corp	85	85	85
25	Morse R A	19¼	19¼	19¼
—	MorseR B	18	18	—
—	Mussens	10	9	—
—	Nat Contain	7	7	—
—	NFLD Light	10⅜	10⅜	—
1040	Noranda	53¼	52⅜	53⅛
275	Nrth&CGas	31½	31½	31½
950	NS LP	13½	13¼	13⅜
—	Ocean Fish	12	11½	—
—	Ogilie	14½	14½	—
—	Oshawa A	26¼	26	—
1300	Pac Pete	13½	13¼	13¼
—	Phillips C	34½	34½	—
—	Placer	27⅜	27¾	—
—	Pow Corp	12⅞	12¾	—
750	Price	15¼	15	15⅛
600	QN Gas	13⅜	13⅜	13¾
75	Que Phone	25	25	25
100	Reitman's	12	12	12
265	Rio Algom	24	24	24
—	Rockwell	43	43	—
400	Rolland A	12⅜	12⅜	12⅜
—	Rolland B	14¾	14¾	—
—	Rolland Pr	91	91	—
—	Ronalda F	11½	11½	—
250	Rothmans	27½	27½	27½
—	StL Cm A	32	32	—
—	StL Cm w	11	11	—
—	StL Corp A	95	95	—
305	Salada F	9½	9½	9½
—	Scott LaS	16	16	—
500	Shell Can	22⅞	22½	22¾
—	Shell I Pr	26¾	26¾	—
—	Sher W	32	32	—
100	Shop Save	14	14	14
—	Sicard	6	5¾	—
150	Simpsons	28¾	28⅝	28¾
—	Soc GF	8	7¾	—
900	Sogemines	11½	11½	11½
—	SS Steel	12⅜	12⅜	—
1045	Steel Can	24¾	24	24⅛
275	Steinbg A	24½	24½	24½
—	Steinbg P	102	102	—
—	Texaco Can	61¼	61	—
700	T Fin A	11½	11½	11½
—	Tr-C Corp	8⅜	8⅜	—
50	Tr-C PL	34⅜	34⅜	34⅜
700	Tr Mt PL	17¼	16¾	17
—	Triad Oil	240	240	—
—	Turnbull	5¾	5¾	—
—	Un Auto A	16¾	16¾	—
2500	Un Carbide	24¾	24¾	24¾
—	Union Oil	29¾	29¾	—
—	Viau	11¾	11¾	—
100	Wajax	121	121½	121½
—	Walk GW	33	32½	—
100	Weldwood	10¼	10¼	10¼
200	WCoast Tr	27⅜	27¾	27⅜
—	W Pac Pd	16⅜	16⅜	—
—	Weston A	21⅜	21⅜	—
—	Wstn A w	11¾	11¾	—
—	Weston B	22½	22½	—
—	Zeller's	25	25	—

Bourse Canadienne

34000	Ajax	19½	16	17
200	Alscope	185	185	186
—	Alscf	8½	8½	—
3000	Amg B Bel	25	24	25
—	Ameranium	4	4	—
28500	Agassiz	46	44	46
300	Anglo-Scan	12	12	12
27000	Anthonian	19	16	19
—	Arno	4½	4½	—
—	Atlanta	25	25	—
500	Augustus	48	48	48
—	Baker Talc	7	7	—
—	Band-Ore	17	16	—
—	Barvallee	4	4	—
2000	Bateman	6½	6½	6½
—	Beauce PI	5	5	—
100	Beld-Cort	13¼	13¼	13¼
—	Belgium	9	9	—
—	Black Haw	128	128	—
3500	Black River	23	21½	22
100	Blue Bon	340	340	340
—	Bluewater	25	25	—
1000	Bornite	6	6	6
—	B Carpets	35	35	—
5000	BrCont O	53	47	50
1500	Bruce-Prest	11½	11½	11½
—	Bruneau	23	23	—
3000	Murnt Hill	37	36	36
—	Camp Chib	11	11	—
—	CI Inv Tr	31½	31½	—
—	CI Inv T p	93	93	—
—	C Interb	345	340	—
—	C Keeley	12	12	—
—	C Magnest	69	69	—
200	C Secur A	275	275	275
26000	Carbec	21½	17	21½
—	Casavant	410	405	—
—	Castdy's	425	425	—
300	Ceasland	655	645	640
7100	Chemalloy	115	105	110
—	Chip Cop	7	7	—
20500	Chipman	25½	24½	25
—	Coastal M	22	20	—
—	Cm H&M	59	50	—
—	Com O&G	38	33	—
500	Commod	150	150	150
—	Commod w	29	35	—
—	Cominga	15	15	—
—	C Cnorama	23	24½	—
—	C Manitoba	45	43	—
13500	C Mogador	23	22	22
—	C New Pac	71	71	—
—	CQ Smelt	69	68	—
2000	CQ Yell	5	5	5
—	C Virginia	43	43	43
—	Copstream	9!	9½	—
—	Cr MG (A)	8	8	—
—	Crownbrid	31	31	—
—	Crusade	30	29½	—
—	Dauphin	19½	16	—
—	David (A)	46½	46½	—
—	Delta Ele	200	195	—
—	Delta Min	16½	16½	—
—	Denault (A)	7½	7½	—
3000	Devil's Elb	39	39	39
5000	Dolsan	44	43	44
2000	Dom Exp	18	16	16
10500	Dom Lease	32	30	30
275	D Oilcloth	23¼	23	23
—	Dumagami	50	50	—
2000	Dumont	31	30	31
—	Dyna Pet	395	395	—
—	E Koot T P	265	265	—
—	East Sull	900	900	—
4000	East Vent	28	25	25
3000	Empire Min	23	23	23
20500	Equity Ex	67	62	66
1500	Fab Met	18	17	17
—	Fabi	480	475	—

NOMINATION À LA STELCO

S. W. McDERMOTT

M. V. W. Scully, président du conseil d'administration et directeur général de The Steel Company of Canada, Limited, a approuvé la nomination de M. S. W. McDermott au poste de vice-président, fabrication, usines de produits tubulaires et de finition. M. McDermott occupait antérieurement le poste de directeur général, usines de finition.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture, 28 avril	167.58	145.29	122.07	159.11	119.22
Clôture, 27 avril	168.82	146.01	122.10	160.14	121.05
Sem. dernière	169.37	146.62	123.49	160.78	120.36
Mois dernier	168.10	148.11	123.80	160.16	122.69
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	161.13	146.22	119.38	154.67	119.40
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

Ne manquez pas de participer au programme le plus complet d'éducation en placement !

LE SALON DU PLACEMENT

MONTREAL PALAIS du COMMERCE

du lundi 25 avril au samedi 30 avril

— Visitez les kiosques des grandes sociétés du monde de la finance et de l'industrie.
— Profitez des conseils des plus grands spécialistes en matière de placement.
— Venez entendre chaque jour à 3 h. p.m. et à 8 h. p.m. des conférenciers de marque.

LISTE DES CONFERENCIERS

Vend. 29 avril — 3 h. à 4 h. p.m. — Journée de l'Expo 1967 — Guy G. d'Astous, Expo 67 (causerie accompagnée de diapositives); Paul Dumont-Frenette, du Service français de Radio-Canada et représentant de la Commission du Centenaire du Canada, directeur de la séance.

— 8 h. à 9 h. p.m. — Robert F. Shaw, Expo 67 (causerie accompagnée de diapositives); Paul Dumont-Frenette, directeur de la séance.

Sam. 30 avril — 3 h. à 4 h. p.m. — Journée universitaire — Paul Dell'Aniello, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; Bruce Mallen, Ph. D., de l'Université Sir George Williams; Pierre-Paul Proulx, de l'Université McGill; J. Vincent O'Donnell, Jr., avocat, directeur de la séance.

Heures d'ouverture : du lun. au vend. — 1 h. à 10 h. p.m.; sam. — 10 h. a.m. à 6 h. p.m.

La reprise continue mais est hésitante

MONTREAL — A deux ou trois exceptions près, la tendance générale des cours continue de se maintenir fractionnairement en hausse cet-après-midi sur la Bourse de Montréal.

Les actions privilégiées de MacKinnon Structural Steel bondissent de $6 à $100. Canadian British Aluminum A gagne 2 points à 23 et ses certificats gagne 55 cents à $8.60. B.A. Bank Note perd 3 points à 66 sur une transaction de 75 actions.

Ailleurs parmi les principales fluctuations, aux métaux, Cominco progresse de ⅛ à 42¼, Alcan privilégiée de ¾ à 47, Noranda et Dominion Bridge gagnent ½ à 53 et 24½ respectivement.

Les papeteries, passablement déprimées hier, sont plus élevées. MacMillan Bloedel hausse de ¾ à 27¼, Abitibi ¼ à 11¾ et Consolidated ⅛ à 38¾. Aux services publics et aux banques, Interprovincial Pipe Line fléchit de ¾ à 81¾ et Gaz Naturel de Québec gagne ¼ à 11¾.

Les banques Canadienne Nationale et Toronto-Dominion progressent de ¼ chacune.

Les mines spéculatives fléchissent un peu. Equity Exploration baisse de 4 à 62 cents. Northern Exploration de 5 à 1.10 et Ajax de ½ à 17 cents. Carbec gagne 1½ à 17 cents.

* * *

TORONTO — Les cours sont généralement en hausse parmi les industrielles, les aurifères et les pétroles de l'ouest à Toronto cet après-midi. Par contre, les métaux non ferreux fléchissent.

Canadian British Aluminum A gagne 2 à 23½ et Algoma Steel 1 à 63.

Aux pétroles et aurifères, Scurry Rainbow hausse de 1½ à 32⅝ et Banff de 1¼ à 18¼. Kerr-Addison progresse de ½ à 12¾.

Parmi les spéculatives, Asamera gagne 25 cents à 4.00 et Baska 2½ à 20 cents sur un virement de plus de 150,000 actions.

* * *

NEW YORK — Un peu hésitante, la cote semble toutefois se raffermir cet après-midi à Wall Street.

Les compagnies aériennes et quelques titres individuels sont fermes, mais les gains de certaines valeurs clé s'effritent quelque peu.

Malgré la tendance généralement plus élevée, l'indice industriel fléchit légèrement. Le Dow Jones perd 1.61 à 935.80, mais par contre celui des 500 valeurs de Standard & Poor's gagne .13 à 91.26 et la moyenne de la PA progresse de .2 à 344.6.

Eastern Airlines hausse de 4 points, United Air Lines de 6, American Airlines de 2 et Pan Am de 1.

Les "blue chips" suivantes sont toutefois en baisse : General Electric vient en tête suivie de Johns Manville, Ligrett & Myers et Inco. General Motors, par contre, se reprend légèrement.

* * *

LONDRES. (AFP) — Modérément soutenue à l'ouverture, la cote s'est effritée en cours de séance sous l'effet de prévisions budgétaires décourageantes — nouvelles ponctions fiscales, etc. Pour endiguer l'inflation. Toutefois, aux industrielles quelques vedettes, comme I.C.I., Metal Box, Borax, Fisons, Unilever, Vickers, Rolls-Royce, s'inscrivent en hausse modeste. Ailleurs, dans ce compartiment la tendance est à la baisse.

* * *

PARIS (AFL) — La tendance générale du marché est toujours irrégulière. L'amélioration porte aujourd'hui sur le niveau des affaires, qui se font plus nombreuses. La bourse consolide aujourd'hui la légère reprise de ces deux derniers jours. Ce sont toujours les valeurs pétrolières qui se mettent en vedette. Autre "locomotive" la Redoute qui poursuit son mouvement de hausse. Mis à part ces quelques valeurs, peu de fluctuations importantes, que ce soit en hausse ou en baisse. En baisse toutefois Machines Bull se met à nouveau en avant, après l'annonce hier des résultats financiers du premier exercice ayant suivi la reprise par la General Electric.

cote des grains

Marché à terme :

28 avril 1966

WINNIPEG

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	88⅝	88¾	88⅜	88
Juil.	88¾	89	88¾	88½
Oct.	87	87¼	87	87
Déc.	—	—	—	85¾

ORGE :

Mai	1.30⅛	1.30⅜	1.30⅛	1.30½
Juil.	1.29⅜	1.30⅛	1.29⅜	1.29⅝
Oct.	1.27⅜	1.27⅝	1.27⅜	1.27⅝
Déc.	—	—	—	1.26

LIN :

Mai	2.95¼	2.95¼	2.94	2.95
Juil.	2.99½	2.99½	2.98¾	2.99¼
Oct.	3.04⅛	3.04⅛	3.03¼	3.04⅛
Déc.	3.02¾	3.02⅝	3.01⅝	3.02¼

SEIGLE :

Mai	1.24⅜	1.23⅝	1.24½	1.25¼
Juil.	1.27⅜	1.28⅜	1.27½	1.28
Oct.	1.31⅜	1.32⅛	1.31¼	1.31⅞
Déc.	1.32⅛	1.33½	1.31⅜	1.33¼

GRAINE DE COLZA :

Mai	2.72¾	2.74	2.72¼	2.72¼
Juil.	2.73¼	2.74⅛	2.71⅜	2.73
Nov.	2.65¾	2.66¾	2.65½	2.66

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 88⅜ ; ex 3 cw 86⅛ ; 3 cw et ex 1 fourragère 85⅝ ; 1 fourragère 83⅜ ; 2 fourragère 80⅛ ; 3 fourragère 77⅝ ; fourragère mélangée 61.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang 1.30⅛ ; 1 cw 2-rang 1.30 ; 2 cw 2-rang 1.28 ; 3 cw 6-rang 1.29⅛ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.26 ; 2 fourragère 1.23⅛ ; 3 fourragère 1.20⅜.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.24⅜ ; 3 cw 1.19⅜ ; 4 cw 1.09⅛ ; ergoté 1.04⅜ ; sur voie 1.24⅜.

LIN : 1 cw 2.93⅝ ; 2 cw 2.88¾ ; 3 cw 2.59 ; sur voie 2.94.

GRAINE DE COLZA : No 1 Cdn 2.73 ; No 2 Cdn 2.58.

Marché du lin : Prix comptant $2.81¼.

CHICAGO

BLE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.59¾	1.60¾	1.58¾	1.59
Juil.	1.57¾	1.58½	1.57⅛	1.57½
Sep.	1.59¾	1.60⅝	1.59¼	1.59⅞
Déc.	1.64⅜	1.65½	1.64½	1.65
Mars	1.67½	1.68	1.66¾	1.67⅜

MAIS :

Mai	1.27⅛	1.27⅝	1.27¼	1.27⅝
Juil.	1.27½	1.27⅞	1.27⅜	1.27⅜
Sep.	1.25	1.25⅛	1.24⅝	1.24⅞
Déc.	1.21¼	1.21¼	1.21	1.21
Mars	1.23⅛	1.23⅛	1.24⅜	1.24¾

AVOINE :

Mai	69¾	69¾	68¾	68¾
Juil.	68¼	68¼	67⅞	68
Sep.	68⅜	68⅜	68	68
Déc.	70⅜	70⅜	70	70¼
Mars	—	—	—	—

SEIGLE :

Mai	1.20	1.20¼	1.18¾	1.19
Juil.	1.22	1.22¾	1.21⅝	1.22
Sep.	1.24½	1.25½	1.24½	1.24½
Déc.	1.28	1.28½	1.27½	1.27¾
Mars	1.30½	1.31	1.30¼	1.30¾

FEVES SOYA :

Mai	3.02½	3.03½	3.02½	3.04¼
Juil.	3.06¼	2.09½	3.06¼	3.08½
Août	3.05	3.07¾	3.04¾	3.06¼
Sep.	2.89¾	2.91¾	2.89¾	2.90½
Nov.	2.82¼	2.83⅜	2.82¼	2.82⅝
Jan.	2.86	2.87⅜	2.86	2.86¾
Mars	2.89¾	2.90¾	2.89⅜	2.90

denrées AGRICOLES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs : prix moyens, en carton d'une douzaine vendus par les fros-tistes aux détaillants : extra-gros 63.9, A-gros 61.0, A-moyens 58.6 petits 49.3.

Beurre : arrivages courants, no 1 92 pts. 58 cents; 93 pts. 59 cents.

Fromage : livre à Montréal, curé, arrivages courants, québecois blane en gros 42 : coloré 42¼.

Pommes de terre : prix de gros, Ile du P.-E. 3.75 à 3.90 les 75 lbs; 2.60 à 2.70 les 50 lbs, .60 à .61 les 10 lbs, N.B. 1.80 à 1.90 les 50 livres; .44 à .46 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 17½ à 19 : procédé par rouleau, no 1 en sacs : 15 à 16½ ; autre catégorie pour nourrissage 14 à 14½; poudre de lait de beurre 11 à 12 à 13. Poudre de petit lait, 5¼ à 5½ cents.

Tout saint nouveau a des miracles à faire.
Proverbe français

En haute mer, le navire appartient au pilote
Proverbe serbe

Devises étrangères

Source : Banq. Can.	Nationale
Afrique du Sud	Rand 1.51
Allemagne	Mark .2581
Argentine	Peso .0058
Australie	Dollar 1.203
Autriche	Schilling .0418
Belgique	Franc .0216
Brésil	Escudo .00050
Chili	Escudo .2434
Danemark	Couronne .1560
Espagne	Peseta .0180
France	Franc .2198
Hollande	Florin .2963
Italie	Lire .001725
Japon	Yen .002977
Mexique	Peso .0863
Norvège	Couronne .1506
Nouvelle-Zélande	Livre 2.5089
Pérou	Sol .0404
Suède	Couronne .2086
Suisse	Franc .2494
Tchécoslovaquie	Couronne .1500
Venezuela	Bolivar .2401

Cinquante brebis sans un berger ne font pas un troupeau.
Proverbe russe

dividendes

	Taux		Paiement	Enrs.
Aluminium Ltd. (4¼% priv.) (en $ Can.)	$0.42	tr.	15-7-66	30-6-66
id. (ord.) (en $ EU)	$0.22½	tr.	3-6-66	9-5-66
Bowes Co.	$0.20	—	26-5-66	11-5-66
Bridge & Tank of Canada (priv.) (X)	$0.72½	tr.	1-6-66	13-5-66
Burrard Dry Dock "A"	$0.11	tr.	15-6-66	20-5-66
CAE Industries	$0.07½	tr.	30-7-66	16-7-66
id. (boni)	$0.02½	—	30-7-66	16-7-66
Dalex Ltd (priv)	$1.75	tr.	30-6-66	13-6-66
East Sullivan Mines	$0.25	sa.	31-5-66	13-5-66
Electrolux Corp. (n. actions)	$0.20	tr.	13-6-66	14-5-66
Greb Industries (ord.)	$0.11¼	init.	15-6-66	31-5-66
Hastings Mining & Dev.	$0.15	sa.	31-5-66	13-5-66
id. (boni)	$0.10	—	32-5-66	13-5-66
I.B.M. (en $ EU)	$1.10	tr.	10-6-66	27-5-66
L. McBrine Co. Ltd.	$0.30	sa.	1-7-66	10-6-66
Standard Brands (en $ EU)	$0.65	tr.	15-6-66	16-5-66
Sullivan Consolidated Mines	$0.15	sa.	31-5-66	13-5-66
Tone-Craft Paints	$0.05	tr.	16-5-66	2-5-66
Turnbull Elevator (A priv.)	$0.27½	tr.	1-6-66	6-5-66
Union Carbide Canada (ord.)	$0.15	tr.	1-6-66	10-5-66

(X)—Plus de 72½ cents sur les arrérages, lesquels sont maintenant de $7.97½ par action.

NEWyork

ACF Ind	2600	48⅛	47¾	47⅞ — ⅛
Address	2000	72¾	72⅜	72⅜
Allegany	1200	14¾	14⅜	14¾
Allis Ch	6950	37½	37⅛	37½ + ¼
Amerada	3700	68¼	66⅞	68¼ +1⅜
Am Can	3000	54⅝	54⅜	54⅝ + ⅛
Am Cyan	1800	83⅜	82⅞	83⅜ — ⅛
Am Home	1000	78⅛	77	78 +1⅛
Am Mot	3600	10¼	10⅛	10⅛
Am Smtl	2800	68¼	68	68
Am Std	6400	20⅝	20½	20⅝ + ⅜
Am Sugar	1300	30¾	30	30 — ¼
Am Tel T	18400	57⅛	56⅞	56⅞ + ⅛
Am Tob	7500	34⅜	34⅛	34⅜ + ¼
Amsted	300	46½	46¼	46½
Ancnda	2000	94⅜	94⅛	94⅜ — ⅛
Armco Stl	1700	58⅞	58⅝	58⅞ + ⅜
Armstg Ck	1400	57	56⅞	56½ + ⅛
Avco Corp	5800	28¼	28¼	28¼ + ⅛
Babcock	4500	35⅞	35⅝	35¾ — ⅛
Bell How	2100	47¼	47	47⅛ + ⅜
Beth Steel	5100	34⅞	34⅜	34¾ + ¼
Boeing	42200	156½	153½	154¼ —2¼
Borden	1100	39⅛	38⅝	39⅛ +1
Borg War	1000	47¾	47⅛	47¼
Bos Edison	3300	41¼	40⅞	41¼ + ⅜
Brunswk	5400	11⅝	11¼	11⅜ — ⅛
Bucy Erie	700	72½	72	72½ +1
Burl Ind	1800	42⅝	42	42⅜ + ⅜
Burrghs	10200	71¾	71	71¼ + ⅜
Calumet	20900	56⅞	55½	55⅝ +1

Pearson projette de s'entretenir sans délai avec Alphonse Ouimet

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a annoncé aujourd'hui en Chambre qu'il projette d'avoir "sans délai" des entretiens avec le président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, au sujet de la menace de grève des réalisateurs à propos de la controverse de "This Hour Has Seven Days".

M. Pearson a dit aussi qu'il tiendrait compte d'une suggestion de M. David Lewis, député néo-démocrate de York Sud, qui a proposé que le gouvernement fédéral choisisse un médiateur hors des cadres de la fonction publique.

Le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, a demandé au premier ministre s'il avait tenté de convaincre M. Ouimet d'abandonner son attitude entêtée. Le premier ministre a répondu qu'il ne partageait pas l'opinion de M. Diefenbaker sur l'entêtement de M. Ouimet.

Le député conservateur de Cumberland, M. Robert Coates, a dit que quelques-unes des difficultés actuelles auraient pu être évitées si le gouvernement avait agi plus rapidement à la suite de la publication, l'automne dernier, du rapport du comité Fowler sur la radiodiffusion.

M. Pearson a déclaré qu'un comité du conseil des ministres espère présenter bientôt au cabinet des recommandations à propos du rapport Fowler.

Le président de l'Association des réalisateurs de Toronto, M. Tom Koch, a fait parvenir au président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, un télégramme qui lui annonce la suspension de la déclaration de grève, à deux conditions :

1) que la direction de Radio-Canada suspende le congédiement des animateurs Laurier LaPierre et Patrick Watson, jusqu'à ce qu'une enquête approfondie ait eu lieu;

2) qu'une enquête soit menée par le vice-président de Radio-Canada à l'administration, M. Guy Coderre, pour étudier les doléances des réalisateurs.

Une heure et demie plus tard, M. Koch faisait parvenir un télégramme au premier ministre M. Pearson, pour lui ofrrir de suspendre la grève pour la durée de la médiation du conflit.

Des assistants du premier ministre ont alors passé le reste de la journée à tenter de clarifier une situation passablement confuse: les réalisateurs veulent-ils une médiation extérieure, une enquête interne ou les deux à la fois?

M. Pearson a offert les bons offices de son gouvernement. Mais il a révélé à la Chambre que le mode de médiation n'avait pas encore été décidé et que le gouvernement ne voulait pas s'ingérer dans l'administration de Radio-Canada.

Tard dans la soirée, M. Alphonse Ouimet a adressé un télégramme au Comité parlementaire sur la radiodiffusion. Il s'y dit prêt à rencontrer M. Pearson ou ses représentants, "pour discuter la situation actuelle et sa solution".

Des porte-parole de Radio-Canada ont confirmé l'offre de cette société de faire une enquête interne, mais le télégramme de M. Ouimet à M. Pearson n'en fait pas mention.

A plusieurs reprises, M. Ouimet a répété que la décision de congédier les animateurs de "This Hour Has Seven Days" était catégorique. A Montréal hier, il a expliqué sa position aux employés du réseau français, comme il l'avait fait la veille au cours d'un discours aux employés du réseau anglais.

M. Ouimet, qui commence un second terme de sept ans à la présidence de Radio-Canada, au salaire de $40,000 par année, a été critiqué encore hier par des employés de Radio-Canada, au cours des audiences du Comité parlementaire sur la radiodiffusion.

Leiterman veut démissionner si Watson et LaPierre ne sont pas réengagés

OTTAWA. (PC) — M. Douglas Leiterman a déclaré hier devant la commission des Communes sur la radiodiffusion qu'il démissionnera de son poste de réalisateur de l'émission de Radio-Canada "This Hour Has Seven Days" si les deux coanimateurs ne sont pas repris au service de la société d'Etat.

Il a affirmé qu'il ne travaillerait pas à l'émission durant la prochaine saison si la partie patronale persiste dans la "ligne dure" qu'elle a adoptée au sujet des émissions politiques controversées.

Il a ajouté que rien ne garantit que Radio-Canada pourra renouveler son contrat pour la prochaine saison comme réalisateur de l'émission "This Hour Has Seven Days".

M. Leiterman a mis fin à trois jours de témoignage devant le comité de 25 membres qui a fait enquête sur la décision de Radio-Canada de renvoyer Laurier LaPierre et Patrick Watson comme coanimateurs de l'émission.

Il a encore précisé qu'il a été l'objet de pressions répétées visant à lui faire couper certaines séquences controversées après que M. J.-Alphonse Ouimet eut été nommé à nouveau président de Radio-Canada le 10 novembre dernier. Le 18 novembre, il "capitulait" devant l'offensive de la direction et donnait son accord pour suivre toutes les instructions sur la teneur des émissions.

Depuis cette époque, l'émission a été produite dans des conditions de "déshonneur et de manque d'intégrité".

Il a affirmé qu'il y a une absence de communications et de confiance entre la direction et les réalisateurs. "L'association des réalisateurs n'aurait jamais vu le jour si Radio-Canada avait été bien administrée".

Un édit d'en haut

Les réalisateurs et animateurs d'émissions sur les affaires publiques ont été avertis qu'ils ne devaient exprimer d'autres opinions que celles manifestant leur opposition à la ségrégation raciale, au communisme et au péché.

Il a ajouté que les déclaration de M. Ouimet dans le conflit actuel ne cessent de devenir plus dures et plus rigides chaque jour.

M. Marcel Prud-Homme, libéral de Montréal-Saint-Denis, a décidé de ne pas poser de questions sur les projets de M. Leiterman pour la saison prochaine après que le président du comité, M. Gérard Pelletier, eut fait valoir que cet aspect de la question risquait, s'il était approfondi, de provoquer un durcissement des attitudes.

M. Leiterman a ajouté que son émission a été critiquée sans relâche et avec sévérité par les administrateurs de la société d'Etat durant la dernière saison. On a même menacé de mettre fin à l'émission.

"Il y eut un intolérable édit d'en haut sur la façon de traiter de l'affaire Munsinger" a-t-il dit, sans préciser davantage.

A un autre point de son témoignage, il a dit que M. Pierre Sévigny, ancien ministre conservateur associé de la Défense dont les relations avec Gerda Munsinger font l'objet d'une enquête judiciaire, a fait part de son mécontentement lorsque l'équipe de "This Hour ..." le filma sans l'avertir alors qu'il ouvrait la porte de sa maison de Montréal. "En fait, le journaliste fut frappé à plusieurs reprises sur la tête avec une canne" a-t-il ajouté.

Un référendum pour approuver de vastes travaux à Ste-Marthe

SAINTE-MARTHE - SUR-LE-LAC (C.B.) — Quelque 1,500 propriétaires de Ste-Marthe-sur-le-Lac, dont plus du tiers de la population sont des estivants de la métropole, devront décider aujourd'hui et demain s'il y a lieu de donner suite au projet du conseil municipal de doter la localité d'un réseau d'aqueduc et d'égout en plus d'une usine d'épuration.

Le référendum devient nécessaire à cause de l'intervention de 28 contribuables qui, à l'assemblée publique, l'on demandé.

Récemment le conseil municipal, présidé par le maire François l'Espérance, a adopté un réglement d'emprunt de l'ordre de $2,600,000 dans le but de mener le projet à bonne fin.

Pour la réalisation des travaux, cette municipalité du comté de Deux-Montagnes, compte sur l'aide fédérale et québécoise en vertu d'actuels programmes conjoints. Le maire L'Espérance considère ce projet d'une grande importance, car à son avis il permettra au village de connaître un accroissement démographique tout en lui assurant une imposition foncière accrue.

Ste-Marthe-sur-le-Lac compte une population stable de 2,500 habitants. Durant les mois d'été ce nombre est porté à 6,500 à cause de la venue des villégiateurs.

Les bureaux de scrutin aménagés au sous-sol de l'église paroissiale, sont ouverts de 8h. du matin à 5 h. de l'après-midi, pendant les deux jours du référendum. Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Yvon Garneau a été désigné comme président du scrutin

Bébé trouvé dans le fleuve

Les policiers de Pointe-aux-Trembles n'ont pas encore réussi à identifier un bébé dont le corps a été retrouvé, flottant à la surface du St-Laurent, en face de Pointe-aux-Trembles, vers 8 h., hier matin.

C'est un résidant de Pointe-aux-Trembles, M. Armand Boucher, qui a alerté les policiers après avoir aperçu le corps du bébé, qui était nu.

La police a révélé qu'il s'agissait d'une fille âgée d'environ un mois. On ignorait encore hier la nature exacte de la mort de l'enfant.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
People's Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
Vl. 9-7071

Salut!
LE PORTO AUSTRALIEN
EMU 999
Quel délice que son goût, quel plaisir que son coût!
40 oz: $2.25
existe aussi en 26 oz et en gallon
A toute heure, c'est le vin de l'heure

Aujourd'hui...pour demain
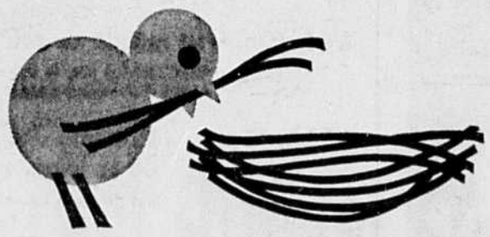
ACHETONS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC
Les Obligations d'Épargne du Québec seront en vente au pair jusqu'au 16 mai 1966. N'attendez pas à demain. Achetez les vôtres aujourd'hui.

épargnez durant la Vente 55ième Anniversaire Woodhouse
2 DERNIERS JOURS

Profitez des deux derniers jours de notre vente 55e anniversaire pour vous procurer les articles indispensables illustrés dans cette annonce. Pour vous faciliter l'achat, NOUS PRENONS VOS VIEUX APPAREILS MENAGERS EN ECHANGE et vous accordons des termes très faciles !

Réfrigérateur format familial 12 pieds cubes
En SPECIAL à
259.95
Seulement 2.75 PAR SEMAINE
Dégivrage complètement automatique dans la section du réfrigérateur. Congélateur "Zéro-Zone" d'une capacité de 62 lbs. Plateaux pour cubes de glace. Système de réfrigération séparé maintient un froid humide dans la section du réfrigérateur. Deux tablettes chromées pleine largeur et une en verre. Hydrateur pleine largeur en porcelaine émaillée. Porte compartimentée avec espace pour les oeufs et le beurre. Cabinet fini émail "Porcelux" luisant. Dimensions : 60¼" h. x 30" l. x 26¼" p. Intérieur blanc avec décoration jaune pâle.

... MARQUE EXCLUSIVE A NOS MAGASINS !

AUCUN DEPOT REQUIS
et jusqu'à 36 MOIS pour PAYER si désiré
(Taxe de vente payable à l'achat)
NOUS FINANÇONS NOTRE CREDIT

Réfrigérateur congélateur de 12 pi. cu.
En SPECIAL à
219.95
2.25 PAR SEMAINE
Capacité de 50 livres dans le congélateur et 14 livres dans le plateau de refroidissement Porte entièrement compartimentée avec six tablettes. Hydrateur pleine largeur pour légumes et fruits. Deux tablettes plaquées chrome ajustables à 2 positions.

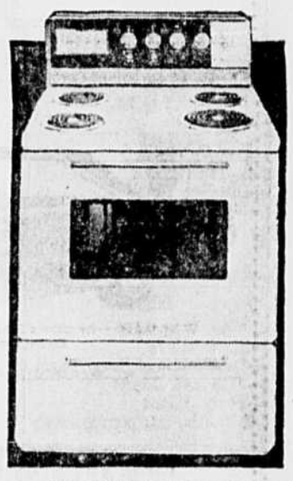
CUISINIERE ELECTRIQUE 30" PAR "FINDLAY"
En SPECIAL à
189.95
$2 PAR SEMAINE
Contrôle chronométré du four et de la prise utilitaire. Porte du four amovible pour faciliter le nettoyage. Commutateurs à 7 degrés de chaleur. Dessus en retrait.

Supports sur la poignée pour enrouler le fil électrique.
Fabriqué par HOOVER
POLISSOIR à PARQUET
Brosses de soie pour cirer et tampons de feutre pour polir. Ne pèse que 10 livres.
En SPECIAL à 27.88
Seulement 1.50 PAR MOIS

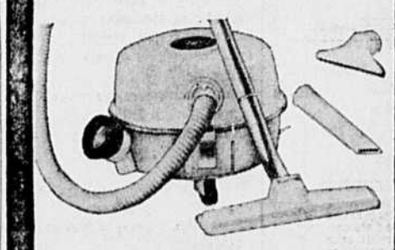
Fabriqué par WESTINGHOUSE
ASPIRATEUR ELECTRIQUE
Ajustez la succion avec une simple pression du doigt. Boyau très durable en "Dynaflex". Fil de 17½'. Accessoires.
En SPECIAL à 49.88
Seulement 2.25 PAR MOIS

MAGASINEZ CE SOIR jusqu'à 9 heures
Samedi jusqu'à 6 heures p.m.

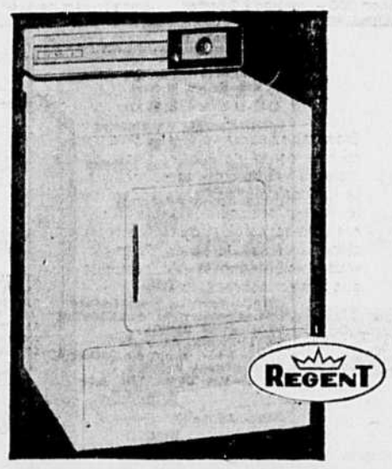

SECHEUSE AUTOMATIQUE à 3 DEGRES de CHALEUR
En SPECIAL à
159.95
Seulement 1.75 PAR SEMAINE
Minuterie de 90 minutes pour arrêter l'opération automatiquement. Trappe à charpie. Peut-être aérée par l'arrière ou le côté. Capacité de 28 livres de linge humide. Cabinet aux lignes élancées.

Laveuse-essoreuse moderne !
En SPECIAL à
109.95
1.25 PAR SEMAINE
Cuve en porcelaine d'une capacité de 9 lb. Pompe motorisée vidant la cuve en 2 minutes. Agitateur en bakelite lisse. Moteur ¼ de force lubréfié à vie. Essoreuse ajustable à 8 positions.

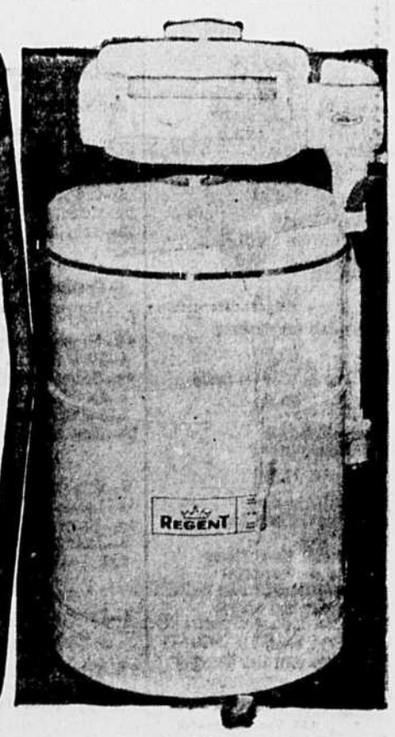

Woodhouse
l'endroit où vous trouverez la qualité dans une grande sélection de valeurs en articles d'ameublement!

915 est, rue STE-CATHERINE
TÉL. 845-9261 — 6 ÉTAGES
EN FACE DE LA PHARMACIE MONTRÉAL — STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE

CHOMEDEY
1180 Boul. LABELLE
Tél. 688-9750-1
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, accès par le Boul. Jarry.

AUTRES SUCCURSALES
3913 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343
43, rue GREEN (St-Lambert) Tél. 671-7270-9
2322 est, rue BELANGER (près Iberville) Tél. 725-2471-2
3956 est, rue ONTARIO (près Boul. Pie IX) Tél. 527-9251-2

Pourquoi des employés du pari mutuel à la piste de Québec ont-ils été congédiés ?

par Gilles Daoust

QUEBEC. — Les employés du Pari Mutuel à la piste de courses de Québec qui ont été récemment suspendus ou congédiés l'ont-ils été pour activité syndicale ?

C'est du moins la question qui est posée dans un communiqué publié hier par la CSN et signé par les membres du Syndicat des employés de piste de courses de Québec Inc. (SEPCQ).

On sait qu'au début de 1966, la ville de Québec décidait de louer la piste de courses de Québec, pour une période de cinq ans, à une nouvelle organisation connue sous la raison sociale de "La Piste de Courses de Québec Inc.". La piste de courses de Québec était auparavant louée au Club de Courses Jacques-Cartier Inc.

Le nouveau concessionnaire, selon le SEPCQ (CSN), aurait décidé de suspendre ou de congédier 60% des employés du Pari Mutuel et de le remplacer par du personnel nouveau et inexpérimenté. "La nouvelle direction, dit le SEPCQ, a jugé bon d'effectuer des changements dans le personnel qui, depuis 5, 10 et même 20 ans, a toujours donné satisfaction aux parieurs.

Le communiqué publié par la CSN rappelle qu'en juillet 1965, 80% des employés du Pari Mutuel de la piste de courses de Québec avaient signé leur carte d'adhésion au syndicat. Le mois suivant, le syndicat présentait au Club Jacques-Cartier, alors concessionnaire, un projet de contrat de travail. Le Club, sans reconnaître officiellement le syndicat, avait bien voulu cependant admettre le bien-fondé de plusieurs griefs et faire certaines concessions.

Le SEPCQ déclare ensuite qu'il a obtenu son accréditation de la CRT au mois de décembre 1965, à titre de syndicat représentant les employés du Club de Courses Jacques-Cartier Inc. Toutefois, au début de 1966, l'administration changeait.

Un refus de négocier

Le syndicat déclare que la nouvelle administration, La Piste de Courses de Québec Inc., a refusé de négocier avec lui en prétextant "qu'elle n'avait pas d'employés et qu'elle n'était pas au courant du certificat d'accréditation.

Au mois de février 1966, le syndicat a donc fait une autre demande d'accréditation qui est actuellement à l'étude devant le CRT.

"A notre connaissance, dit le SEPCQ, jamais, depuis 1945, les employés du Pari Mutuel n'eurent à faire application au début de chaque saison de courses pour renouveler leur emploi. La nouvelle administration a obligé tous les anciens employés du Pari Mutuel à faire application pour obtenir un emploi. Quelques-uns ont reçu une fiche d'engagement, plusieurs autres n'ont reçu aucune réponse à leur demande.

"Le 15 avril dernier, une quarantaine d'anciens employés recevaient par ailleurs une lettre non datée, disant que le personnel était au complet et que leurs noms étaient gardés en filière au cas où il y aurait des ouvertures. Est-ce par antisyndicalisme que la nouvelle organisation a adopté cette attitude et a décidé d'embaucher plus de soixante nouveaux employés sans expérience ?

Le Syndicat rappelle le danger d'employer dans ce métier des vendeurs et des payeurs inexpérimentés, danger qui existe non seulement pour l'employé lui-même mais pour le public en général. Le syndicat se demande également si cette façon d'agir de la Piste de Courses de Québec Inc. ne sera pas de nature à inciter le public à déserter le Pari Mutuel et à diminuer les revenus de la ville de Québec.

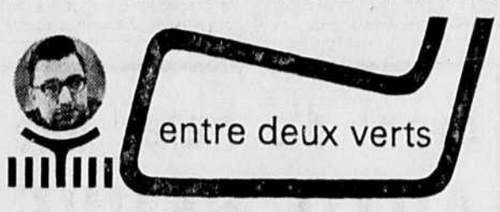

entre deux verts

PAR JACQUES BARRETTE

"Je n'avais pas le choix, j'ai dû accepter", dit Adrien Bigras

Adrien Bigras, l'homme que personne ne semble vouloir comme professionnel dans un club au Québec, vient de prendre une décision délicate en quittant son poste d'adjoint au professionnel Jack Bissegger, au club de la Vallée du Richelieu, et en acceptant un poste similaire au club de golf Rosemere, sous la tutelle du vétéran Nelson Young.

Bigras, qui a tenté en vain de se trouver un emploi de professionnel attitré d'un club du Québec au cours des deux dernières années, a déclaré qu'il n'avait aucune autre alternative que d'accepter l'offre du club Rosemere.

Voici comment il a expliqué cette décision-surprise : "Je ne suis pas riche. Je dois gagner tout de suite pour subvenir à mes besoins. Au Richelieu, je n'aurais pas gagné d'argent avant de donner des leçons vers la fin du mois de juin. Jt n'aurais eu aucun salaire en attendant. A Rosemere, j'en aurai

Adrien Bigras

un au départ en plus d'autres avantages d'ordre pécuniaire. J'ai hésité avant de prendre une telle décision, car Jack Bissegger est un de mes bons amis. Dans les circonstances, je n'avais pas le choix et j'ai dû accepter l'alléchante offre du club Rosemere".

★ ★ ★

Il est dommage qu'un jeune golfeur, champion des professionnels du Québec en 1963, 1964 et 1965, soit forcé de prendre de telles décision embarrassantes afin de survivre dans "la belle province". Au cours des deux ou trois dernières années, il a fait application à plusieurs club du Québec afin de devenir leur professionnel attitré. Evidemment, ces clubs se cherchaient un nouveau professionnel quand il a cherché à obtenir leur faveur. En aucun temps, n'a-t-il tenté de couper l'herbe sous le pied d'un confrère.

Bigras, pour des raisons mystérieuses, n'a jamais pu se nicher dans un club du Québec. Il semble qu'il existe une sourde campagne pour le boycotter au sein de la communauté golfique au Québec. Par exemple, il reçoit souvent en retard les avis d'emplois à des clubs du Québec, avis qui sont censés être envoyés en même temps à tous les membres de l'association des professionnels du Québec, par cette dernière.

Des critiques non méritées

Depuis son retour au Canada, après avoir appris à jouer au golf aux Etats-Unis, il a été la cible de critiques de toutes sortes. On l'a surtout traité de "frais", peut-être parce qu'il se tient droit sur un terrain de golf et parce qu'il a confiance en lui-même. Chez nous, l'on se plaît à dénigrer un jeune Canadien français qui réussit dans sa sphère et qui en est fier !

L'an dernier, Adrien a gagné l'omnium printanier, l'omnium du Québec et le championnat des professionnels. Donc, il a gagné tous les "gros" tournois de la province. Pourtant, il a été critiqué pour avoir pris du temps à enlever son chandail sur le vert du 18e trou, au club St-Hyacinthe, quelques instants avant de caler le coup roulé de la victoire et de mériter un troisième triomphe important en 1965. Comment un homme peut-il se défendre contre de telles critiques insignifiantes et teintées d'envie ?

Adrien Bigras sait fort bien qu'il ne connaîtra plus une saison aussi fructueuse en compétition. Il désire devenir professionnel attitré à un club de golf au Québec. Il n'attend pas un emploi dans l'un des soi-disants "gros" clubs. La preuve : il a fait application au club Val Morin, un club fort modeste des Laurentides. Là aussi, son application a été rejetée.

Bigras a des amis aussi

Evidemment, Bigras n'a pas seulement des ennemis. Par exemple, Robert Rousseau, qui venait d'être engagé comme pro au club de Joliette, l'a accueilli comme adjoint afin de lui permettre de gagner convenablement son pain et d'aiguiser son jeu. Quand l'application de Rousseau a été refusée par l'Association des professionnels du Québec, pour des raisons qui semblaient valables, Bigras a dû quitter Robert pour continuer une carrière comme compétiteur.

★ ★ ★

Pour être admis dans les diverses compétitions entre professionnels, Adrien devait alors se nicher à un club dont le professionnel était membre de l'association. Il a trouvé un ami en Maurice Cardinal, le co-propriétaire du club Sainte-Dorothée. Il l'a engagé comme adjoint de Réal "Lefty" Jarry, un pro en règle avec l'association. Jarry était d'ailleurs très heureux d'accueillir Bigras parmi son personnel.

Cette entente a duré jusqu'à la fin de 1965. Cette année, Adrien a désiré fermement se trouver un emploi comme pro attitré et c'est pour cette raison qu'il a rompu ses liens avec le club Ste-Dorothée.

★ ★ ★

Quand toutes ses applications ont été rejetées (il en a présenté à temps parce que des âmes généreuses l'avaient averti qu'il y avait des "ouvertures" à certains clubs), il s'est vu dans l'obligation de tenter de se trouver encore un emploi d'assistant.

C'est alors que Jack Bissegger, un chic type, lui a offert d'aller donner des leçons au club de le Vallée du Richelieu et d'agir comme son adjoint, mais sans salaire d'ici la fin du mois de juin. Le terrain de ce club de golf ne sera pas prêt avant. Cette proposition a été acceptée par Bigras, faute de mieux. Quand celle de Rosemere lui a été offerte, il s'est senti justifié de l'accepter.

Espérons qu'Adrien Bigras, notre champion professionnel du Québec, sera dorénavant mieux traité dans la belle province qu'il représente si bien dans le monde du golf.

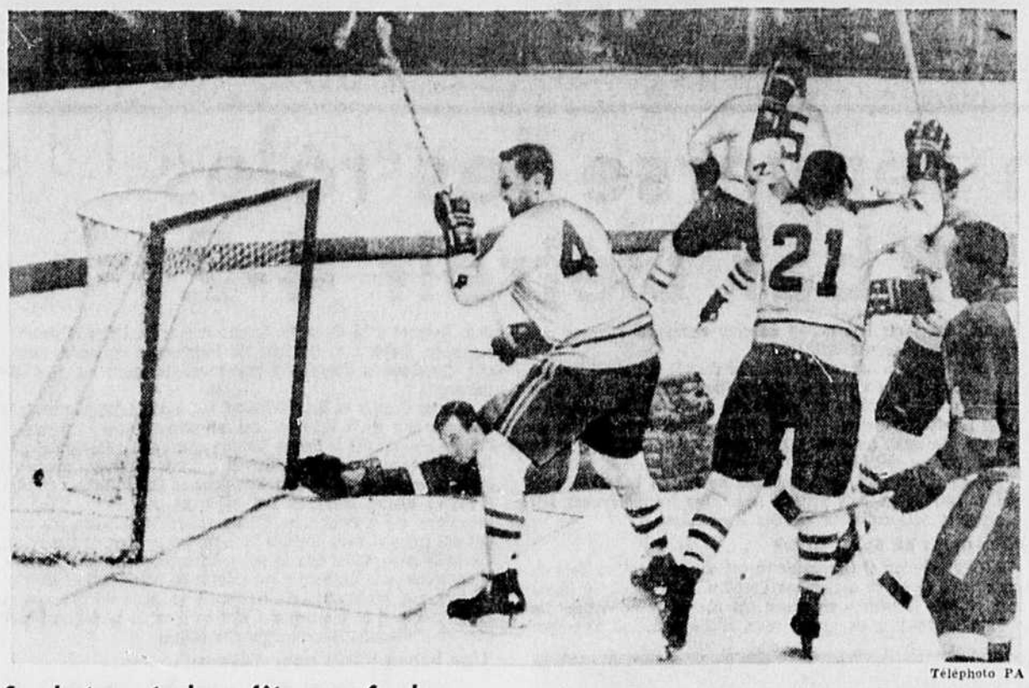

Téléphoto PA

Ce n'est pas toujours fête pour Crozier

Frustré à plusieurs reprises dans les deux joutes précédentes, par des arrêts sensationnels, GILLES TREMBLAY (21) du Canadien voit la rondelle au fond du filet derrière un ROGER CROZIER, le gardien du Détroit, étendu sur la glace. JEAN BELIVEAU, (4) du Canadien, esquisse le même geste, mais c'est Tremblay qui marquait alors son 2e but de la soirée.

L'échec n'a pas découragé les Red Wings

DETROIT. — "Le Canadien a joué son meilleur match de l'année à Détroit", déclarait le pilote Sid Abel, des Red Wings de Détroit, après la victoire du Canadien, qui réduisait l'avance des Red Wings à 2 à 1 dans cette série.

"Pour nous, ce n'était vraiment pas notre soirée", ajoutait-il. L'instructeur des Red Wings, conservant son calme et ne semblant aucunement découragé par ce revers semblait laisser entendre que son club n'avait pas aussi bien joué que dans les deux matches précédents, et la chance aussi, peut-être, lui avait tourné le dos.

"Ils nous ont bousculé et nous n'avons pu maintenir l'allure des deux premiers duels," a poursuivi Abel.

"Bien sûr que nous aurions aimé triompher en quatre joutes consécutives. Mais n'oubliez pas que le Canadien ne représente pas une quantité négligeable."

Le vétéran Gordie Howe a souligné que son équipe avait obtenu ses chances de l'emporter, mais qu'elle n'avait pas su en profiter.

Howe a incidemment loué le travail de Lorne Worsley, et il prétend que les arrêts effectués aux dépens de Dean Prentice et Andy Bathgate, durant le deuxième engagement, ont fait la différence.

Bill Gadsby, qui a joué avec un coude endolori pour la troisième joute de suite, n'était pas prêt à se laisser aller au découragement.

"Nous nous occuperons d'eux dimanche," a-t-il dit. Au sujet de son coude, il a dit qu'il n'enflait que durant les joutes, alors qu'il ne le soignait pas.

Le jeune Bryan Watson, en train de se créer le titre de vilain chez les Red Wings, n'avait pas encore digéré l'altercation qu'il avait eue avec Balon.

"Il (Balon) a bousculé Marshall après que ce dernier eût été blessé, et j'ai décidé de porter secours à Bert," a dit Watson. "Je me suis dit à ce moment-là que s'il voulait s'en prendre à quelqu'un, il n'avait qu'à attaquer un joueur en santé. Et ce joueur, c'était moi."

Watson a récolté une mineure pour son interférence, tandis que Balon a écopé d'une mauvaise conduite pour avoir protesté trop violemment auprès du juge de ligne John D'Amico.

Marshall a souligné que sur le jeu, il avait seulement eu le souffle coupé. Par mesure de précaution, Abel a préféré faire examiner l'épaule de Marshall par le médecin du club.

Harry Fauquier triomphe du Finlandais Saeilae

HELSINKI (AP) — Harry Fauquier, de Toronto, a vaincu Peeka Saeilae, 3-6, 8-6, 6-3, 6-0, dans le premier match de la confrontation entre le Canada et la Finlande, aujourd'hui. Le Canada mène donc par 1 gain à 0 dans une compétition régulière de la zone européenne de la coupe Davis. Notre pays, on le sait, a choisi de s'inscrire dans la zone européenne cette année.

Au moment où nous allions sous presse, nous n'avions aucun résultat du second match opposant Mike Belkin au champion de la Finlande.

A Londres, la Grande-Bretagne est passée à la seconde ronde en remportant le double, ce matin. En effet, Mike Sangster et Bobby Wilson ont eu raison de Lew Gerrard et de Brian Fairlie, de la Nouvelle-Zélande, 6-1, 6-0, 6-4. Ce fut la troisième victoire des Anglais contre aucune défaite.

A Bologne, l'URSS a gagné le double et a réduit le compte à deux victoires contre un échec en faveur de l'Italie. Aujourd'hui, Thomas Lejus et Sergei Likhagev ont triomphé de Giordano Maioli et de Gaetano Di Maso, 7-5, 6-0, 6-3.

La veille, Nicole Pietrangeli et Sergio Tacchin avaient chacun mérité une victoire contre des adversaires russes. Si les Italiens remportent un triomphe dans l'un des deux simples de demain, ils passeront à la seconde tournée de la zone européenne de la coupe Davis.

Election du club de la Vallée du Richelieu

Jean Dulude a été élu président du club de golf de la vallée du Richelieu, lors de la première réunion annuelle des actionnaires, récemment, à La Barre 500. Dulude, ancien président du club de golf de Beloeil, est un membre fondateur de ce nouveau club de la Rive-Sud.

Le conseil d'administration a profité de cette occasion pour faire rapport des opérations du club depuis sa fondation en 1963 jusqu'au 30 novembre 1965. Le club compte actuellement 630 actionnaires.

Neuf trous du parcours de 36 trous seront prêts vers la mi-juin. La construction du chalet débutera probablement en juin et sera complétée au printemps 1967.

Les autres membres du conseil d'administration, élus ce soir-là, sont : Guy Bouchat, 1er vice-président ; Dave Shea, 2e vice-président ; Me Gaston Gauthier, secrétaire ; Marcel Mercier, trésorier ; Jean Benoit, capitaine; Myron Haugen, Henri Joyal, Claude Longpré, Jacques Lussier, Louis Rondeau et Jean-Guy Sabourin, administrateurs.

Le gérant du club est M. B. Langevin.

Baseball à Laval

C'est dimanche le 21 mai qu'aura lieu l'ouverture officielle, dans les différentes catégories, de la ligue de Baseball de la ville de Laval.

Les équipes sont actuellement en formation et on fait appel à tous les joueurs et coaches disponibles.

Les intéressés voudront donc se rendre samedi après-midi, à 1 heure, aux endroits suivants : pour pee-wee et bantam section est, aux parcs Emile et Saint-Claude ; section ouest, au parc Gauthier, pour pee-wee seulement. Les catégories bantam et midget, au parc Montmorency.

Canadiens en Europe

TORONTO. (PC) — Mme Louise Brown et Brenda Nunns, toutes deux de Toronto, partiront ce soir pour Rome, où elles participeront au tournoi pour les championnats de tennis d'Italie à compter de lundi.

Représenteront également le Canada Vicki Berner, de Vancouver, Faye Urban, de Windsor, Ont., Harry Fauquier, de Toronto et Mike Belkin, de Montréal, qui participent au circuit européen depuis quelques semaines déjà.

ON PARLE D'EUX

Le président de la ligue de baseball junior du district de Montréal, **Fred Spada**, a convoqué une conférence de presse pour le 3 mai . . . Selon le bruit qui court, les nouvelles seront nombreuses et très intéressantes . . . Par ailleurs, les **Cardinaux de St-Jérôme** feront également les frais d'une conférence de presse cet après-midi à St-Jérôme . . . L'auto **'Aston-Martin'** utilisée par **James Bond** dans ses films sera le point de mire du Salon Auto-Sport Players' qui se déroulera à l'aréna Maurice-Richard du 6 au 15 mai prochain . . . L'Organisation de la **Patrouille Canadienne** de ski, de la zone laurentienne, présentera son banquet annuel le 30 avril à l'hôtel Mont-Royal... Ce banquet sera marqué par la présentation des différents trophées aux plus méritants de ses membres ou collaborateurs

* * *

Ian MacDonald, l'instructeur démissionnaire des Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce, reviendra peut-être sur sa décision de quitter la direction des champions du football junior canadien . . . Du moins le fait qu'il ait accepté de diriger les exercices printaniers de l'équipe en est un indice . . . Les exercices débuteront le 2 mai au parc **Loyola** et se poursuivront jusqu'au 5 mai, le soir, à compter de sept heures . . . Tous les joueurs d'âge junior, surtout ceux d'expression française, sont cordialement invités à se rendre au parc Loyola afin de tenter de mériter un poste avec cette équipe . . . Plusieurs piliers de l'an dernier ne seront pas de retour, soit **Pierre Dumont, Rick Otto, Joe Arcaro, Gord Soutter, Brian Toner, Bill Dixon, Gord Knight, Mike Peterson, Ripenburg, Doug Leadbetter, Bernie Rodwitt, Glen Scott, Bruce Eric Mikkleson, George Filotas, Clark Buskard** et **Ron Willimus...** Les pratiques régulières ne débuteront qu'en juillet.

L'organisation de la fête en l'honneur de **Bernard Parent**, jeune gardien de but des Bruins de Boston, va bon train . . . **René Lecavalier** et **Jacques Boulanger**, deux annonceurs de Radio-Canada, agiront comme maîtres de cérémonies lors de cette soirée, qui aura lieu le 21 mai prochain, à l'aréna Roussin.

TOUT LE HOMARD et SCAMPIES QUE VOUS POUVEZ MANGER

lundi mardi $6 mercredi jeudi

Permis de la R.A.Q.

Mouettes sea food

1280 boul. Laurentien (près Canadair)
Tél. 744-2845

UNITED AIRCRAFT OF CANADA CONTINUE SON EXPANSION

Nous avons une demande urgente pour des machinistes spécialisés dans les classes suivantes :

OPERATEURS DE RECTIFIEUSE EXTERNE
RECTIFIEURS D'ENGRENAGE
OPERATEURS DE RECTIFIEUSE INTERNE

Les salaires et les conditions de travail sont bien au-dessus de la moyenne. Si intéressé, veuillez téléphoner, écrire ou vous présenter au :

BUREAU D'EMPLOI
1000, boul. MARIE-VICTORIN,
JACQUES-CARTIER, QUE.
677-9411, local 312, 396

Notre bureau d'emploi est ouvert tous les mardi, mercredi et jeudi soirs jusqu'à 8.30 p.m.

United Aircraft OF CANADA LIMITED

Connaissez ça, la vitesse ?

Essayez le nouveau Evinrude 100

vous verrez!

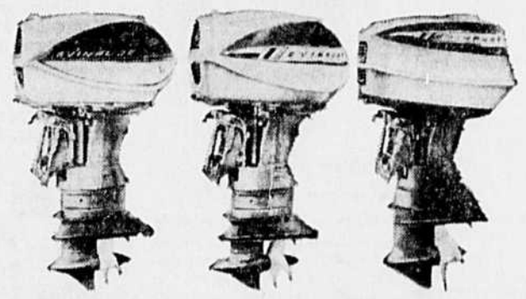

Et pendant que vous y êtes, essayez le 60 et le 80 (nouveaux aussi)

A peine aurez-vous poussé légèrement la manette des gaz que vous aurez une bonne idée de la vitesse dont le Evinrude 100 est capable. Et vous vous demanderez pourquoi un moteur comme celui-là n'a pas été fabriqué plus tôt. C'est qu'il s'agit d'un nouveau type de hors-bord à super performance. Il démolit l'idée que seul un moteur démesuré et laid peut donner le rendement que vous trouverez dans le Evinrude 100. Le Evinrude 100 est le chef d'oeuvre des ingénieurs de l'industrie du hors-bord. Au lieu de grossir le moteur la formule Evinrude consiste en une mise au point raffinée de l'échappement pour produire la puissance qu'exige le canotage moderne. Cette solution, trouvée à l'aide des ordinateurs les plus perfectionnés, produit le même effet qu'un supercharger sans complications mécaniques. Résultat: contre-pression réduite, combustion remarquablement améliorée, augmentation de couple, meilleure accélération, plus de vitesse, plus de milles au gallon que jamais auparavant avec un moteur à haute puissance.

Quelques autres avantages en découlent. Le moteur Evinrude 100 étant un V4, il a un roulement plus doux et n'ébranlera pas l'arcasse de votre bateau. Le bruit en est étouffé jusqu'à la ligne de flottaison.

Voyez le nouveau Evinrude 100, ainsi que les deux autres hors-bord V4—le 60 et le 80 chez votre dépositaire maintenant. La série Evinrude 1966 comprend 15 moteurs hors-bord ainsi que les modèles semi hors-bord à 90, 120, 150 et 200cv.

Tous les Evinrude consomment un mélange essence/huile à 50 pour 1 qui augmente la durée du moteur et réduit les frais d'entretien. Et chaque Evinrude porte une garantie complète de 2 ans.

Une division de Outboard Marine Corporation of Canada Ltd., Peterborough, Canada. Manufacturiers des tondeuses à moteur Lawn-Boy, des autos-neige Snow Cruiser et des scies à chaines Pioneer.

Projetez-vous des vacances en bateau? Obtenez gratuitement de votre concessionnaire Evinrude les renseignements du Guide-Croisière

EVINRUDE
SON EXPERIENCE EST SA FORCE

LE BRANDY LAFONTAINE

De tradition française — un brandy fin et léger, fait pour être humé, puis savouré. Délectable tel quel, dans le café ou les cocktails.

10 oz $2.15
25 oz 5.20
40 oz 7.95

J. M. DOUGLAS & COMPANY LIMITED MONTREAL, P.Q., CANADA

W.-H. BENOIT INC.
QUALITE ET SERVICE depuis plus de 30 ans
544 boul. Des Laurentides
Pont-Viau, Laval 388-9207

PIERRE BORNE MARINE INC.
VENTE - SERVICE
Route 18
St-Théodore de Chertsey, comté Montcalm
834-3519

FECTEAU & FILS LTEE
REMORQUES A BATEAUX TEE-NEE
ACCESSOIRES A BATEAUX
7845, boul. St-Laurent 271-1050
Salle de montre : 7843, boul. St-Laurent

MITCHELL MARINE
Moteurs hors-bord Evinrude
Bateaux Grew Thornes et Springbok
NOUVEAU LOCAL
4175 ouest, Ste-Catherine — 935-5544
STATIONNEMENT EN ARRIERE

RIVERSIDE MARINA REG'D.
Entreposage, amarrage, vente, service réparation de bateaux, moteurs marins
Fernand Des Grosseillers, prés. Wally Bernard, sec.-gérant
3, 34e Avenue, Ville de l'Ile-Perrot 453-2206

LEO STE-MARIE
BATEAUX CUTTER et PRINCE-CRAFT
Location de chaloupes et moteurs hors-bord
321, rue Youville, Châteauguay Station
692-0018 — 692-2916

VENTE — EQUIPEMENT DE SALLE DE QUILLES

Des soumissions pour l'achat en bloc des articles ci-dessous seront reçues par le soussigné, jusqu'à lundi 9 mai 1966 savoir :

8 (huit) allées de quilles manuelles Brunswick ainsi que l'équipement connexe suivant :

Petites quilles — boules.

150 paires de souliers de location

Bancs — cendriers — tableaux — marqueurs

Brosses — balais d'entretien

1 télévision

1 caisse enregistreuse

L'acquéreur devra prendre possession du matériel et libérer le local où il se trouve actuellement le ou avant le 28 mai 1966.

Conditions : Comptant, un dépôt de 20% par chèque accepté ou en argent devra accompagner chaque soumission. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions. Les frais de mutation et toutes les taxes seront à la charge des acquéreurs.

FRANCOIS FILION,
355, rue St-Georges,
St-Jérôme, P.Q.
Tél. 432-9741

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER : 200-788

PROJET : Construction du Carrefour International à ériger sur la Ronde, Montréal, P.Q.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.).

LE JEUDI 19 MAI 1966

On peut consulter les plans, devis et formules de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des Plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jetée Mackay) ou au Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
secrétaire.

1er étage
Pavillon de l'Administration,
Cité du Havre (Jetée Mackay)
Montréal, Qué.

AVIS est donné par les présentes que "DOLLARD STEEL CORPORATION" demandera la permission d'abandonner sa charte à compter d'une date à être fixée.

DOLLARD STEEL CORPORATION
par : Bernard Goldberg.
Mtres LOUIS & BERGER,
Procureurs de
Dollard Steel Corp.

PROVINCE DE QUEBEC

Cité de LaSALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'un état des arrérages de taxes générales, spéciales et scolaires tel que requis par la loi 22, Geo. V, Chap. 129, S.6, 1932 est actuellement en dépôt au bureau du greffier et que, à défaut de paiement desdites taxes, le ou avant le vingt mai courant, il sera procédé, sans autre avis, à la vente des immeubles des personnes en défaut.

DONNE sous mon seing à LaSalle, ce vingt-sixième jour du mois d'avril 1966.

Greffier de la cité de LaSalle,
JACQUELINE GIGUERE.

AVIS DE REQUETE DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est donné que M. Zbigniew Vincent Paul Moskala, demeurant au 305 rue Harris, Ville St-Laurent, district de Montréal, fait auprès du Secrétaire de la Province la requête du changement de son nom en Vincent Paul Janiga.

St-Laurent, le 19 avril 1966.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER No : 200-820

PROJET : Construction du Pavillon de la Jeunesse — La Ronde, Montréal, Qué.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.).

LE JEUDI 26 MAI 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des Plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jetée Mackay) ou au Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
secrétaire.

1er étage
Pavillon de l'Administration,
Cité du Havre (Jetée Mackay)
Montréal, Qué.

Des soumissions adressées au soussigné à Ottawa (Ont.) devront nous parvenir avant 10 h. de la matinée heure avancée de l'est, le 10 mai 1966, pour l'affrètement d'avions tel qu'il est indiqué ci-après :

Otter de Haviland sur skis en service à Frobisher Bay (T. du N.-O.) pendant la période s'étendant du 1er décembre 1966 au 1er juin 1967, pour environ 350 heures de vol.)

Otter de Haviland à pneus ballon en service à Resolute Bay (T. du N.-O.) pendant la période s'étendant du 15 novembre 1966 au 30 mai 1967 pour environ 150 heures de vol.

Beechcraft bimoteur sur skis ou l'équivalent en service à Resolute Bay (T. du N.-O.) pendant la période s'étendant du 15 novembre 1966 au 30 mai 1967 pour environ 150 heures de vol.

Les Sociétés peuvent se procurer les formules de soumissions et devis en télégraphiant ou en écrivant à l'administrateur de l'Aretique :

M. A. Stevenson,
Administrateur de l'Arctique,
400 Ouest, Avenue Laurier,
Ottawa 4, Ontario.

Le 20 avril 1966.

VILLE DE CHATEAUGUAY-CENTRE

SOUMISSION

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN RESEAU D'ECLAIRAGE

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION 10-3-66 éclairage" adressées à Monsieur Laurier Lecavalier, greffier, Hôtel de Ville, 25 boulevard d'Anjou, Châteauguay-Centre, seront reçues jusqu'à 4 heures de l'après-midi (4.00 p.m.) (h.a.e.), mardi le 10 mai 1966 pour la fourniture et l'installation de 280 unités d'éclairage sur différentes rues.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils, J. A. Lalonde, L. Giroard & L. Letendre, 8790 Avenue du Parc, Montréal 11. Ces formules de même que les plans et devis seront obtenus au bureau des ingénieurs-conseils, moyennant un dépôt de cinquante ($50.00) dollars. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Châteauguay-Centre pour un montant égal à 10% de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

LAURIER LEGAULT,
Greffier,
Hôtel de ville,
Châteauguay-Centre.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention SOUMISSION POUR UNE SOUFFLERIE D'ESSAIS DE TRENTE PIEDS POUR AVIONS A DECOLLAGE VERTICAL, CONTRAT No 3 (AVIONS PROPULSES PAR VENTILATION), CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES / ETABLISSEMENT AERONAUTIQUE NATIONAL, AEROPORT D'UPLANDS, OTTAWA (ONTARIO)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MERCREDI, 15 JUIN, 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de :

L'architecte régional, édifice City Centre, 830, rue Wellington, Ottawa (ONT.); l'architecte régional, 241, rue Jarvis, Toronto 2 (ONT.); l'architecte régional, 1631, rue Delorimier, Montréal 24, (P.Q.) ; et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (ONT.) ainsi qu'aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Ottawa et Toronto (Ont.) et l'Association de la Construction de Montréal, Montréal (P.Q.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, secrétaire

Halifax n'a pas à craindre le port de Montréal

— M. H. Mann

HALIFAX (PCf) — M. Howard Mann, président du Conseil des ports nationaux, a déclaré que le port de Halifax n'a pas à craindre pour le moment de se faire enlever une partie importante de son trafic d'hiver par le port de Montréal.

"Jamais, tant que nous serons vivant, Montréal n'enlèvera au port de Halifax l'essentiel de son trafic hivernal," a-t-il déclaré mardi au cours d'une interview.

Selon M. Mann, maintenir libre le chenal jusqu'à Montréal durant l'hiver sera très coûteux et occasionnera de nombreux retards aux navires. A moins que des techniques nouvelles ne soient utilisées, le chenal demeurera étroit et dangereux. Les navires qui s'aventureront dans ce passage devront avoir une coque renforcée et être mus par des moteurs plus puissants.

Le plus grand embarras avec le port de Halifax, c'est que les marchandises reçues doivent être acheminées loin à l'intérieur des terres. Les marchands, selon M. Mann, connaîtraient une prospérité enviable, si elles étaient occupées par 2,000,000 ou 3,000,000 d'habitants.

Nécrologie

M. Pierre Langlois

Les funérailles de Pierre Langlois, homme d'affaires bien connu à Montréal, auront lieu le samedi 30 avril, à 10 heures du matin, à l'église Saint-Joseph-de-Mont-Royal. M. Langlois est décédé subitement le mercredi 27 avril, à l'âge de 45 ans.

Né à Montréal, M. Langlois a fait ses études au Séminaire de Trois-Rivières et au Collège Saint-Laurent avant d'être gradué de l'Université McGill comme comptable agréé. Il a combattu outre-mer à titre de lieutenant d'artillerie.

Il fut associé à l'Etude de comptables agréés Beaulac, Hotte, Langlois, Bennett & Tétreault et il fut président de National Intercom Ltd. Il fut vice-président du Club optimiste laurentien.

Il laisse son épouse, née Corinne Beauchemin ; trois fils, Jacques, Marc et Guy ; une fille, Suzanne ; sa mère, Mme Maurice Langlois (Françoise Guévremont) ; six soeurs, Mlle Murielle Langlois ; Mme Marc Barsallou (Lucille) ; Mme Victor Shoghikian (Claire) ; Mme Jean Marchildon (Marguerite) de Trois-Rivières ; Mme Claude Hamer (Denyse) de Sainte-Agathe-des-Monts et Mlle Hélène Langlois ; et quatre frères, Henri, de Providence, R.I. ; Georges, de Châteauguay ; Paul, de Chomedey et Maurice.

La dépouille mortelle est exposée au 1111 ouest, rue Laurier.

Bruno Champagne

A Montréal, le 28 avril 1966 est décédé à l'âge de soixante-dix-neuf ans, Monsieur Bruno Champagne, marchand de chaussures, domicilié au 4145 est rue Ste-Catherine, propriétaire de B. Champagne et fils. M. Champagne était l'époux

de feu Alexina Blanchette. Il laisse dans le deuil ses enfants: MM et Mmes Roland Champagne, Roger Surprenant (Fleurette), ses petits-enfants ; MM. et Mmes Normand Champagne, Raymond Després (Huguette), Mlle Nicole Champagne.

La dépouille mortelle est exposée au 4240, rue Adam. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai en l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

Excursion de la Société de biologie de Montréal

La Société de Biologie de Montréal continue ses excursions de printemps avec une expédition à Deer Lake (Mont-Orford) demain, 30 avril. Cette région possède une grande variété d'espèces d'oiseaux de forêt. Parmi les espèces observées couramment mentionnons la bécassine, le gros bec à poitrine rose, au moins 10 espèces de fauvettes, le pic doré, le pluvier killdeer, le jaseur des cèdres, l'oriole de Baltimore, le tangara écarlate., etc. Plus rarement on y voit le héron vert.

Départ à 8 h. du matin précises du monument George-Etienne-Cartier au parc Jeanne-Mance, avenue du Parc. Le matériel nécessaire à l'observation des oiseaux et à l'herborisation, les frais de transport et du dîner sont à la charge de chacun.

Un Montréalais se distingue par son esprit d'initiative

OTTAWA — Le ministère fédéral des Transports annonce aujourd'hui que M. Joseph-E. H. Courtemanche, technicien en électronique à l'aéroport international de Montréal, a gagné la somme de $520, soit la plus haute prime à l'initiative décernée jusqu'ici à un employé des services de l'Air.

M. Courtemanche, qui n'est au service du ministère des Transports que depuis un an, a préparé un manuel d'entretien pour un appareil électrique de navigation de navire qui a permis d'en augmenter le rendement et qui a fait réaliser une économie de près de $6,000.

Né à Montréal, M. Courtemanche a fait ses études secondaires à l'école D'Arcy McGee. En 1948, il s'est enrôlé dans l'ARC et, après cinq ans de service, a été à l'emploi d'entreprises industrielles dans la région de Montréal et dans le nord des Etats-Unis. Il est entré au service du ministère des Transports en janvier 1965.

Si tu manques le tigre, sois sûr qu'il ne te manquera pas.
Proverbe chinois

* * *

Là où les coups se donnent, ils se reçoivent.
Cervantes

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

AITKEN (Edmire) — A Montréal, le 28 avril 1966 à l'âge de 72 ans est décédée Mme William Aitken, née Edmire Chenail, demeurant 1736 Leprohon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735 rue de l'Eglise
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUMAIS (Lucien) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Lucien Aumais, époux de Irène Lapierre, demeurant 7752 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires
7384 rue St-Denis
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Ronald John) — A Erindale, Ontario, mardi le 26 avril 1966, est décédé subitement, à la suite d'un accident, Ronald John Beauchamp, fils bien-aimé de Metro et de Christian, 2565 Ludigan Drive, Clarkson, Ontario; frère de Clifford, d'Halifax, Anne-Marie, George et Laura. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
Skinner and Middle Brooke,
128 Lakeshore Road East,
Port Credit.
Le convoi funèbre partira samedi matin, à 11 h. 30, pour une messe de requiem à l'église St. Christopher, 1171 Clarkson road North, à midi. Inhumation au cimetière Mount Peace, Dixie, Ontario.

BEAUDRY (Adonias) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Adonias Beaudry, époux en 1ères noces d'Yvonne Landry, et en 2èmes noces de feu Alexina Rivest, demeurant au 7428, 8e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Florida) — A St-André-Avelin, le 26 avril 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Benoit Bélisle, née Florida Bélisle. Elle laisse dans le deuil ses fils Germain, Maurice, André, de St-André-Avelin, René, de Hull, Gérard et Rémi, de Montréal, Roch, de Val d'Or, ses filles Mmes Jean-Paul Boyer (Lucia), de St-André-Avelin, Jean-Marc Chené (Hélène, et Gaétan Charlebois (Rita) de Montréal, sa soeur Mme Donat Gauthier, de Thimens, 5 demi-soeurs, 30 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BREAULT (Albeni) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 65 ans, 10 mois, est décédé Albeni Breault, contracteur plâtrier, autrefois de Verdun, époux de Gabrielle Touzé, demeurant à 5116 Ste-Marie. Père de Huguette (Mme Louis George), André, Albeni, Ernest, Gérard et Marie-Rose. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BRICAULT (Thomas) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Thomas Bricault, ex-capitaine de police, époux d'Evangéline Many, demeurant 4645, rue Orléans. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 10 heures pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve, où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSETTE (Lucien) — A Otterburn-Park, le 27 avril 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Lucien Bissette, époux de Jeanne-d'Arc Hamel. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Albany Larivée,
2344, boul. Richelieu,
Ville Mont St-Hilaire
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hilaire où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Joseph Emile) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Emile de Eva Bourque Bourque, époux Les funérailles auront lieu samedi Le convoi funèbre partira des salons
Sansregret Ltée,
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Brendan's, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Adélia) — A Salaberry-de-Valleyfield, le 28 avril 1966, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Lucien Brisebois, née Adélia Leduc, demeurant à 79 des Erables. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin et Fils,
317, rue Victoria, Valleyfield,
pour se rendre à l'église St-Esprit-de-Valleyfield où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Simonne) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 48 ans est décédée Mme Philippe Brunet née Simonne Côté, demeurant au 6669-A, Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADOTTE (Albert) — A Montréal, le 29 avril 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Albert Cadotte, époux d'Alice Lorrain, demeurant à 1670 Everett. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Bruno) — A Montréal, le 28 avril 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé Bruno Champagne, propriétaire de B. Champagne & Fils, marchand de chaussures, demeurant au 4145 est, rue Ste-Catherine, époux de feu Alexina Blanchette. Il laisse dans le deuil, ses enfants : MM et MMes Roland Champagne, Roger Surprenant (Fleurette), ses petits-enfants : MM et MMes Normand Champagne, Raymond Després (Huguette), Mlle Nicole Champagne. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, de Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLERMONT (Alphonse) — A Montréal, le 29 avril 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Alphonse Clermont, époux en 1ères noces de Joséphine Milliaire, et en 2èmes noces de Marie Lagacé. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Félix) — A Beauharnois, le 27 avril 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Félix Corriveau, époux de Rose-Anna Blais, demeurant à 99 Bissonnette. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Enrg.,
127, rue Ellice, Beauharnois,
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE (Joseph Narcisse) — A Montréal, le 27 avril 1966 à l'âge de 79 ans, est décédé Joseph Narcisse Cossette, époux de Eva Panneton, père de Georges, Mme Philippe Martineau (Simone), Bernard, Mme Jean-Louis Scully (Marie) Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
165, rue de Castelnau est
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE (Luc) — Accidentellement à Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 37 ans, est décédé maître Luc Cossette, avocat à la Cour municipale de Montréal, époux du docteur Line Chevrette, demeurant 702 Davaar, Outremont. Il laisse dans le deuil son fils Sylvain, ses parents M. et Mme Roméo Cossette, sa soeur Suzel, épouse du docteur Jacques Noiseux, ses frères, maître Gilles Cossette, avocat, M. et Mme Yves Cossette et M. et Mme Marc Cossette, ainsi que ses beaux-parents le juge et Mme Armand Chevrette, son beau-frère Claude et sa belle-soeur Diane Chevrette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Clara) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Philémon Couture, née Clara Moreau, demeurant rue Delorimier. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARVEAU (Cécile) — A Montréal, le 28 avril 1966, est décédée Mlle Cécile Darveau, fille de feu Georges Darveau, et de feu Eugénie Baillargeon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
302 Ste-Catherine est
à 7 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 7 h. 40 et de là au cimetière de St-Charles de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAMARE-MAZE (Lucile) — A Paris, France, au Hertford British Hospital, le 26 avril 1966, est décédée Mlle Lucile Delamare-Maze.

DESLONGCHAMPS (Eglantine) — A L'Epiphanie, le 27 avril 1966, à l'âge de 70 ans, 10 mois, est décédée Mme Bruno Deslongchamps, née Eglantine Henri. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch et Frères,
5, rue Leblanc,
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Epiphanie où le service sera célébré à 3 heures p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Samuel) — A Montréal, le 26 avril 1966 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Samuel Desjardins époux de Berthe Gariépy, demeurant à 10760, Pelletier, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130 boul. Pie IX
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Almanda) — A Laval-des-Rapides, le 28 avril 1966, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Edouard Desroches, née Almanda Pouliot, demeurant 49, Place Montmorency, Laval-des-Rapides. Mère de Marcel et Raymond. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Louis-Georges) — A Montréal, le 26 avril 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé Louis-Georges Desrosiers, pharmacien, époux de Gertrude Caza ; père du docteur Georges Desrosiers, de Mme Gérard Courteau (Gertrude), et du docteur Gilles Desrosiers. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Léo) — A Montréal, le 27 avril 1966 à l'âge de 64 ans, est décédé M. Léo Dubreuil, époux de Gertrude Richard. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est rue Jean-Talon
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Agnès) — A Montréal, le 26 avril 1966 à l'âge de 65 ans est décédée Agnès Fortin, épouse de feu M. Arthur Dupuis, demeurant chez son fils M. Fernand Dupuis, 117 Boul. Ste-Rose, Ste-Rose, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
167 Boul. Ste-Rose, Ste-Rose
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DYOTTE (Luc) — Accidentellement à St-Lazare, comté Vaudreuil, le 27 avril 1966, à l'âge de 8 ans, est décédé Luc Dyotte, fils de M. Georges Etienne Dyotte, et de Marguerite Proulx, demeurant à St-Lazare Station. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin & Leroux,
St-Lazare
pour se rendre à l'église paroissiale où la cérémonie sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAILLE (Jean-Louis) — A St-Lambert, le 28 avril 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Jean-Louis Faille, époux de Rose Pelletier, demeurant au 3 rue Waterman, St-Lambert. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63 avenue Lorne
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Lillian) — A l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, Québec, est décédée subitement, dans sa 87e année, Lillian Mitchell, épouse de feu Ludger Grégoire, mère de Ella May (Mme Emile Oliver), Conrad, de Montréal, Sybil (Mme Julien Giroux), Marcel, de Trois-Rivières, Isabel (Mme Fernand Delisle), grand-mère de Mme Louise Allard et de Charlotte (Mme John Préfontaine). La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire
R. L. Bishop & Son,
300, boul. Queen Nord, Sherbrooke.
Le service funèbre sera chanté à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, samedi matin le 30 avril à 10 h. Inhumation au cimetière St. Michael, Sherbrooke.

GRENIER (Joseph-A.) — A Montréal, le 28 avril 1966, à l'âge de 64 ans, 4 mois, est décédé Joseph-A. Grenier, époux de Léontine Gareau. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6662, rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERTELEER (Elise) — A Montréal, le 27 avril 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Elise Herteleer, soeur de feu Maurice Herteleer et de feu Mme Joseph Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2793, rue de Salaberry,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église [illegible] où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Ernest) — A Montréal, le 28 avril 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Ernest Houle, époux de Rose-Blanche Bouthillette, demeurant 4651 Coloniale. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
19 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KELLENNY (Gilles) — A Ville St-Michel, le 27 avril 1966, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Gilles Kellenny, époux de Lise Dubé. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Lucie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRANCHE (Hormidas) — A Montréal, le 28 avril 1966, à l'âge de 87 ans, est décédé Hormidas Labranche, époux de feu Amanda Chartrand. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACAILLE (Lucille) — A St-Rémi de Napierville, le 27 avril 1966, à l'âge de 30 ans, est décédée Mme Gaston Lacaille, née Lucille Favreau, fille de M. Sarto Favreau. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A.-N. Ostiguy,
44 rue Chèvrefils, St-Rémi
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Léopold Médard) — A Montréal, le 28 avril 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Léopold Médard Lamarre, époux en 1ères noces de Alma Proulx, et en 2èmes noces de Berthe Sauvé, demeurant 5928 Des Ecores. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548 rue Beaubien
pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Télesphore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Pierre) — A Ville Mont-Royal, le 28 avril 1966 à l'âge de 45 ans est décédé Pierre Langlois époux de Corinne Beauchemin demeurant à 370, Sloane. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111 ave Laurier ouest
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAQUERRE (An